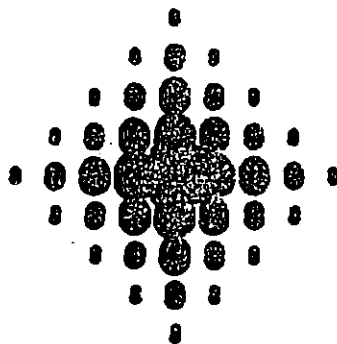


DOSSIER THÉMATIQUE

LES DISPARITÉS ENTRE LES POPULATIONS
EN BESOIN ET LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE
DES RESSOURCES DISPONIBLES

Charles Côté
Claude Barriault



COMMISSION D'ENQUÊTE
SUR LES SERVICES DE SANTÉ
ET LES SERVICES SOCIAUX

W
84
DC2.1
Q44
C843
1987



Conformément au décret du 29 janvier 1986 adopté par le Gouvernement du Québec, la Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux a pour mandat:

- d'évaluer le fonctionnement et le financement du système des services de santé et des services sociaux en regard de ses objectifs et plus particulièrement:
 - les fonctions des différentes parties du système des services de santé et des services sociaux incluant:
 - les responsabilités réciproques du ministère de la Santé et des Services sociaux, des conseils régionaux et des établissements;
 - la coordination des niveaux de décision;
 - le rôle des professionnels au sein du système;
 - les mécanismes de participation du milieu et de concertation avec les principaux collaborateurs externes au système de santé et de services sociaux;
 - le financement des services de santé et des services sociaux en tenant compte notamment:
 - des facteurs influençant l'offre et la demande des services;
 - du développement technologique;
 - du niveau et des modes possibles de financement;
 - du processus de décision pour l'allocation des ressources;
 - des mécanismes d'évaluation et de contrôle;
 - d'étudier les diverses solutions possibles aux différents problèmes que connaît le système des services de santé et des services sociaux;
 - de faire au Gouvernement les recommandations qui lui semblent les plus appropriées pour assurer le maintien et le développement des services de santé et des services sociaux.

COMMISSION

Président: Jean Rochon

Commissaires: Harvey Barkun,
Janine Bernatchez-Simard,
Roger Bertrand,
Jean-Pierre Duplantie,
Norbert Rodrigue

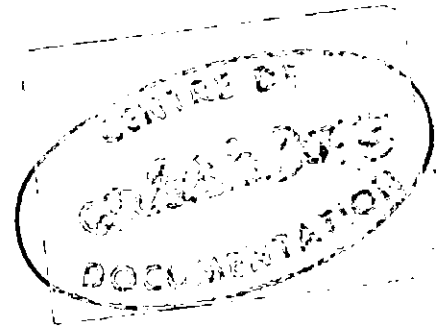
Secrétaire général: Guy Gélinau

W
94
Dc 2.1
Q44
C843
1987

Institut national de santé publique du Québec
4835, avenue Christophe-Colomb, bureau 200
Montréal (Québec) H2J 3G8
Tél.: (514) 597-0606

**LES DISPARITÉS ENTRE LES POPULATIONS
EN BESOIN ET LA RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE
DES RESSOURCES DISPONIBLES**

**Charles Côté
Claude Barriault**



**Les disparités entre les populations
en besoin et la répartition géographique
des ressources disponibles**

Conseil des affaires sociales
et de la famille

Recherche : Charles Côté

Conseil régional de la santé
et des services sociaux de
l'Outaouais

Recherche : Claude Barriault

Juin 1987

Les opinions exprimées dans ce dossier sont celles des auteurs. La Commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux s'en est inspirée au moment de l'intégration de tous ses travaux. Les textes sont publiés tels que présentés par les auteurs, la Commission n'assurant que la reprographie.

PRÉFACE

Le Conseil des affaires sociales et de la famille et le Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Outaouais sont heureux de mettre à la disposition de la Commission d'enquête sur la santé et les services sociaux leur étude conjointe sur les inégalités dans la répartition des populations en besoin et des ressources socio-sanitaires au Québec.

Au début des années 1970, la Commission Castonguay-Nepveu faisait état des inégalités dans le développement social au Québec. Quinze années plus tard, les statistiques se sont raffinées et sont disponibles sur une base géographique plus fine; des indicateurs nouveaux ont été développés qui permettent d'aller plus loin dans l'analyse des tendances et dans l'analyse spatiale, mais les conclusions de l'étude étonnent plus d'un lecteur.

En effet, l'étude des sociologues Charles Côté et Claude Barriault permet non seulement de vérifier où se situent précisément sur l'échiquier de notre territoire du Québec les populations les plus à risque sur le plan socio-sanitaire, elle permet aussi de suivre, à travers les tendances des dernières années, les progrès, les arrêts et les reculs dans le développement social de notre nation.

Géraldine Hutton
Directrice générale
Conseil régional de la
santé et des services
sociaux de l'Outaouais

Madeleine Blanchet
Présidente
Conseil des affaires sociales
et de la famille

LISTE DES FIGURES ET GRAPHIQUES

		Page
FIGURE I	Pyramides des âges, Outaouais urbain et Outaouais rural, 1971 et 1981.....	45
FIGURE II	Pyramides des âges, Vallée-de-la-Gatineau et Rivière-Désert.....	46
GRAPHIQUE I	Évolution de la population 1961-1981, taux d'accroissement pour 1000 habitants, Québec, Outaouais, urbain, rural, CLSC Vallée-de-la-Gatineau et Rivière-Désert.....	41
GRAPHIQUE II	Taux d'accroissement de la population, pour 1000 habitants, par groupe d'âge, Québec, Outaouais, urbain, rural, CLSC Vallée-de-la-Gatineau et Rivière-Désert.....	43
GRAPHIQUE III	Rapport de masculinité selon l'âge Outaouais urbain et Outaouais rural, 1981.....	48
GRAPHIQUE IV	Proportion de célibataires selon le sexe et le groupe d'âge, Outaouais rural, 1981.....	50
GRAPHIQUE V	Proportion de célibataires selon le sexe et le groupe d'âge, Outaouais urbain, 1981.....	51
GRAPHIQUE VI	Taux d'inoccupation, population de 15 ans et plus, Québec, Outaouais, urbain, rural, CLSC Vallée-de-la-Gatineau et Rivière-Désert.....	60
GRAPHIQUE VII	Taux de la population de 15 ans et plus n'ayant pas atteint la 9 ^e année de scolarité, Québec, Outaouais, urbain, rural, CLSC Vallée-de-la-Gatineau et Rivière-Désert.....	62

GRAPHIQUE VIII	Taux de la population habitant un logement privé nécessitant des réparations majeures, 1981, Outaouais, urbain, rural, CLSC Vallée-de-la-Gatineau et Rivière-Désert.....	64
GRAPHIQUE IX	Taux de bénéficiaires du supplément de revenu garanti (1985).....	66
GRAPHIQUE X	Taux comparatif de mortalité selon le sexe, "toutes causes", Québec, Outaouais urbain, Outaouais rural, 1969-1983.....	73
GRAPHIQUE XI	Taux comparatif de mortalité selon le sexe, "toutes causes accidentelles", Québec, Outaouais urbain, Outaouais rural, 1969-1983.....	77
GRAPHIQUE XII	Taux comparatif de mortalité selon le sexe, "toutes causes accidentelles", Québec, Outaouais urbain, Outaouais rural, 1969-1983.....	79
GRAPHIQUE XIII	Indice comparatif de mortalité selon le sexe et le groupe d'âge, "toutes causes", région 07, Outaouais urbain, Outaouais rural, 1979-1983.....	81
GRAPHIQUE XIV	Taux comparatif de mortalité selon le sexe et le groupe d'âge, "toutes causes de décès", Outaouais urbain, 1969-1983.....	83
GRAPHIQUE XV	Taux comparatif de mortalité selon le sexe et le groupe d'âge, "toutes causes de décès", Outaouais rural, 1969-1983.....	84
GRAPHIQUE XVI	Gain en espérance de vie selon le sexe, Québec, Outaouais urbain, Outaouais rural, 1969-1983.....	87

GRAPHIQUE XVII	Taux d'hospitalisation, Québec Outaouais, urbain, rural, 1982-1983.....	93
GRAPHIQUE XVIII	Taux de consommation, Québec, Outaouais, urbain, rural, 1982-1983.....	93
GRAPHIQUE XIX	Taux de mortalité infantile par groupe d'âge, Québec, région 07, Outaouais urbain, Outaouais rural, 1975-1984.....	96
GRAPHIQUE XX	Indice de sur-mortalité masculine pour différents groupes d'âge, 1969-1983.....	99
GRAPHIQUE XXI	Distribution des districts de CLSC de la région de Québec (03), située à l'extérieur de la CUO.....	115
GRAPHIQUE XXII	Distribution des districts de CLSC de la région de Québec (03), situés sur le territoire de la CUO.....	120
GRAPHIQUE XXIII	Taux d'inoccupation et variation démographique, région de Montréal métropolitain (06A).....	131
GRAPHIQUE XXIV	Comparaison des niveaux de besoin et de ressources entre trois modes d'occupation du territoire.....	148
GRAPHIQUE XXV	Volume de dépenses correspondant à la limite supérieure de chaque classe de dépenses.....	153
GRAPHIQUE XXVI	Courbe de Lorenz: pourcentage de dépenses de santé et de services sociaux correspondant au pourcentage de la population dans les districts où sont situés les établissements déclarant avoir réalisé ces dépenses en 1982-1983.....	168

LISTE DES TABLEAUX

	Page
TABLEAU 1	Synthèse des illustrations qui seront reproduites dans le cadre de cette étude.....14
TABLEAU 2	Taux d'inoccupation et variation démographique dans les districts de CLSC de la région 01, Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine.....112
TABLEAU 3	Disparités entre les communautés (localités) dotées et non dotées d'établissements par district de CLSC.....159
TABLEAU 4	Comparaison des écarts relatifs entre le volume des dépenses et les volumes de population par district de CLSC.....166
TABLEAU 5	Distribution des districts de CLSC.....170

REMERCIEMENTS

La préparation du présent document a nécessité différentes tâches, notamment dépouiller et organiser les données brutes, réaliser les cartes et les graphiques qui illustrent les divers faits observés et revoir pour examen critique les différentes versions du texte.

En tout premier lieu, nous désirons remercier monsieur Bernard Béliveau qui a agi tout au long de ce projet comme assistant de recherche.

Nous ne pouvons non plus passer sous silence la qualité du travail des consultants qui ont réalisé la plupart des cartes et des illustrations graphiques. Il s'agit de monsieur Marcel Gaumont, qui a réalisé les cartes et la plupart des graphiques spécifiques à la région de l'Outaouais, et de la firme Graphi Technique qui a effectué les cartes portant sur chacune des régions socio-sanitaires du Québec.

Plusieurs collègues du Conseil des affaires sociales et de la famille et du Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Outaouais ont participé à ce projet de diverses manières. Leurs suggestions constructives ont grandement contribué à l'amélioration du contenu de ce document d'illustration. Nous leur en sommes profondément reconnaissants.

Nous tenons à remercier tout spécialement mesdames Lorraine Bouvrette, du Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Outaouais et Ginette Langlois du Conseil des affaires sociales et de la famille qui, avec patience, ont assuré la dactylographie des diverses versions du manuscrit.

Enfin, nous tenons à faire part de notre reconnaissance toute particulière envers nos directions respectives qui nous ont offert la possibilité de mener à bien ce travail dans des conditions les plus favorables.

Toutefois, nous sommes les seuls responsables, bien entendu, du contenu et de toute erreur ou lacune dont peut être entaché ce document.

Claude Barriault
Charles Côté

1. LE MANDAT

Des études réalisées dans le secteur des Affaires sociales en général¹ ont montré que les populations les plus vulnérables et dont les besoins sont les plus grands, se trouvent concentrées dans certaines zones des régions socio-sanitaires et dans certains quartiers des grandes villes. Ces études ont aussi permis de localiser les équipements du système de la santé et des services sociaux.

Les résultats de ces travaux ont aussi mis en évidence que la localisation géographique des équipements de santé et de services sociaux comparée à la localisation des populations plus en besoin, révèle l'existence de disparités considérables entre les territoires, affectant les populations qui les occupent.

Or ces disparités interrogent l'organisation et le financement des services de santé et de services sociaux de deux façons fondamentalement différentes, mais complémentaires cependant.

-
1. SOURCES : BARRIAULT, Claude, "Série : Portrait de santé de la région 01", 5 volumes portant sur les ressources, l'emploi, la démographie, les conditions socio-économiques et l'état de santé, DSC de l'Hôtel-Dieu de Gaspé, 1984.
COTE, Charles, "Répartition des ressources socio-sanitaires : impact sur les variables socio-sanitaires et sur la migration", Service de l'évaluation des politiques de services sociaux, février 1982.
"Document de référence numéro 1 : la répartition des professionnels de la santé par municipalité - code postal, territoire de districts de CLSC, zones de DSC et région socio-sanitaire du Québec", Service de l'évaluation, Direction des programmes de services sociaux, novembre 1980.

D'abord, il y a lieu de s'interroger à savoir si l'accessibilité géographique aux services de santé et aux services sociaux qui constitue un des objectifs du système de santé et de services sociaux, est respectée dans le contexte actuel. Cette interrogation est restreinte dans la mesure où elle limite implicitement le rôle des ressources et des équipements aux fonctions de services qu'ils assument au sein du système de santé et de services sociaux seulement.

Il y a plus cependant puisqu'à un niveau plus général encore les ressources de santé et de services sociaux font d'emblée partie de l'ensemble des ressources gouvernementales et, de ce fait, exercent implicitement une fonction redistributive de la richesse collective entre les individus et les populations. Cette affirmation suscite donc une seconde interrogation sur le financement et l'organisation des services : est-ce que la répartition des ressources entre les territoires a pu contribuer à orienter le développement de même que le sous-développement économique et social des diverses communautés territoriales du Québec, dans une direction opposée à celle qui avait été choisie lors des grandes réformes du début des années 1970? Une des multiples conséquences de cette interrogation serait à l'effet que les disparités actuelles dans la répartition des ressources contribueraient à détériorer le niveau de santé de la population de certaines communautés, plutôt que de l'améliorer comme il peut être vérifié dans l'ensemble de la population du Québec en général.

Dans ce contexte, le mandat confié au groupe de recherche du Conseil des affaires sociales et de la famille et du Conseil régional des services de la santé et des services sociaux de l'Outaouais a pour objet d'illustrer la pertinence de ces interrogations à l'aide des données qui mettent en exergue les disparités entre les ressources et les populations en besoin.

2. LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET SPÉCIFIQUES DE L'ÉTUDE

Le présent document vise trois objectifs principaux soit :

- A) illustrer de façon détaillée que les constats sur les disparités de ressources et de besoins, mis en évidence par les diverses études antérieures¹, sont généralisables à d'autres territoires du Québec;
- B) identifier les populations pour lesquelles l'accessibilité aux services ne serait pas satisfaite;
- C) enfin, illustrer le caractère généralisable à l'ensemble de la population du Québec, des propos contenus dans le mémoire présenté par le Conseil des affaires sociales et de la famille devant la Commission d'enquête sur l'avenir des municipalités au mois de juin 1986. Ce mémoire portait sur l'existence d'une relation de cause à effet entre la répartition des ressources de santé et de services sociaux et la répartition géographique des populations en état de développement et de sous-développement social; ce mémoire est reproduit intégralement à l'annexe 1. En outre, la poursuite de cet objectif permettra de donner suite, en partie tout au moins, au voeu exprimé dans le rapport final de cette Commission d'enquête, soit : faire en sorte que les travaux de recherches et données disponibles à l'appui du mémoire "soient publiées et largement diffusées"².

1. Voir les références au bas de la page 1.

2. "Rapport de la Commission d'étude sur les municipalités". Union des municipalités du Québec, Bibliothèque nationale du Québec, 1986, 292 pages, p.208.

3. RÉSUMÉ DES CONSTATS PORTANT SUR LES ÉCARTS ENTRE LES BESOINS ET LES RESSOURCES

3.1 Le problème des concentrations géographiques

L'ensemble de cette problématique découle du constat suivant, anodin en apparence, mais dont les conséquences sont considérables, comme on verra plus loin : les personnes en besoin ne sont pas distribuées de façon aléatoire dans l'ensemble du territoire du Québec, de même que dans chacune de ses parties (régions, districts de CLSC, municipalités et même les sous-parties des municipalités). Au contraire, elles y sont concentrées à des degrés divers suivant un scénario constant qui se reproduit de la même manière, quel que soit le niveau géographique considéré. Ce scénario, qui implique l'existence de relations particulières entre les ressources, le niveau d'emplois disponibles par territoire, la démographie, ainsi qu'une foule d'indicateurs sociaux - dont l'état de santé des populations - est sommairement décrit dans les pages qui suivent ainsi que dans le texte du mémoire du CASF reproduit à l'annexe 1.

On peut alors observer que les relations entre ces "variables" sont vérifiables de la même manière quel que soit le niveau géographique : qu'il s'agisse d'une analyse des disparités, à l'échelle interrégionale, ou d'une analyse des disparités entre les districts de CLSC d'une même région, ou encore à un degré plus raffiné, d'une analyse des disparités entre les municipalités d'un même district de CLSC.

Parmi les conséquences de cette constatation, l'une d'entre elles implique non seulement l'existence d'une relation de cause à effet entre un nombre limité de déterminants des besoins et un nombre considérable de manifestations des mêmes besoins, mais encore l'existence de relations à effets cumulatifs affectant toujours les mêmes territoires, et donc les mêmes populations.

Ainsi, même si les disparités interrégionales trahissent un certain niveau de besoin des populations, par contre les disparités entre les districts de CLSC trahissent des niveaux de besoin encore plus considérables alors que les disparités par municipalité révèlent des disparités toujours plus considérables - et il en est de même pour les ressources.

Ce constat impose donc à l'intervenant gouvernemental une première contrainte dont l'effet déborde largement les limites imposées par des critères fondées sur l'accessibilité et la gratuité des services : en plus, les ressources doivent être équitablement réparties entre les territoires compte tenu du volume de population qui occupe ces territoires et du niveau de besoin qui caractérise ces mêmes populations. Comme corollaire, pour intervenir sur les populations en besoin dans le cadre d'un quelconque projet d'intervention gouvernemental, il est indispensable de connaître, de façon très précise, la localisation des populations en besoin en vue d'adapter par la suite les ressources appropriées à l'intervention projetée.

3.2 La signification du terme "populations en besoin"

Cette notion comporte deux aspects principaux. Le premier aspect porte sur la distinction à établir entre la notion de "personne en besoin" et celle de "population en besoin".

Le second découle directement des constats mentionnés ci-haut sur les concentrations géographiques des personnes en besoin et des ressources; il porte sur les facteurs qui permettent d'expliquer la concentration géographique des personnes en besoin dans les territoires, de même que l'évolution de cette concentration au cours des dernières années.

3.2.1 Personne en besoin et population en besoin

Dans le domaine de la santé et des services sociaux, le terme "personne en besoin" désigne généralement les individus qui manifestent diverses affections et qui, de ce fait, doivent avoir recours au réseau de services disponibles pour leur trouver les correctifs ou palliatifs appropriés. A ce titre, le réseau de santé et de services sociaux offre des services à des personnes en besoin.

Par contre, le terme "population en besoin" désigne beaucoup plus que ce qui est reflété par les caractéristiques des personnes en besoin; et de plus, le mot "besoin" appliqué à des populations déborde largement le cadre de la santé et des services sociaux. Le terme désigne en effet des regroupements naturels de personnes qui plus que d'autres, génèrent de fortes densités de personnes en besoin. Cette observation, telle que formulée, laisse à entendre que certains facteurs affectent en même temps plusieurs caractéristiques de populations entières dont leur état de santé, et ceci indépendamment des individus que composent ces mêmes populations. Ainsi, les palliatifs et correctifs appropriés pour agir sur les populations en besoin sont, de toute évidence, différents de ceux qui permettent d'agir sur des personnes. En fait, les termes personne et population réfèrent tous deux à des ordres de réalité différents.

Les principales implications de cette distinction entre personne et population en besoin sont à l'effet que :

- les individus demandent des services lorsqu'ils en ont besoin;

- par contre, lorsque les populations sont en besoin, elles requièrent des ressources non seulement pour que les services soient dispensés aux personnes en besoin qu'elles regroupent, mais également parce que les ressources constituent un moyen par lequel on peut modifier les caractéristiques des populations indépendamment des individus qui en font partie; ce qui sera d'ailleurs illustré dans ce document;

- les caractéristiques des populations ne s'individualisent pas dans le contexte où on les utilise pour décrire les besoins des populations. Contrevenir à cette règle a pour conséquence de générer des erreurs méthodologiques majeures résultant d'une absence de rapport entre la manière de poser les problèmes sociaux et les techniques utilisées pour les mesurer¹. Par définition en effet, le mot "social" signifie : "relatif à un groupe d'individus conçu comme une réalité distincte"². Les mesures doivent donc, par conséquent, refléter les caractéristiques des groupes, abstraction faite des individus qui appartiennent à ces groupes.

Pour s'en convaincre, il suffira d'explorer davantage les caractéristiques des populations en besoin dans le secteur de la santé et des services sociaux.

1. Note : un document de démonstration est actuellement en préparation sur le sujet au Conseil des affaires sociales et de la famille; ce document portera sur la théorie et la méthodologie des indicateurs sociaux.

2. Le Petit Robert.

A cet effet, il a été constaté que partout au Québec, un très vaste ensemble de caractéristiques de population étaient généralement associées aux variations du niveau de santé des populations³: cette association est vérifiable aussi bien dans le temps que dans l'espace. Ainsi, a-t-il pu être constaté par exemple que la qualité des logements, les niveaux de revenus de populations, etc., étaient inséparables des variations de densité de personnes en besoin dans le domaine de la santé entre autres. Ce constat permet de déduire que le niveau de santé des populations ne constitue en fait qu'un symptôme d'un problème plus vaste - un syndrome - qui réunit de façon indissociable plusieurs autres symptômes spécifiques, concernant notamment les caractéristiques socio-économiques des populations de même que l'incidence de la mésadaptation sociale dans les populations, délinquance, criminalité, etc⁴.

En conséquence, les interventions pertinentes sur les populations en besoin relativement à leur état de santé débordent largement le cadre de la santé : ce sont des interventions globales qui affectent les populations elles-mêmes indépendamment des individus, et qui ont la propriété de pouvoir faire varier l'ensemble des symptômes associés : ainsi l'utilisation du mot "syndrome" ici signifie explicitement qu'on ne peut isoler l'état de santé des populations de l'ensemble des caractéristiques auxquelles il est associé.

3. Entre autres :

COTE, Charles, "Proposition d'un plan de réallocation des ressources socio-sanitaires entre les régions", Service des indicateurs sociaux, avril 1984.

BARRIAULT, Claude, "Série : portrait de santé de la région 01, op.cit.

COTE, C. et al., "Les zones prioritaires de Québec", rapport de recherche EZOP-Québec, C.O.B.E.O., 1971. Note : ce rapport porte sur la relation entre un grand nombre de variables socio-économiques autres que la santé.

4. Réallocation de ressources, op.cit.

Plus document de démonstration en préparation au CASF dans lequel on retrouve les illustrations spécifiques à ces caractéristiques des populations.

Cette dernière constatation conduit directement à poursuivre des investigations sur les facteurs explicatifs du syndrome comme tel : quels sont les mécanismes sociaux qui font varier en même temps l'état de santé des populations ainsi que toutes les autres caractéristiques qui y sont associées?

3.2.2 Les facteurs explicatifs

Réduit à sa plus simple expression, le processus qui permet d'expliquer les variations de la concentration géographique des personnes en besoin est décrit par le schéma explicatif suivant :

- a) l'évolution du syndrome qui vient d'être décrit est intimement reliée à des phénomènes d'ordre démographique, à savoir l'exode systématique hors de certaines communautés, des personnes en âge de travailler et de se reproduire, plus spécifiquement les personnes âgées entre 15 et 35 ans environ. Or, les communautés les plus affectées par ce mouvement démographique en sont venues à diminuer en nombre absolu au cours des 15 dernières années. On peut donc dire qu'elles sont en désintégration au plan démographique puisque leur capacité de remplacement naturel est compromise de façon très significative.

Par ce biais, lorsqu'une population perd systématiquement ses "forces vives", on finit par constater chez elle une augmentation de la densité de ceux qui n'ont pas les moyens ou les attributs suffisants pour se joindre à cet exode - les personnes âgées, les personnes moins qualifiées, etc., c'est-à-dire une augmentation de la densité de personnes en besoin dans un grand nombre de domaines essentiels à la poursuite d'une vie sociale harmonieuse et autonome;

b) l'exode des populations en âge de travailler et de se reproduire est lui-même directement relié à l'augmentation des disparités interterritoriales en matière d'emplois disponibles. Deux aspects doivent être distingués ici, soit d'une part la problématique rurale-urbaine et, d'autre part, dans la problématique urbaine, celle des centres-villes par opposition aux banlieues.

En effet, il existe deux types de population qui manifestent plus que d'autres les signes associés à un processus de désintégration démographique et sociale. Ce sont les arrières-pays en milieu rural et les centres-villes des agglomérations urbaines.

Même si dans les deux cas, il existe une très forte association entre l'exode démographique et l'absence d'emplois disponibles, cette association n'a pas la même signification dans l'un et l'autre cas.

En milieu rural, l'exode est directement attribuable à un manque d'emplois disponibles, alors qu'en milieu urbain, il est attribuable au fait que les lieux de résidence de la population en âge de travailler et de se reproduire et qui ont des emplois, sont de plus en plus éloignés des lieux où ces mêmes personnes exercent leur emploi. Ainsi les lieux où s'exercent ces emplois sont de plus en plus concentrés dans les centres-villes, alors que les personnes qui occupent ces emplois habitent de plus en plus en banlieue;

- c) les disparités en matière d'emplois disponibles sont elles-mêmes reliées de façon explicative à d'autres disparités géographiques concernant la répartition interterritoriale des ressources gouvernementales - notamment les ressources de santé ou de services sociaux.

Dans le cas des disparités entre les milieux ruraux et les milieux urbains, la concentration géographique des ressources contribue à la fois à amplifier la concentration des emplois disponibles dans les territoires urbains où elles sont situées, tout en diminuant cette concentration des emplois dans les arrières-pays.

Le processus décrit ici est directement assimilable à un problème de développement et de sous-développement économique.

Dans les centres-villes par contre, la contribution des ressources de santé et de services sociaux sur la répartition géographique des personnes ayant des emplois est différente : la prolifération des emplois exercés dans les centres-villes entraîne un surdéveloppement d'infrastructures matérielles (restaurants, édifices à bureaux, boutiques, espaces de stationnement, tracés d'autoroute, etc.) dans des espaces occupés en première instance par des populations résidentes. La concurrence qui s'établit alors entre les lieux de résidence et les lieux de travail pour l'occupation de l'espace disponible, produit dans les centres-villes le même effet que dans les arrières-pays des milieux ruraux : les populations qui peuvent partir quittent pour aller résider en banlieue, laissant sur place ceux qui encore une fois n'ont ni les moyens ni les qualifications d'aller habiter ailleurs.

4. LES ATTENTES

Du point de vue des facteurs explicatifs du syndrome, on doit donc s'attendre à observer les phénomènes suivants :

- a) partout au Québec et ce, à toutes les échelles géographiques, on doit s'attendre à observer l'existence d'une relation négative entre le taux de croissance démographique des populations et le pourcentage de personnes sans emploi parmi ces dernières, considérées selon leur lieu de résidence. Sont exclus des calculs, les enfants âgés entre 0 et 14 ans. Ce pourcentage est égal au taux d'inoccupation décrit à l'annexe 1;
- b) la problématique rurale urbaine sera illustrée par l'existence d'une relation positive entre d'une part l'augmentation démographique et la faiblesse du taux d'inoccupation et, d'autre part, la présence de ressources disponibles dans le domaine de la santé et des services sociaux;
- c) la problématique des banlieues et des centres-villes sera illustrée par l'existence d'une relation positive entre d'une part l'augmentation démographique et la faiblesse du taux d'inoccupation et, d'autre part, l'absence de ressources disponibles plutôt que la présence de ressources disponibles comme dans le cas ci-haut.

Dans le premier cas, c'est l'absence des ressources qui favorise le sous-développement social des communautés en milieu rural.

Dans le second cas, c'est la surconcentration des ressources qui favorise le sous-développement social des communautés des centres-villes en milieu urbain.

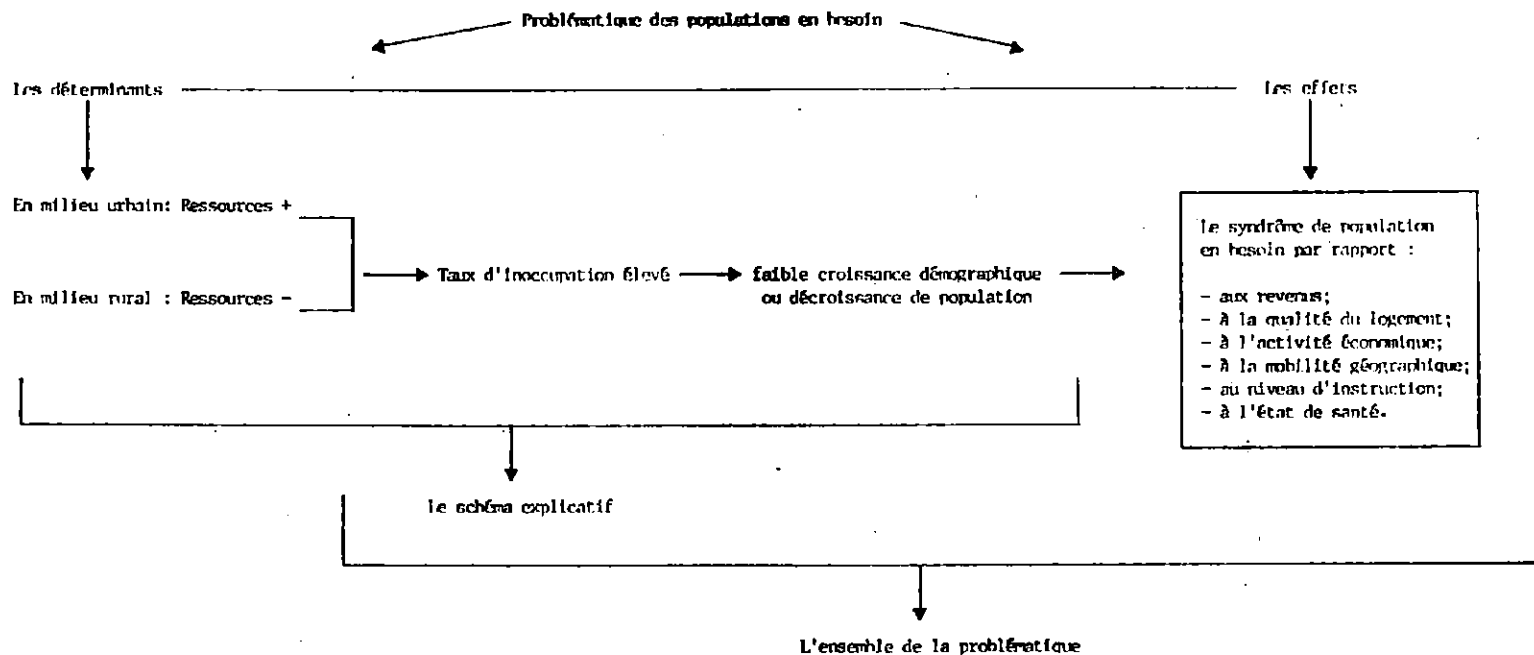
Du point de vue des caractéristiques associées au syndrome des populations en besoin, l'étude verra à illustrer que dans la région de l'Outaouais, chacun des facteurs explicatifs décrits ci-haut est associé de la même manière, à :

- a) la concentration géographique des personnes et des familles dont les niveaux de revenus sont inférieurs;
- b) la concentration géographique des personnes de moindre niveau de scolarité;
- c) la concentration géographique de personnes dont la qualité de l'habitat est moindre;
- d) la concentration géographique des populations dont le niveau de santé est non seulement inférieur, mais diminue entre 1969 et 1983;
- e) quant à deux autres caractéristiques de population concernant la mobilité géographique et la plus faible activité économique, celles-ci sont déjà incluses dans les facteurs explicatifs énumérés ci-haut.

Ainsi, l'ensemble de ces caractéristiques associées dans les mêmes territoires feront apparaître que ce sont les mêmes populations qui sont en besoin par rapport à chacun de ces divers aspects, dont chacun constitue en fait un symptôme d'un même syndrome.

TABEAU 1

SYNTHESE DES ILLUSTRATIONS QUI SERONT REPRODUITES DANS LE CADRE DE CETTE ETUDE



- L'ensemble de la problématique sera illustrée au niveau intra régional dans la région de l'Outaouais de même qu'au niveau interrégional.
- Le schéma explicatif illustré d'abord dans chaque district de CLSC, au niveau "inter-communauté" (municipalité ou paroisse) et ensuite dans chaque région socio-sanitaire au niveau inter-district de CLSC. Cette double illustration a pour objet de démontrer l'effet cumulatif des déterminants des besoins de population.

Explications

Une analyse détaillée des caractéristiques des populations dans une région type - la région de l'Outaouais (07) - permettra de dresser un inventaire de quelques caractéristiques de population qui varient ensemble dans le temps et dans l'espace. Cette illustration aura pour objet de montrer que non seulement ces caractéristiques varient ensemble, mais encore qu'elles varient en relation avec les éléments contenus dans le schéma explicatif décrit précédemment, mettant en cause les ressources de santé et de services sociaux, la disponibilité d'emplois et la démographie.

Dans le cadre de ce document d'illustration, une attention particulière sera portée concernant les variations spatiales et chronologiques de l'état de santé.

PREMIÈRE PARTIE

5. L'OUTAOUAIS : PROBLÉMATIQUE SOCIO-SANITAIRE

5. L'OUTAOUAIS : PROBLÉMATIQUE SOCIO-SANITAIRE

Un aperçu de la région

L'Outaouais, localisé dans la partie sud-ouest du Québec, est une région issue d'une évolution historique marquée par l'intervention des grandes entreprises forestières et par la présence frontalière de la Capitale nationale.

La proximité de la ville d'Ottawa et la communauté régionale de l'Outaouais (C.R.O.) influent sur une grande partie des secteurs d'activités régionaux, notamment ceux de l'emploi, de l'aménagement, de l'économie, de l'éducation, des services socio-sanitaires et du socio-culturel.

En 1986, l'Outaouais compte approximativement 254 000 habitants répartis sur un territoire de 13,137 km² de superficie. On constate en zone urbaine une forte concentration de la population localisée dans les trois principales villes de l'Outaouais : Aylmer, Gatineau et Hull. Ces villes regroupent, à elles seules, près de 70 % de la population de la région, alors qu'elles ne comptent à peine que pour 8 % de la superficie de la région. Le reste de la population est réparti sur un vaste territoire majoritairement rural.

Introduction

L'illustration détaillée d'une problématique aussi vaste qui vise l'identification des populations en besoin sur le territoire, nécessite l'investigation d'une multitude de facteurs.

Ces facteurs peuvent être regroupés sous deux chapitres distincts mais non dissociables : les déterminants et les effets proprement dits.

Ainsi, la localisation géographique des installations socio-sanitaires, la disponibilité de l'emploi et la faible croissance ou la décroissance de population seront développées au chapitre des déterminants. Alors que l'état du revenu, la qualité du logement, l'activité économique, le niveau d'instruction et l'état de santé traduiront les effets ou les conséquences de ces déterminants sur la population.

La disponibilité et l'accessibilité à toutes ces données est un sujet qui est encore aujourd'hui très d'actualité; on commence à peine à avoir accès aux sources d'informations nécessaires à l'étude détaillée de la population.

La région de l'Outaouais a mis beaucoup d'énergie pour développer son propre système d'information statistique à l'intrarégional, ce qui lui permet d'étudier les principaux éléments de sa problématique de population.

De plus les travaux en cours de réalisation au Conseil des affaires sociales et de la famille et au Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, la collaboration étroite entre les

auteurs de cette analyse et, bien entendu, l'information disponible dans la région de l'Outaouais, font tous partie des circonstances qui ont favorisé le choix de la région de l'Outaouais pour l'illustration détaillée de la problématique du développement social.

Le choix de l'Outaouais est donc circonstanciel et toutes les régions du Québec peuvent se prêter à ce genre d'analyse, en autant qu'elles soient bien documentées. La seconde partie de cet ouvrage en fera d'ailleurs la démonstration détaillée.

L'hypothèse

Cette analyse vise à démontrer que non seulement les caractéristiques étudiées varient ensemble, mais encore qu'elles varient en relation avec les éléments contenus dans le schéma explicatif décrit précédemment.

Ainsi, elle a pour objet d'illustrer l'hypothèse suivante :

sont déterminants de l'état socio-sanitaire des populations :

- les problèmes de développement économique et démographique auxquels contribuent les écarts en matière de répartition géographique des ressources;
- les problèmes socio-économiques et socio-sanitaires qui en découlent;
- ainsi que le manque d'accès des populations à certains services de base.

5.1 Notes méthodologiques

Bien que l'essentiel de l'analyse porte sur les variations intrarégionales de l'intensité de certains phénomènes de population, nous avons dans certains cas choisi d'introduire les valeurs du Québec et de l'ensemble de l'Outaouais afin d'illustrer l'importance de raffiner les unités d'observations géographiques dans tout processus d'intervention ayant pour objet de rejoindre les concentrations de personnes en besoin. A titre indicatif, une analyse à l'échelle nationale ou interrégionale ne nous aurait certainement pas permis de supposer qu'il existait une telle dualité entre l'Outaouais urbain et l'Outaouais rural, encore moins que cette dualité était présente à l'intérieur même des districts de C.L.S.C.

5.1.1 Les unités d'observation

Le Québec : regroupement de l'ensemble des régions socio-sanitaires.

L'Outaouais : région socio-sanitaire 07, telle que définie par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

L'Outaouais urbain : regroupe les quatre districts de C.L.S.C. de la concentration urbaine, soit les C.L.S.C. de Hull, de Grande-Rivière (Aylmer), des Draveurs et le Moulin (Gatineau).

L'Outaouais rural : regroupe les cinq districts de C.L.S.C. ruraux, soit le Pontiac (Fort-Coulonge), la Vallée-de-la-Gatineau (Low), la Rivière Désert (Maniwaki), la Vallée-de-la-Lièvre (Buckingham) et la Petite-Nation (Saint-André Avellin).

La municipalité : correspond aux unités administratives locales.

5.1.2 Techniques d'analyse

L'essentiel de l'analyse portera sur la dualité présente entre l'urbain et le rural. Toutefois, deux districts de C.L.S.C. ruraux feront, à l'occasion, l'objet d'illustrations afin de démontrer qu'une dualité est aussi présente entre les municipalités d'un même district de C.L.S.C.

Les districts Vallée-de-la-Gatineau et la Rivière Désert présentent une image globale moyenne lorsqu'on examine l'ensemble des districts de l'Outaouais. Ils sont présentés ici simplement parce qu'ils sont bien documentés puisqu'ils font présentement l'objet d'analyse dans un contexte complètement indépendant de celui-ci.

5.1.2.1 Variations spatiales

Au moyen d'illustrations graphiques, l'étude comparative des différentes données ou indicateurs selon les unités géographiques d'observation permettra de faire ressortir les différences entre les territoires.

5.1.2.2 Variations chronologiques

On peut supposer que les phénomènes étudiés ont subi avec les années un certain nombre de modifications. L'étude des variations temporelles de certains phénomènes permettra d'apprécier cette évolution à différentes périodes.

5.1.2.3 Analyse visuelle

Des cartes ont été introduites dans cette analyse afin de permettre d'apprécier d'un coup d'oeil la nature des disparités entre les communautés, et ce pour l'ensemble de la région de l'Outaouais.

5.1.3 Les indicateurs

On entend par indicateur tout indice dont les valeurs sont utilisées comme point de repère dans l'appréciation de l'état ou de l'évolution d'un phénomène non quantifiable. Par exemple, on arrive difficilement à mesurer un concept aussi vaste que l'état de santé d'une population. Par contre, l'indicateur "gains en espérance de vie" indique une bonne mesure de l'évolution du niveau de santé de la population.

De plus, "l'indicateur" devra jouer un deuxième rôle, à un second niveau de complexité. En effet, l'objet de ce travail a pour but d'illustrer à l'aide des indicateurs une réalité plus globale encore que le niveau de santé des populations : dans ce contexte, le niveau de santé sera considéré comme un indicateur parmi plusieurs autres indicateurs d'un état de développement social des populations.

Les indicateurs retenus serviront à illustrer les éléments de l'hypothèse énoncée précédemment. Certains indicateurs, les ressources, la disponibilité de l'emploi, la démographie, permettront d'évaluer l'importance des déterminants du développement social, tandis que les indicateurs relatifs aux caractéristiques socio-économiques et à l'état de santé permettront de mesurer les effets sur le développement social.

5.1.4 Les données

Les données sur la localisation géographique des établissements et des autres installations¹ sont produites par la Direction de la recherche et de la planification du Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, après vérification auprès de l'ensemble des établissements de la région.

Les données démographiques et socio-économiques, à l'exception du supplément de revenu garanti, ont été produites par Statistique Canada, dans le cadre d'une démarche conjointe entre la Direction de la recherche et de la planification du Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Outaouais et du Département de santé communautaire du Centre hospitalier régional de l'Outaouais. Elles sont toutes tirées des Recensements du Canada.

Les données sur le supplément du revenu garanti ont été produites par la Direction des systèmes d'information de Santé et Bien-être social Canada.

1. Pour la distinction entre les mots "établissements" et "installations", ces derniers seront expliqués beaucoup plus loin à la page 140.

Les données sur la mortalité ont été produites par Santé et Bien-être social Canada dans le cadre d'une démarche conjointe entre la Direction de la recherche et de la planification du Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Outaouais et du Département de santé communautaire du Centre hospitalier régional de l'Outaouais. A l'exception des taux comparatifs de mortalité, tous les indices et indicateurs ont été calculés à la Direction de la recherche et de la planification du Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Outaouais.

Les données sur les taux d'hospitalisation et de consommation hospitalière sont tirées du Fichier Med-Echo et du Fichier des hospitalisations hors-province, R.A.M.Q., pour les données de l'Outaouais, et du Fichier Med-Echo, demande 333, fichier J54, 1984, pour les données de la province de Québec.

Les données sur la mortalité infantile proviennent du Département de santé communautaire du Centre hospitalier régional de l'Outaouais.

Enfin, soulignons que toutes ces données sont répertoriées dans la série de documents de référence du Portrait-santé de l'Outaouais.

5.2 Observations et illustrations

L'ensemble des observations et des illustrations qui vont suivre visent à reconstituer le cheminement par lequel on arrive à l'identification des populations en besoin sur le territoire.

5.2.1 La distribution des ressources de santé et de services sociaux dans la région de l'Outaouais

L'allocation et/ou la réallocation des ressources constituent le moyen privilégié pour le réseau des affaires sociales d'assurer la desserte des services aux personnes en besoin. Dans ce contexte, il est donc essentiel, au moment où l'on aborde l'étude de la problématique de santé, de circonscrire et de maîtriser dans ses moindres détails la répartition territoriale des ressources.

5.2.1.1 L'indicateur

- La localisation géographique des établissements et autres installations socio-sanitaires

La localisation géographique des installations socio-sanitaires illustre bien la distribution des ressources dans le domaine de la santé et des services sociaux. Mais de plus, elle "indique" la concentration des ressources dans tous les secteurs d'activités en même temps.

De façon générale, cette localisation coïncide avec celle des autres ressources disponibles dans le milieu (autres services gouvernementaux, industries, commerces, services, etc.), qu'elles proviennent des investissements du secteur public ou du secteur privé.

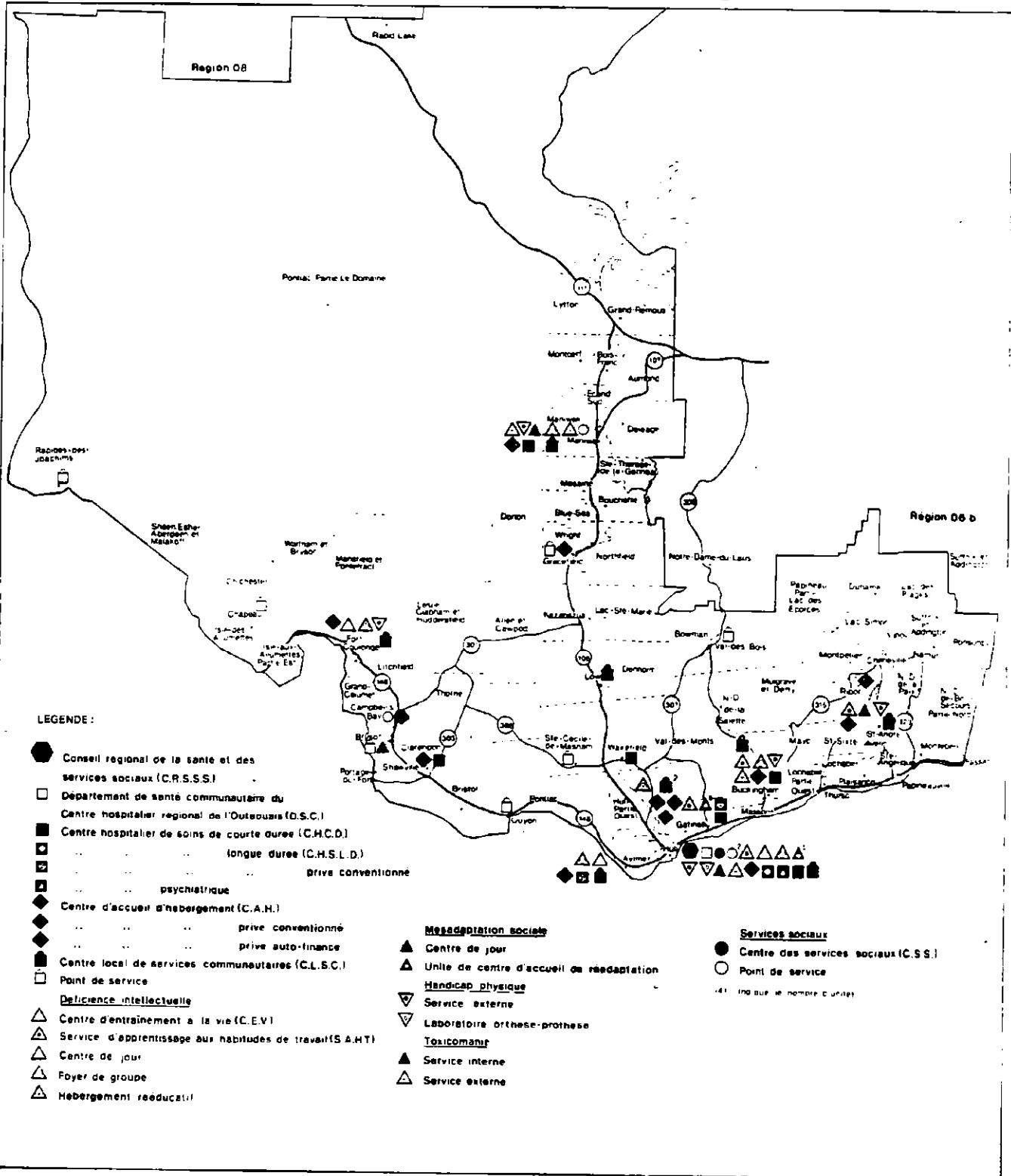
La distribution des ressources :
par pôle de concentration.

5.2.1.2 Les constats

La localisation géographique des ressources, telle qu'illustrée sur la carte I, identifie précisément un certain nombre de pôles de concentration des installations du réseau de la santé et des services sociaux.

CARTE I

Distribution des ressources de santé et de services sociaux, Outaouais, région 07.



Produit pour la Direction de la recherche et de la planification du Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, Hull, 1985.

L'urbain : un rôle d'organisation des ressources spécialisées.
Le rural : un rôle de distribution ou point de services des établissements spécialisés.

De plus, l'identification de la classe d'établissements permet de définir le modèle dominant de distribution de services dans le réseau de l'Outaouais.

Les travaux de Michel Cardinal, de la Direction de la recherche et de la planification du Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, sur la structure des dépenses par programme², ont permis de décrire le modèle de distribution de services dominant dans le réseau de la santé et des services sociaux de l'Outaouais. Il va de soi que cette structure correspond parfaitement à la localisation des installations. On peut décrire de la façon suivante, ce modèle de distribution de services :

Le centre régional se caractérise par une structure reflétant un rôle d'organisation des ressources spécialisées et un rôle secondaire de dispensation de services de première ligne à la population du bassin local.

Ce centre régional correspond au pôle sud de concentration des installations, illustré sur la carte I.

2. La définition des programmes du M.S.S.S. correspond aux grandes catégories d'établissements.

Les centres périphériques présentent une structure où les services de première ligne sont plus élevés que les services spécialisés, révélant ainsi un rôle de distribution ou point de services des établissements spécialisés.

La ville de Maniwaki, située au nord de la carte I, est un exemple de centre périphérique.

Les unités de service dont la structure se définit clairement par la simple dispensation de services de première ligne; cette "unité de service" représente en quelque sorte les services de base minimum offerts aux plus petites communautés régionales.

Les municipalités de La Pêche, Gracefield et Low, localisées sur l'axe nord-sud, sont des exemples d'unités de service.

Souvenons-nous qu'il y a similitude dans la répartition des ressources de tous les autres secteurs d'activités (autres services gouvernementaux, industries, commerces, services, etc.). On peut donc s'attendre à ce que ces pôles de concentration bénéficient d'un effet général d'entraînement positif et particulièrement au niveau de l'emploi.

RÉSUMÉ

**La distribution des ressources de santé
et de services sociaux dans la région de l'Outaouais**

- Les ressources sont distribuées par pôle de concentration.

 - Le réseau de distribution de services correspond à un modèle précis :
 - le centre régional, où domine un rôle d'organisation de services spécialisés;

 - les centres périphériques, caractérisés par un rôle de distribution ou point de services des établissements spécialisés;

 - l'unité de service, caractérisée par la simple dispensation de services de première ligne.
-

La disponibilité de l'emploi : un impact indirect du processus d'allocation des ressources.

5.2.2 La disponibilité de l'emploi

L'intérêt particulier qui incite à traiter d'un indicateur de disponibilité d'emploi dans le contexte de cette étude, c'est qu'il permet de traduire un impact indirect (non attendu) du processus d'allocation des ressources.

En effet, les écarts de redistribution des ressources observés entre les territoires contribuent à entretenir des effets de sous-développement économique et social des communautés les plus touchées par une répartition inadéquate des ressources. A ce titre, l'allocation des ressources est considérée, bien entendu, comme une composante de la redistribution des masses fiscales entre les territoires.

A cet effet, les établissements sont financés dans une large part par des transferts budgétaires émanant de l'autorité centrale, et qui sont eux-mêmes prélevés par le biais de taxes et d'impôts versés annuellement à l'État par les contribuables du Québec.

En conséquence, les budgets consacrés au financement des établissements constituent de facto une contribution de l'État au financement des territoires où ces établissements sont implantés.

On pourra ainsi mieux comprendre l'impact redistributif des établissements : le fait que ce soit des établissements publics implique qu'ils sont à priori des véhicules de transferts fiscaux entre les territoires, tout autant que des lieux de dispensation de services.

5.2.2.1 L'indicateur

- Le taux d'inoccupation

Le taux d'inoccupation fournit une mesure des écarts relatifs en matière de répartition de l'emploi sur le territoire.

L'ensemble des inoccupés regroupe toutes les personnes de 15 ans et plus dans une population, qui dépendent d'un tiers (autres individus, conjoints non rémunérés, services gouvernementaux) pour assurer leur subsistance, soit en d'autres termes, l'ensemble des personnes non-autonomes. Ainsi, par définition, la catégorie inoccupée regroupe l'ensemble des personnes âgées à la retraite, l'ensemble des chômeurs (en période propice à l'emploi) et des assistés sociaux, des personnes en institution, des conjoints au foyer non rémunérés, des étudiants de plus de 15 ans (sans emploi en période estivale), des sans abris, des invalides et des personnes inaptés au travail.

Les petites communautés : sans ressources,
elles sont en même temps les plus inoccupées.

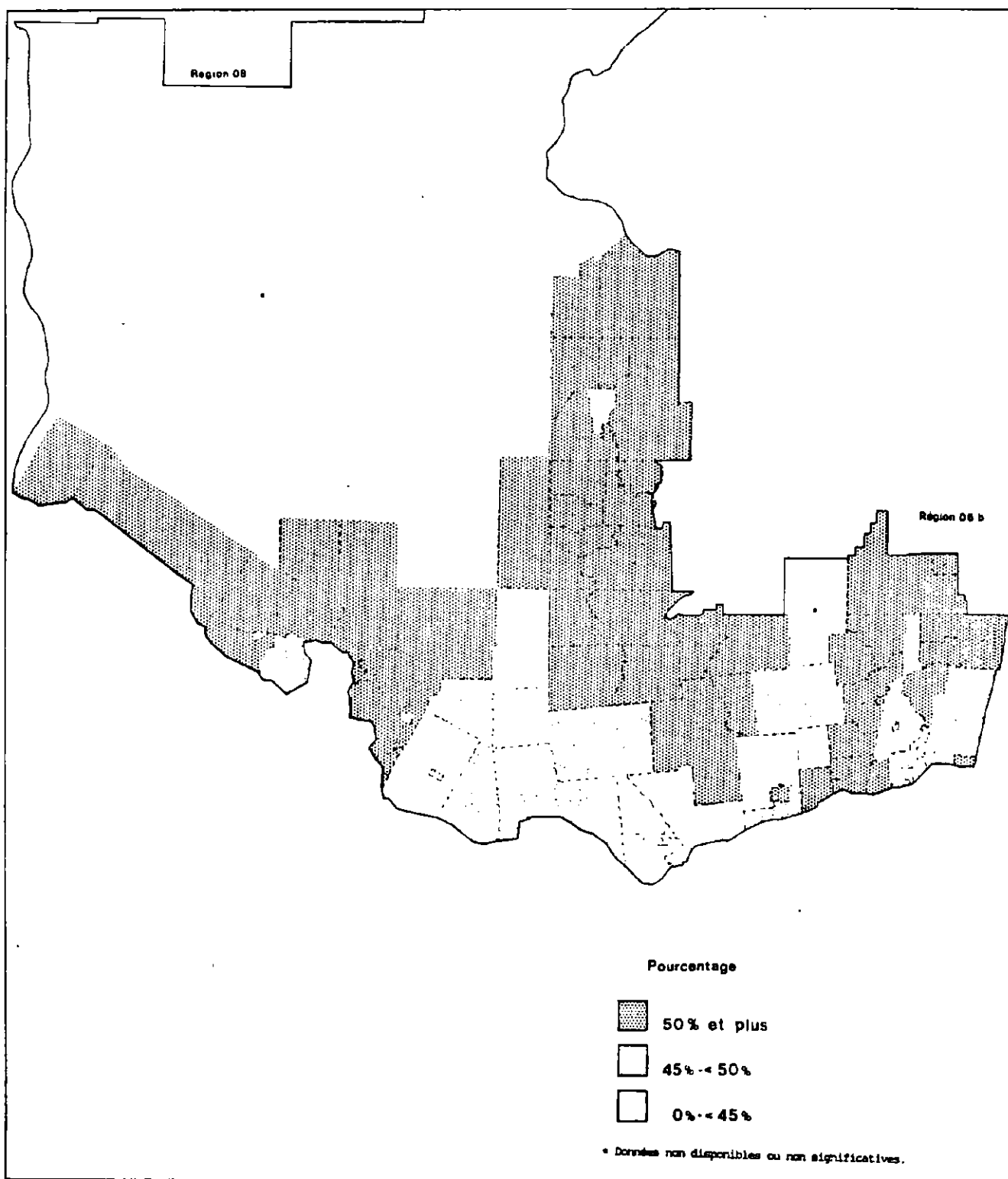
5.2.2.2 Les constats

Le taux d'inoccupation traduit très bien la disponibilité et l'accès à l'emploi sur le territoire.

La carte II, "Taux d'inoccupation, 1981", illustre bien la relation qui peut exister entre la localisation des ressources et la disponibilité de l'emploi sur le territoire.

En effet, la carte II nous montre à première vue que le taux d'inoccupation (T.I.) suit la concentration des ressources illustrées auparavant. Plus la concentration de ressources est forte, plus le T.I. est faible. Pour s'en convaincre, nous n'avons qu'à localiser à l'aide de la carte I, les villes de Hull, Aylmer et Gatineau, centre régional; Maniwaki, Buckingham, Shawville et Saint-André-Avellin, centres périphériques, et n'importe quelle autre municipalité qui présente ou non une unité de service.

Taux d'inoccupation, 1981



RÉSUMÉ

La disponibilité de l'emploi

- Le taux d'inoccupation fournit une mesure des écarts relatifs en matière de répartition de l'emploi sur le territoire et permet d'observer un des impacts indirects (non attendus) du processus d'allocation des ressources : celui d'entretenir des effets de sous-développement économique et social des communautés les plus touchées par une répartition inadéquate des ressources.

 - On observe une très forte relation entre la concentration géographique des ressources et la disponibilité de l'emploi sur le territoire.

 - Les communautés rurales, sans installations socio-sanitaires, sont en même temps celles qui présentent les taux d'inoccupation les plus élevés.
-

Sans emploi, ils s'en vont!

5.2.3 Le mouvement démographique

La faible disponibilité d'emploi et son effet sur le sous-développement de certaines communautés ont des conséquences sur la répartition de la population.

L'un des effets majeurs causés par les taux d'inoccupation élevés est celui d'inciter la population en âge de travailler et de se reproduire à quitter les communautés où l'emploi n'est pas disponible pour d'autres communautés où l'emploi est plus abondant; en plus d'inciter à l'émigration, il constitue évidemment une contrainte à l'immigration pour la même population en âge de travailler et de se reproduire. Ainsi, on assiste à un exode démographique des jeunes et par le fait même, à une perte de capacité de remplacement des communautés les plus affectées : non seulement les enfants partent-ils avec leurs parents, mais encore il y a de moins en moins de personnes pour assurer le renouvellement de la population.

5.2.3.1 Les indicateurs

- Taux d'accroissement total de la population

Le taux d'accroissement général de la population nous fournit une mesure de l'exode démographique dans certaines communautés qui voient leur population en âge de travailler et de se reproduire, quitter leur milieu où l'emploi n'est pas disponible pour d'autres communautés où les possibilités d'emploi sont plus nombreuses.

- Taux d'accroissement par groupe d'âge de la population

Ces taux nous permettent d'apprécier le degré de vieillissement de la population en cause.

Plus spécifiquement, le déclin du groupe de 0 à 14 ans apparaît quant à lui un bon indicateur de la perte de capacité de remplacement de certaines communautés.

- L'évolution de la composition par âge

Illustrée par les pyramides des âges, elle permet d'appréhender d'un seul coup d'oeil les déséquilibres de la composition par âge et de la répartition par âge selon le sexe.

- Rapport de masculinité

Le rapport de masculinité permet de discerner l'inégalité selon le sexe des effectifs de la population à divers âges. Il présente en effet le nombre de personnes de sexe masculin pour 100 personnes de sexe féminin.

- Densité de la population

La densité de la population par kilomètre carré renseigne sur l'occupation du territoire.

L'Outaouais urbain enregistre un taux croissant de population.

5.2.3.2 Les constats

Le taux d'accroissement de la population sur une période de 20 ans entre 1961 et 1981, tel qu'illustré par le graphique I, montre que l'accroissement enregistré dans l'Outaouais pour cette période s'est avant tout concentré en milieu urbain (450,5 pour 1 000 habitants), qui voit un de ses districts de C.L.S.C. s'accroître de plus de 1 140 personnes pour 1 000 habitants, tandis qu'en milieu rural, l'accroissement n'a été que de 15,3 pour 1 000 habitants et on note une diminution de la population dans trois districts de C.L.S.C. sur cinq. Le graphique I illustre ces valeurs ainsi que l'importance des écarts pour l'ensemble des unités d'observation.

Il y a lieu d'accorder une attention particulière à la signification des traits continus et pointillés qui figurent sur ce graphique et sur plusieurs autres. Dans tous les cas, le trait continu présent en urbain et en rural indique l'écart entre la valeur minimale et maximale atteinte par les différents districts de C.L.S.C., alors que le trait pointillé indique l'écart entre la valeur minimale et maximale atteinte par les municipalités à l'intérieur des deux districts de C.L.S.C. cités ici en exemple. Ceci a pour but d'illustrer l'importance d'approfondir l'analyse afin d'éviter l'effet neutralisateur des moyennes.

ANNEXE 1

Mémoire du Conseil des affaires sociales et de la famille à la Commission d'étude sur l'avenir des municipalités du 10 juin 1986.

ANNEXE 2

Illustrations des variations démographiques, du taux d'inoccupation et des disparités de ressources.

Note importante :

La partie cartographique de l'Annexe 2 sera déposée à la direction des Communications du ministère de la Santé et des Services sociaux, qui verra à en assurer la diffusion selon des modalités qui lui restera à déterminer.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
REMERCIEMENTS.....	I
TABLE DES MATIÈRES.....	II
LISTE DES CARTES.....	V
LISTE DES FIGURES ET GRAPHIQUES.....	VI
LISTE DES TABLEAUX.....	IX
1. LE MANDAT.....	1
2. LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX ET SPÉCIFIQUES DE L'ÉTUDE.....	3
3. RÉSUMÉ DES CONSTATS PORTANT SUR LES ÉCARTS ENTRE LES BESOINS ET LES RESSOURCES.....	4
3.1 Le problème des concentrations géographiques.....	4
3.2 La signification du terme "population en besoin".....	5
3.2.1 Personne en besoin et population en besoin.....	6
3.2.2 Les facteurs explicatifs.....	9
4. LES ATTENTES.....	12
Explications.....	15
PREMIÈRE PARTIE	
5. L'OUTAOUAIS : PROBLÉMATIQUE SOCIO-SANITAIRE.....	17
Un aperçu de la région.....	17
Introduction.....	18
L'hypothèse.....	20
5.1 Notes méthodologiques.....	21
5.1.1 Les unités d'observation.....	21

	Page
5.1.2 Techniques d'analyse.....	22
5.1.2.1 Variations spatiales.....	22
5.1.2.2 Variations chronologiques.....	23
5.1.2.3 Analyse visuelle.....	23
5.1.3 Les indicateurs.....	23
5.1.4 Les données.....	24
5.2 Observations et illustrations.....	25
5.2.1 La distribution des ressources de santé et de services sociaux dans la région de l'Outaouais.....	26
5.2.1.1 L'indicateur.....	26
5.2.1.2 Les constats.....	27
Résumé.....	31
5.2.2 La disponibilité de l'emploi.....	32
5.2.2.1 L'indicateur.....	33
5.2.2.2 Les constats.....	34
Résumé.....	36
5.2.3 Le mouvement démographique.....	37
5.2.3.1 Les indicateurs.....	37
5.2.3.2 Les constats.....	39
Résumé.....	54
5.2.4 L'état socio-économique.....	56
5.2.4.1 Les indicateurs.....	56
5.2.4.2 Les constats.....	59
Résumé.....	68
5.2.5 L'état de santé.....	69
5.2.5.1 Les mesures du niveau de santé.....	70
5.2.5.1.1 Les indicateurs.....	70
5.2.5.1.2 Les constats.....	72
Résumé.....	89
5.2.5.2 La morbidité hospitalière.....	91
5.2.5.2.1 Les indicateurs.....	91
5.2.5.2.2 Les constats.....	91
5.2.5.3 Mesures spécifiques aux enfants.....	94
5.2.5.3.1 Les indicateurs.....	94
5.2.5.3.2 Les constats.....	95

	Page
5.2.5.4 La surmortalité masculine.....	97
5.2.5.4.1 L'indicateur.....	97
5.2.5.4.2 Les constats.....	97
Résumé.....	100
 Conclusion.....	 101

DEUXIÈME PARTIE

6. ILLUSTRATION DE LA PROBLÉMATIQUE SOCIO-SANITAIRE PAR SES FACTEURS EXPLICATIFS : GÉNÉRALISATION DES CONSTATS EFFECTUÉS DANS L'OUTAOUAIS A L'ENSEMBLE DE LA POPULATION DU QUÉBEC	
Introduction.....	108
6.1 Les observations concernant la relation entre le taux d'inoccupation et la décroissance démographique.....	110
6.2 Les observations concernant la répartition des ressources de santé et de services sociaux en fonction des deux premiers facteurs explicatifs.....	139
6.2.1 Les questions d'ordre terminologique méthodologique et théorique.....	139
6.2.1.1 Les questions de terminologie impliquant les ressources...	140
6.2.1.2 Méthodologie développée pour l'illustration des disparités concernant la répartition des ressources.....	145
6.2.2 Les résultats généraux des analyses sur la répartition des ressources.....	158
6.2.2.1 Les disparités entre les municipalités constitutives des districts de CLSC.....	158
6.2.2.2 Les disparités entre les districts de CLSC.....	163
6.2.2.2.1 L'importance des disparités entre les districts de CLSC.....	165
6.2.2.2.2 Les effets des disparités de ressources sur la croissance économique et démographique des territoires par district de CLSC.....	172
 LES CONCLUSIONS.....	 192
1. Les mises au point.....	192
2. Les conclusions qui se situent dans les limites du mandat reçu.....	194
3. Une conclusion qui dépasse l'objet du mandat.....	199
 BIBLIOGRAPHIE.....	 202

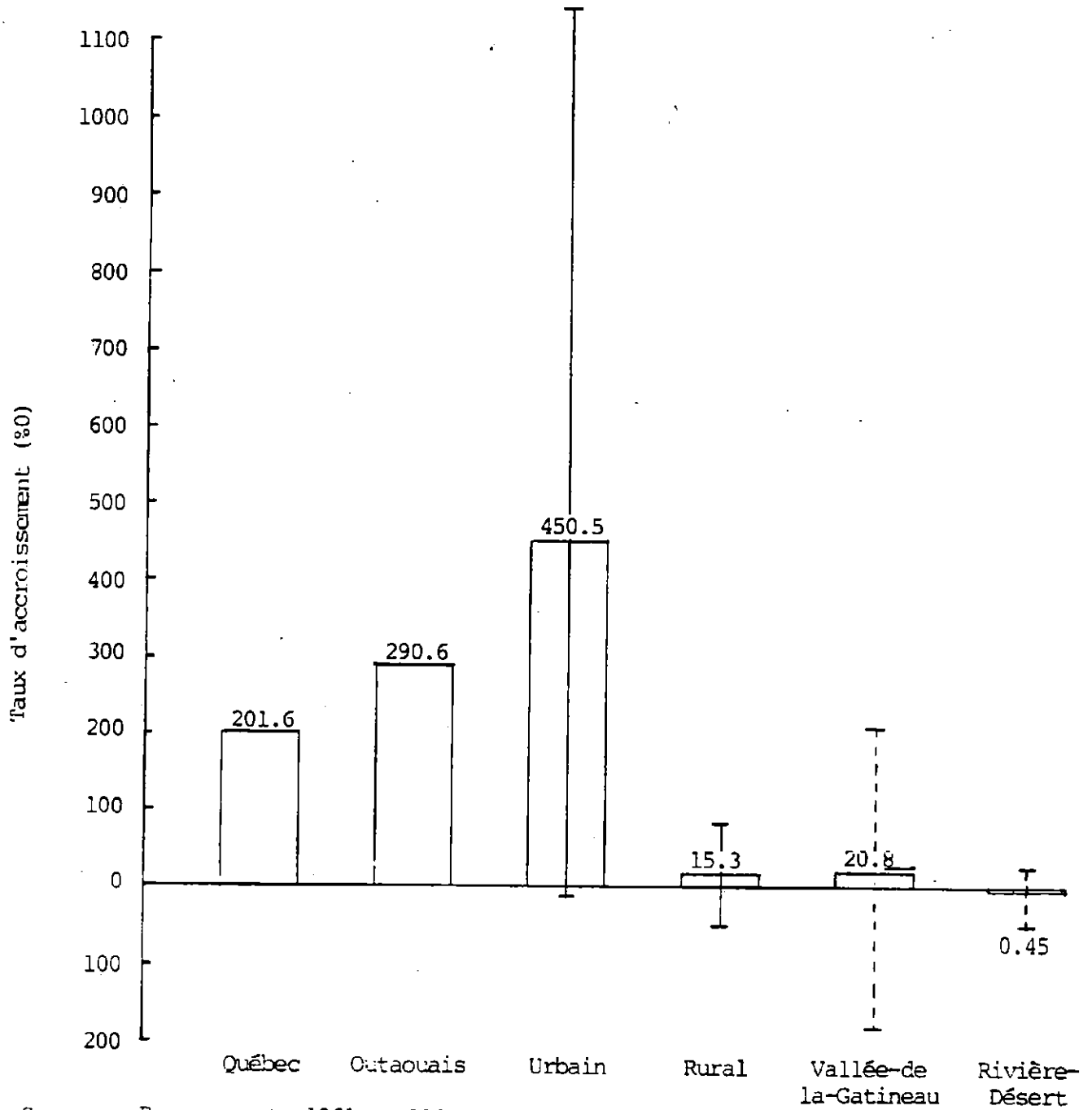
LISTE DES CARTES

	Page
CARTE I	Distribution des ressources de santé et de services sociaux, Outaouais, région 07.....28
CARTE II	Taux d'inoccupation, 1981.....35
CARTE III	Densité de la population, 1981.....53
CARTE IV	Taux d'inactivité, 1981.....61
CARTE V	Personnes de 18 ans et plus ayant un niveau de scolarité inférieur à une 11 ^e année, 1981.....63
CARTE VI	Logements construits en 1960 ou avant.....65
CARTE VII	Revenu total moyen des familles, 1981.....67
CARTE VIII	Districts de CLSC en diminution de population entre 1971 et 1981 dans la région 06A, Montréal Métropolitain.....123
CARTE IX	Districts de CLSC en diminution de population entre 1971 et 1981 dans la région 04, Trois-Rivières.....126
CARTE X	Quatre groupes de districts de CLSC subdivisant la région 06A, Montréal Métropolitain.....134
CARTE XI	Diminution et augmentation de population entre 1971 et 1981.....164
CARTE XII	Communauté urbaine de Montréal et MRC Laval.....174

En 1986, 47 % de la population de l'Outaouais rural habite une communauté en désintégration démographique.

Il est important de souligner que selon les dernières données du recensement du Canada de 1986, il semble bien que ces tendances démographiques se maintiennent. En effet, pour la période de 1981-1986, l'Outaouais urbain aurait encore enregistré une croissance démographique de l'ordre de 69 personnes par 1 000 habitants, alors que du côté de l'Outaouais rural, on observerait un taux de croissance de 29 personnes pour 1 000 habitants.

GRAPHIQUE I
 EVOLUTION DE LA POPULATION 1961-1981
 TAUX D'ACCROISSEMENT POUR 1000 HABITANTS
 QUEBEC, OUTAOUAIS, URBAIN, RURAL,
 C.L.S.C. VALLEE-DE-LA-GATINEAU ET RIVIERE-DESERT



Source: Recensements 1961 et 1981

C.R.S.S.S. de l'Outaouais.

—|—| urbain-rural, écart entre C.L.S.C.
 - - - - - C.L.S.C., écart entre municipalités

L'Outaouais urbain et l'Outaouais rural sont caractérisés par un taux de fécondité très comparable, cependant, la décroissance du groupe d'âge 0 à 14 ans est plus accentuée en milieu rural qu'en milieu urbain.

Le graphique II présente le taux d'accroissement de la population par groupe d'âge. Une attention particulière doit être portée au groupe d'âge 0 à 14 ans, lequel représente une bonne mesure de la capacité relative de remplacement des communautés.

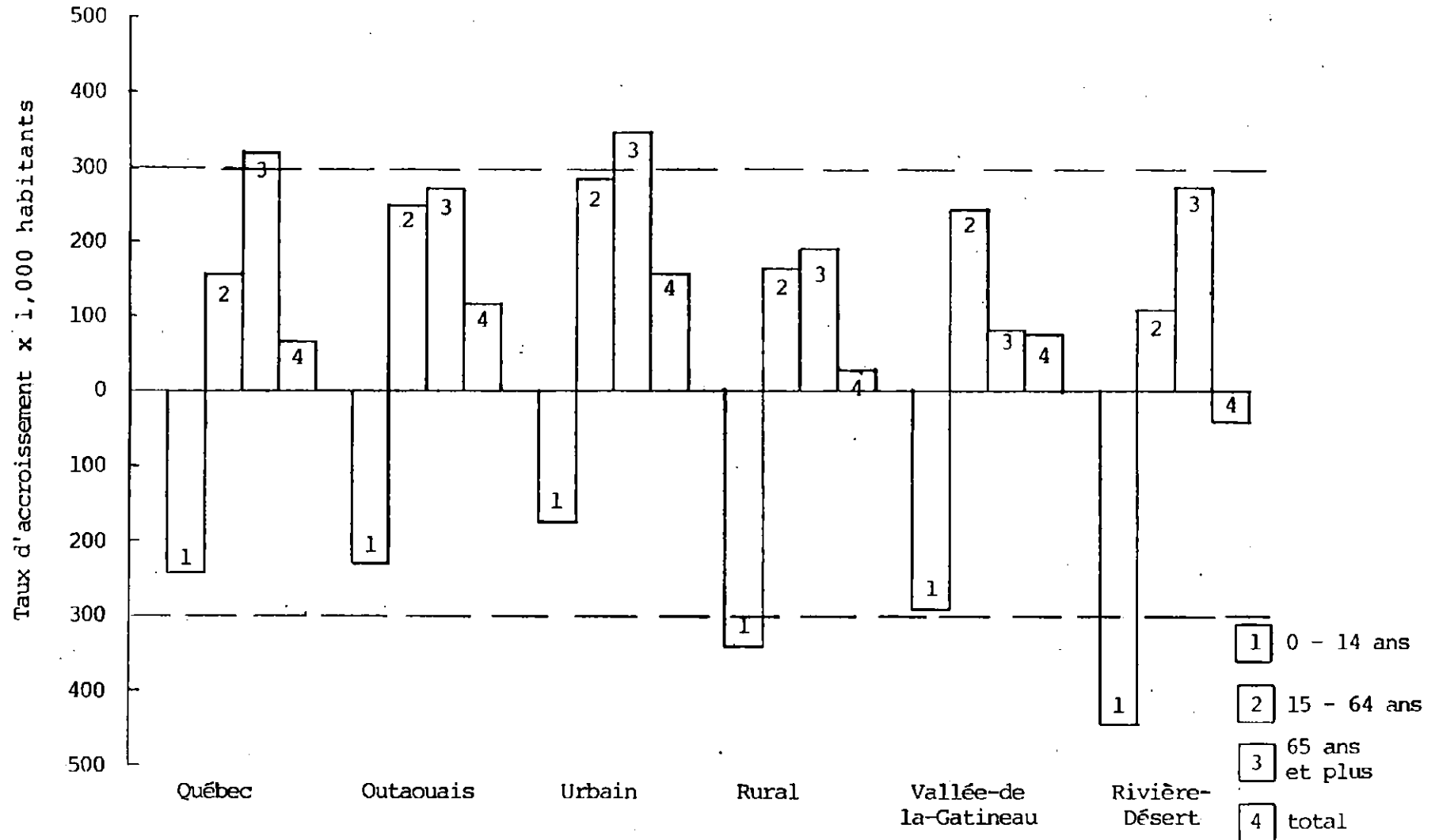
Deux phénomènes expliquent en grande partie la chute importante de la population du groupe d'âge 0 à 14 ans en milieu urbain. D'une part, l'évolution décroissante du taux de fécondité entraîne une diminution générale de la population, et particulièrement chez les jeunes. Par ailleurs, le déplacement de la population des milieux ruraux vers les centres urbains explique également cette décroissance de population du groupe d'âge 0 à 14 ans.

En effet, nous avons vu précédemment qu'une part importante de la population en âge de travailler et de se reproduire quitte, avec ses enfants, certaines communautés rurales pour se rapprocher des ressources, de l'emploi, ou pour d'autres raisons.

L'écart entre les milieux rural et urbain est principalement dû à ce phénomène de migration puisque selon une étude effectuée au Département de santé communautaire³, on constate que les taux de fécondité de l'urbain et du rural sont très comparables et ne peuvent à eux seuls expliquer la décroissance des 0 à 14 ans plus prononcée en milieu rural.

3. EMOND, Lise, 1986. La natalité en Outaouais, analyse sommaire. Département de santé communautaire du Centre hospitalier régional de l'Outaouais, Hull.

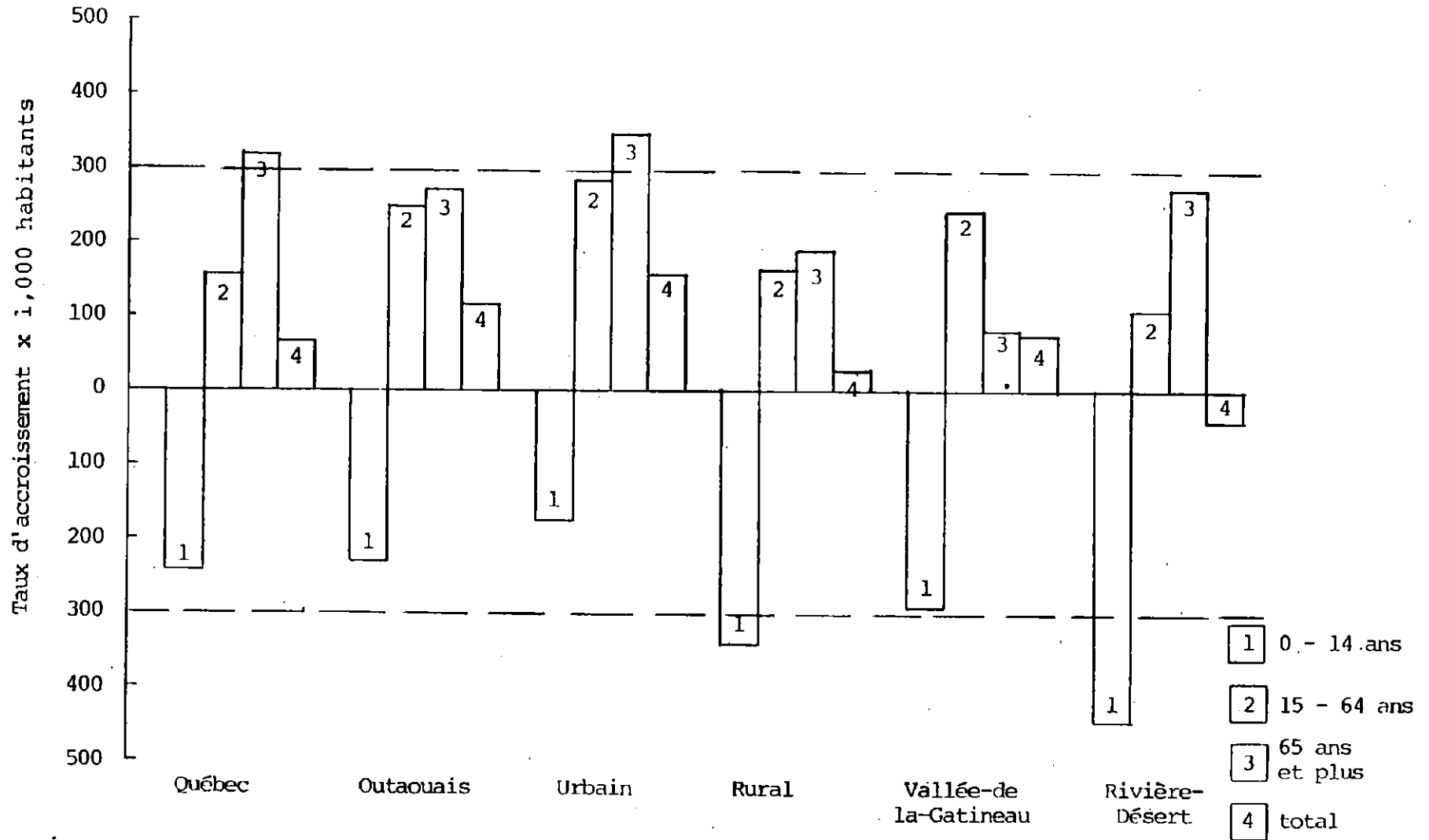
GRAPHIQUE II
TAUX D'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION, POUR 1000 HABITANTS, PAR GROUPE D'AGE,
QUEBEC, OUTAOUAIS, URBAIN, RURAL,
C.L.S.C. VALLEE-DE-LA-GATINEAU ET RIVIERE-DESERT
RECENSEMENTS 1971 ET 1981



Source: Recensements 1971 et 1981

C.R.S.S.S. de l'Outaouais.

GRAPHIQUE II
 TAUX D'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION, POUR 1000 HABITANTS, PAR GROUPE D'AGE,
 QUEBEC, OUTAOUAIS, URBAIN, RURAL,
 C.L.S.C. VALLEE-DE-LA-GATINEAU ET RIVIERE-DESERT
 RECENSEMENTS 1971 ET 1981



Source: Recensements 1971 et 1981

C.R.S.S.S. de l'Outaouais.

L'Outaouais rural, une colonne d'âge!
Il n'y a plus de pyramide.

Ces deux événements, la limitation progressive des naissances de même que l'émigration des jeunes familles, modifient considérablement le rythme du vieillissement démographique et provoquent des déséquilibres de la composition par âge et de la répartition de la population selon le sexe.

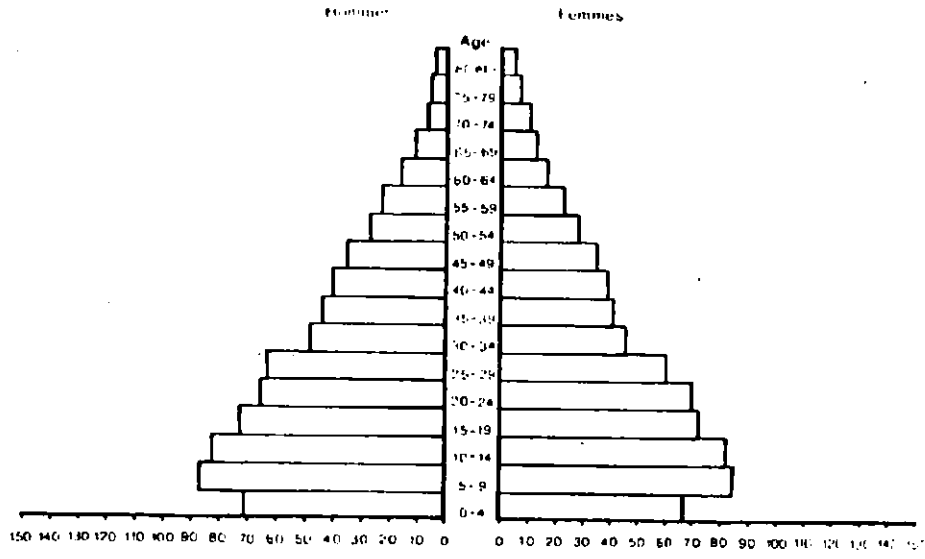
La figure I illustrant l'évolution des pyramides des âges entre 1971 et 1981 renseigne sur le phénomène du vieillissement et sur le mouvement des populations et ce, pour les deux principales unités d'analyse, l'urbain et le rural.

Ce vieillissement démographique se caractérise par une modification progressive de la répartition par âge des membres de la population qui donne un poids de plus en plus fort aux âges avancés, et conséquemment, un poids de plus en plus faible aux âges jeunes. Ce phénomène est particulièrement avancé dans la communauté rurale.

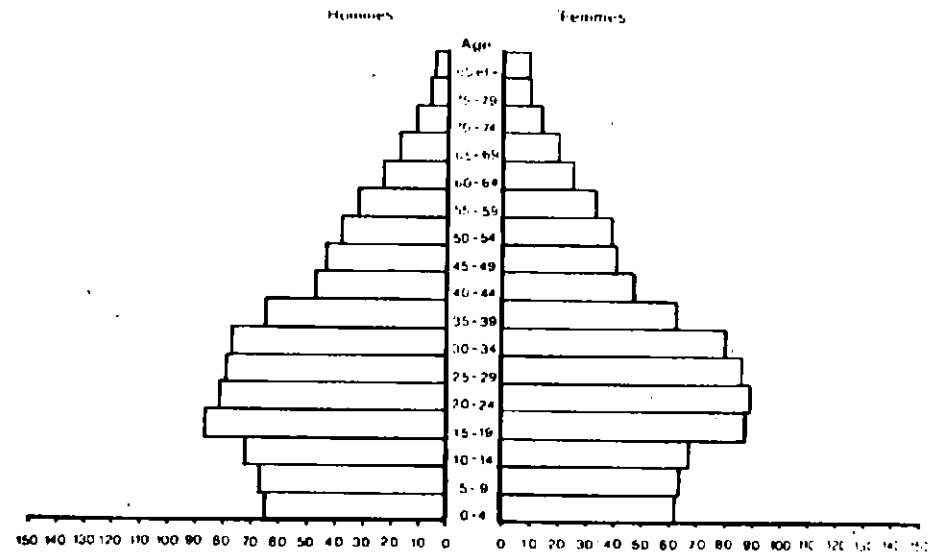
Quant à la figure II, elle montre que ce mouvement démographique affecte considérablement les communautés à l'échelle des districts de C.L.S.C.

FIGURE I

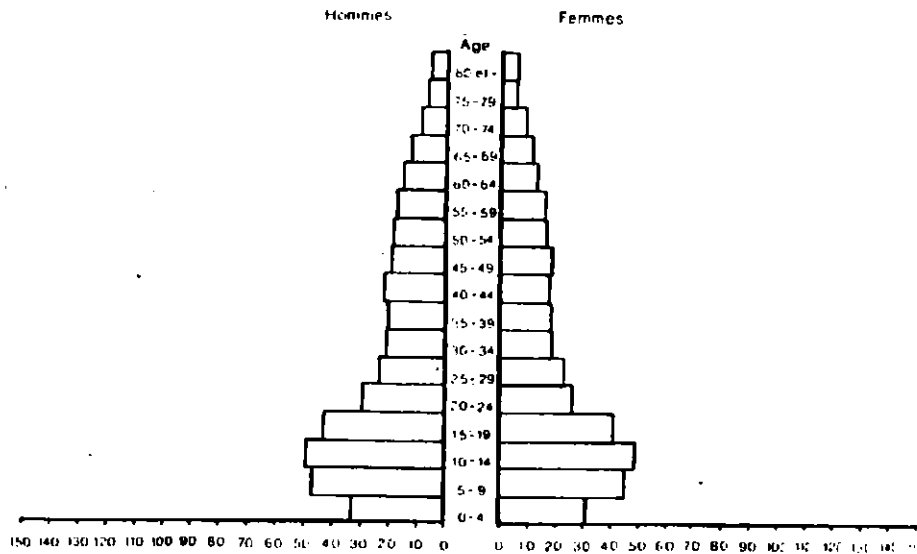
Pyramide des âges, Outaouais urbain, 1971.



Pyramide des âges, Outaouais urbain, 1981.



Pyramide des âges, Outaouais rural, 1971.



Pyramide des âges, Outaouais rural, 1981.

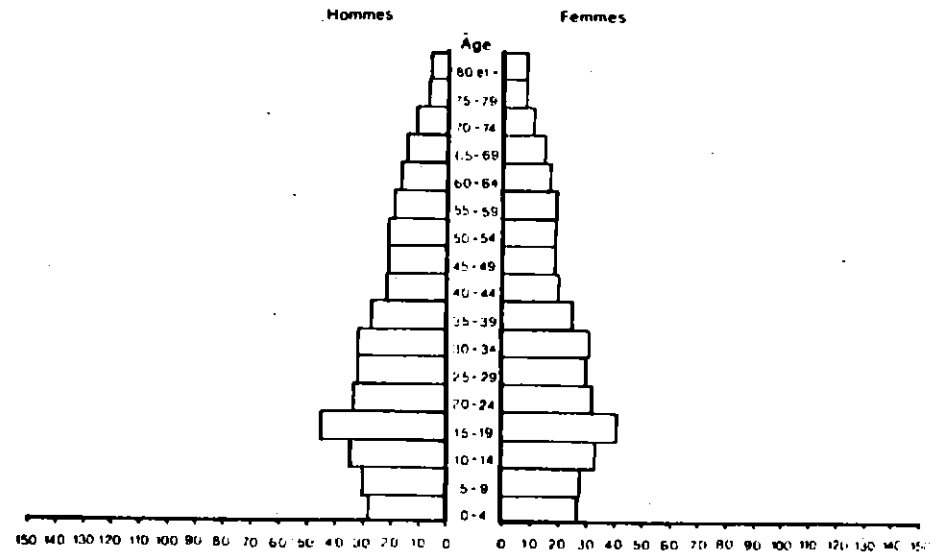
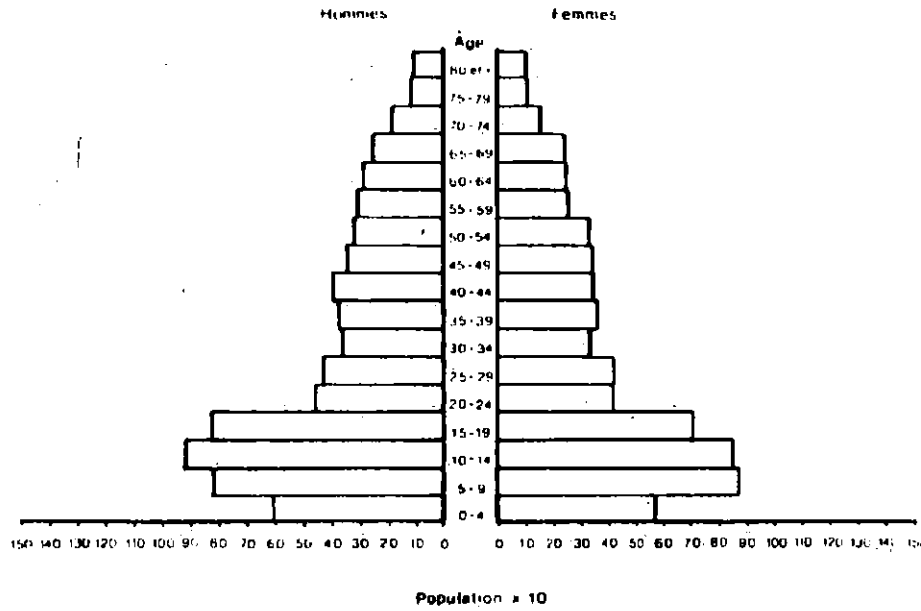
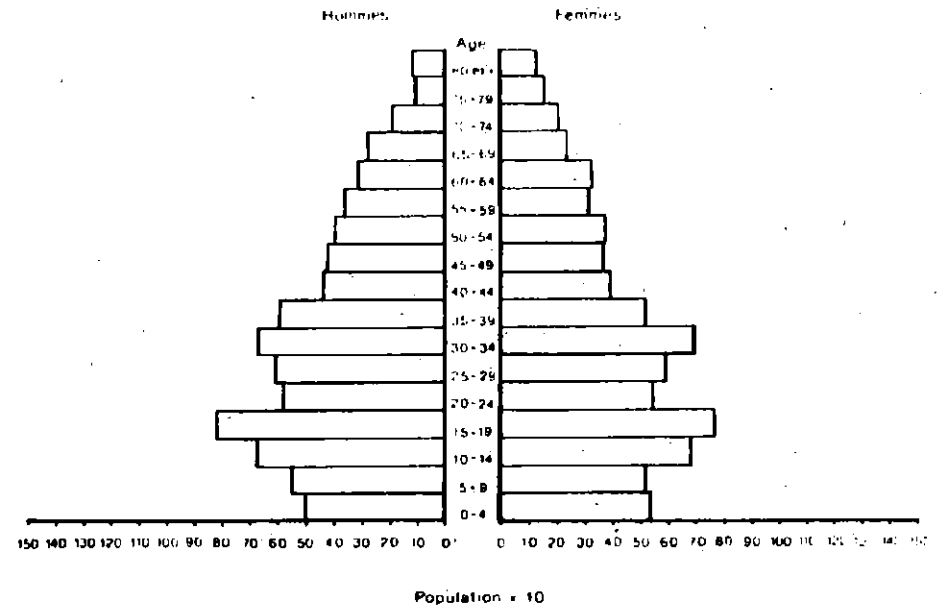


FIGURE II

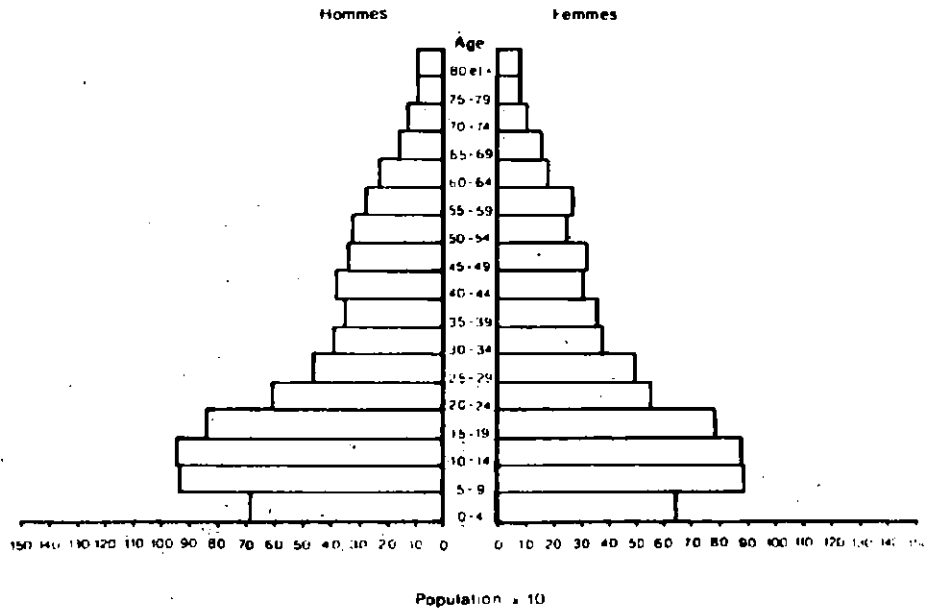
Pyramide des âges, C.L.S.C. Vallée de la Gatineau, 1971.



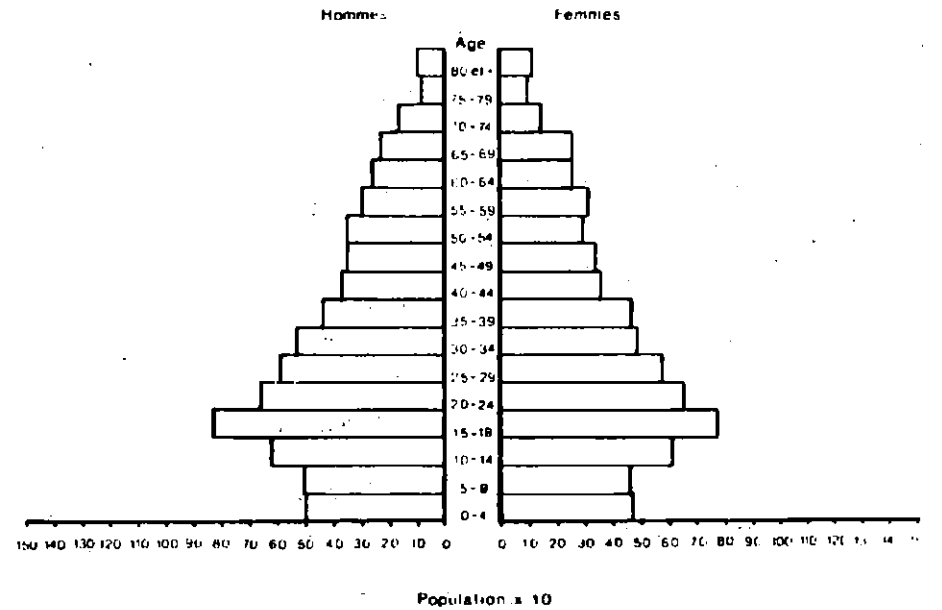
Pyramide des âges, C.L.S.C. Vallée de la Gatineau, 1981.



Pyramide des âges, C.L.S.C. La Désert, 1971.



Pyramide des âges, C.L.S.C. La Désert, 1981.



Aux âges les plus féconds, les hommes ne se retrouvent pas sur le même territoire que les femmes!

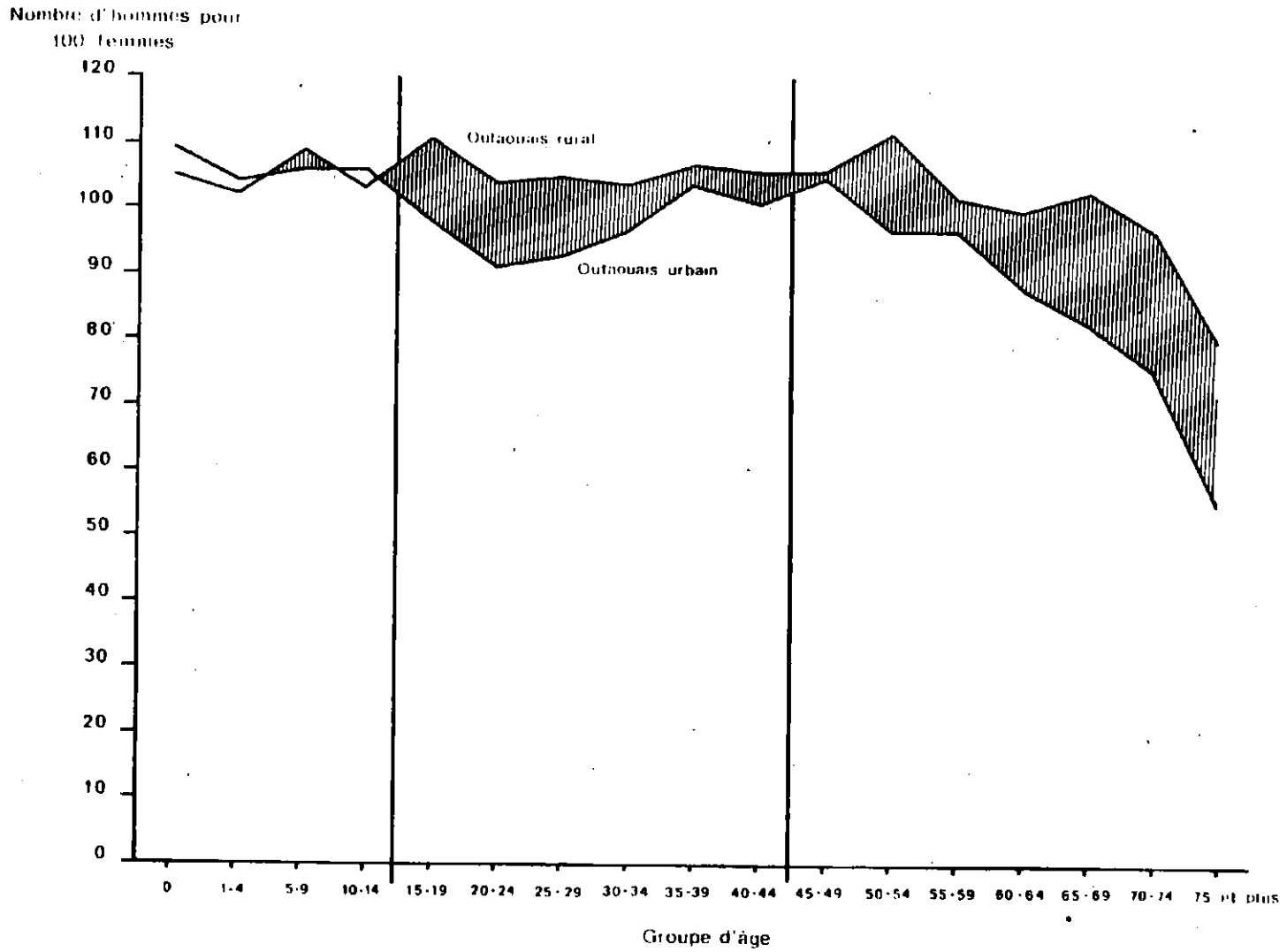
Dans le but de mieux discerner les inégalités selon le sexe des effectifs de population à divers âges, le graphique III présente le rapport de masculinité⁴, qui traduit par groupe d'âge quinquennal le nombre de personnes de sexe masculin pour 100 personnes de sexe féminin.

Une première observation qui se dégage de ce graphique s'explique par la surmortalité masculine. En effet, le rapport de masculinité diminue lorsqu'on avance en âge et son affaissement est particulièrement visible après le 50^e anniversaire. Mais un autre phénomène particulièrement intéressant est observable : l'écart qui existe entre le rapport de masculinité du milieu rural et du milieu urbain, spécialement concentré autour de la période de procréation, soit de 15 à 45 ans. Dans les faits, on observe un déficit d'hommes en milieu urbain et un surplus en milieu rural, ce qui a certainement un effet sur la baisse générale de natalité puisqu'en période de procréation, une forte proportion d'hommes et de femmes vivent sur des territoires différents.

4. Voir à ce sujet les travaux de S. Buy, Démographie canadienne, interprétation des structures par sexe et âge et des rapports de masculinité, septembre 1986.

GRAPHIQUE III

Rapport de masculinité selon l'âge, Outaouais urbain et Outaouais rural, 1981.



Source: Recensement Canada, 1981.

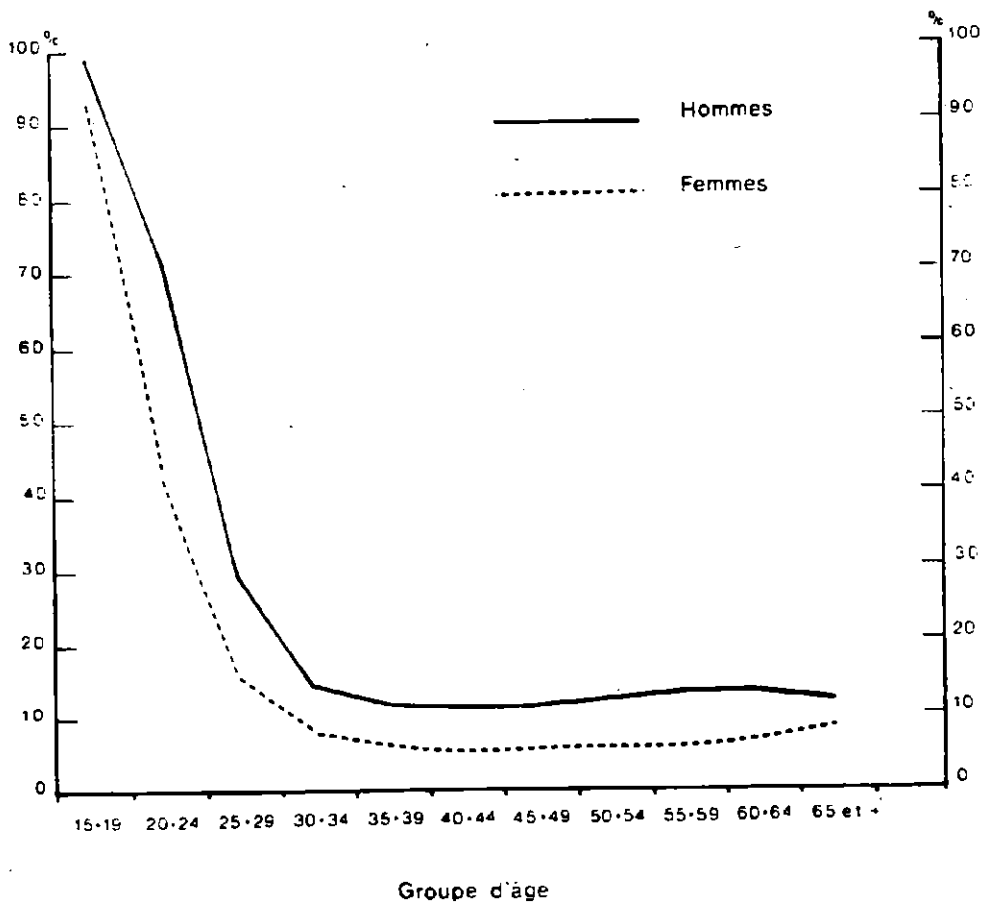
C.R.S.S.S. de l'Outaouais.

La structure de l'emploi : un incitatif à l'émigration des jeunes femmes de l'Outaouais rural.

La structure de l'emploi est certainement un des éléments qui peut expliquer, du moins en partie, ce phénomène. En effet, la très forte concentration des institutions en milieu urbain favorise, entre autres, le développement du secteur des services. De nombreux emplois dans ce secteur d'activités sont occupés par des jeunes femmes. Cette situation pourrait avoir comme effet d'inciter une partie des jeunes femmes du rural à émigrer vers le centre urbain pour se procurer un emploi. Ceci aurait pour conséquence, comme on peut le constater par la lecture des graphiques IV et V, de concentrer une plus forte proportion de célibataires parmi les hommes du rural.

GRAPHIQUE IV

Proportion de célibataires selon le sexe et le groupe d'âge,
Outaouais rural, 1981.

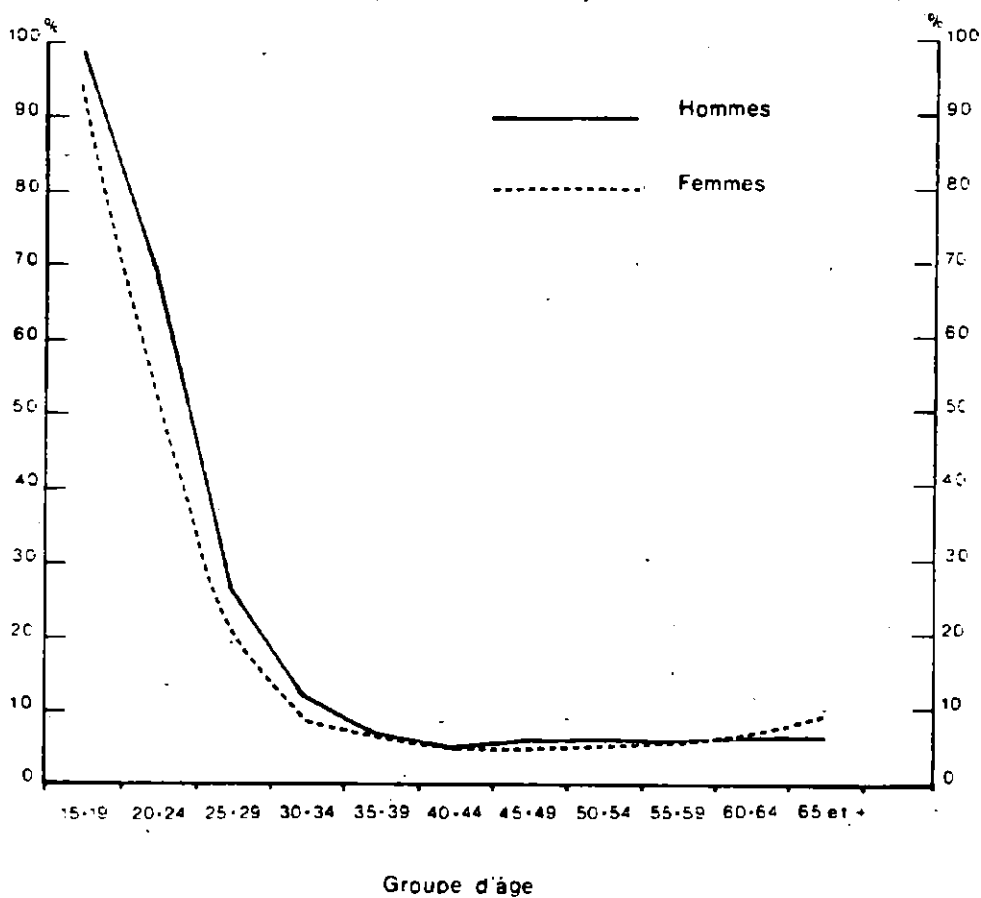


Source: Recensement Canada, 1981.

C.R.S.S.S. de l'Outaouais.

GRAPHIQUE V

Proportion de célibataires selon le sexe et le groupe d'âge,
Ottawaais urbain, 1981.



Source: Recensement Canada, 1981.

C.R.S.S.S. de l'Ottawaais.

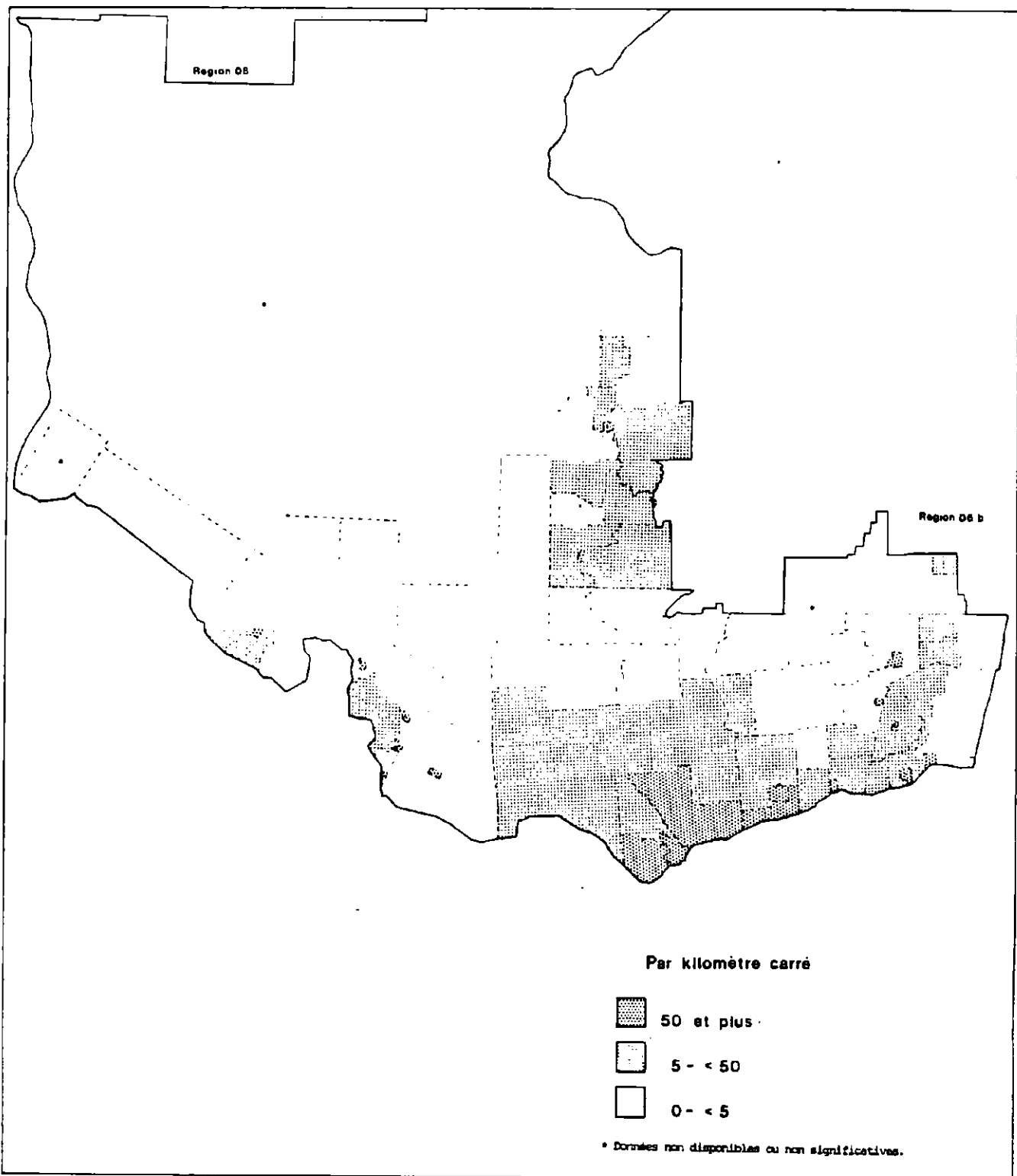
De nombreuses communautés rurales sont en voie d'extinction.

Enfin, tous ces phénomènes, concentration des ressources, disponibilité d'emplois et mobilité des populations, ont certainement un effet sur l'occupation du territoire. La carte 3 "Densité de la population, 1981", traduit ce phénomène de concentration de la population à proximité des territoires bien pourvus en ressources.

Il est tout à fait remarquable d'observer l'importance du nombre de municipalités qui sont pratiquement inhabitées. Il faut aussi souligner que la majorité de ces municipalités à très faible densité enregistrent depuis 1971 une diminution constante de leur population.

On peut se demander si on n'assiste pas à l'amorce d'un processus d'extinction de certaines communautés rurales. Certaines régions du Québec ont connu ce phénomène : la Gaspésie, la Côte-Nord et le Saguenay-Lac-Saint-Jean, entre autres.

Densité de la population, 1981



RECENSEMENT CANADA 1981 - STATISTIQUE CANADA

Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Outaouais,
Hull, 1987

RÉSUMÉ

Le mouvement démographique.

- L'Outaouais rural assiste à un exode démographique de ses jeunes et par le fait même, à une perte de capacité de remplacement démographique des communautés les plus affectées par cet exode : non seulement les enfants partent-ils avec leurs parents, mais encore y a-t-il de moins en moins de personnes pour assurer le renouvellement de la population.
- Selon les dernières données du recensement du Canada de 1986, il semble bien que ces tendances démographiques se maintiennent.
- L'Outaouais rural ne se schématise plus par une pyramide normale des âges, mais plutôt par une colonne d'âge. En démographie, une colonne d'âge traduit une population stagnante et éventuellement en voie d'extinction.
- Dans l'Outaouais, aux âges les plus féconds, une proportion importante d'hommes et de femmes vivent sur des territoires différents, les hommes en rural et les femmes en urbain.

- Dans l'Outaouais, on retrouve plus de célibataires chez les hommes du rural.
 - On remarque que plus la population d'une communauté est inoccupée, moins son territoire est densément peuplé.
 - On remarque que ce sont les mêmes communautés à faibles ressources et à faible disponibilité d'emplois, qui enregistrent les problèmes démographiques les plus importants.
-

5.2.4 L'état socio-économique

L'analyse de l'état socio-économique met en évidence diverses manifestations de l'état du sous-développement social de certaines communautés.

5.2.4.1 Les indicateurs

- Le taux d'inoccupation

Il indique cette fois-ci une mesure de dépendance des communautés.

- Le taux d'inactivité

Par municipalité, il indique le pourcentage de la population inactive par rapport à la population totale de 15 ans et plus, en excluant les personnes vivant en institution.

- L'éducation

Deux illustrations serviront à décrire le niveau d'instruction des populations étudiées.

Une première illustration graphique présente le pourcentage des personnes de 15 ans et plus, à l'exclusion des personnes vivant en institution, n'ayant pas atteint la 9^e année de scolarité.

Une deuxième illustration cartographique nous présentera le même phénomène, mais cette fois à l'échelle de la municipalité et avec une variable qui traduit mieux le niveau minimum de scolarité requis selon les standards qui prévalent actuellement, soit : un minimum d'une 11^e année de scolarité.

- L'état du logement

Deux illustrations servent à identifier les communautés qui présentent les populations habitant un logement vétuste.

Une première illustration présente le pourcentage de la population habitant un logement privé qui nécessite des réparations majeures. Cependant, cette variable peut être exposée à un certain degré de subjectivité, puisque c'est le répondant lui-même qui informe sur l'état de son logement. En conséquence, une deuxième illustration cartographique permet de localiser par municipalité les communautés qui présentent les plus fortes concentrations de logements construits en 1960 ou avant, donc les logements qui peuvent être sujets à des réparations majeures.

- Le revenu

Pour traduire l'état du revenu, deux illustrations sont présentées.

Une première illustration graphique montre le pourcentage de bénéficiaires de la sécurité de vieillesse (personnes de 65 ans et plus) qui doivent en plus bénéficier du supplément de revenu garanti pour subvenir à leurs besoins. Cet indicateur fournit une

bonne mesure de la distribution géographique de la pauvreté chez les personnes âgées, de même que des communautés qui les abritent.

La deuxième illustration cartographique permet d'observer la distribution du revenu total moyen des familles en 1981, entre les municipalités et l'Outaouais.

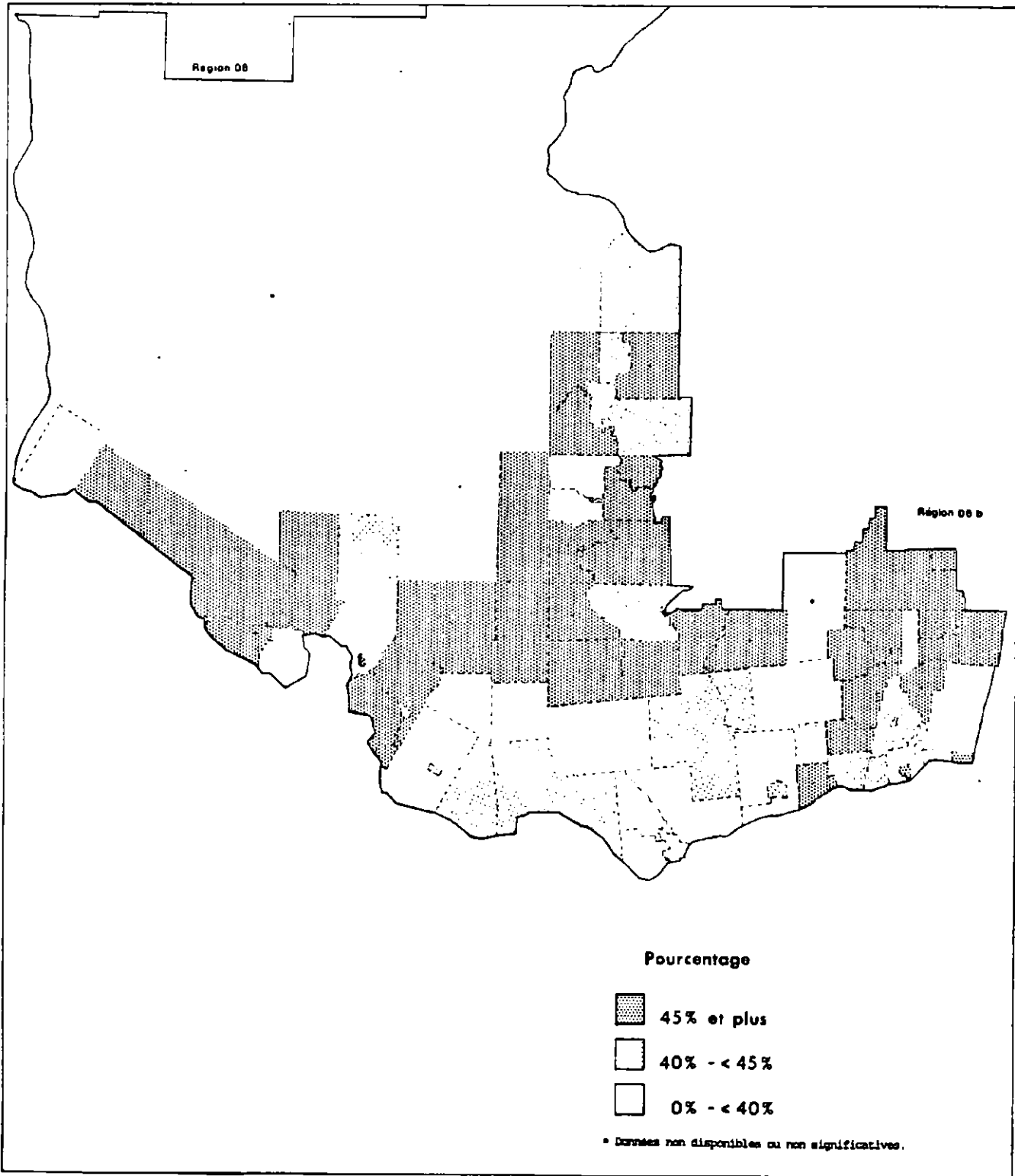
Une dualité systématique entre
l'Outaouais urbain et l'Outaouais rural.

5.2.4.2 Les constats

Pour chacun des indicateurs retenus, on observe systématiquement une dualité entre l'Outaouais urbain et l'Outaouais rural. Cette dualité se traduit par la coexistence de deux populations de nature différente, la population urbaine et la population rurale. Cette dualité est tellement marquée que le district de C.L.S.C. affichant la meilleure valeur de l'Outaouais rural n'arrive même pas à rejoindre celui affichant la pire valeur de l'Outaouais urbain. Aussi, la description des deux districts de C.L.S.C. Vallée-de-la-Gatineau et la Rivière Désert permet d'observer que ce même genre de phénomène peut se reproduire entre les municipalités d'un même district de C.L.S.C.

Il faut noter ici que l'analyse des valeurs extrêmes à l'intérieur même des districts de C.L.S.C. a permis de constater que ce sont généralement les mêmes municipalités qui se situent aux extrémités. Les valeurs maximum sont aussi généralement enregistrées par les municipalités qui sont le siège des quelques ressources que l'on retrouve dans le district, ou par les municipalités qui peuvent être considérées comme les banlieues des municipalités à forte concentration de ressources.

Taux d'inactivité, 1981

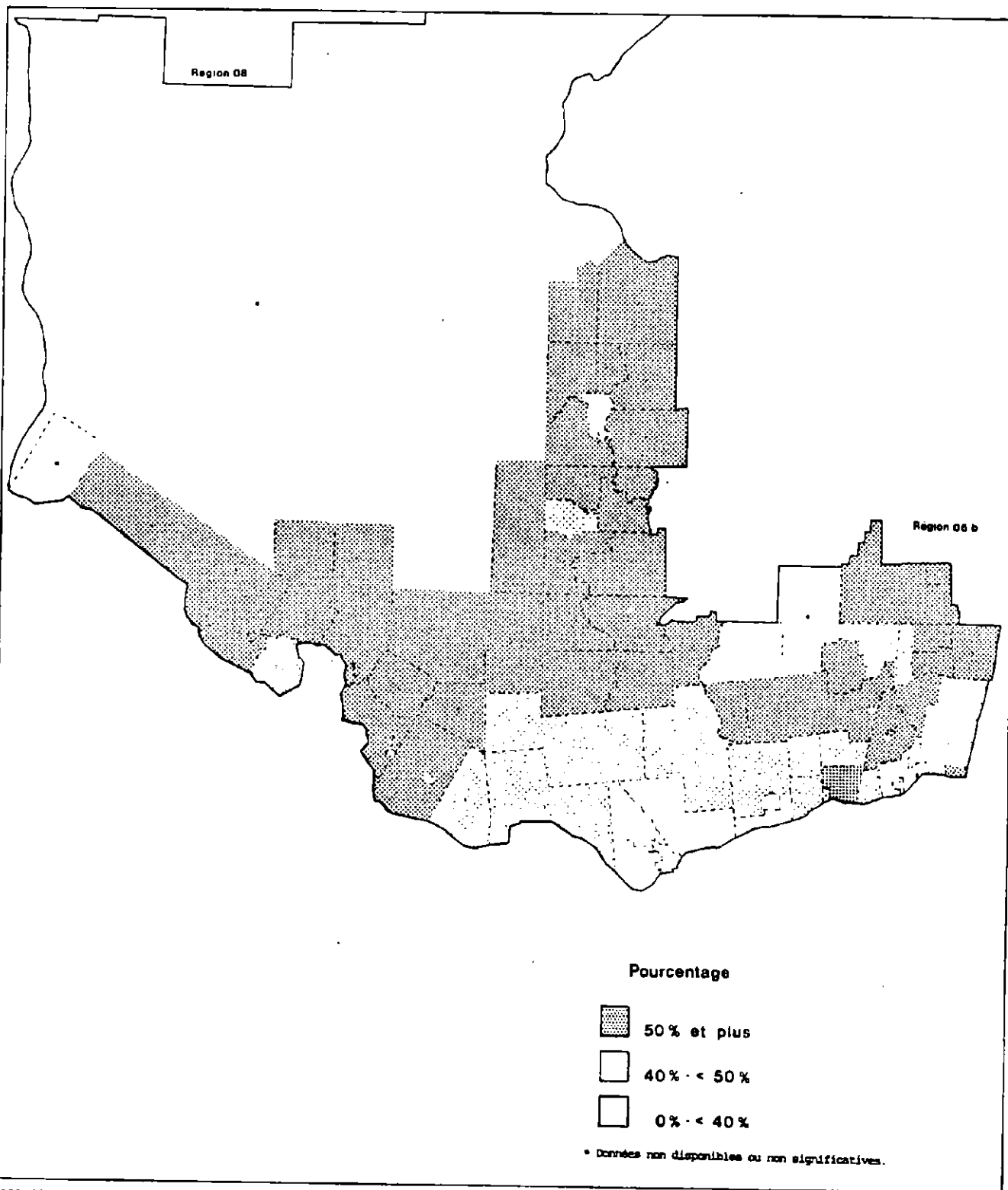


RECENSEMENT CANADA 1981 - STATISTIQUE CANADA

Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Outaouais,
Hull, 1987

CARTE V

Personnes de 18 ans et plus ayant un niveau de scolarité inférieur à une 11^e année, 1981



RECENSEMENT CANADA 1981 - STATISTIQUE CANADA

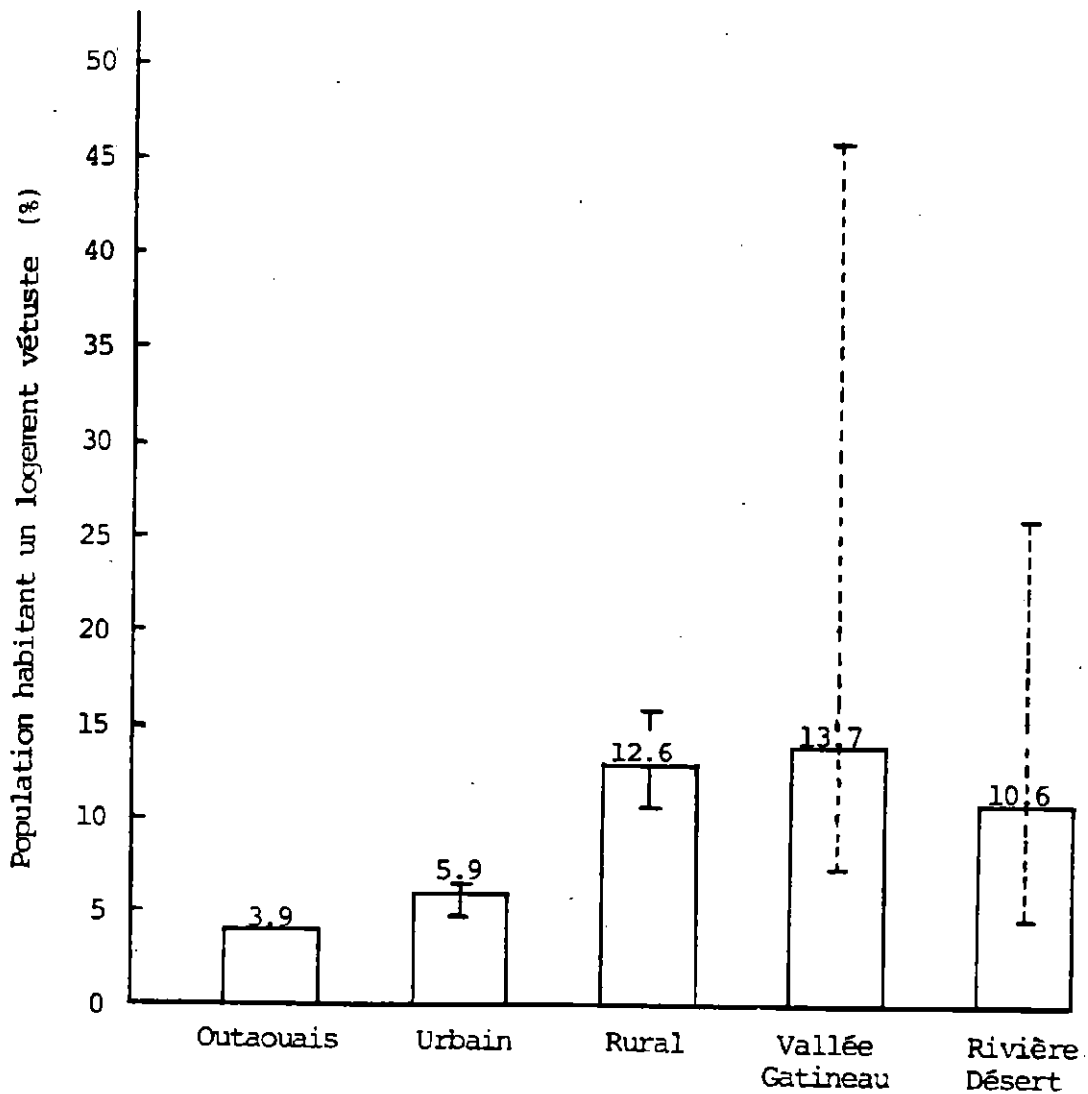
Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Outaouais,
Hull, 1987

GRAPHIQUE VIII

Taux de la population habitant un logement privé
nécessitant des réparations majeures, 1981

Outaouais, urbain, rural

C.L.S.C. Vallée-de-la-Gatineau et Rivière-Désert

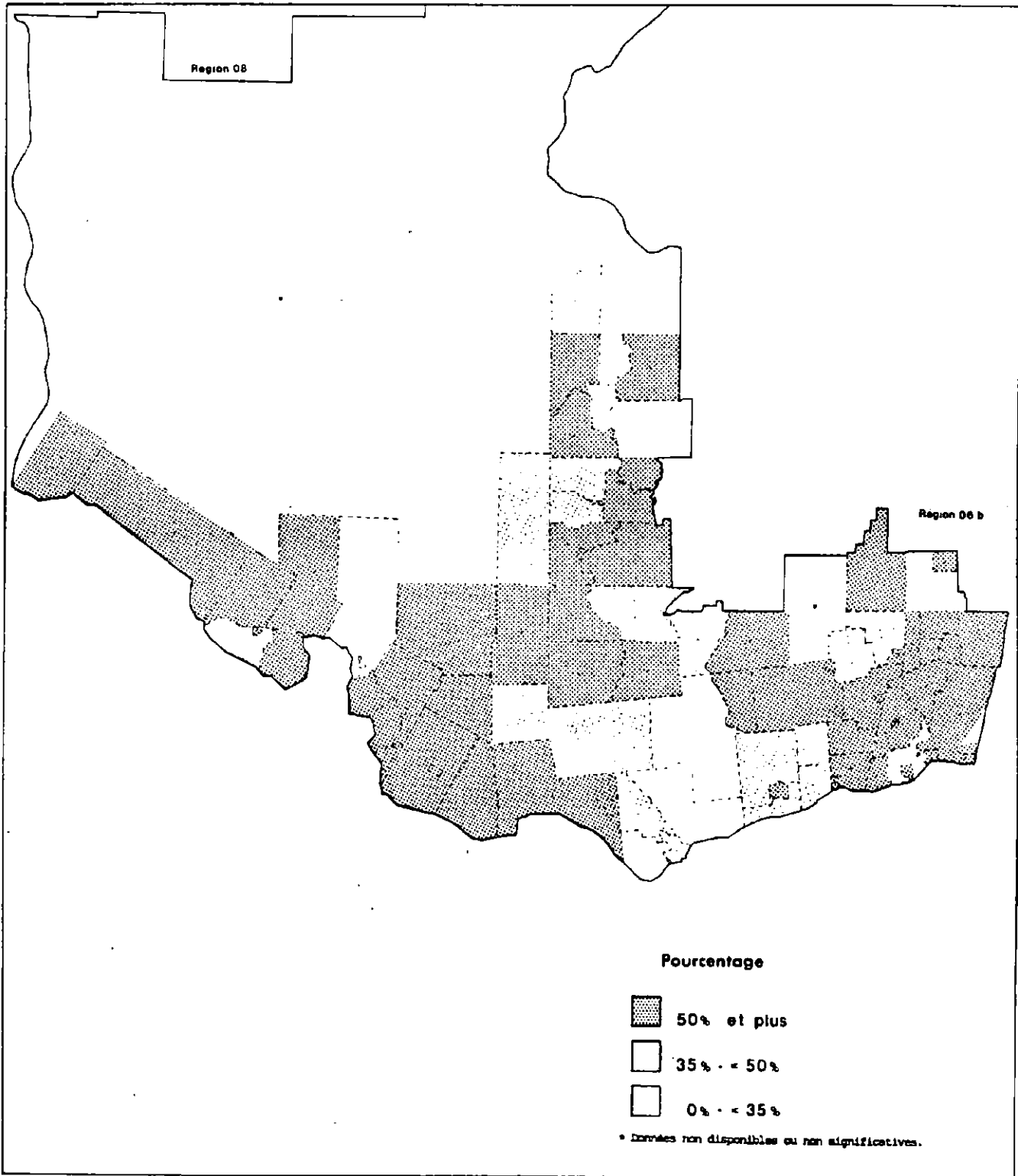


— rural - urbain, écart entre C.L.S.C.

----- C.L.S.C., écart entre municipalités

Source: C.R.S.S.S. de l'Outaouais
Recensement 1981

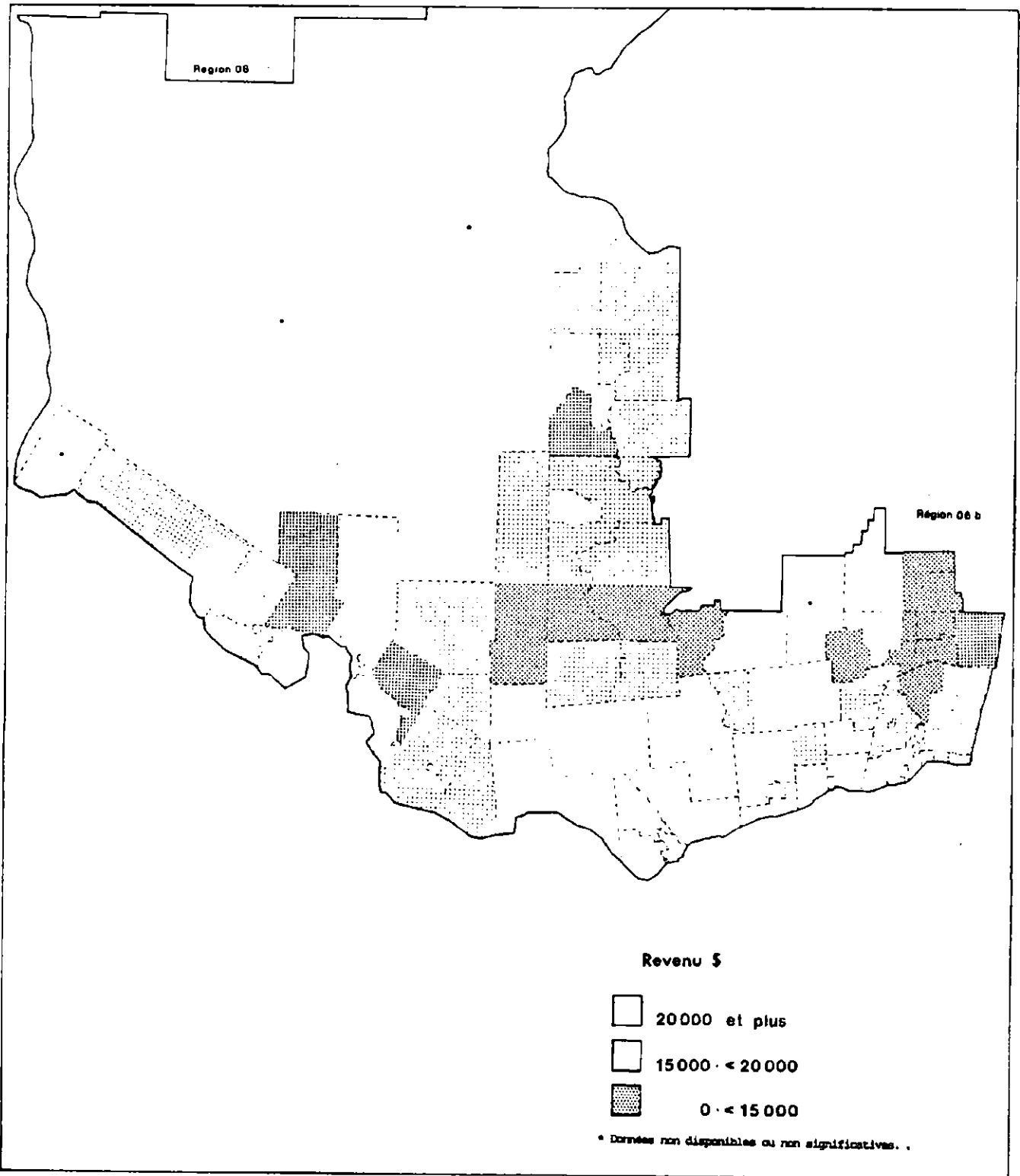
Logements construits en 1960 ou avant



RECENSEMENT CANADA 1981 - STATISTIQUE CANADA

Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Outaouais,
Mull, 1987

Revenu total moyen des familles, 1981



RECENSEMENT CANADA 1981 - STATISTIQUE CANADA

Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Outaouais,
Hull, 1987

RÉSUMÉ

L'état socio-économique

- 53 % des personnes de 15 ans et plus en milieu rural dépendent d'un tiers, contre 40 % en milieu urbain;
 - 35 % de la population de 15 ans et plus en milieu rural n'a pas atteint sa 9^e année de scolarité, contre 21 % en milieu urbain;
 - 13 % de la population totale du rural habite un logement vétuste contre 6 % en urbain;
 - En 1985, 72 % de la population de 65 ans et plus du rural doit bénéficier d'un supplément de revenu garanti pour subvenir à ses besoins, contre 59 % en urbain;
 - Ces indicateurs se recourent constamment et ils ont la particularité d'affecter davantage les mêmes communautés;
 - On constate que l'Outaouais rural se caractérise non seulement par ses faibles ressources, par sa faible disponibilité d'emplois et par sa stagnation démographique, mais aussi par un état de sous-développement socio-économique.
-

5.2.5 L'état de santé

Dans le contexte de cette analyse et s'appuyant sur une constatation du Conseil des affaires sociales et de la famille : "la santé est plus une affaire de conditions socio-économiques que de pathologie"⁶; suite à ce constat, on pourrait s'attendre à observer au niveau de l'état de santé la même dualité entre l'Outaouais urbain et l'Outaouais rural⁷ que l'on a observée au cours des lectures précédentes d'indicateurs.

Les indicateurs retenus au chapitre de l'état de santé auront pour but de fournir une mesure relative du niveau de santé des populations à l'étude et d'illustrer certains cas particuliers.

Les seules mesures disponibles présentement ont trait à la mortalité et ce sont les seules qui permettent une comparaison à travers le temps et l'espace. Ainsi, on a dû se limiter à ces indicateurs traditionnels.

6. Le Devoir, mercredi, 31 octobre 1984.

7. Pour ce chapitre sur l'état de santé, le C.L.S.C. des Hautes-Laurentides est inclus à l'Outaouais rural, ceci est dû au fait qu'il faisait partie de la région de l'Outaouais au moment du traitement des données sur la mortalité. Toutefois, cette situation ne modifie en rien les tendances de la mortalité générale, quoique l'exclusion des Hautes-Laurentides de l'Outaouais rural aurait eu pour effet de réduire quelque peu les écarts de mortalité observés entre l'Outaouais rural et le Québec pour les accidents, empoisonnements et traumatisme. Malgré cette réduction de l'écart, il faut noter que l'Outaouais rural demeure quand même avec des taux très supérieurs à ceux du Québec et de l'Outaouais urbain.

5.2.5.1 Les mesures du niveau de santé

5.2.5.1.1 Les indicateurs

- Les taux comparatifs de mortalité générale

La fréquence des décès dans une population dépend de la structure d'âge de cette population. Les taux comparatifs ou normalisés ont donc pour fonction d'éliminer l'effet exogène de la structure d'âge dans les études comparatives de la mortalité. Ils deviennent ainsi de bons indicateurs des niveaux relatifs de la santé moyenne des populations à l'étude.

- Les taux comparatifs de mortalité, toutes causes naturelles

Les taux comparatifs de mortalité, toutes causes naturelles de décès, présentent les mêmes caractéristiques que les taux de mortalité générale, mais en ne considérant que l'ensemble des causes naturelles de décès.

- Les taux comparatifs de mortalité, toutes causes accidentelles

Les taux comparatifs de mortalité, toutes causes accidentelles de décès, ne renferment que les causes de décès attribuables au chapitre XVII de la Classification internationale des maladies, soit : les accidents, empoisonnements et traumatisme.

- Indice comparatif de mortalité (I.C.M.)

Cet indice présente le rapport entre le nombre de décès survenus dans la population étudiée et le nombre de décès prévus.

$$\text{I.C.M.} = \frac{\text{décès observés}}{\text{décès prévus}}$$

Ainsi, par exemple, une valeur de 1,40 à l'indice dans l'Outaouais rural indique un excédent de 40 % de décès observés par rapport au Québec, de même un indice de 0,80 indique un déficit de 20 % par rapport au Québec. L'astérisque indique si cette différence est significative (*) ou très significative (**).

- Les taux comparatifs de mortalité selon l'âge

Les taux comparatifs de mortalité selon l'âge présentent une description spécifique des conditions de mortalité aux divers âges dans les populations comparées et facilitent le classement des niveaux de mortalité selon leur importance à certains âges. Ainsi, ils indiquent les sous-populations dont l'état de santé pourrait éventuellement être amélioré par une surveillance accrue ou mieux adaptée.

Ces taux sont tous présentés pour 100 000 habitants.

- Gains en années d'espérance de vie

L'analyse des gains en années par groupe d'âge rend compte de l'accroissement de l'espérance de vie pour une période donnée à divers âges.

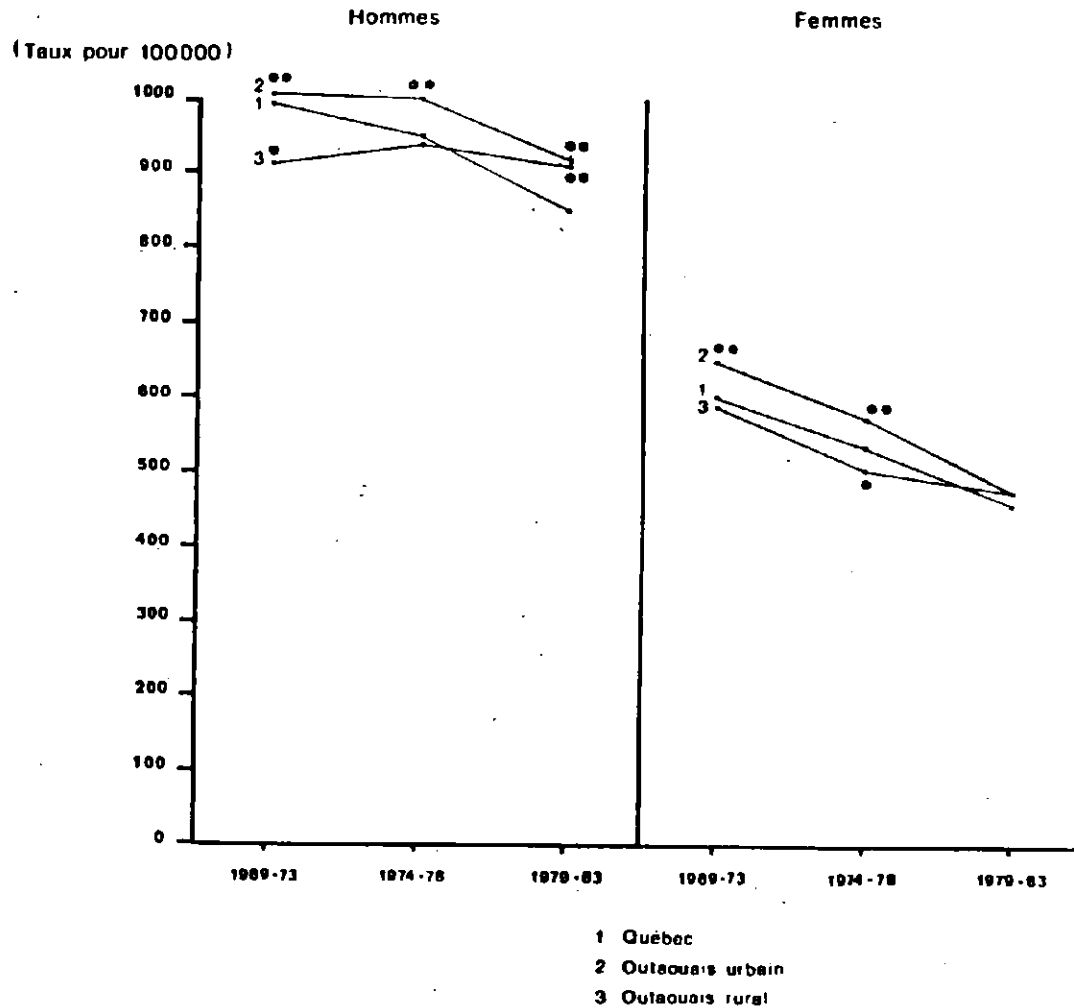
Dans ce cas-ci, le calcul a été effectué entre les périodes de 1969 à 1973 et de 1979 à 1983.

5.2.5.1.2 Les constats

Le taux comparatif de mortalité générale présenté sur le graphique X illustre l'évolution du niveau de santé de la population sur une période de 15 ans.

GRAPHIQUE X

Taux comparatif de mortalité selon le sexe, « toutes causes »,
 Québec - Outaouais urbain - Outaouais rural, 1969 - 1983.

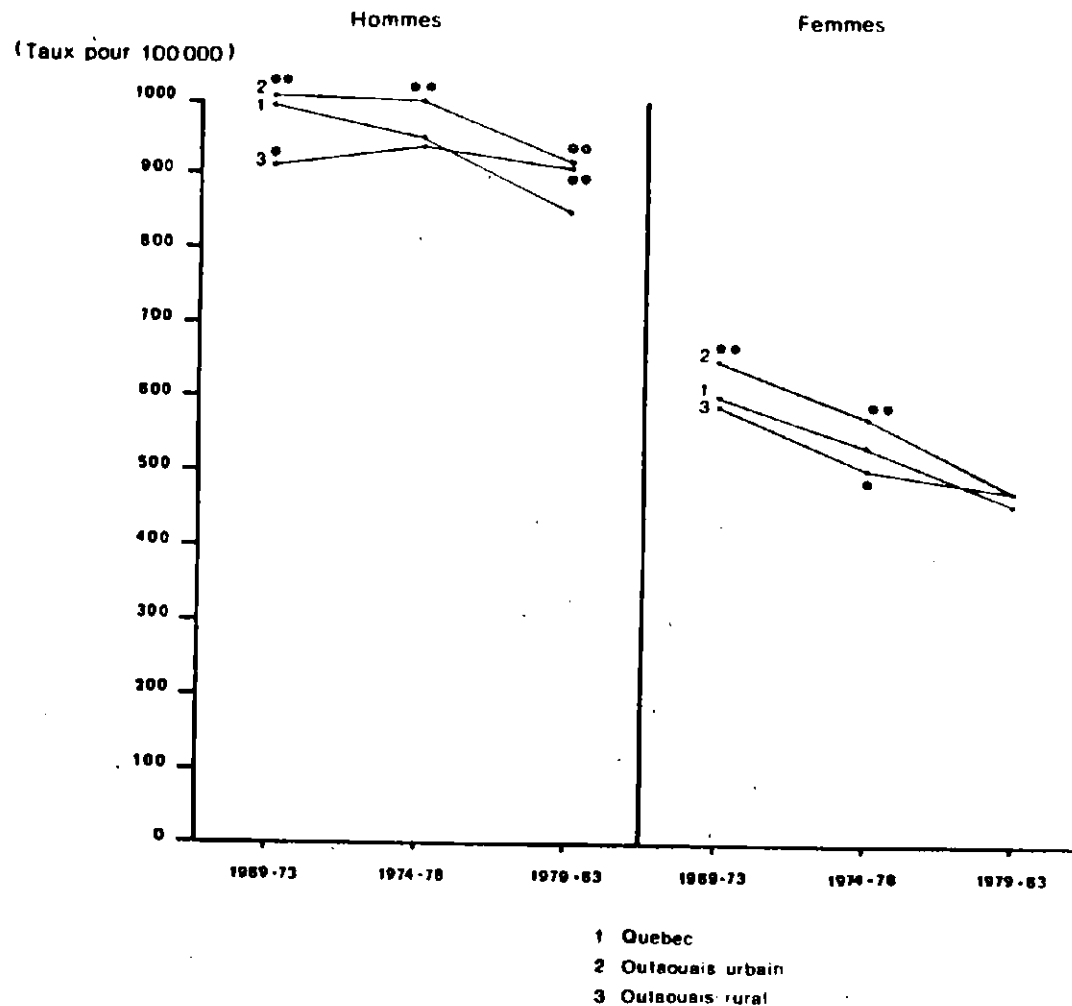


Sources: Santé et Bien-être social Canada.
 Statistique Canada.

* Significativement différent du taux provincial, $p \leq 0.05$
 ** Très significativement différent du taux provincial, $p \leq 0.01$

GRAPHIQUE X

Taux comparatif de mortalité selon le sexe, « toutes causes »,
 Québec - Outaouais urbain - Outaouais rural, 1969 - 1983.



Sources: Santé et Bien-être social Canada,
 Statistique Canada.

* Significativement différent du taux provincial, $p \leq 0.05$
 ** Très significativement différent du taux provincial, $p \leq 0.01$

C.R.S.S.S. de l'Outaouais.

Un recul de la mortalité générale,
sauf chez les hommes du rural.

Il est intéressant de noter que les courbes de mortalité du Québec et de l'Outaouais urbain ont littéralement chuté entre 1969-1973 et 1979-1983, passant pour le taux québécois de 998,8 à 855,3 chez les hommes et de 609,5 à 466,1 chez les femmes, alors que du côté de l'Outaouais urbain, les hommes voient leur taux passer de 1113,2 à 924,1 et les femmes de 659,7 à 487,8.

Dans la mesure où l'on accepte que ces informations puissent traduire l'évolution relative de l'état de santé générale de la population, on peut donc affirmer que dans ces deux cas, l'état de santé a connu une amélioration considérable.

Par contre, la courbe de mortalité du milieu rural ne présente pas un résultat aussi réjouissant. En effet, alors que la tendance est à la baisse à l'échelle du Québec et de l'Outaouais urbain et ce, chez les deux sexes, l'Outaouais rural enregistre chez les hommes une tendance moyenne relativement stable. Si les tendances actuelles se maintiennent au cours des prochaines années, le taux des hommes du milieu rural finira par dépasser celui du milieu urbain.

Du côté des femmes, on observe aux trois niveaux d'analyse (Québec, Outaouais urbain et Outaouais rural) une baisse importante, bien qu'un peu moins prononcée chez les femmes du rural, ce qui permet aux femmes de l'urbain de les rejoindre. Là encore, si les tendances se maintiennent, le taux des femmes du rural passera sous peu au-dessus du taux urbain.

La plupart des analyses ponctuelles (pour une période donnée) réalisées au cours des dernières années et qui offraient la possibilité de comparer les territoires urbains avec les territoires ruraux⁸, montraient une opposition frappante entre la nature même des causes de décès pour ces deux groupes de communautés.

En effet, de façon générale, les excédents de mortalité en milieu urbain ou en région centrale s'expliqueraient davantage par une sur-mortalité dont l'origine serait due principalement à l'ensemble des causes naturelles, alors qu'en milieu rural ou en région périphérique, cette sur-mortalité serait principalement due à l'ensemble des causes externes (accidents, empoisonnements et traumatismes). Cette dualité paraît d'autant plus importante puisque ces analyses ponctuelles démontrent des écarts statistiquement significatifs.

C'est justement dans le but d'apprécier chronologiquement ce genre de résultats que les deux analyses suivantes ont été développées.

On a divisé en deux grands groupes l'ensemble des causes : les causes naturelles de décès et les causes externes de décès, et on les a observées sur trois périodes quinquennales, soit 1969-1973, 1974-1978 et 1979-1983.

8. Répartition géographique de la mortalité au Canada; Géographie de la santé au Québec; les études de mortalité de la Série Portrait de santé de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent; les analyses préliminaires dans la région de l'Outaouais.

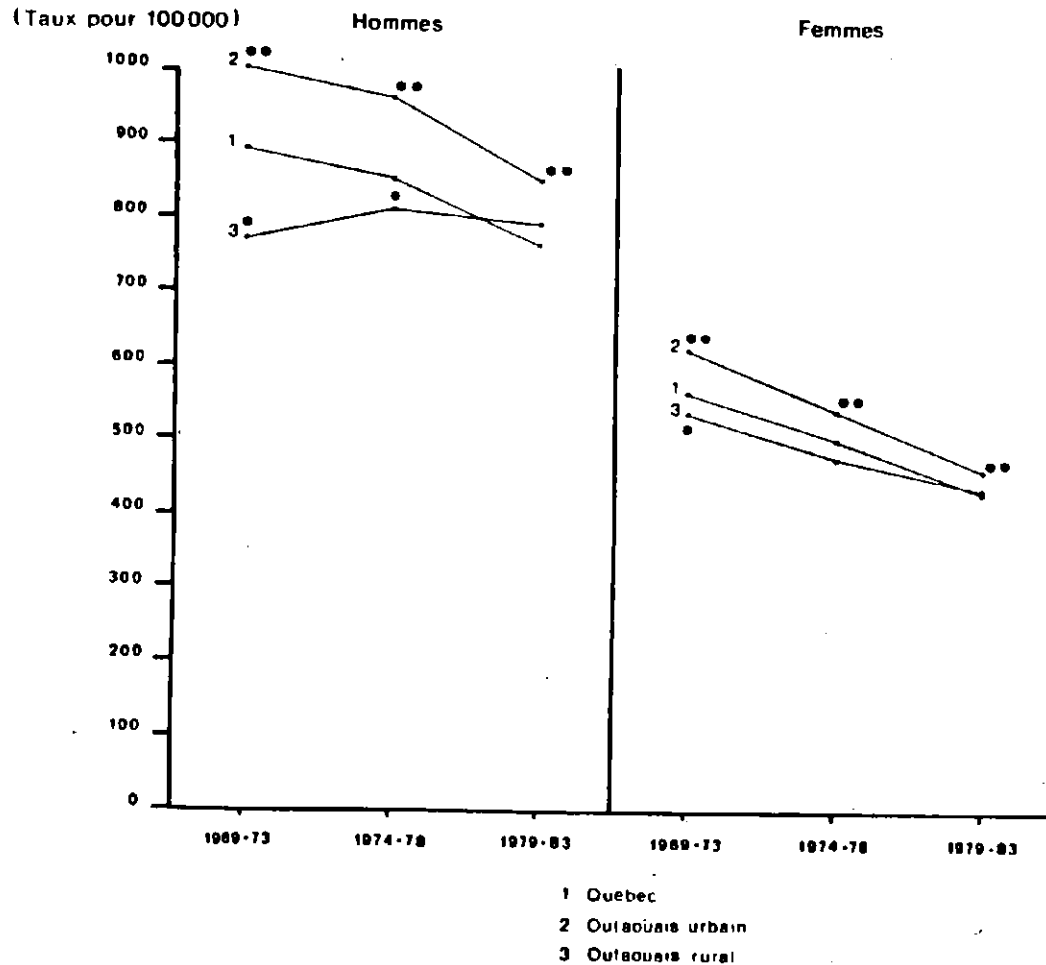
Les causes naturelles de décès : en rural, augmentation chez les hommes et un recul moins rapide chez les femmes.

Le graphique XI présente la courbe évolutive de l'ensemble des causes naturelles de décès.

Comme pour la mortalité générale, le Québec et l'Outaouais urbain enregistrent chez les deux sexes une chute importante pour les causes naturelles alors qu'en Outaouais rural, on observe une augmentation des taux chez les hommes, qui sont passés d'un taux inférieur à celui du Québec en 1969-1973 à un taux supérieur en 1979-1983, se rapprochant ainsi du taux urbain. Du côté des femmes, on remarque que le taux urbain dans sa chute a pratiquement rejoint le taux rural. Encore ici, on peut supposer que si la tendance se maintient, les taux ruraux des hommes et des femmes passeront prochainement au-dessus des taux urbains.

GRAPHIQUE XI

Taux comparatif de mortalité selon le sexe, « toutes causes naturelles », Québec - Outaouais urbain - Outaouais rural, 1969-1983.



Sources: Santé et Bien-être social Canada.
Statistique Canada.

• Significativement différent du taux provincial, $p \leq 0.05$
•• Très significativement différent du taux provincial, $p \leq 0.01$

C.R.S.S.S. de l'Outaouais.

Accidents, empoisonnements et traumatismes : peu de progrès. Les taux des hommes et des femmes en milieu rural demeurent très significativement supérieurs aux taux québécois.

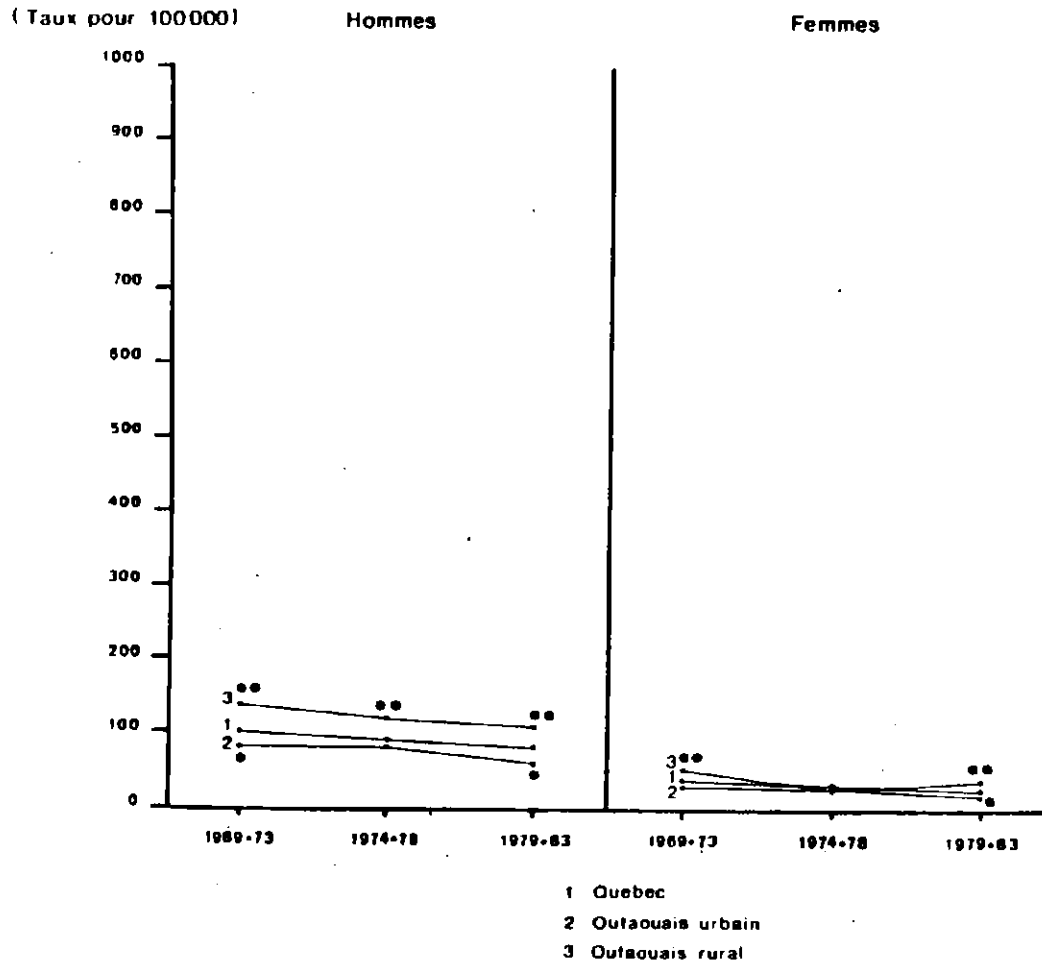
Quant au graphique XII, il présente la courbe évolutive de la mortalité pour l'ensemble des causes externes.

On note une très faible baisse des taux québécois et des taux urbains, et ce chez les deux sexes. De même, les hommes du rural enregistrent une très faible baisse, en demeurant toutefois avec des taux comparatifs très supérieurs à ceux du Québec et de l'urbain. Par contre, les femmes du rural enregistrent une remontée de leurs taux au cours de la dernière période (1979-1983).

L'analyse de ces deux grands groupes de causes⁹ permet de constater qu'effectivement, les causes externes de mortalité demeurent pour l'Outaouais rural très importantes puisqu'elles présentent, surtout chez les hommes, des taux bien au-dessus de ceux du Québec et de l'Outaouais urbain.

9. Pour les fins de cette analyse, l'étude détaillée des causes de décès ne sera pas abordée, l'objet de l'analyse visant à mettre l'accent sur le niveau de santé plutôt que sur les problèmes de santé. Toutefois, pour le lecteur désireux d'aborder le sujet, il peut se référer à une étude réalisée par Raymonde Beaudoin, de la Direction de la recherche et de la planification au Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Outaouais. Cette étude s'intitule "Description et analyse de l'évolution spatio-temporelle de la mortalité dans l'Outaouais, de 1969 à 1983" et elle est publiée sous le couvercle du Portrait-santé. Entre autres choses, cette étude a permis de confirmer par l'analyse évolutive des principales causes, que les écarts entre les taux de mortalité en milieu urbain et en milieu rural s'amenuisent progressivement. Ce rapprochement s'explique principalement par une diminution importante de la mortalité en milieu urbain et, au contraire, une stagnation et parfois une augmentation en milieu rural. Cette étude suggère donc que les principales causes de décès, à l'exception des accidents, empoisonnements et traumatismes, se répartissent de façon relativement homogène entre le milieu urbain et le milieu rural.

Taux comparatif de mortalité selon le sexe, « toutes causes accidentelles », Québec - Outaouais urbain - Outaouais rural, 1969-1983.



Sources: Santé et Bien-être social Canada.
Statistique Canada.

• Significativement différent du taux provincial, $p \leq 0.05$
•• Très significativement différent du taux provincial, $p \leq 0.01$

De plus, on constate que la mortalité par causes naturelles, en augmentation chez les hommes du rural, prend aussi une importance de plus en plus grande puisque comme l'ensemble des causes, on peut prévoir qu'elle passera au-dessus de l'Outaouais urbain. C'est presque la situation des femmes du rural.

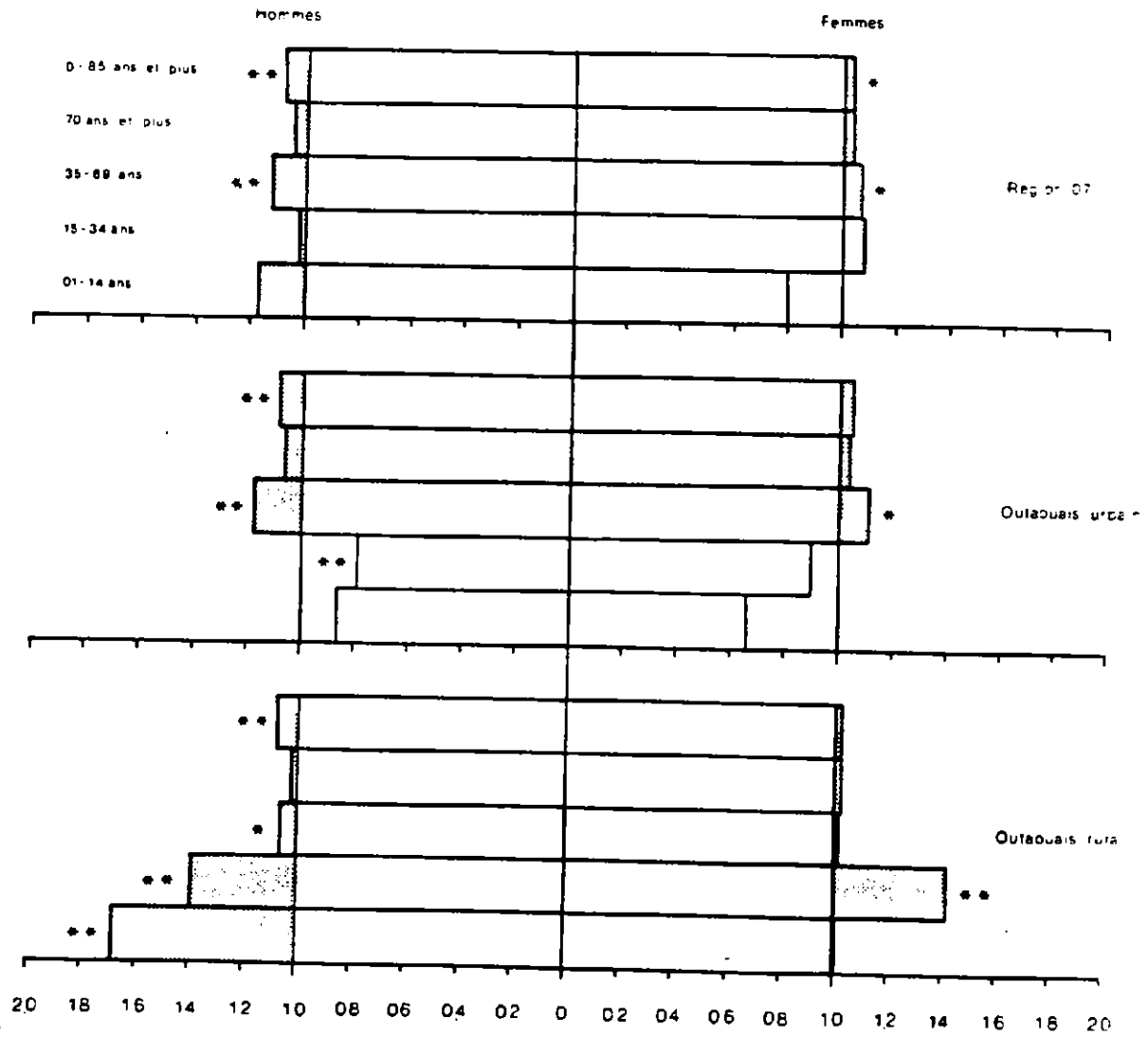
Quoiqu'il en soit, si les tendances observées se maintiennent, il semble bien que dans l'avenir, la mortalité par causes naturelles pourrait devenir un facteur de plus en plus important pour expliquer les surplus de décès observés en milieu rural.

Après avoir pris un certain nombre de mesures du niveau de santé des populations à l'étude, il importe d'identifier aux divers âges en quoi ce niveau de santé observé dans l'Outaouais diffère-t-il de celui du Québec.

En postulant que les excès de mortalité puissent traduire un problème de santé pour une cause spécifique ou encore un groupe d'âge particulier, l'analyse du graphique XIII portant sur l'indice comparatif de mortalité générale selon le sexe et le groupe d'âge permet cette identification des groupes d'âge présentant des excès.

GRAPHIQUE XIII

Indice comparatif de mortalité selon le sexe et le groupe d'âge, « toutes causes »,
Région 07 - Outaouais urbain - Outaouais rural, 1979-1983.



Sources: Santé et Bien-être social Canada.

C.R.S.S.S. de l'Outaouais.

Les excès de mortalité par rapport à l'ensemble du Québec.

En urbain : 35 à 69 ans, chez les deux sexes;

en rural : chez les hommes, à 01 à 14 ans, 15 à 34 ans et 35 à 69 ans.

Une première lecture de ce graphique permet de constater que ce sont principalement les hommes qui enregistrent des excès de mortalité significatifs. En urbain, l'excès pour l'ensemble des âges (0 à 85 ans et plus) devrait s'expliquer chez les hommes, par le groupe 35 à 69 ans, alors qu'en rural, les trois groupes 01 à 14 ans, 15 à 34 ans et 35 à 69 ans devraient expliquer le surplus qu'on note pour l'ensemble des âges. De plus, on observe un écart très important chez les hommes, entre l'urbain et le rural en ce qui concerne les deux groupes 01 à 14 ans et 15 à 34 ans. Du côté des femmes, on note un excès chez les 35 à 69 ans en urbain et chez les 15 à 34 ans en rural.

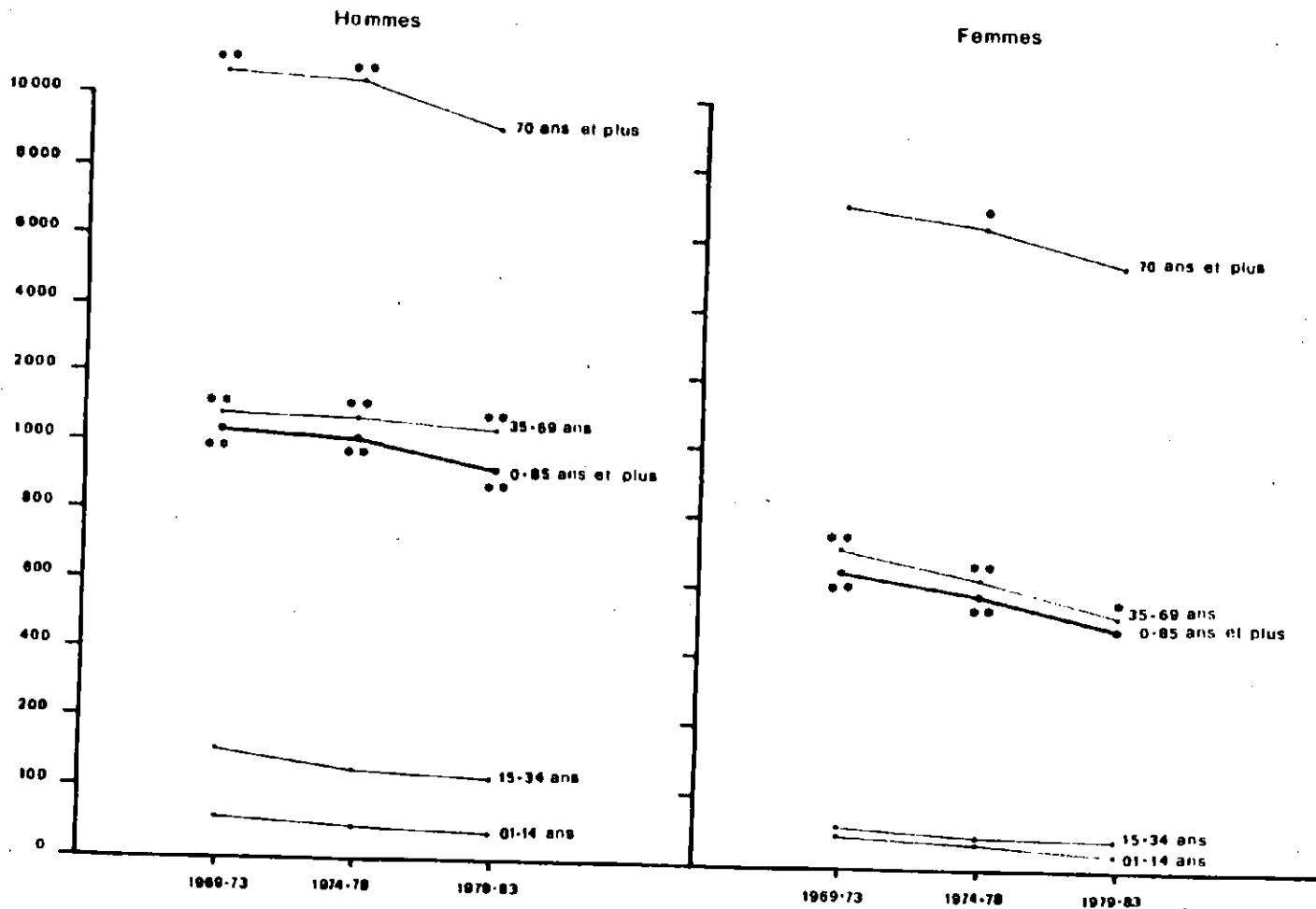
Les deux graphiques suivants, XIV et XV, permettent d'apprécier la tendance de la mortalité¹⁰ pour ces groupes d'âge et facilitent l'identification des groupes à prioriser, non seulement en fonction d'une analyse ponctuelle mais en tenant compte de l'évolution dans le temps.

Ainsi, l'analyse du graphique XIV permet d'observer dans l'Outaouais urbain, un recul de la mortalité pour chacun des groupes d'âge et ce, chez les deux sexes. Par contre, le groupe 35 à 69 ans, particulièrement chez les hommes, se maintient très significativement supérieur aux taux québécois. Pour les femmes, les 35 à 69 ans se maintiennent aussi supérieurs au taux québécois, quoiqu'on note un recul important au cours des trois périodes.

10. N.B. Seules les valeurs significativement supérieures au taux québécois ont été représentées par l'astérisque (*) (**).

GRAPHIQUE XIV

Taux comparatif de mortalité selon le sexe et le groupe d'âge, "toutes causes de décès".
Outaouais urbain, 1969-1983 (Taux pour 100000).



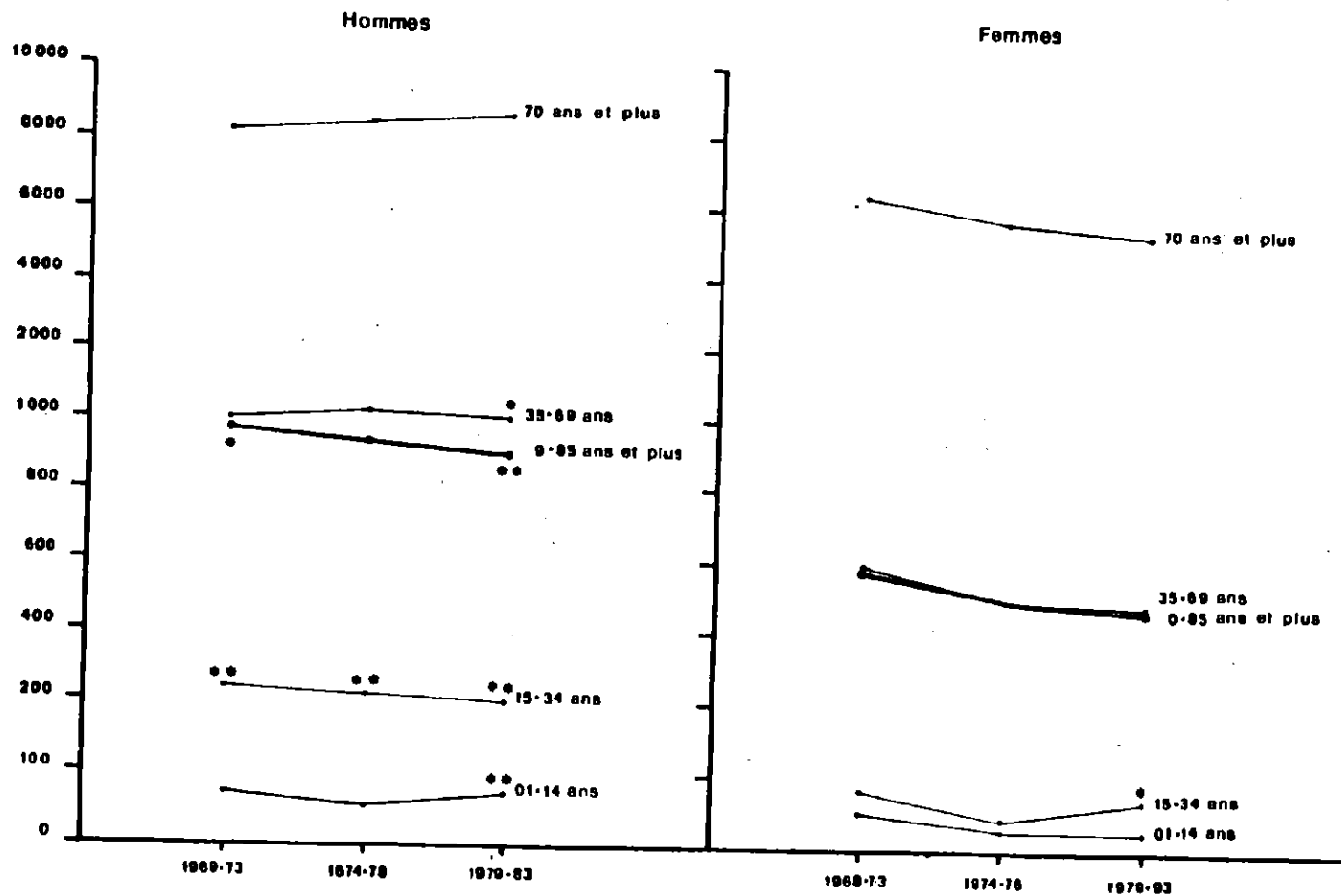
* Significativement différent du taux provincial, $p \leq 0.05$
 ** Très significativement différent du taux provincial, $p \leq 0.01$

C.R.S.S.S. de l'Outaouais

Sources: Santé et Bien-être social Canada
 Statistique Canada.

GRAPHIQUE XV

Taux comparatif de mortalité selon le sexe et le groupe d'âge, "toutes causes de décès",
Outaouais rural, 1969-1983 (Taux pour 100 000).



* Significativement différent du taux provincial, $p \leq 0.05$
 ** Très significativement différent du taux provincial, $p \leq 0.01$

Le graphique XV, quant à lui, permet d'observer l'évolution de la mortalité pour l'Outaouais rural. Contrairement au milieu urbain, les hommes du rural enregistrent entre 1969 et 1983 une augmentation des taux de mortalité pour trois des quatre groupes d'âge spécifiés. En effet, seuls les 15 à 34 ans connaissent une très légère baisse, en demeurant toutefois très supérieure au taux urbain et québécois. Du côté des femmes du rural, on note une baisse de la mortalité chez la plupart des groupes d'âge, à l'exception des 15 à 34 ans qui enregistrent au cours de la dernière période (1979-1983) une remontée importante. Notons de plus que de façon générale, la baisse de la mortalité chez les femmes du rural est moins substantielle que chez celles de l'urbain.

Enfin, le groupe 01 à 14 ans se distingue chez les jeunes garçons du rural en affichant pour la période 1979-1983 un taux supérieur (76,4) à celui de la période 1969-1973 (71,5), quinze ans plus tôt.

En résumé, les hommes et les femmes de 35 à 69 ans en milieu urbain semblent le groupe qui présente le plus d'excès de mortalité. Alors qu'en milieu rural, chez les hommes, tous les groupes d'âge devraient faire l'objet d'une surveillance accrue, en jeune âge parce qu'ils présentent des excès importants, et aux âges plus avancés parce qu'ils enregistrent des taux à la hausse. Du côté des femmes du rural, ce sont les 15 à 34 ans qui connaissent une remontée importante des taux de mortalité au cours de la dernière période, ce qui se traduit par un excès de mortalité très important par rapport aux femmes du Québec.

Dans l'Outaouais, l'amélioration générale du niveau de santé s'est réalisée davantage au profit du milieu urbain.

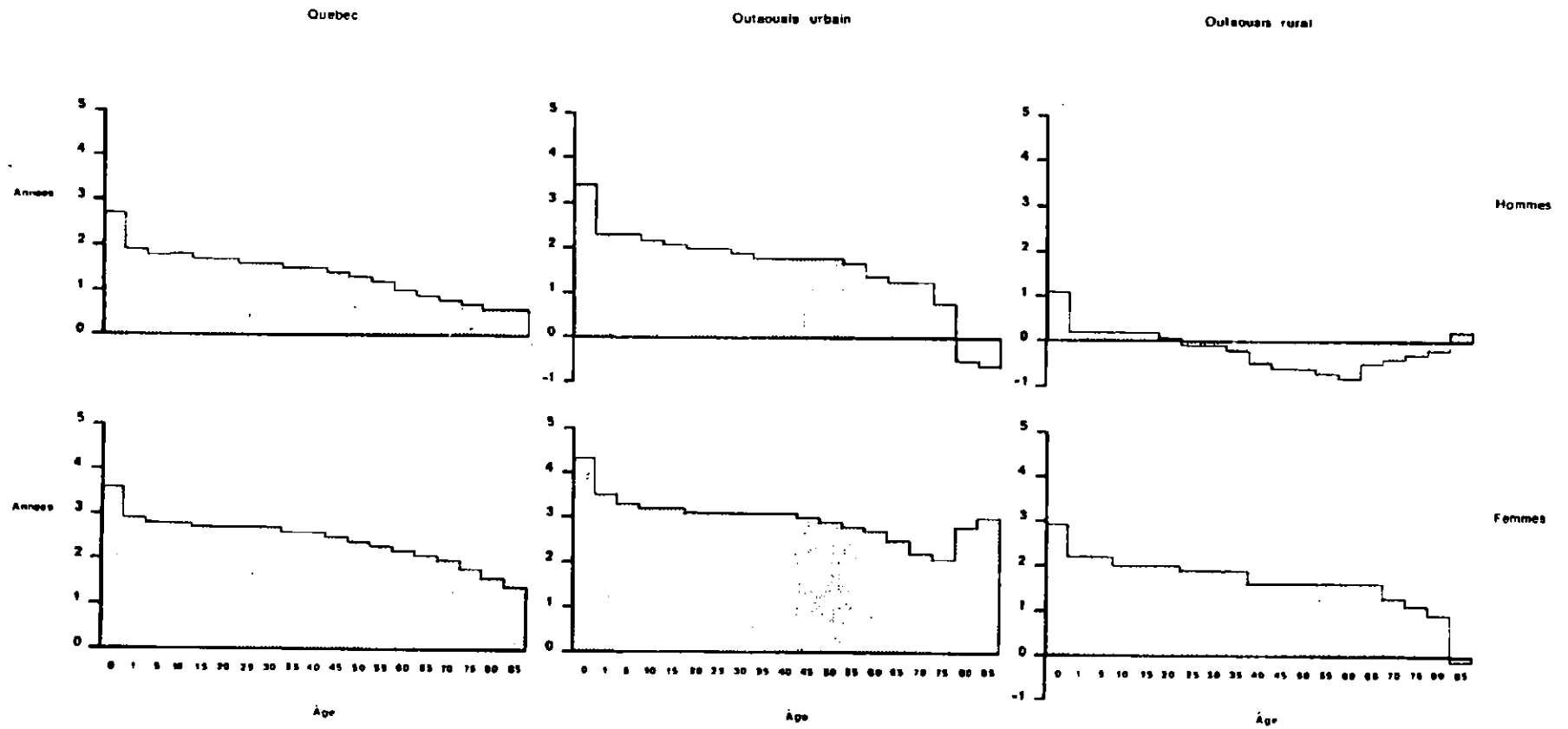
Il est notable de souligner que de façon générale, le niveau de santé de la population de l'Outaouais urbain s'est considérablement amélioré au cours des trois périodes observées. Cependant, il est très inquiétant de constater que la population du rural n'a pu bénéficier, pareillement à celle de l'urbain, d'une amélioration aussi déterminante de son niveau de santé.

Les mesures étudiées ont montré, pour l'Outaouais rural, soit une détérioration des taux, soit une stabilité. Au mieux, lorsqu'on a pu observer une amélioration, elle s'est révélée moins importante qu'en milieu urbain.

Le graphique XVI qui suit, sur les "Gains en espérance de vie selon l'âge", entre 1969-1983, traduit amèrement cette réalité.

GRAPHIQUE XVI

Gain en espérance de vie selon le sexe, Québec - Outaouais urbain - Outaouais rural, 1969-1983.



Source: Sert et Répertoire social Canada.

C.R.S.S. de l'Outaouais

En 1979-1983, les hommes de l'Outaouais rural ont une espérance de vie, à compter de 25 ans, inférieure à ce qu'elle était en 1969-1973.

Comment peut-on expliquer que les gains en espérance de vie à la naissance chez les hommes de l'Outaouais rural soient inférieurs de 2 ou 3 ans à ceux des hommes de l'urbain? Pire encore, l'ensemble des progrès, des politiques sociales et des programmes mis sur pied au cours des derniers 15 ans, n'ont-ils bénéficié qu'à l'ensemble des femmes et aux hommes du milieu urbain?

RÉSUMÉ

L'état de santé

Le niveau de santé

- On note un recul important de la mortalité générale au Québec et dans l'Outaouais urbain, bien que ce dernier présente un taux très significativement supérieur au taux québécois pour 1979-1983, chez les hommes.
- La mortalité générale chez les hommes du rural est passée d'un taux significativement inférieur à celui du Québec pour la période 1969-1973 à un taux très significativement supérieur pour 1979-1983.
- Le taux de mortalité générale des femmes du rural est passé, en 1979-1983, pour la première fois au-dessus du taux québécois, rejoignant ainsi le taux urbain.
- Les accidents, empoisonnements et traumatismes : peu de progrès. Les taux des hommes et des femmes en milieu rural demeurent très significativement supérieurs aux taux québécois.
- Les causes naturelles de décès : un recul important au Québec et dans l'Outaouais urbain, par contre, la tendance est à la hausse chez les hommes du rural et les femmes enregistrent une baisse moins prononcée que leurs consœurs du Québec et de l'urbain.

- En jeune âge, 01 à 14 et 15 à 34 ans, on note des taux de mortalité supérieurs en milieu rural, alors qu'aux âges plus avancés, on constate un rapprochement des taux entre l'urbain et le rural.

 - En 1979-1983, à compter de 25 ans, les hommes du rural voient leur espérance de vie inférieure à ce qu'elle était en 1969-1973, quinze ans plus tôt.

 - Les mesures étudiées ont montré, pour l'Outaouais rural, soit une détérioration du niveau de santé, soit une stabilité. Au mieux, lorsqu'on a pu observer une amélioration, elle s'est révélée moins importante qu'en milieu urbain.

 - On constate que l'Outaouais rural se caractérise non seulement par ses faibles ressources, par sa faible disponibilité d'emplois, par sa stagnation démographique, par un état de sous-développement socio-économique, mais aussi par un niveau de santé qui se détériore.
-

Quelques cas particuliers

5.2.5.2 La morbidité hospitalière

5.2.5.2.1 Les indicateurs

- Le taux d'hospitalisation

Il renseigne sur le nombre de sorties par 1 000 habitants dans les hôpitaux selon la provenance de l'individu et pour la période 1982-1983.

- Le taux de consommation

Il représente le nombre de jours d'hospitalisation pour 1 000 habitants, selon la provenance de l'individu et pour la période de 1982-1983.

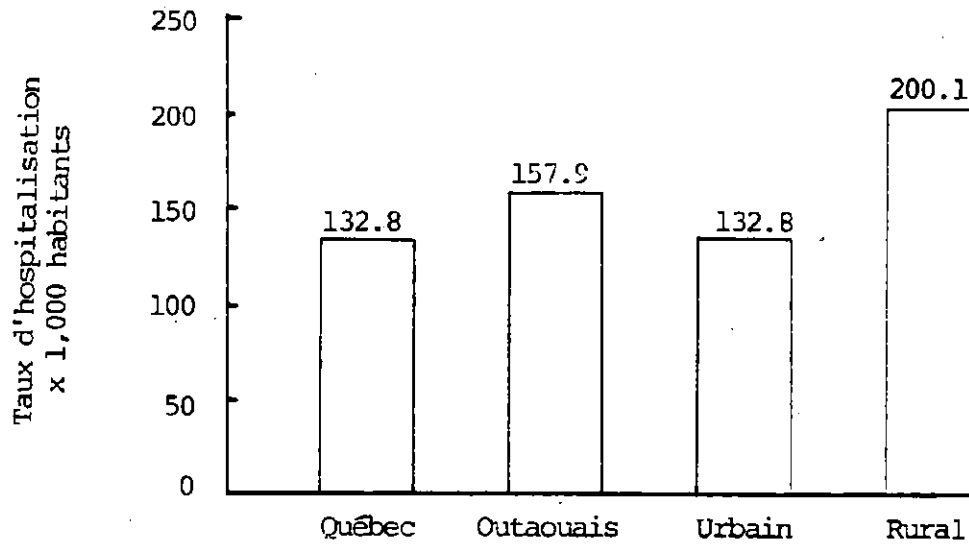
5.2.5.2.2 Les constats

Les graphiques XVII et XVIII présentent ces deux taux et illustrent encore nettement cette dualité entre l'Outaouais urbain et l'Outaouais rural.

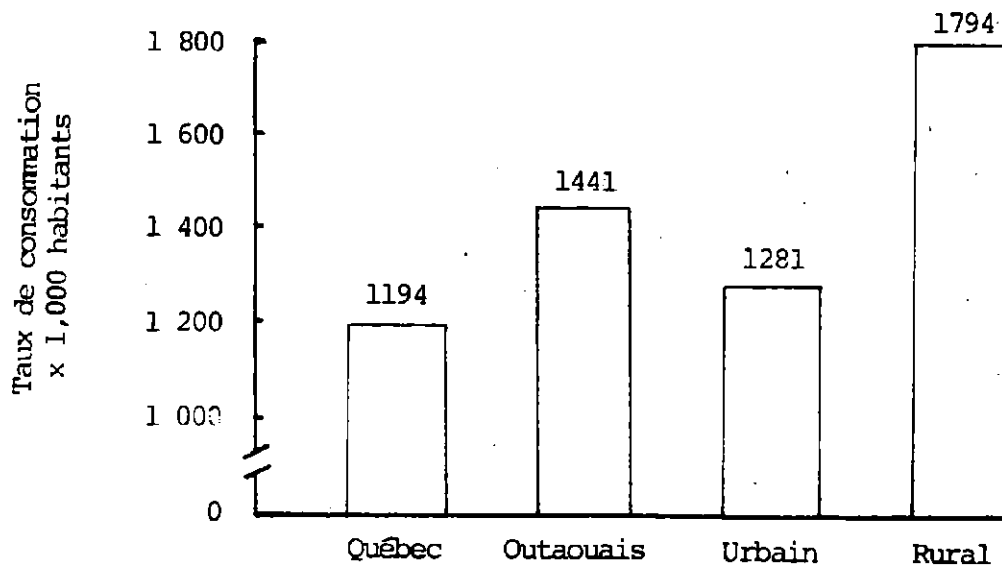
En rural : on constate une sur-hospitalisation et une sur-consommation hospitalière.

Notons toutefois que ces taux ne fournissent pas vraiment une mesure d'état de santé, mais plutôt un indicateur des pratiques médicales ou encore, des besoins en matière de ressources alternatives ou plus légères. Peut-être indiquent-ils un besoin d'accès à certains services de base, ce qui permettrait possiblement d'éviter cette sur-hospitalisation et sur-consommation en milieu rural.

GRAPHIQUE XVII
 TAUX D'HOSPITALISATION,
 QUEBEC, OUTAOUAIS, URBAIN, RURAL, 1982-1983
 (Taux par 1 000 habitants)



GRAPHIQUE XVIII
 TAUX DE CONSOMMATION HOSPITALIERE,
 QUEBEC, OUTAOUAIS, URBAIN, RURAL, 1982-1983
 (Nb. jours x 1 000 habitants)



Sources: Fichier Med-Echo,
 Fichier des hospitalisations hors-province, R.A.M.Q.

C.R.S.S.S. de l'Outaouais.

5.2.5.3 Mesures spécifiques aux enfants

5.2.5.3.1 Les indicateurs

- Mortalité infantile

Le taux de mortalité infantile peut être considéré comme un indicateur privilégié des conditions d'hygiène et de santé dominant dans une population. Il permet entre autres de mettre en évidence des catégories de la population dont les conditions de vie et de survie sont particulièrement défavorables.

- Taux de mortalité néo-natale précoce (0 à 6 jours)

Il mesure, pour les enfants nés vivants, le risque de décéder dans la semaine suivant la naissance.

"Les risques de décès néo-natals précoces constituent un indicateur du niveau des soins périnatals, en particulier ceux prodigués durant la première semaine de vie"¹¹.

Ces deux taux sont exprimés pour 1 000 naissances vivantes.

11. PERRON, Yves et Claude STROMENGER. Indices démographiques et indicateurs de santé des populations. Ministère des Approvisionnements et Services Canada, 1985, p. 210.

En 1980-1984, pour 1 000 naissances vivantes, l'Outaouais rural dénombre 2,8 décès néo-natals précoces et 6,3 décès infantiles de plus que l'Outaouais urbain!

5.2.5.3.2 Les constats

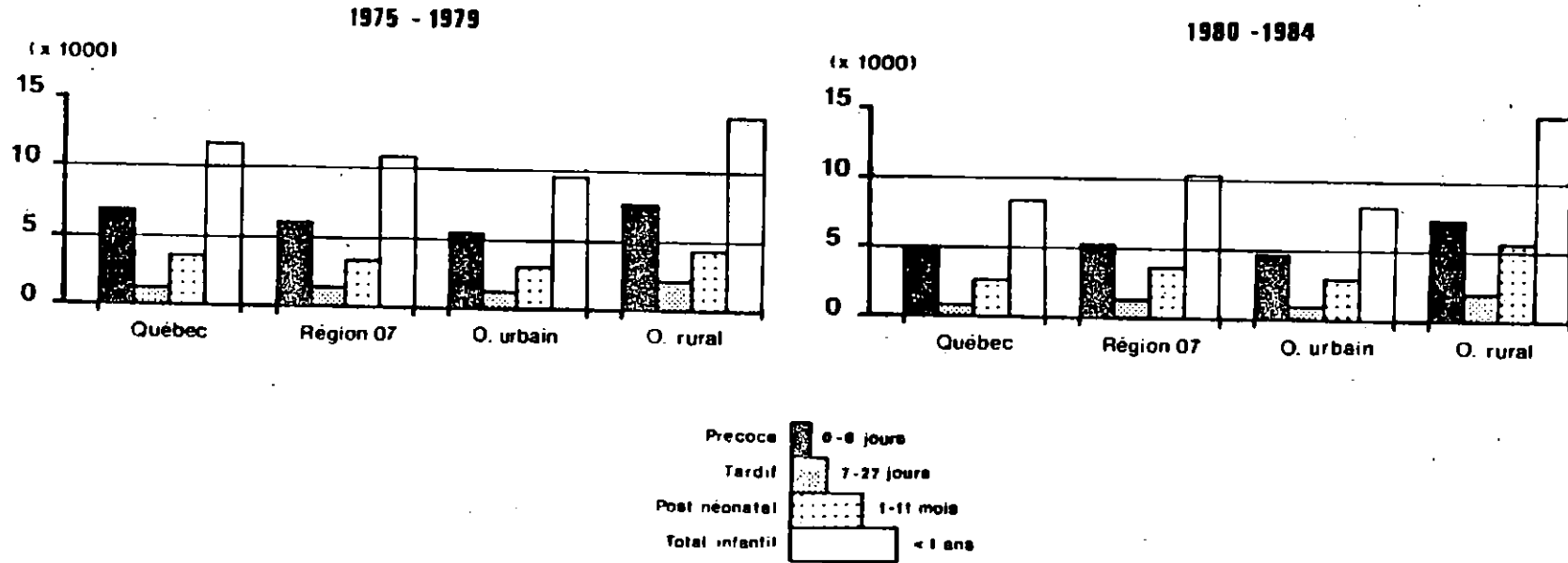
Le graphique XIX présente la mortalité infantile par groupe d'âge, une attention particulière sera portée sur le groupe 0 à 6 jours qui représente la mortalité néo-natale précoce et sur l'ensemble des moins de 1 an, qui constitue le total de la mortalité infantile.

Au niveau de la mortalité néo-natale précoce (0 à 6 jours), l'Outaouais rural se distingue encore de l'Outaouais urbain et ce, pour les deux périodes observées. Dans la mesure où l'on accepte que les décès néo-natals précoces constituent un indicateur du niveau de soins périnataux, il y a lieu de s'interroger sur l'organisation de ces soins en milieu rural, puisqu'au cours des deux périodes, 1975-1979 et 1980-1984, les taux pour 1 000 naissances demeurent relativement stables en rural (7,6 et 7,3) et très supérieurs à ceux de l'urbain (5,5 et 4,5) et à ceux du Québec (6,8 et 5,0), qui enregistrent des gains beaucoup plus considérables.

En ce qui concerne la mortalité infantile, encore là le rural se distingue avec un taux qui augmente, passant de 13,90 en 1975-1979 à 14,63 pour 1980-1984. Alors qu'en milieu urbain, on note une diminution qui porte le taux à 8,31 pour la période 1980-1984, alors qu'il se situait à 9,70 en 1975-1979, même chose pour le Québec, qui passe de 11,7 en 1975-1979 à 8,4 pour 1980-1984.

GRAPHIQUE XIX

Taux de mortalité infantile par groupe d'âge, Québec - Région 07 - Outaouais urbain - Outaouais rural, 1975-1984.



Source: Département de santé communautaire
du Centre hospitalier régional de l'Outaouais.

C.R.S.S.S. de l'Outaouais, 1987.

5.2.5.4 La surmortalité masculine

5.2.5.4.1 L'indicateur

- Indice de surmortalité masculine

L'indice de surmortalité masculine traduit le rapport du taux de mortalité masculine au taux de mortalité féminine.

"Dans la mesure où les taux de mortalité donnent une indication sur le niveau de la santé moyenne effective de la population, l'indice de surmortalité masculine renseigne sur l'importance des différences selon le sexe existant à cet égard, suivant l'âge ou pour diverses catégories de la population. Si l'on admet qu'une bonne part de la surmortalité masculine est attribuable à des différences dans le mode de vie, les écarts de mortalité donnent une idée des progrès possibles et permettent, par exemple, de mieux orienter la prévention"¹².

5.2.5.4.2 Les constats

Le graphique XX illustre cette inégalité des sexes, devant la mort.

12. Op. cit., page 94.

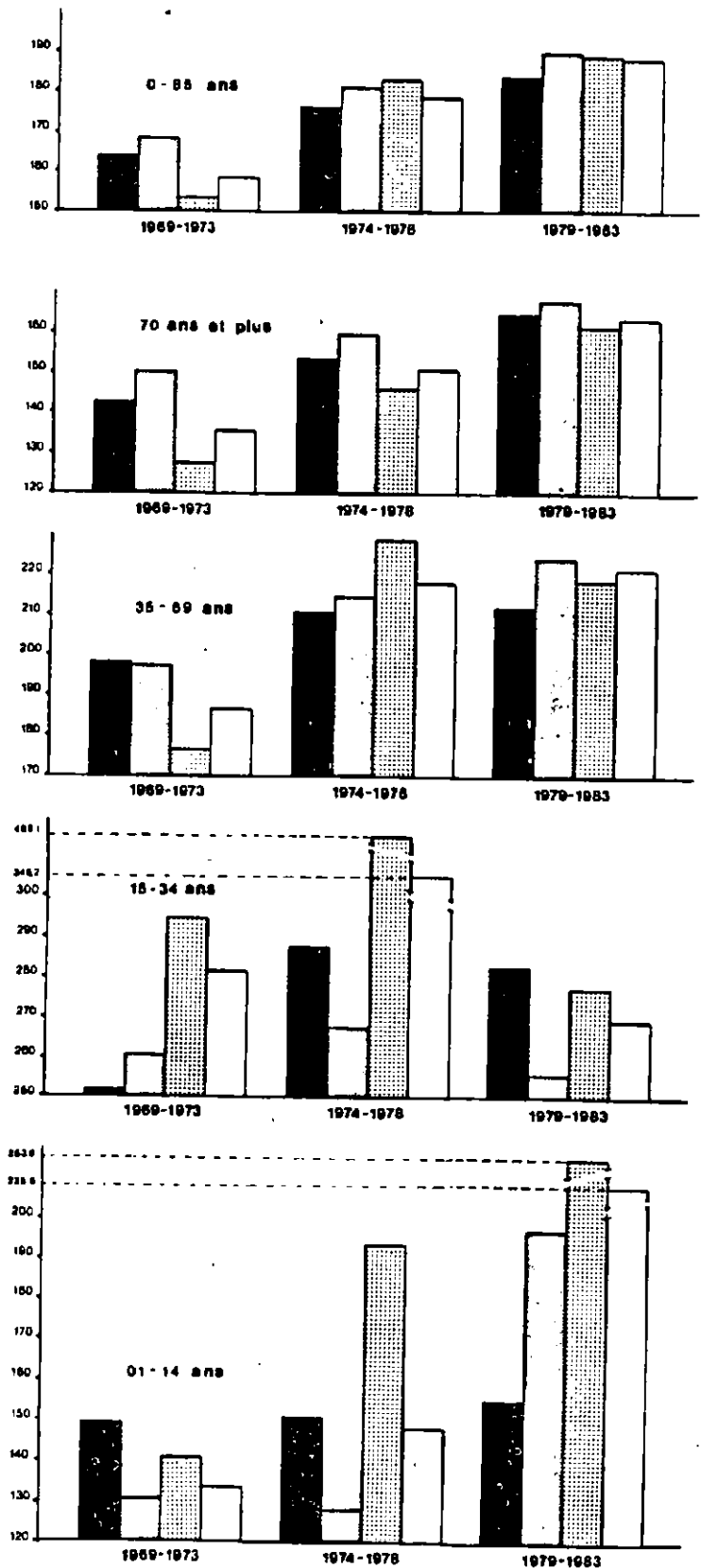
L'inégalité des sexes devant la mort continue de s'accroître.

On y remarque une accentuation des différences selon le sexe, pratiquement pour l'ensemble des groupes d'âge. Seul le groupe des 15 à 34 ans se distingue en affichant une baisse de cette surmortalité masculine au cours de la période 1979-1983.

De plus, il est étonnant d'observer une telle accentuation chez les jeunes garçons de 01-14 ans, particulièrement chez les jeunes du rural.

Enfin, ce graphique porte à croire que cette inégalité des sexes devant la mort semble vouloir persister.

GRAPHIQUE XX
**Indice de surmortalité masculine pour
différents groupes d'âge, 1969-1983.**



QUÉBEC
 URBAIN
 RURAL
 RÉGION 07

Source: Santé et Bien-être social Canada.

C.R.S.S.S. de l'Outaouais.

RÉSUMÉ

Quelques cas particuliers

- En Outaouais rural, on observe des taux d'hospitalisation et de consommation hospitalière de beaucoup supérieurs au taux québécois et au taux de l'Outaouais urbain.
 - La mortalité néo-natale précoce demeure plutôt stable en rural, alors qu'elle continue de s'améliorer au Québec et dans l'Outaouais urbain.
 - Le Québec et l'Outaouais urbain enregistrent entre 1975-1979 et 1980-1984 une baisse importante de la mortalité infantile qui porte en 1980-1984 le taux du Québec à 8,4 et celui de l'Outaouais urbain à 8,3, alors qu'au contraire le taux de l'Outaouais rural pour ces mêmes périodes passe de 13,9 à 14,6.
 - L'inégalité des sexes devant la mort semble vouloir persister.
 - On constate que l'Outaouais rural se caractérise aussi par une sur-hospitalisation, une sur-consommation hospitalière, une mortalité néo-natale précoce et une mortalité infantile supérieures à ce qu'on peut observer au Québec et dans l'Outaouais urbain.
-

Conclusion

L'analyse de la problématique socio-sanitaire d'une région impose l'étude de nombreux facteurs. L'organisation des ressources socio-sanitaires, le travail, les comportements démographiques, le développement social, la sécurité du revenu, l'éducation, le logement et l'état de santé sont à ce point interreliés qu'il est impossible d'en négliger un aspect sans nuire à l'interprétation des autres. Ils sont, dans les faits, divers aspects constitutifs d'un même ensemble. En ce sens, ce constat se vérifie intégralement et de la même manière dans plusieurs autres régions du Québec, comme par exemple dans chacune des dix municipalités régionales de comté (M.R.C.) de la région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie¹³. Par conséquent, ces observations font ressortir la région de l'Outaouais, non pas comme un cas particulier, mais simplement comme un exemple de ce qui se reproduit ailleurs.

Par ailleurs, il semble y avoir lieu de replacer les illustrations rapportées précédemment dans une perspective plus générale. Contrairement à l'étude du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, où l'analyse des disparités mettait en cause plus de 30 unités territoriales, l'étude de la région de l'Outaouais n'en retient que deux pour des fins d'illustration : l'Outaouais urbain et l'Outaouais rural. De plus, aucune de ces études ne permet de préjuger des conclusions particulières que l'on peut tirer des analyses des disparités que l'on retrouve à l'intérieur même de ces deux territoires d'analyse. Par exemple, des disparités qu'on peut observer en milieu urbain entre les centres-villes et les banlieues.

13. Département de santé communautaire du Centre hospitalier régional de l'Hôtel-Dieu de Gaspé. Série : Portrait de santé de la région 01 (5 volumes), Gaspé, septembre 1984.

Donc, dans les limites des disparités rurales-urbaines observées dans la région de l'Outaouais, les liens explicatifs suivants ont été dégagés des relations entre les variables :

- la raréfaction des ressources joue un rôle déterminant au niveau de la disponibilité d'emplois sur le territoire :

ainsi, on observe une relation très étroite entre la concentration géographique des ressources et la disponibilité d'emplois sur le territoire. Plus la concentration des ressources est forte dans une communauté, plus le taux d'inoccupation de la population de cette communauté est faible. Ce constat se traduit par un taux d'inoccupation de 53 % en milieu rural contre 40 % en milieu urbain;

- le niveau de disponibilité d'emplois a un impact déterminant sur la structure démographique des communautés. Avec un affaiblissement de la disponibilité d'emplois, les communautés les plus affectées par une répartition inadéquate des ressources connaissent un exode démographique des jeunes et une perte de capacités de remplacement de leur population :

ces deux facteurs combinés, la raréfaction des ressources et l'affaiblissement de la disponibilité d'emplois, semblent avoir un impact déterminant sur la structure démographique. L'Outaouais urbain, composé des villes où l'on retrouve les plus grandes concentrations de ressources et d'emplois, connaît une croissance démographique constante. De son côté, l'Outaouais rural, faiblement doté en ressources et ayant par le fait même un faible niveau d'accès à l'emploi, atteint en 1986 un taux de croissance nul. Ce taux de croissance nul, combiné à une pyramide des âges déséquilibrée,

brée en la défaveur des groupes d'âge plus jeunes, ont pour conséquence une population stagnante et en voie d'extinction. En effet, les jeunes en âge de travailler et de se reproduire, en particulier les jeunes femmes, quittent, lorsqu'ils peuvent, leur communauté pour se rapprocher des ressources et des emplois;

- l'incidence des problèmes socio-économiques des communautés varie selon le taux de croissance démographique, la concentration des ressources et la disponibilité de l'emploi :

la raréfaction des ressources, l'affaiblissement de la disponibilité d'emplois et l'exode démographique ont des effets dégénérateurs sur l'état socio-économique des populations. Ainsi, l'Outaouais rural, caractérisé davantage par ces divers facteurs, présente également un taux d'inoccupation élevé, un faible niveau de scolarité, un mauvais état du logement, la pauvreté des personnes âgées, etc., par rapport à l'Outaouais urbain. L'ensemble de ces éléments, comme par un effet d'entraînement, se retrouvent et se développent dans les mêmes communautés;

- l'ensemble des éléments énoncés, c'est-à-dire la concentration des ressources, la disponibilité d'emplois, etc., se traduisent par une augmentation de l'incidence des besoins dans la population, ils composent à leur tour un déterminant de l'état socio-sanitaire des populations :

non seulement ces effets précédemment soulevés se font sentir sur le plan socio-économique, mais également sur l'état de santé. L'analyse des tendances de la mortalité a démontré que le niveau général de santé de la population de l'Outaouais rural se détériore, contrairement à celui de l'Outaouais urbain et celui du

Québec, qui ont connu une amélioration considérable au cours des quinze dernières années.

Les hommes en milieu rural, à partir de 25 ans, voient leur espérance de vie diminuer par rapport à ce qu'elle était quinze ans plus tôt. On observe également des écarts de mortalité importants chez les jeunes garçons de 01 à 14 ans et pour l'ensemble des adultes de 15 à 34 ans, lesquels présentent en rural des taux de mortalité très supérieurs à ceux de l'urbain et du Québec.

Par ailleurs, on note qu'en milieu rural, le taux de mortalité néo-natale demeure très supérieur aux taux de l'Outaouais urbain et du Québec. De même, le taux croissant de mortalité infantile en milieu rural démontre, par rapport à l'Outaouais urbain, pour la période entre 1980-1984, un excès de 6,3 décès infantiles pour 1 000 naissances vivantes. De plus, l'Outaouais rural enregistre des taux d'hospitalisation et des taux de consommation de soins hospitaliers très supérieurs à ceux du Québec et de l'Outaouais urbain.

Par ce biais, l'analyse des interrelations entre l'ensemble des déterminants permet l'identification des communautés en état de sous-développement social.

Cette démarche effectuée dans la région de l'Outaouais se veut non seulement un effort d'illustration de la présence d'inégalités sociales, mais elle devrait également susciter un questionnement rigoureux, permettre l'ébauche de certaines réponses ainsi que l'identification de priorités dans le réseau des Affaires sociales en vue de promouvoir le développement social de l'ensemble des communautés locales de la région. Elle devra ainsi faire surgir

une volonté de changement, un effort de transformation et de progression des communautés les plus affectées par l'ensemble des inégalités sociales.

L'Outaouais rural, avec une faible croissance de sa population, un sous-développement social en progression, caractérisé par un état socio-économique malsain, un niveau de santé qui se détériore, on peut se questionner sur ses perspectives d'avenir. A-t-il une entité lui permettant de concevoir ce qui lui arrive? Peut-il renverser le cours des événements? Est-il en mesure de prendre le leadership de l'action sociale, au sens large du terme, pour promouvoir son propre développement?

Par un effort constant, lucide, annoncé, défendu, soutenu et radical de changement social et d'encouragement au développement individuel, l'Outaouais rural doit s'attaquer à tous les fronts : sa propre structure, formation des intervenants, vulgarisation et diffusion de la recherche, coalition avec les groupes de pression et d'entraide, lobbying auprès des gouvernements et des instances décisionnelles de tous niveaux, dénonciation des pratiques sociales dommageables, propositions de nouvelles avenues et il doit par-dessus tout s'assurer de participer de plein droit au choix d'orientations et d'investissements sociaux essentiels à son propre développement.

Le réseau de la santé et des services sociaux, quant à lui, ne peut s'attaquer seul à tous ces fronts, il devient ainsi un des partenaires dans un réseau d'acteurs beaucoup plus grand. Sa contribution est essentielle dans ce contexte de développement social. Pour sa part, le Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Outaouais a dégagé parmi ses orientations

trois approches privilégiées qui devraient favoriser le développement social des communautés les plus en besoin. .

L'approche communautaire et normalisante, laquelle a pour but de rapprocher le plus possible les services de santé et les services sociaux de la communauté, de l'individu dans son milieu. Un réseau de services intégrés, dans le but que les services de santé et les services sociaux soient conçus, organisés et coordonnés en fonction de l'ensemble des services et des ressources du réseau des Affaires sociales et de la collectivité. La sous-régionalisation qui vise à ce que les activités de planification et de coordination du Conseil régional prennent une dimension tant sous-régionale que régionale, reconnaissant ainsi les particularités de chacune de ses sous-régions.

DEUXIÈME PARTIE

- 6. ILLUSTRATION DE LA PROBLÉMATIQUE SOCIO-SANITAIRE PAR SES FACTEURS EXPLICATIFS : GÉNÉRALISATION DES CONSTATS EFFECTUÉS DANS L'OUTAOUAIS A L'ENSEMBLE DE LA POPULATION DU QUEBEC**

Introduction

Dans les limites du mandat reçu, la tâche de généraliser à l'ensemble de la population les constats mettant en cause les disparités entre les ressources et les besoins, est à priori soumise à une contrainte d'importance. Cette tâche impose de situer chaque territoire du Québec en interaction avec les autres territoires dont il subit l'influence ou sur lesquels il exerce une influence. Dans ce contexte, chaque communauté (municipalité ou paroisse), chaque district de CLSC et chaque région constituent autant de cas particuliers dont il faut rendre compte de façon spécifique. Or, il existe plus de 1 800 communautés différentes, 169 districts de CLSC et 11 régions socio-sanitaires.

Cette contrainte qu'imposent le grand nombre de territoires et la multiplicité des interactions entre ces derniers implique qu'il est matériellement impossible de réaliser pour les fins de cet ouvrage une illustration aussi exhaustive que dans la région de l'Outaouais. Le nombre de variables en cause étant beaucoup trop considérable, cette contrainte impose de réduire la problématique à ses éléments descriptifs les plus simples et les plus illustratifs.

Pour cette raison et par souci de cohérence, il a été choisi d'illustrer pour l'ensemble des territoires, les constats rapportés dans la région de l'Outaouais à partir des principaux éléments du schéma explicatif, soit les ressources, l'emploi et la démographie. Sachant d'autre part que le taux d'inoccupation peut être considéré à la fois comme une mesure de l'emploi disponible et comme un indicateur des populations en besoins, valide autant en milieu rural qu'en milieu urbain, le lien à effectuer avec l'analyse de la région de l'Outaouais pourra alors être établi de la façon suivante :

les caractéristiques des populations en besoin qui, dans la région de l'Outaouais, varient en association avec le taux d'inoccupation - état de santé et autres - varient de façon identique dans les autres régions, districts de CLSC et municipalités du Québec. Ceci peut être vérifié grâce aux études dont il a été fait mention aux paragraphes 1 et 3.

De plus, à l'exception des exemples choisis pour faciliter la compréhension, ne seront rapportées dans ce document que les observations d'intérêt général illustrant le caractère généralisable de la relation entre les besoins et les ressources; pour toute autre question relative à l'analyse détaillée de chaque territoire, on voudra bien se référer à l'annexe 2 où sont consignés les résultats des analyses portant sur les municipalités et districts de CLSC de chaque région. Ces résultats apparaissent sous forme de cartes et de tableaux où l'on retrouvera les principales illustrations à l'appui des propos qui suivent.

Enfin, les principales informations d'intérêt méthodologique de même que les précisions d'ordre terminologique, essentiels pour interpréter correctement les propos énoncés dans cette seconde partie, seront précisées au fur et à mesure de leur utilisation.

6.1 Les observations concernant la relation entre le taux d'inoccupation et la décroissance démographique

Rappel. Comme il en est question dans les études déjà citées et comme on a pu le voir dans la région de l'Outaouais, le taux d'inoccupation et la décroissance démographique, vus comme des indicateurs sociaux, sont associés avec la distribution géographique de tous les autres indicateurs reliés à un état de sous-développement social, et ceci quel que soit le niveau territorial de référence : interrégional, interdistrict de CLSC et intradistrict de CLSC. En outre, le taux d'inoccupation mesure le principal facteur explicatif des variations démographiques qui distinguent les communautés rurales des communautés urbaines entre 1971 et 1981, soit la disponibilité relative d'emplois dans les communautés. Les résultats qui suivent illustrent cette relation.

Résultats. Dans une première étape, une analyse de la relation entre la croissance démographique et le taux d'inoccupation a été effectuée dans les localités de chaque district faisant partie d'un ensemble de 122 districts de CLSC du Québec.

Dans 98 parmi les 122 districts analysés (80 %), les localités en diminution démographique (municipalités ou autres) sont caractérisées par un taux d'inoccupation plus élevé que les localités où la population augmente ou stagne.

Le tableau qui suit contient, par région socio-sanitaire, le nombre de CLSC où cette relation entre le taux d'inoccupation et la décroissance démographique est vérifiée dans les municipalités ou les paroisses qui subdivisent chacun d'eux.

Ce tableau indique par exemple que dans la région du Bas-Saint-Laurent - Gaspésie, il existe 10 districts - sur 10 - où on peut observer que les municipalités en diminution démographique ont un taux d'inoccupation plus élevé que les municipalités dont la population augmente entre 1971 et 1981.

Région	Nombre de districts où la relation est vérifiée		Nombre de districts analysés
01	10	sur	10
02	5	sur	6
03*	13	sur	16
03**	4	sur	6
04	10	sur	11
05	8	sur	8
06A	17	sur	20
06B	8	sur	11
06C	11	sur	14
07	3	sur	6
08	6	sur	8
09	3	sur	6
TOTAL	98	sur	122

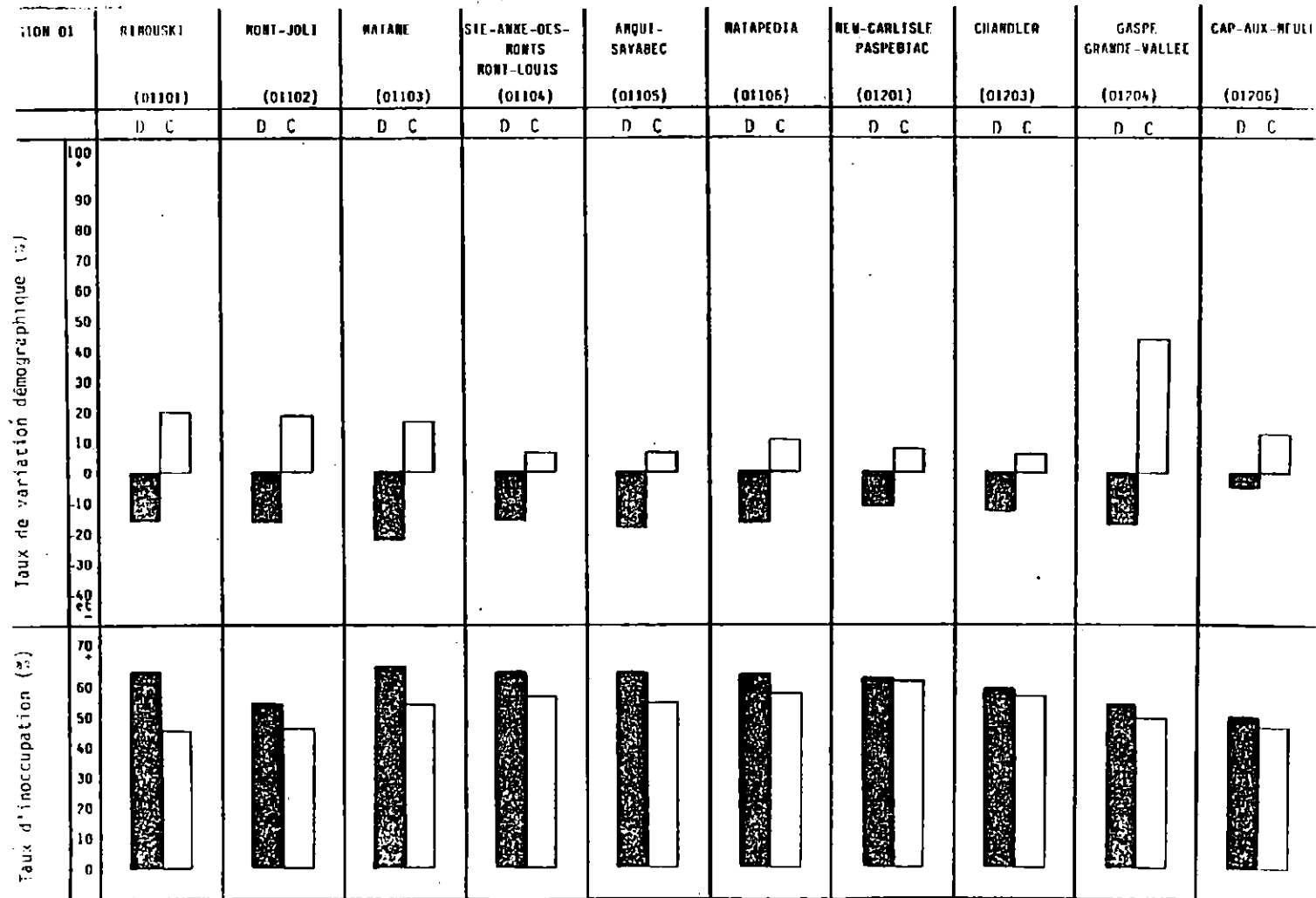
* Hors CUO

** CUO

La distribution de ces 10 districts de CLSC est reproduite à titre d'exemple au tableau qui suit et on retrouvera à l'annexe 2 un tableau correspondant pour chacune des autres régions.

TABEAU 2

**TAUX D'INOCUPATION ET VARIATION DEMOGRAPHIQUE DANS LES DISTRICTS DE CLSC DE LA REGION 01 :
BAS ST-LAURENT - GASPESIE - ILES-DE-LA-MADELEINE**



D: Municipalité en déclin démographique entre 1971 et 1981

C: Municipalité en croissance démographique entre 1971 et 1981

Ces 122 districts qui ont fait l'objet de cette analyse ont en commun la particularité suivante :

une partie de leur territoire est en augmentation de population et l'autre partie est en diminution de population; certains districts en effet ne comptent aucune localité en diminution, alors que d'autres districts n'ont aucune localité en augmentation démographique; dans ces districts, on ne peut, par conséquent, effectuer la comparaison entre les communautés en diminution et en augmentation de population. Pour cette raison, 45 districts de CLSC sur 169 ne pouvaient être retenus dans cette analyse. En outre, aucun des deux districts de CLSC appartenant à la région du Nouveau Québec n'a pas été retenu, les données s'y rapportant pouvant contenir des erreurs.

Dans une seconde étape, une analyse par région a été réalisée, en établissant pour chacune, la relation générale entre le taux d'inoccupation et le taux de variation démographique moyen de chaque district de CLSC; cette analyse, on s'en souviendra, a pour but d'illustrer l'existence des disparités entre les districts de CLSC qui se manifestent de façon indépendante des disparités vérifiables à l'intérieur même des districts et qui viennent d'être illustrées. On peut alors constater qu'à ces deux niveaux géographiques emboîtés, les relations se maintiennent entre les deux variables, soulignant ainsi le caractère cumulatif de la relation entre l'emploi et la démographie.

Un premier fait saillant de cette analyse : dans toutes les régions à une exception près - la Côte-Nord (09) - la relation entre les deux variables est négative : plus le taux d'inoccupation qui caractérise le district de CLSC est élevé, plus sa population diminue ou moins elle augmente rapidement. Cette relation a été illustrée de façon graphique pour chaque région par la technique des droites de répression.

Dans cette région (09), la relation se décrit comme suit : plus le taux d'inoccupation est élevé plus la population augmente. Cette exception est entièrement expliquée par la MRC Caniapiscau, recouvrant les districts de Shefferville, Fermont et Gagnon, où les variations démographiques sont explicables par d'autres phénomènes, tels la fermeture des villes, connus du public en général, sans qu'il soit utile de préciser davantage.

A titre d'exemple, le graphique suivant présente la droite de régression qui caractérise la relation entre les deux variables (taux d'inoccupation et taux de variation démographique), pour les districts de CLSC de la région de Québec (03) qui ne sont pas localisés sur le territoire de la Communauté urbaine de Québec (CUO).

Un graphique équivalent est reproduit à l'annexe 2 pour chacune des autres régions du Québec.

Dans ce graphique, chacun des points identifie les valeurs enregistrées par un même district de CLSC, pour chacune des deux variables. Les autres explications concernant ce graphique seront rapportées un peu plus loin.

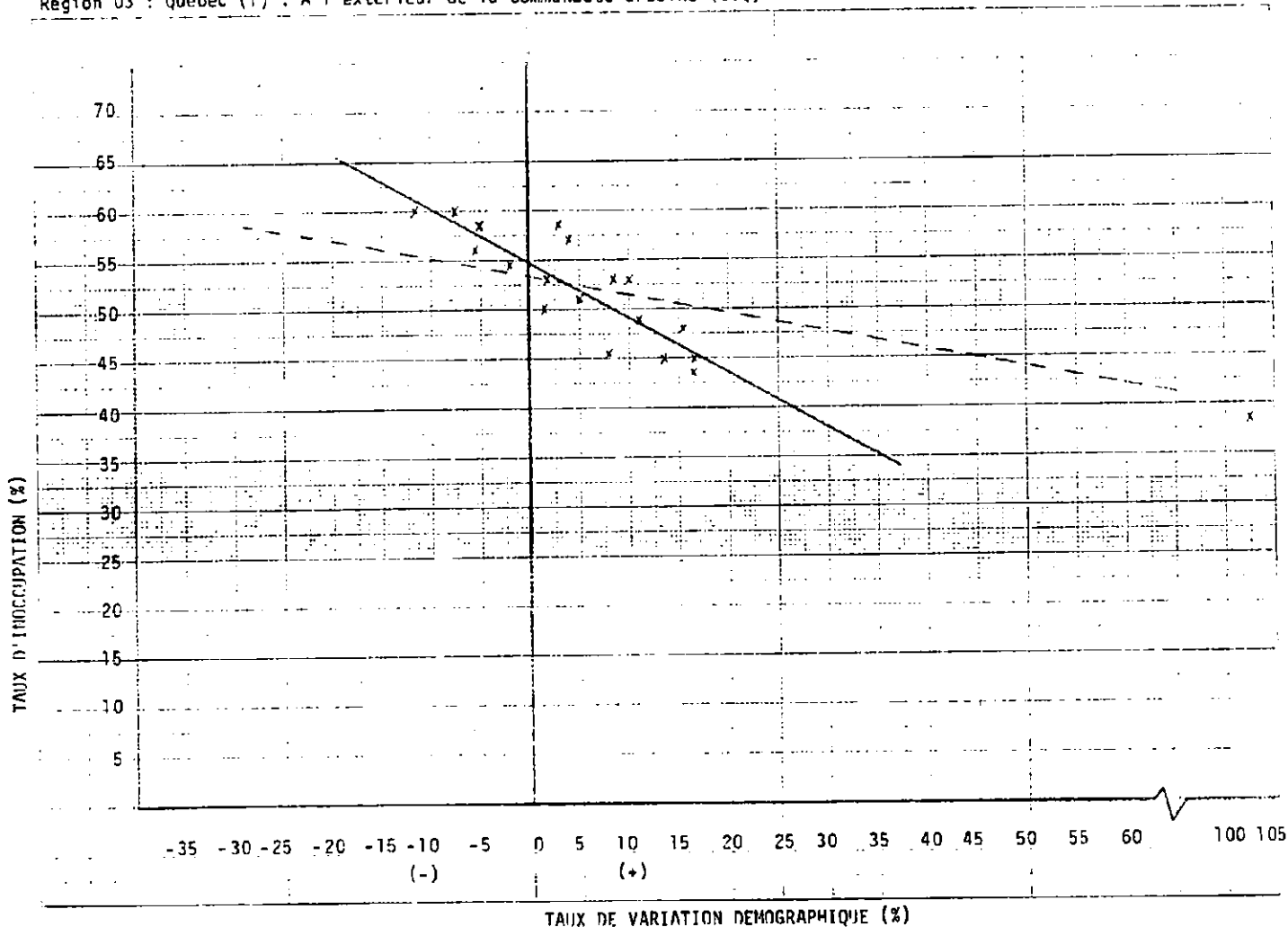
On peut y observer qu'à une exception près, tous les points se distribuent de part et d'autre d'une droite (la ligne continue), qui montre que plus le taux d'inoccupation augmente, plus la population diminue, ou moins elle augmente rapidement. Cette droite correspond à la droite de régression.

Une autre observation concerne la consistance des points autour de la droite de régression. La mesure du taux de corrélation ("R" de Pearson) correspond à une mesure de cette consistance de la relation entre les deux variables, qu'on peut voir sur le graphique par le regroupement des points autour de la droite de régression.

GRAPHIQUE XXI

Distribution des districts de CLSC de la région de Québec (03), située à l'extérieur de la CUQ

Région 03 : Québec (1) : A l'extérieur de la Communauté urbaine (CUQ)



Explications : La droite hachurée caractérise la régression qui inclut tous les districts de la distribution, même celui qui est située dans le coin inférieur droit du graphique, tandis que la droite continue n'inclut pas ce district de CLSC. Il s'agit ici du district de Charny, un district de banlieue, faisant partie d'un ensemble de districts ayant des caractéristiques particulières qui seront illustrées un peu plus loin.

A deux exceptions près, les taux de corrélation ("R" de Pearson) obtenus dans chaque région sont élevés soulignant ainsi la consistance de la relation entre ces deux variables. Ainsi, la valeur de la corrélation entre le taux d'inoccupation et le taux de variation démographique moyen des districts de CLSC se détaille comme suit par région :

on pourra avoir une idée générale de la significativité des mesures de corrélation rapportées ici en retenant que cette valeur est significative lorsqu'elle est inférieure à -60 % pour 11 observations :

- entre -100 % et -80 % : Bas Saint-Laurent - Gaspésie,
Québec (hors CUQ), Nord-Ouest
- entre -79 % et -70 % : Québec (CUQ), Estrie, Outaouais
- entre -69 % et -60 % : Trois-Rivières, Montréal Métro,
Laurentides - Lanaudière,
Montérégie
- 21 % et plus : Saguenay - Lac Saint-Jean et
Côte-Nord

Dans la région du Saguenay - Lac Saint-Jean (02), la corrélation plutôt faible s'explique par le fait que les disparités intra-régionale y sont beaucoup moins importante que dans les autres régions. Ceci peut être vérifié en comparant le graphique disponible u pour cette région à ceux d'autres régions comme, par exemple, celui d Bas Saint-Laurent - Gaspésie, Québec ou Trois-Rivières. On remarquera alors que les points apparaissant sur le graphique de la région 02 sont beaucoup moins dispersés que pour les autres régions, illustrant ainsi que les disparités y sont moins importantes¹.

1. Ceci ne préjuge en rien du niveau de disparité qui affecte cette région à l'échelle interrégional; en effet, la région 02 apparaît globalement au second rang de l'ensemble des régions, d'après l'importance du taux d'inoccupation. Or, comme les comparaisons a interrégionales n'ont pas été abordées dans ce document, il n'en pas été tenu compte ici. En d'autres termes, le niveau de besoin qui affecte la population de cette région n'apparaît pas par le biais des comparaisons intrarégionales.

Un second fait saillant de cette analyse illustre la dynamique des centres-villes et des banlieues en milieu urbain, par opposition à la problématique rurale-urbaine.

Même si dans les deux cas, la relation entre le taux d'inoccupation et le taux de variation démographique est importante et négative, la forme de la relation diffère dans l'un et l'autre cas.

La dynamique rurale-urbaine est caractérisée par une relation entre les deux variables qui est manifestée par une régression linéaire alors que celle des centres-villes et des banlieues est caractérisée par une distribution des points dont la forme apparente est celle d'une courbe ou "régression curviligne". Cette différence illustre, comme il a déjà été signalé, la nécessité d'interpréter différemment² la relation entre les deux variables selon qu'elle caractérise des territoires ruraux par opposition à des territoires urbains, ou selon qu'à l'intérieur des territoires urbains, la relation caractérise des banlieues par opposition à des centres-villes. Mais, avant de procéder aux descriptions des territoires qui ont cette particularité, il convient de faire ici quelques remarques importantes sur le sujet.

2. La forme curviligne de la distribution souligne le fait que les variations de populations en milieu urbain peuvent obéir à deux genres de facteurs conjugués : saturation de l'espace habité dans les centres-villes en diminution de population et attraction exercée par les localités de banlieues socio-économiquement plus à l'aise. Par contre, la forme linéaire observée au niveau rural - urbain laisse à entendre que les variations démographiques peuvent se résoudre à un facteur principal, la disponibilité d'emplois.

Cette régression en forme de courbe est commune à toutes les distributions de districts de CLSC analysés qui, globalement, se situent soit dans une banlieue, soit dans un centre-ville. Elle ne constitue donc pas un phénomène marginal. Dans toutes ces distributions, l'effet de courbure est occasionné par la position particulière des districts de CLSC dont la diminution est la plus rapide et dont le taux d'inoccupation est le plus élevé, c'est-à-dire par les districts situés dans la partie gauche du graphique, alors que le reste de la distribution est linéaire. Or, ces particularités sont contradictoires avec le fait que statistiquement parlant, la courbure de ces distributions n'est pas significative. A cet effet, nous verrons un peu plus loin que l'analyse de ces distributions permet d'expliquer les particularités des territoires situés en milieu urbain et de là, d'illustrer la contribution de la présence des ressources sur le tissu social. On verra alors que la présence de facteurs exogènes contribue à amplifier l'occupation de l'espace dans des territoires déjà densément peuplés, et permet ainsi d'expliquer le genre de relation qu'on peut observer entre le taux d'inoccupation et le taux de variation démographique en milieu urbain.

Ces explications ont dû cependant être rapportées plus loin dans le texte en raison du nombre de détails à fournir au plan méthodologique et de l'intérêt un peu trop particulier du sujet; en effet, ces explications portent sur la présence d'une troisième variable qui influence la relation entre le taux d'inoccupation et le taux de variation démographique en milieu urbain, et qui explique, par le fait même, la forme curviligne des graphiques spécifiques à ces milieux.

Néanmoins et malgré cette réserve, nous continuerons dans ce texte à employer l'expression de régression curviligne pour faciliter les descriptions mettant en cause les caractéristiques des populations de centres-villes et de banlieues par opposition à celle des milieux ruraux.

A titre d'exemple, le graphique qui suit présente la régression qui caractérise la relation entre les deux variables pour les districts de CLSC situés à l'intérieur de la CUQ dans la région de Québec (03).

En comparant ce graphique avec celui qui précède (p.115) illustrant la relation pour les districts situés à l'extérieur de la CUQ, on pourra constater l'existence d'une nette différence dans la forme même de la distribution des districts de CLSC par rapport aux deux variables : la première illustre de façon très caractérisée une dynamique rurale-urbaine alors que la seconde illustre de façon tout aussi caractérisée une dynamique banlieue - centre-ville. Dans le premier cas, il s'agit d'une régression dont la forme est linéaire alors que dans l'autre, la forme apparente est curviligne.

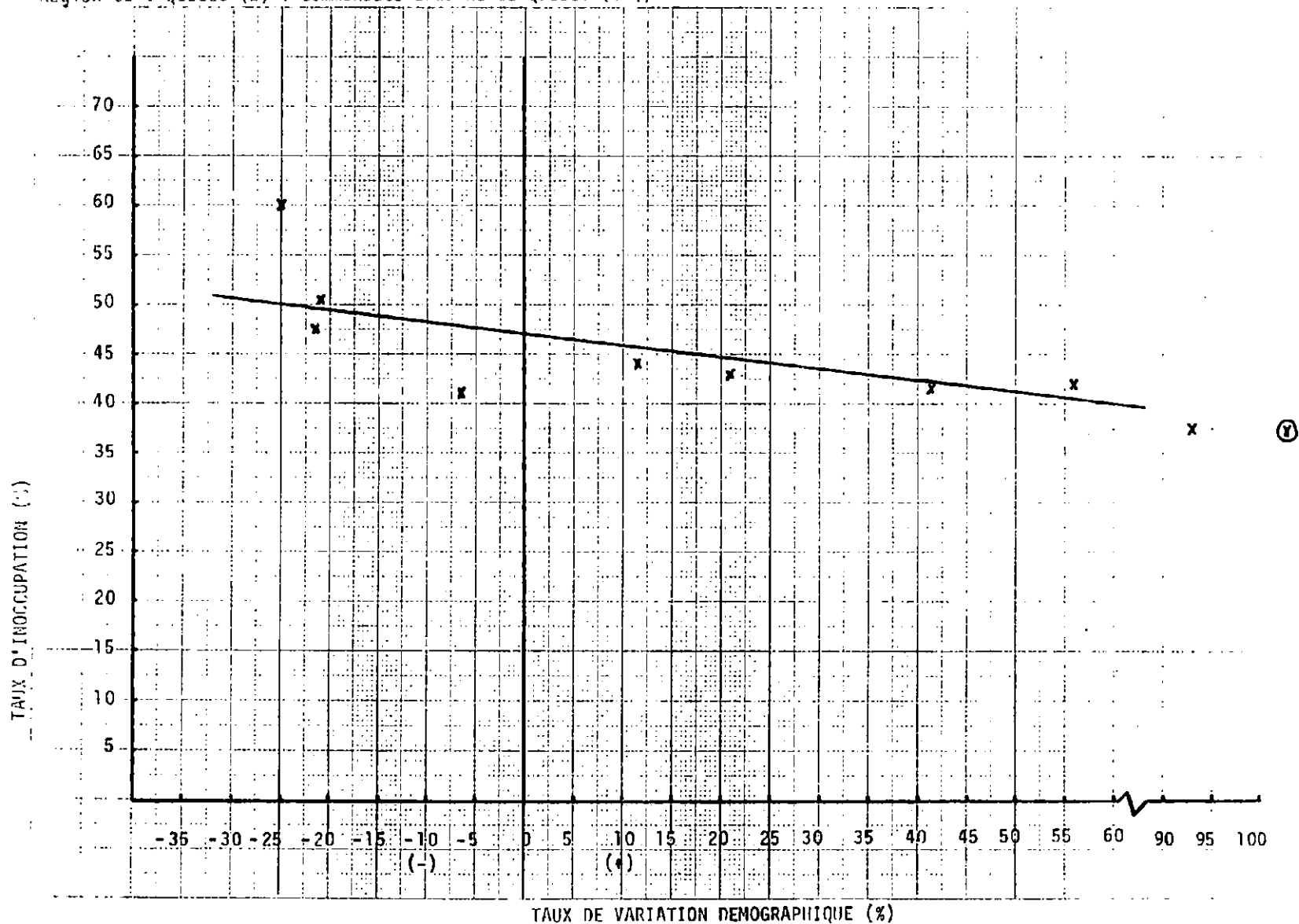
Dans plusieurs régions mixtes, cette différence entre les deux types de territoire contribue à réduire la valeur de la corrélation mesurée entre les deux variables. Ces régions mixtes contiennent en effet plusieurs districts ruraux alors qu'en milieu urbain on retrouve un ou plusieurs districts de CLSC qui sont, en fait, des banlieues de centres-villes. Exemples :

- dans la région du Saguenay Lac Saint-Jean : le district de Chicoutimi-Nord;
- dans la région de l'Estrie : le district de Fleurimont-Lennoxville;
- dans la région de l'Outaouais : le district de Aylmer-Lucerne

GRAPHIQUE XXII

Distribution des districts de CLSC de la région de Québec (03),
situés sur le territoire de la CUQ

Région 03 : Québec (2) : Communauté urbaine de Québec (CUQ)



1. Le district de Charny correspond à celui qui est entouré d'un cercle.

Par ailleurs, certaines régions permettent d'illustrer beaucoup mieux que les autres la différence entre la problématique rurale-urbaine et celle banlieue - centre-ville.

Comme le montrent d'ailleurs les deux exemples qui précèdent, la région de Québec (03) en particulier se distingue par l'existence d'une régression curviligne caractérisant la relation entre les variables pour les neuf districts de CLSC faisant partie de la communauté urbaine de Québec (CUO), et par une régression linéaire caractérisant la distribution des districts de CLSC ne faisant pas partie de la CUO.

La même régression curviligne est observable pour l'ensemble des districts de CLSC faisant partie de la région de Montréal métropolitain (06A), alors qu'elle est nettement linéaire dans les régions 06B et 06C, respectivement Laurentides - Lanaudière et Montérégie; ces deux régions se comportent en effet comme deux banlieues de Montréal de la même manière que les districts situés dans la banlieue de Québec se comportent par rapport à ceux du centre-ville de Québec.

Un troisième fait saillant : La Communauté urbaine de Québec (CUO) et la région de Montréal Métropolitain regroupent les territoires qui, globalement, ont enregistré les plus fortes diminutions démographiques entre 1971 et 1981; il est très important de noter que dans ces territoires les districts de CLSC en diminution n'y sont pas distribués au hasard : les quatre districts en diminution dans la CUO (sur 9 districts au total) regroupent intégralement les districts situés au centre de la CUO, soit Sainte-Foy, D'Assise Maizeret, Vieux Québec et Basse-ville, par opposition à Beauport, Lorette - Val Béclair, Les Saules, Laurentien et Henri-Bourassa - Orsainville situés en banlieue.

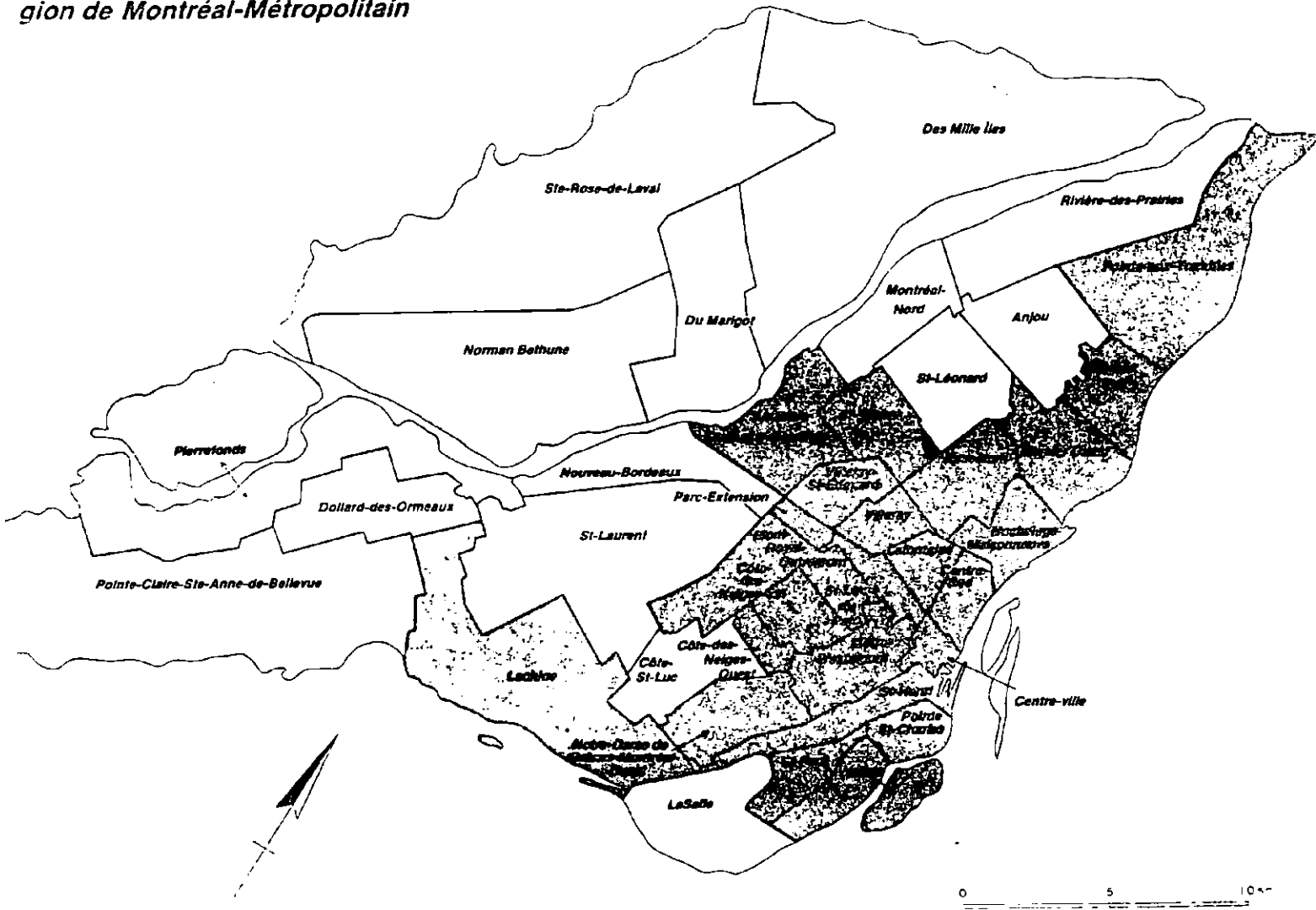
Autre remarque : plus on s'éloigne du centre-ville vers les banlieues, plus la population augmente rapidement et plus le taux d'inoccupation diminue, comme le montre le graphique de la CUO en page 120.

La même observation peut être effectuée à Montréal où la distribution cartographiée des districts du centre-ville en diminution, reproduit intégralement une figure familière à la population montréalaise, soit le "T" inversé de la pauvreté, alors que les autres districts en banlieue du centre-ville présentent une population qui augmente, et où le taux d'inoccupation est plus faible, comme l'illustre la carte qui suit.

CARTE VIII

Districts de CLSC en diminution de population
entre 1971 et 1981 dans la région 06A :
Montréal-Métropolitain

gion de Montréal-Métropolitain



■ En diminution de population
entre 1971 et 1981

□ En augmentation de population
entre 1971 et 1981

Un quatrième fait saillant de l'analyse par district de CLSC : la consistance des relations entre les variables qui traduit l'homogénéité des populations en diminution démographique et en besoin est tout aussi évidente dans les subdivisions des territoires administratifs en milieu rural et urbain, que dans les territoires qui viennent d'être analysés en milieu urbain mettant en cause les centres-villes et les banlieues; cependant, cette relation met en exergue un autre fait saillant qui ne peut être apprécié que grâce au matériel cartographique de l'annexe. En effet, les territoires mis en cause par ces relations coïncident avec un zonage particulier de la répartition des populations en besoin.

Ainsi, on aura pu constater à l'aide des cartes de l'annexe 2, qu'en milieu rural et ceci pour chacune des régions, la carte des municipalités en diminution de population illustre que les variations démographiques ne se distribuent pas de façon aléatoire mais correspondent, à l'instar des milieux urbains, à un zonage du territoire indépendant des découpages administratifs et même opposé parfois³.

Ce constat apparaît important en raison de ses implications méthodologiques considérables; il permet d'illustrer que globalement, les découpages territoriaux, districts de CLSC, DSC ou régions, ne sont utiles qu'à des fins administratives et n'ont qu'une pertinence circonstancielle à des fins de recherche et pour la planification de la distribution des ressources en fonction de la répartition des populations en besoin. Pour s'en rendre compte, considérons comment sont réparties les populations en besoin de la région de Québec (03);

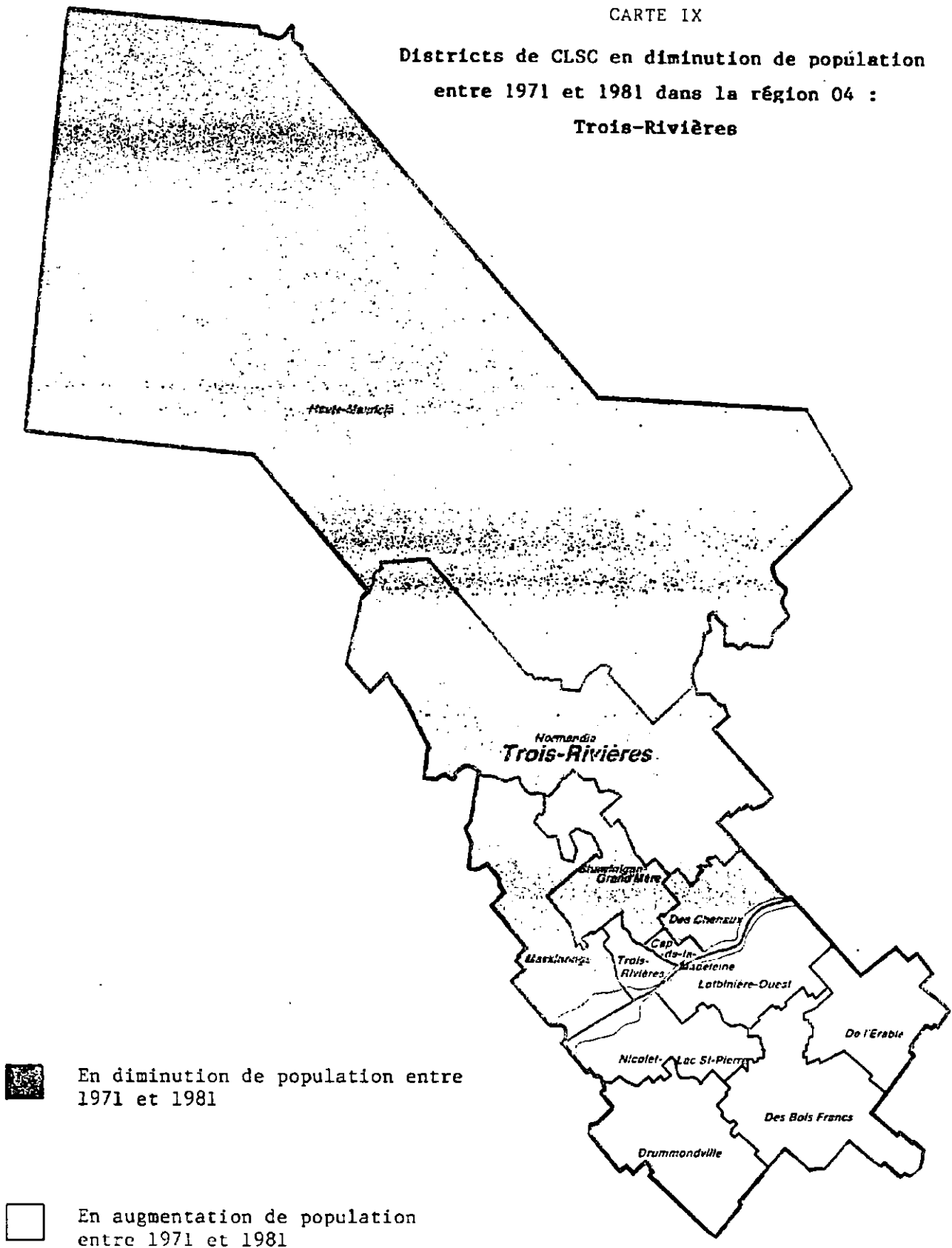
3. A ce sujet, on retrouve dans la partie cartographique de l'Annexe 2, la carte qui illustre cette affirmation pour chacune des régions; à ce sujet, voir la "note importante" en fin de la table des matières.

on peut alors observer à l'aide des cartes que les véritables zones sociales sont distribuées sur le territoire de façon parallèle à l'axe du fleuve, alors que les limites territoriales des districts de CLSC et des MRC sont perpendiculaires à l'axe du fleuve. Dès lors, même si on peut observer des différences importantes entre les caractéristiques des populations des districts de CLSC, ces différences demeurent, toute proportion gardée, très conservatrices puisque chaque caractéristique de population ne réfère en réalité qu'à une moyenne; souvent ces "moyennes", n'ont que peu de pertinence pour identifier les populations en besoin et pour planifier des interventions à leur endroit. En retenant les moyennes comme significatives, nous faisons comme si nous considérons comme homogènes la population de chaque district, alors que manifestement chaque district peut être constitué de plusieurs populations différentes les unes des autres, spécifiquement en ce qui a trait à la répartition des besoins : il pourrait même arriver, par exemple, que les différences entre les populations soient extrêmes, alors que l'analyse par territoire administratif n'indique aucune différence entre ces dernières.

Or, à un niveau de généralité plus élevé encore, la même réalité peut être observée à l'échelle des districts de CLSC eux-mêmes, comme par exemple, dans la région de Trois-Rivières (04) où les districts en diminution sont contigus et forment un groupe spécifique de districts situés sur un axe Nord-Sud partant du district de La Tuque jusqu'au district de Des Chenaux en bordure du fleuve. Cette configuration est illustrée sur la carte-synthèse de l'annexe 2, dont une portion a été reproduite à la page suivante. Il s'ensuit, par conséquent, que non seulement il y a erreur à considérer chaque district comme s'il était constitué à priori par une population distribuée de façon homogène, mais il y a par surcroît erreur à considérer chaque région comme si

CARTE IX

Districts de CLSC en diminution de population
entre 1971 et 1981 dans la région 04 :
Trois-Rivières



elle était constituée de districts dont la population est "égale" de district à district, malgré les différences entre les municipalités qui les subdivisent; en outre, il aurait été facile de montrer qu'à l'échelle provinciale, la même observation s'applique aux régions ou aux territoires de DSC.

Ce constat questionne donc, en premier lieu, la méthodologie d'intervention pour des raisons évidentes : en effet, on ne peut intervenir sur les populations en besoin à moins de savoir où elles se trouvent et ceci, de façon très précise. Mais, il questionne en second lieu la pertinence des méthodologies de recherche sur les besoins, en particulier sur leur origine sociale ou individuelle.

Il sera possible de démontrer ici cette affirmation. Cependant, à l'intention des méthodologues et des théoriciens de l'explication quantitative des phénomènes sociaux, il y a lieu de faire remarquer le fait suivant sans même identifier les conséquences qui en découlent sur l'interprétation des résultats d'une multitude de recherches : tous les exemples que nous venons de voir démontrent la généralité d'un même phénomène; les paramètres des populations sont essentiellement variables et ceci, contredit un postulat à la base même de plusieurs genres d'analyse statistique d'usage courant, en particulier les techniques de mesure et d'analyse des relations entre des variables : lorsque l'analyse de la relation entre des variables est effectuée à partir d'échantillon de population, les résultats de ces analyses ne seront valables que dans la mesure où les paramètres des populations échantillonnées référeront à des valeurs constantes; or, ceci est contredit dans les faits lorsque les populations ne sont pas homogènes.

Contrevenir à cette règle entraîne des erreurs d'interprétation sur la signification même, et donc l'interprétation des relations mesurées. Or, ces erreurs doivent être qualifiées d'erreurs méthodologiques puisqu'elles mettent en cause la pertinence même d'utiliser des instruments pour mesurer des phénomènes sociaux, alors que ceux-ci ne peuvent être utilisés que dans certaines circonstances limitées seulement.

Replaçons maintenant ces affirmations dans le contexte de ce document : les variables qui sont présentées dans ce document comme des variables explicatives, sont présentées comme telles pour toute autre raison que seulement les relations statistiques qui les caractérisent : elles réfèrent en effet à des facteurs reconnus par des disciplines particulières - l'économique, la sociologie, la géographie - qui ont pour effet de modifier le tissu social des populations.

Un cinquième fait saillant : la régression curviligne qui caractérise la distribution des districts de banlieue et de centre-ville par rapport aux deux variables, permet de mettre en évidence l'existence d'une troisième variable explicative propre au milieu urbain. A cet effet, dans les énoncés qui précèdent, cette troisième variable avait été associée à un problème de sursaturation de l'espace habité dans les centres-villes. Or, les propos qui suivent ont pour objet de rapporter les constats et le sommaire des analyses qui ont été produits à l'appui de cette affirmation. Cependant, avant d'entreprendre la lecture des notes explicatives relativement à ce cinquième fait saillant, il y a lieu de souligner ici que même si les techniques statistiques auxquelles nous ferons référence ont un caractère quelque peu "exotique", la démarche méthodologique reste quant à elle, plus facile à comprendre.

L'analyse qui sera décrite ici a été effectuée à partir de la distribution des districts de CLSC appartenant à la région de Montréal métropolitain (06A).

Comparativement aux autres territoires comme, par exemple, celui de la Communauté urbaine de Québec, qui ne compte que neuf districts de CLSC, la région 06A regroupe un nombre suffisant de districts de CLSC (39) pour pouvoir effectuer une analyse plus détaillée de la nature de la relation entre le taux d'inoccupation et du taux de variations démographiques dans les centres-villes et les banlieues.

Le point de départ de cette analyse est identifié au graphique qui suit où est reproduit la distribution des districts de CLSC de la région 06A, selon le taux d'inoccupation et le taux de variation démographique.

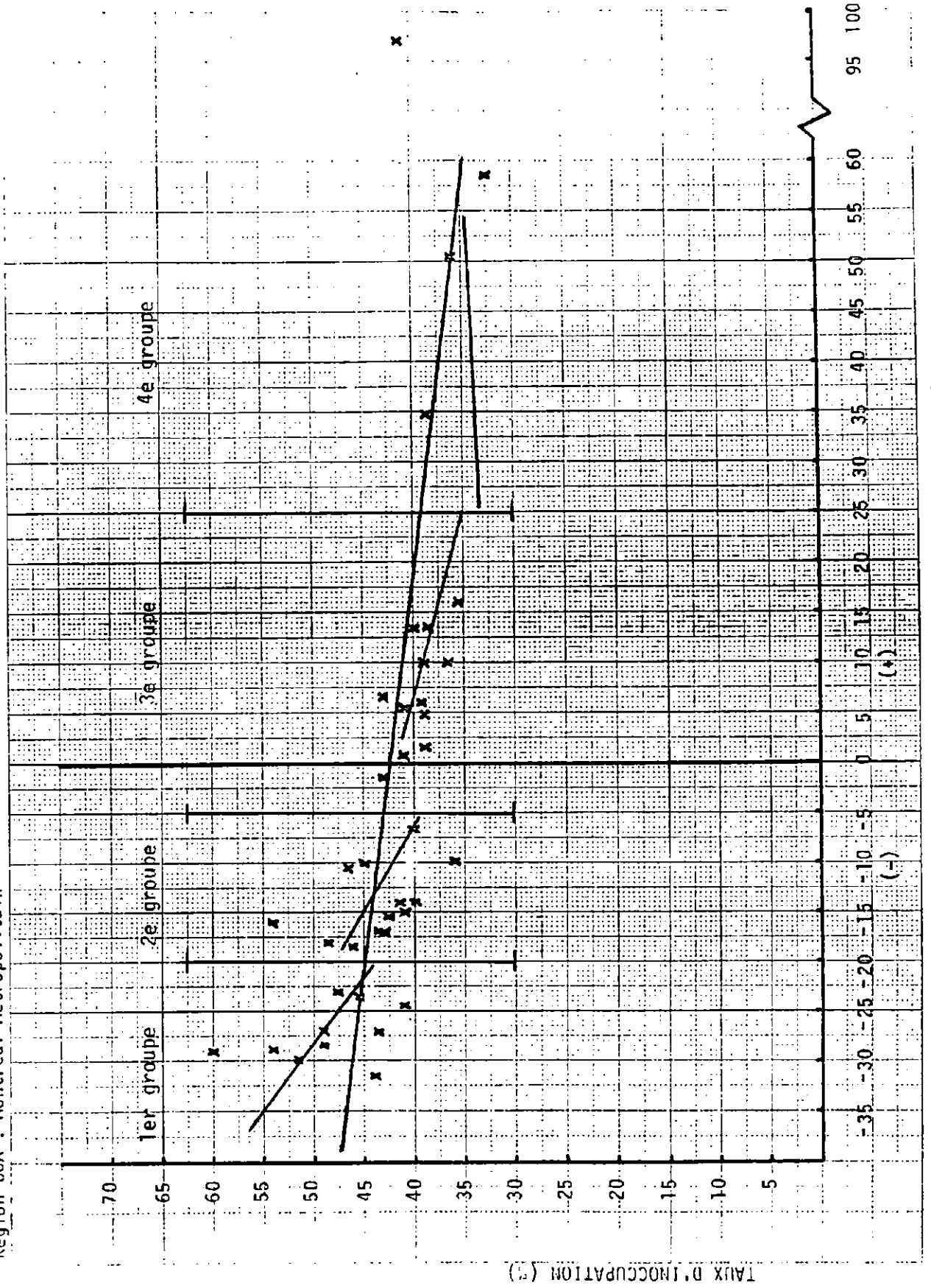
L'observation sommaire permet de réaliser que la forme de la distribution des points sur le graphique est curviligne comme pour les districts appartenant à la CUO. Cependant, un examen statistique plus serré par analyse des équations quadratiques, ne permet pas de retenir l'hypothèse selon laquelle cette distribution est statistiquement curviligne; il s'agit donc en réalité d'une distribution linéaire, mais de forme bizarre. Par ailleurs, l'analyse statistique correspondante des districts de CLSC de la CUO aboutit à la même conclusion.

La clé de la solution du problème est fournie par l'observation plus attentive du graphique :

GRAPHIQUE XXIII

Taux d'inoccupation et variation démographique,
Région de Montréal métropolitain (06A)

Région 06A : Montréal Métropolitain



TAUX DE VARIATION DEMOGRAPHIQUE (%)

On peut alors déceler que le nuage de points qui caractérise la distribution des districts de CLSC est constitué en réalité de quatre nuages de points facilement identifiables sur le graphique. En poussant un peu plus loin maintenant l'analyse comparée de ces quatre nuages de points, on peut alors constater que chaque nuage est caractérisé par une droite de régression linéaire dont la pente varie d'un nuage de points à l'autre.

Ainsi, les angles qui correspondent à l'intersection de l'abscisse et chacune des quatre droites décroissent de façon progressive à mesure que l'on évolue de gauche à droite du graphique.

Ces observations sont suffisantes pour pouvoir émettre l'hypothèse selon laquelle une troisième variable explicative, spécifique au milieu urbain, influencerait la relation observée entre le taux d'inoccupation et le taux de variation démographique : en effet, rappelons ici que si la relation entre deux variables est mesurée par la corrélation, cette relation est toutefois décrite par la régression; par conséquent, si la pente des droites de régression varient de façon consistante, on peut donc présumer qu'il existe un troisième facteur explicatif qui agit, non pas sur l'une ou l'autre des deux variables, mais plus spécifiquement sur la relation entre ces deux variables.

Reste donc à voir si cette hypothèse correspond à quelque chose de vérifiable empiriquement ou s'il s'agit au contraire, d'une simple curiosité statistique.

Pour ce faire, il a d'abord été nécessaire de représenter cartographiquement les districts de CLSC correspondant à chacun de ces quatre nuages de points. On a pu ainsi vérifier si les districts appartenant à ces quatre distributions, sont distribués de façon aléatoire sur le territoire de la région ou, au contraire, s'ils sont répartis dans l'espace suivant une configuration qui confère à chaque distribution un caractère particulier.

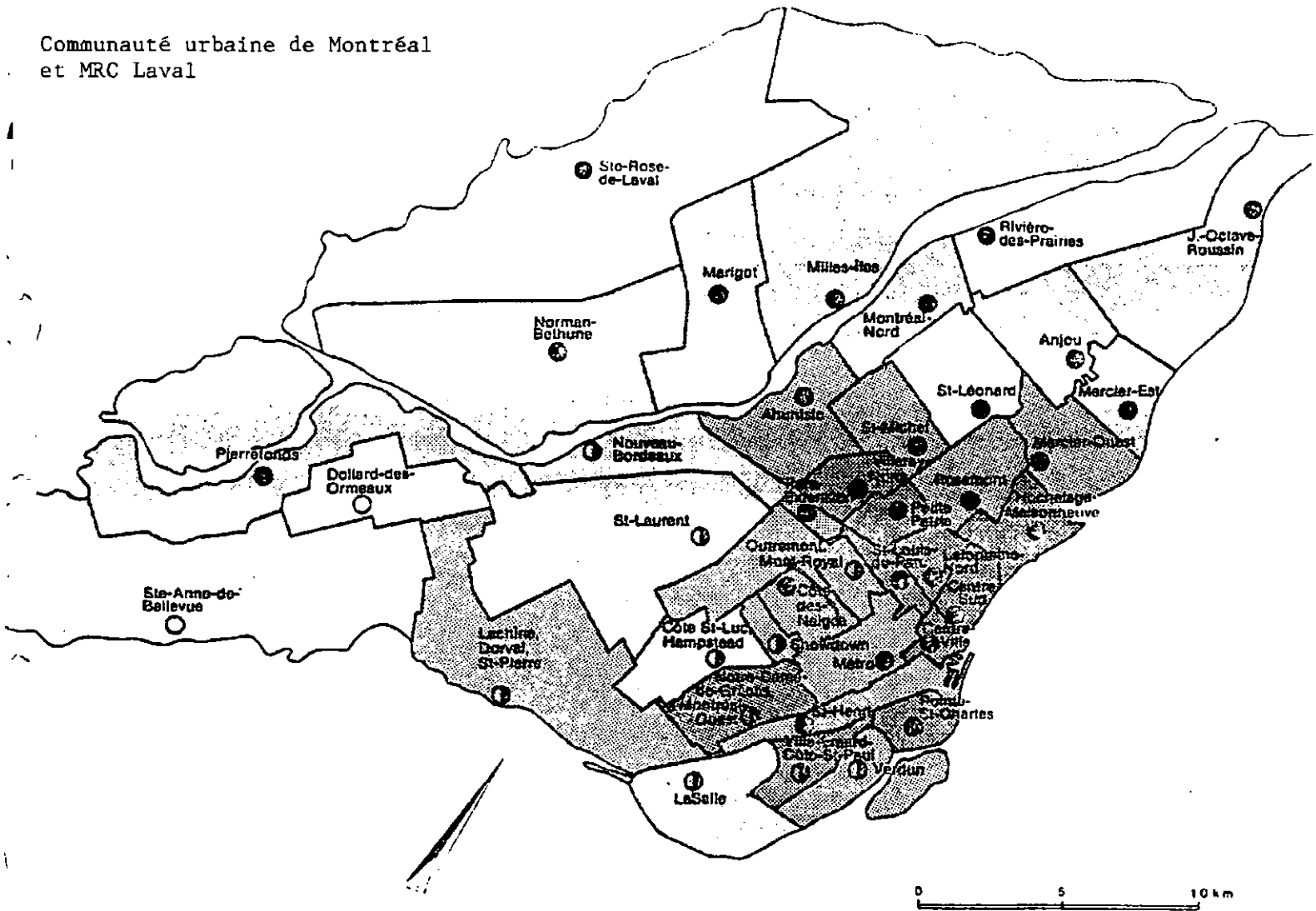
La carte géographique correspondante est reproduite à la page qui suit.





Sur cette dernière, on peut facilement observer que la distribution des districts appartenant à chacun des quatre nuages de points, épouse nettement la forme de cercles concentriques dont le noyau est occupé par ceux où en général le taux d'inoccupation est le plus élevé et où le taux de diminution démographique est le plus important : à mesure que l'on s'éloigne de ce noyau, la relation observée entre le taux d'inoccupation et le taux de variation démographique est de moins en moins importante et tend même vers l'indépendance (le quatrième nuage de points de la distribution).

La consistance empirique de cette observation confirme donc l'hypothèse à propos de l'existence d'une troisième variable explicative, puisque chaque nuage de points correspond à un groupe de districts contigus et situés dans une configuration territoriale particulière, et qui se distingue des autres groupes par l'existence d'une relation spécifique entre le taux d'inoccupation et le taux de variation démographique.

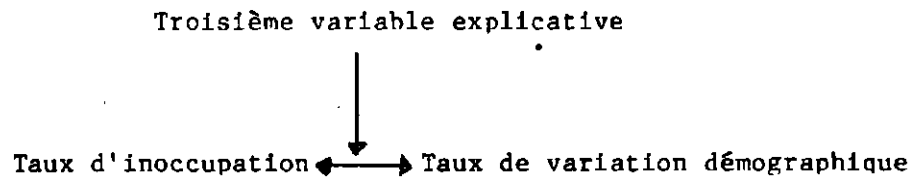
QUATRE GROUPES DE DISTRICTS DE CLSC SUBDIVISANT LA RÉGION 06A

Communauté urbaine de Montréal
et MRC Laval



-  Districts de CLSC correspondant au 1er groupe
-  Districts de CLSC correspondant au 2e groupe
-  Districts de CLSC correspondant au 3e groupe
-  Districts de CLSC correspondant au 4e groupe

Le graphique qui suit illustre comment cette troisième variable influence la relation entre le taux d'inoccupation et le taux de variation démographique.



Reste enfin, en dernière étape, à vérifier la nature de cette troisième variable explicative. A l'observation, on peut facilement réaliser à l'aide de la carte des districts de Montréal que les districts de CLSC varient en superficie, selon l'un ou l'autre des quatre groupes auxquels ils appartiennent; ainsi, la plupart des districts de CLSC qui font partie du premier groupe couvrent une très faible superficie, comparativement à ceux du troisième et du dernier groupe qui sont situés dans la partie la plus excentrique de la région 06A. Or, les principales observations qui permettent de retenir "l'occupation du territoire" comme variable explicative de la relation entre la décroissance démographique et le taux d'inoccupation sont les suivantes : dans chacun des districts faisant partie du premier groupe, l'occupation du territoire est très importante : en effet, on retrouve sur cette très faible surface territoriale non seulement une très forte densité de population résidente, mais également la plus forte concentration de ressources de santé et de services sociaux de tout le Québec.

En fait, à cet endroit on retrouve des densités moyennes de population de l'ordre de 6 250 personnes par kilomètre carré et des ressources de santé et de services sociaux qui totalisent plus du quart (26,5 %) de l'ensemble des dépenses d'établissements de santé et de services sociaux du Québec, pour moins de 10 % de la population du Québec.

Bilan concernant la relation entre le taux d'inoccupation et le taux de variation démographique

De l'ensemble des observations rapportées sur le sujet, se dégage une conclusion importante en raison de son impact sur les politiques gouvernementales en santé et services sociaux : les personnes en besoin, habitant dans ces territoires en déclin démographique, peuvent de moins en moins espérer être soutenues grâce au support de leur communauté, celles-ci étant elles-mêmes en état de désintégration démographique et social; or, ces communautés, qu'elles soient en milieu rural ou dans les centres-villes, sont précisément celles qui regroupent proportionnellement le plus de personnes en besoin : à titre indicatif, ces dernières regroupent 56 % de la population âgée du Québec pour 42 % de la population totale seulement⁴.

Ce constat interroge de façon particulière la conception du système de santé et de services sociaux. En effet et à titre indicatif encore une fois, certaines politiques ministérielles de santé et de services sociaux reposent sur une lecture incomplète de la réalité sociale du Québec, notamment la politique des services à domicile de 1979 et celle des personnes âgées de 1984, "où l'aide de la communauté" est préconisée comme ressource de soutien dans leur milieu naturel, et en particulier, les personnes âgées à domicile.

4. Voir aussi l'annexe 1, pages 7 à 9.

De façon plus générale encore, le système de santé et de services sociaux repose actuellement et de façon exclusive, non seulement sur une conception individualisée des besoins, mais encore sur une conception "sectorisée" des besoins individuels : ainsi, on traite de façon générale des personnes en besoin de santé et de services sociaux, comme si les personnes devaient être considérées de façon indépendante des besoins des communautés auxquelles elles appartiennent et, comme si ces besoins de santé étaient eux-mêmes indépendants des autres types de besoin, tels le logement, le revenu, l'activité économique, etc. Cette conception est fautive parce qu'incomplète puisque dans une large proportion, les personnes en besoin ne sont que les reflets des besoins des communautés auxquelles elles appartiennent et qu'à l'échelle des communautés, les besoins sectoriels - l'état de santé par exemple - ne sont que des manifestations de besoins beaucoup plus globaux, dont le taux d'inoccupation n'est qu'un indicateur; en fait, la réalité du système de santé et de services sociaux correspond à une conception où l'origine sociale des besoins n'est pas prise en considération, où le mot "social", fréquemment utilisé, réfère à une réalité vide de sens; ceci apparaît déjà clair à la lecture du dossier de l'Outaouais où on retrouve une corrélation entre les populations qui ont moins de ressources et celles qui ont une plus forte incidence de tous les maux sociaux réunis. Mais ceci apparaîtra plus clair encore au chapitre qui suit où l'on montre que la relation entre le taux d'inoccupation et les variations démographiques met constamment en cause les disparités de ressources en santé et en services sociaux : les populations qui ont trop de ressources apparaissent tout aussi affectées au plan démographique et social que celles qui n'en ont pas assez et ceci, à tous

les niveaux géographiques. On pourra alors avancer une hypothèse explicative : s'étant mépris sur la signification du mot "social", il fut impossible même d'imaginer les conséquences économiques, puis les conséquences sociales et, éventuellement peut-être, les conséquences politiques, d'une mauvaise répartition des ressources de l'État, en particulier, des ressources de santé et de services sociaux.

6.2 Les observations concernant la répartition des ressources de santé et de services sociaux en fonction des deux premiers facteurs explicatifs

6.2.1 Les questions d'ordre terminologique méthodologique et théorique

Les questions d'ordre terminologique et méthodologique dont il faut tenir compte pour traiter du sujet en titre sont nombreuses et demandent explications.

En résumé, ces questions se rapportent principalement à :

- la distinction à établir entre les termes "établissement" et "installation" de même qu'entre les termes "budget" et "dépense", ainsi que les implications qui en découlent;
- la procédure à suivre pour illustrer et interpréter les effets cumulatifs des disparités de ressources sur les disparités de besoins dans la population à l'échelle intra et inter-district de CLSC;
- de plus, il est question des volumes de ressources financières transférées dans les territoires comme déterminant de la croissance économique des populations qui y habitent; il est également question des disparités de ressources par habitant, comme déterminants des pôles d'attraction économique et de leur effet contraire, c'est-à-dire la décroissance économique dans certains territoires;
- enfin, ces notes méthodologiques portent sur les genres d'illustrations par lesquelles on peut souligner les disparités entre le milieu rural et le milieu urbain de même qu'entre les centres-villes et les banlieues.

6.2.1.1 Les questions de terminologie impliquant les ressources

La distinction entre les termes : "établissement" et "installation"

Contrairement à une interprétation couramment acceptée, le terme "établissement" ne s'applique pas à tous les immeubles affiliés au réseau des affaires sociales.

Le terme "établissement" ne s'applique en fait qu'aux immeubles régis par des corporations autonomes qui exercent les pouvoirs qui sont conférés en vertu de la loi⁵, alors que l'ensemble des immeubles affiliés au réseau sont désignés par le terme général d'"installation".

Il existe donc, dans le réseau des affaires sociales, deux types d'installations : soit d'abord celles qui correspondent à la définition d'un établissement; ce sont, comme on le sait, les CLSC, les centres d'accueil, les centres de réadaptation fonctionnelle, les centres hospitaliers et les centres de services sociaux⁶; ensuite celles qui dépendent d'un établissement comme tel parmi lesquelles on retrouve les points de services des CLSC, les pavillons et autres.

L'importance de cette distinction prend son relief lorsqu'on considère que les règles qui régissent l'administration, le financement et la dotation des territoires sont différentes lorsqu'il s'agit des établissements et lorsqu'il s'agit des autres installations qui en dépendent.

5. Chap. 48, articles 9, 10, 11.

6. Chap. 48, article 1, par. a.

Ainsi, la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chap. 48) s'applique intégralement aux établissements⁷ incluant la dotation des territoires en établissements; ces fonctions sont assumées en vertu des pouvoirs que détient l'autorité centrale⁸ et que la loi lui confère.

Dans l'autre cas, celui des installations qui dépendent des établissements, la loi spécifie qu'elles appartiennent en propre aux corporations autonomes, ou si on veut, à des établissements⁹. Ainsi, la dotation des territoires en points de services de CSS, de CLSC ou autres, ne relève pas explicitement de l'autorité centrale. Par exemple, parmi les pouvoirs conférés aux corporations en vertu des règlements, on trouve celui d'acquérir, de posséder et d'administrer des immeubles par tous modes légaux et à tout titre, et également le pouvoir d'ériger des "immeubles dont la corporation est propriétaire"¹⁰.

Ce droit confère en fait aux corporations qui gèrent les établissements le pouvoir autonome de doter les territoires en ressources immobilières, alors que l'autorité centrale détient le pouvoir de doter les territoires en établissements, lesquels, comme on l'a déjà dit, sont eux aussi des installations au même titre que les autres.

Dans ce contexte, la distribution des ressources financières dans les territoires est soumise à deux genres de règles : de façon générale, les ressources financières dans les territoires dépendent d'abord des installations qui y sont implantées : en effet, le financement des

7. Chap. 48, article 2.

8. Chap. 48, article 39 et 129 sur les pouvoirs de réglementation, entre autres, concernant le financement notamment.

9. Chap. 48, article 43.

10. Règlement en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux 2.1.1 sur les pouvoirs des corporations, paragraphes K et L.

services dispensés dans et par une installation, passe d'abord par le financement de l'installation comme telle. De façon particulière cependant, lorsqu'on parle de l'État comme agent de redistribution de la richesse collective entre les territoires, ce rôle est limité dans la pratique par la répartition des établissements entre les territoires et au financement de ces mêmes établissements sur une base récurrente annuellement. Par contre, l'autre partie du financement des territoires, celui qui est assujéti aux pouvoirs conférés aux corporations autonomes en vertu de la loi et des règlements, dépend plus spécifiquement des règles de gestion, des décisions des conseils d'administration d'établissements, des disponibilités financières et des priorités de chaque établissement en particulier; ici, par conséquent, aucune règle générale d'envergure provinciale ne s'applique.

En résumé donc, la redistribution de la richesse collective entre les territoires par le financement des établissements qui y sont implantés, est directement subordonnée au rôle que se réserve le pouvoir central en cette matière, tandis que son rôle dans le financement des autres installations du réseau s'exerce indirectement par délégation d'autorité à plus de 800 corporations autonomes.

Pour ces raisons, lorsqu'il s'agit de décrire la répartition des ressources entre les territoires, ces nuances importantes doivent être introduites :

ainsi, l'étude de la région de l'Outaouais inclut l'ensemble des installations, tandis que la ventilation des ressources financières pour l'ensemble des territoires ne s'attarde qu'à la partie du sujet qui concerne le rôle direct de l'État dans le financement des territoires via les établissements qui y sont implantés.

La distinction entre les termes "budget" et "dépense"

Contrairement à ce qu'on pourrait croire également, la redistribution de la richesse collective par le biais des établissements, n'est pas intégralement reflétée par les crédits autorisés par l'autorité centrale aux établissements (i.e. le budget). Si on fait abstraction de l'inventaire des ressources matérielles, les ressources immobilières et les équipements non-renouvelables sur une base annuelle - bien que sujets à la dépréciation - le principal mode de redistribution de la richesse collective passe par le volume des ressources permettant d'assurer le fonctionnement des établissements. Ces ressources de fonctionnement sont "distribuées" aux établissements annuellement sur une base récurrente.

Les ressources financières qui permettent d'assurer le fonctionnement des établissements proviennent de plusieurs sources dont la principale est évidemment le budget, auquel on doit ajouter cependant les paiements de la contribution des bénéficiaires, de même que d'autres sources d'autofinancement comme les placements, les dons, et les déficits financiers en fin d'année.

Ainsi, la localisation géographique d'un établissement constitue implicitement une forme d'attraction de ces diverses sources de financement dans un endroit donné, et que l'on peut mesurer globalement non pas à partir du budget des établissements, mais bien à partir de leurs dépenses (dans quelques cas marginaux d'établissements, les dépenses ne comprennent pas bien entendu les budgets périmés en fin d'année financière). Ainsi, pour ces divers motifs, nous comparerons les territoires sur la base des dépenses des établissements.

A cet effet, l'année de référence que nous avons retenue est l'année 1982-1983 pour les motifs suivants : même si nous sommes aujourd'hui en 1987, cette année de référence n'est pas trop vétuste si l'on considère que le cycle budgétaire couvre une période de trois ans. Ceci implique, par exemple, que les rapports de dépenses finales et agglomérées qui ont été rendues publiques en 1986 correspondent à celles de l'année budgétaire de 1984. Autre raison, les établissements contrairement à d'autres ressources, comme les ressources humaines, ne peuvent changer de lieu d'implantation de sorte que les dépenses de 1982-83 apparaissent encore pertinentes pour des fins comparatives entre les territoires, surtout s'il s'agit de comparer des territoires dotés à des territoires non dotés en ressources.

Enfin, la comparaison des ressources disponibles entre les territoires sera établie sur la base du calcul des dépenses par habitant (per capita) dans les communautés concernées. Ce calcul mesure un rapport entre deux données soit le volume des dépenses et le nombre de personnes résidentes dans la communauté ou le territoire considéré. Or, ces deux données doivent être autant que possible, contemporaines l'une de l'autre : ainsi, le décompte du nombre de personnes par communauté provient de la seule source de donnée validée et exploitable pour les fins de cette mesure, soit le dernier recensement de Statistique Canada, de 1981. Il est donc important que les données concernant les dépenses d'établissements se rapportent à celles d'une année comparable.

6.2.1.2. Méthodologie développée pour l'illustration des disparités concernant la répartition des ressources

Dans le texte principal, au paragraphe 4 sur les attentes, ont été énumérées les relations entre les variables du schéma explicatif qui devront être illustrées pour l'ensemble des territoires du Québec; nous n'y reviendrons pas.

Néanmoins, il est nécessaire que ces relations soient illustrées à plusieurs niveaux géographiques emboîtés, pour les motifs suivants :

c'est d'abord au niveau géographique le plus fin, celui des communautés, que se réalisent les effets cumulatifs que révèlent les écarts entre les besoins et les ressources.

A des niveaux géographiques plus agrégés, celui des districts de CLSC par exemple, on doit déjà parler de "moyennes".

Au niveau géographique des communautés, les disparités seront illustrées pour chaque région, de deux façons complémentaires, soit sous une forme cartographique et ensuite sous une forme quantitative et statistique.

L'illustration cartographique répond à la préoccupation suivante : du point de vue des ressources, les disparités rurales-urbaines opposent d'abord et en premier lieu des communautés qui ont des ressources, à d'autres communautés qui n'en ont pas; alors que du point de vue des besoins, les disparités opposent également deux types de communautés : d'abord les communautés qui ont atteint le seuil critique à partir duquel un mouvement de décroissance démographique est déjà amorcé en raison du processus qui a été décrit antérieurement et ensuite les autres communautés qui n'ont pas atteint ce seuil critique.

Ainsi, en comparant dans chaque région du Québec la carte des communautés dotées en ressources à celle des communautés en diminution de population, on pourra obtenir une illustration visuelle mais sans nuance des disparités entre les ressources et les besoins à l'intérieur de chaque région du Québec ainsi que de la relation entre ces deux caractéristiques de populations.

Quant à l'illustration quantitative et statistique, le but visé consiste précisément à ajouter à cette première forme d'illustration, les nuances nécessaires.

Contrairement à l'illustration cartographique, l'illustration quantitative et statistique a principalement pour objet de reproduire le profil des disparités en termes de degrés plutôt qu'en termes de nature.

A cet effet, il y a lieu de souligner ici une importante source de confusion pour interpréter correctement les différences entre les territoires. Comme on a pu le voir précédemment, la configuration spatiale des communautés en diminution et en augmentation est très particulière : en effet, on peut facilement se la représenter sous la forme de trois cercles concentriques dont le premier, au centre, identifie les centres-villes en diminution, le second, en périphérie des centres-villes représente les banlieues en augmentation, alors que le dernier en périphérie des banlieues représente les milieux ruraux en diminution.

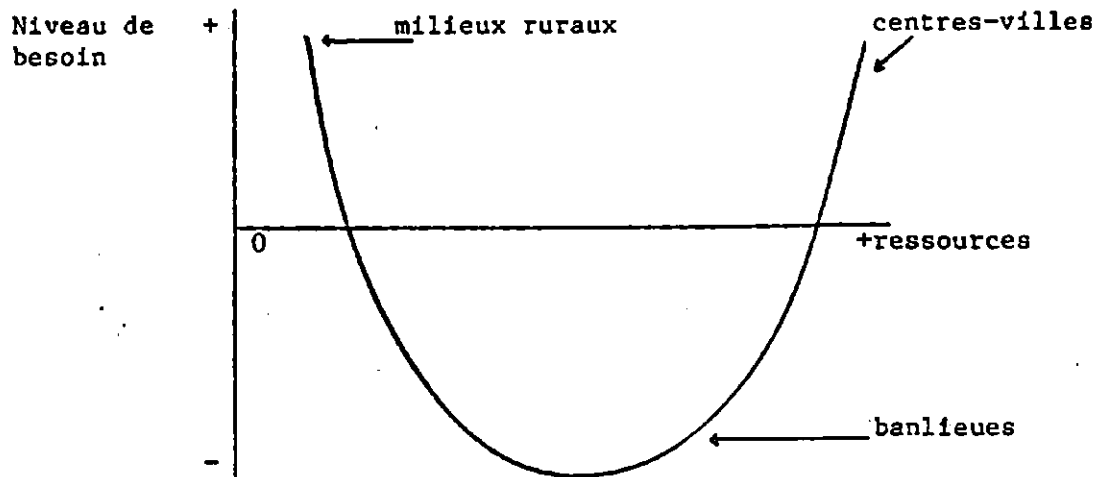
Même si cette configuration spatiale ne pose pas de difficulté particulière pour l'illustration quantitative de la relation entre le taux d'inoccupation et le taux de variation de population, elle

constituera néanmoins une source d'ambiguïté considérable lorsqu'il s'agira de comparer les territoires d'après la disponibilité de ressources. En effet, les ressources sont plus fréquemment implantées dans les centres-villes - en diminution démographique - alors que les populations sans accès aux ressources sont généralement localisées dans les arrières-pays - en diminution elles aussi; c'est pourquoi il deviendra particulièrement important de référer au matériel cartographique pour interpréter correctement la relation quantitative entre les ressources disponibles et les populations en besoin. En effet, même si les populations des centres-villes sont en besoin, on ne pourrait nier que, de façon générale, elles sont particulièrement bien desservies en ressources; ce qui ne pourrait être affirmé des communautés d'arrières-pays en désintégration. En corollaire, la comparaison quantitative des ressources disponibles dans les zones en augmentation et les zones en diminution de population pourrait donner lieu de croire dans certains cas que toutes les populations en besoin d'un district sont dotées de ressources, ce qui serait inexact et, dans d'autres cas, que toutes les populations en besoin ne sont pas dotées de ressources, ce qui serait tout aussi inexact. En fait, pour faciliter la compréhension des illustrations qui suivront, il semble qu'il y ait lieu d'énoncer immédiatement la conclusion qui s'en dégage.

La relation entre les ressources et les besoins n'est pas linéaire : les besoins augmentent en raison de l'importance des écarts de ressources dans l'ensemble de la population et que l'on peut représenter graphiquement de la façon suivante par une distribution ayant la forme d'un "U".

GRAPHIQUE XXIV

Comparaison des niveaux de besoins et de ressources
entre trois modes d'occupation du territoire



Sous réserve de cette mise en garde, la comparaison quantitative des territoires en ce qui a trait aux ressources disponibles sera effectuée de la manière suivante : les districts de CLSC et les communautés qui les subdivisent seront comparés d'après les dépenses déclarées par les établissements qui y sont localisés, rapportés au nombre d'habitants par territoire. Ces dépenses mesurent en fait le volume de masse monétaire qui est distribué dans les territoires, spécifiquement à cause des établissements de santé et de services sociaux qui y sont implantés. Un premier niveau d'analyse compare les localités dotées et non dotées d'établissements par district de CLSC. Evidemment, dans les localités non dotées d'établissements, les dépenses per capita seront égales à zéro, alors que dans les localités dotées, elles seront évidemment plus élevées que la moyenne du district de CLSC où ces localités sont situées. Ces illustrations mettront principalement en exergue le nombre de localités dotées et non dotées par district, le pourcentage de la population de chaque district qui habite une localité où on retrouve des établissements par opposition à d'autres qui n'en ont pas, etc..

Notons cependant que cette comparaison des ressources disponibles dans les communautés qui subdivisent les districts de CLSC n'a pas lieu d'être effectuée dans les territoires de la CUO de même que dans la région O6A; les différences qu'on pourrait y observer n'y ont aucune pertinence en raison de la très faible superficie territoriale que recouvre chacun des districts concernés. Dans ces régions, l'analyse des disparités en ressources sera effectuée à un niveau géographique plus agrégé, soit celui des districts de CLSC eux-mêmes.

Cette première illustration de la problématique des ressources à l'échelle des communautés à l'intérieur des districts de CLSC sera complétée par une seconde illustration mettant en cause les districts eux-mêmes à l'intérieur des régions. Contrairement à la précédente opposant des territoires ayant des ressources à d'autres n'en ayant pas, cette seconde illustration oppose des territoires qui ont plus de ressources à d'autres qui en ont moins. C'est pourquoi la méthode d'illustration adaptée à cette fin diffère de celle qui précède.

De façon plus spécifique, cette illustration a pour but de mettre en relief que les relations que nous aurons pu observer à l'intérieur de chaque district de CLSC, entre le taux d'inoccupation, les variations démographiques de 1971 à 1981 et la distribution géographique des ressources de santé et de services sociaux, demeurent constantes même si elles sont calculées à des niveaux géographiques supérieurs à celui des municipalités - en l'occurrence celui des districts de CLSC, pris globalement.

Ceci permet d'illustrer qu'au Québec, les déterminants des populations en besoin - ressources, emplois et démographie - sont reliés les uns aux autres de façon cumulative : ainsi, tout comme il existe des disparités à l'intérieur de chaque district de CLSC, qui génèrent des effets de développement économique dans certaines municipalités et de sous-développement dans d'autres, il existe également à des niveaux géographiques supérieurs aux municipalités, des disparités identiques entre les mêmes déterminants et qui produisent des effets identiques; comment dès lors s'étonner que des communautés qui subissent en même temps l'attraction d'autres communautés de leur district, alors que le district lui-même subit l'attraction d'autres districts situés à l'intérieur de la même région, alors que la région

à laquelle appartient le district subit elle-même l'attraction d'autres régions et ainsi de suite, puissent résister de façon efficace à la multiplication des influences qui, de l'extérieur, pèsent sur elles?

Ainsi, même en faisant abstraction des relations observées précédemment et qui montrent l'influence de disparités entre les municipalités rurales et urbaines appartenant aux mêmes districts de CLSC, disparités manifestées par l'existence d'une relation entre d'une part le taux d'inoccupation et les variations démographiques et, d'autre part, ces ressources disponibles, nous montrerons ici que ces relations se vérifient encore, même lorsque l'on oppose entre eux les districts de CLSC - pris globalement - appartenant aux mêmes régions.

Cependant, pour les fins de l'illustration des disparités concernant les ressources par district, la principale difficulté à surmonter concerne la constitution d'une échelle comparative des dépenses per capita par district de CLSC. En effet, deux contraintes influencent ici la constitution de cette échelle : d'abord l'importance des écarts entre les dépenses per capita par district de CLSC, et ensuite l'influence particulière des ressources comme facteur de croissance économique de pôles d'attraction, que nous devons représenter et illustrer par les moyens appropriés.

La première contrainte est imposée par le fait que les différences observées entre les dépenses per capita par district de CLSC sont à ce point considérables qu'il a fallu recourir à la constitution d'une échelle logarithmique pour pouvoir les reproduire correctement.

L'échelle logarithmique élaborée pour comparer les districts entre eux d'après les dépenses par habitant, comporte sept classes détaillées de la manière suivante :

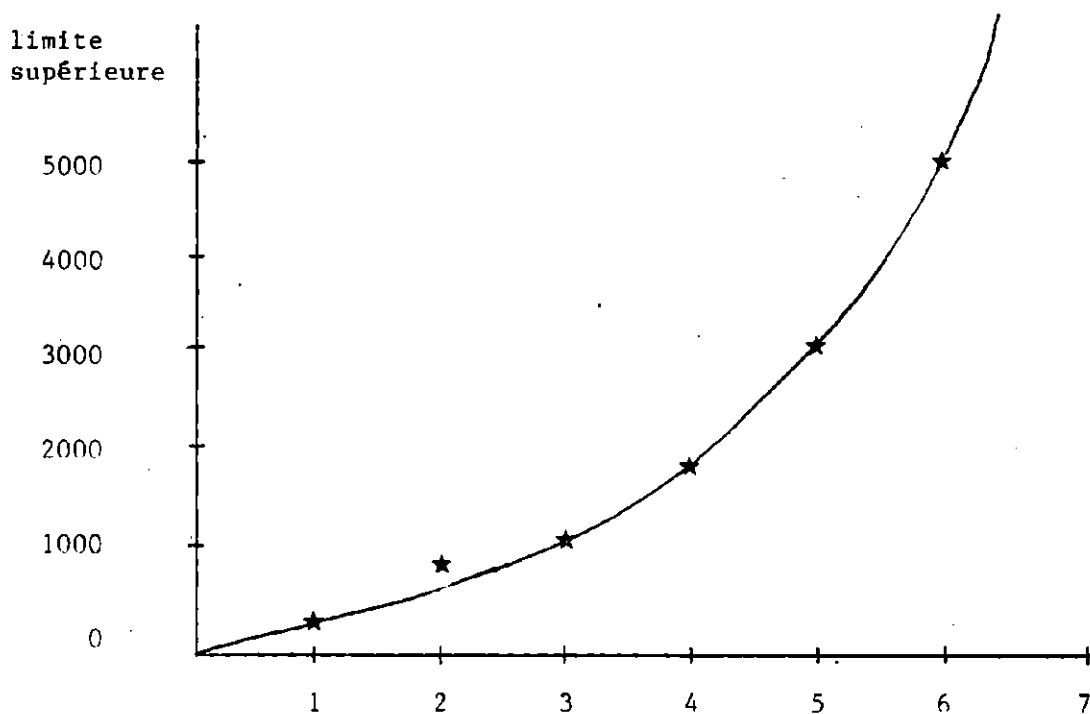
Interprétation	Classe	Volume dépense/hab.
entre peu et moyennement	1	entre 0 & 250 \$
	2	entre 250 & 800 \$
entre moyennement et beaucoup	3	entre 800 & 1000 \$
	4	entre 1000 & 1800 \$
entre beaucoup et énormément	5	entre 1800 & 3000 \$
	6	entre 3000 & 5000 \$
et au-delà	7	5000 \$ et plus

Ce tableau peut être visualisé sur le graphique de la page qui suit.

Par exemple, en 1982-83, les dépenses moyennes par district de CLSC variaient entre moins de 100 \$, et près de 6 000 \$ par habitant, alors que la moyenne provinciale se situait à 725 \$ par habitant - homme, femme et enfant - de 1981.

GRAPHIQUE XXV

Volume de dépense par habitant correspondant à la limite supérieure de chaque classe de dépense



Par ailleurs, l'influence des ressources comme facteur générateur de pôles d'attraction économique, doit être illustrée sous plusieurs aspects différents, dont les principaux sont le volume d'activité économique généré par les ressources, l'effet multiplicateur et un certain niveau de déséquilibre économique existant entre les territoires:

Partons donc de la représentation du volume absolu de dépenses qui illustre l'importance des transferts fiscaux. Ceci constitue un premier facteur qui agit directement sur la croissance économique.

A ce premier effet, s'ajoute un effet indirect, l'effet multiplicateur, dont l'impact sur la croissance économique des territoires peut être plusieurs fois plus important que l'impact du volume de dépenses seulement. Cet effet multiplicateur est lui-même fonction d'une contrainte à savoir la concentration géographique d'un fort volume de population en même temps qu'un fort volume des ressources dans un endroit donné. Lorsque l'analyse est effectuée par district de CLSC, on pourra reproduire les conditions qui favorisent l'effet multiplicateur en tenant compte à la fois des volumes de ressources, des dépenses per capita, de la dispersion et la concentration des districts dans l'espace et du nombre de districts qui subdivisent chaque région.

Pour mieux saisir la nature de cette contrainte, référons-nous aux affirmations qui précèdent portant sur la troisième variable explicative ayant trait à la saturation du territoire occupé dans les centres-villes; ici, seule une représentation cartographique des écarts entre les banlieues et les centres-villes permettra de rendre compte des effets produits sur la problématique des populations en besoin, par l'injection annuelle de volumes de ressources financières

très importantes sur une surface territoriale extrêmement réduite et déjà subdivisée en plusieurs districts de CLSC contigus, dont chacun est déjà très densément peuplé par une population résidente.

C'est pourquoi seulement le recours à des représentations cartographiées permettra d'illustrer la coïncidence entre la théorie de la croissance économique et la concentration géographique des ressources de santé et de services sociaux.

Ainsi, la première étape aura pour objet d'illustrer comment la concentration géographique des ressources financières contribue à la croissance économique des territoires : la croissance économique attribuable aux dépenses des établissements dépend du volume absolu et de la concentration géographique des ressources financières que leur présence permet d'injecter dans les territoires : plus le volume est élevé et concentré dans un territoire restreint et densément peuplé, plus l'effet direct et l'effet multiplicateur de ces retombées fiscales seront considérables.

La seconde étape maintenant aura pour objet d'illustrer comment les disparités dans la distribution des ressources financières contribuent à faire des territoires les plus "avantagés" par cette distribution, de véritables pôles d'attraction économique; il ne suffit pas que dans un territoire donné l'activité économique générée soit considérable pour faire de celui-ci un pôle d'attraction économique. En effet, l'activité économique directe et indirecte générée par les ressources pourrait dans plusieurs cas, être entièrement réabsorbée par la population résidant dans l'environnement immédiat de l'endroit où est effectuée la redistribution des ressources, peu importe le volume de ressources impliquées. Par contre, pour obtenir un effet de

pôle d'attraction, il faudra en plus d'une forte croissance économique qu'il y ait déséquilibre entre la capacité des différents milieux d'absorber l'activité économique générée, dans leur environnement immédiat : par exemple, si dans un milieu donné, l'offre d'emploi est supérieure à la demande, on verra alors les populations d'autres milieux se déplacer vers le premier, en autant que dans ces autres milieux, on observe une situation économique inverse, caractérisée cette fois par une demande d'emploi supérieure à l'offre. C'est ce déséquilibre que mesurent, grossièrement il faut l'admettre, les écarts de dépenses per capita entre les territoires.

Par conséquent et de façon générale, plus les écarts de dépenses per capita sont élevées entre les territoires, plus les différences observées pourront se traduire par des effets de pôle d'attraction économique.

Ces diverses mesures des pôles d'attraction seront rapportées très sommairement sur des cartes géographiques selon l'endroit où ces transferts fiscaux sont distribués dans chaque district de CLSC; en effet, dans les délais impartis pour effectuer les illustrations, il n'a été possible de reproduire que les cartes illustrant les disparités entre les territoires dotés et non dotés d'établissements, c'est-à-dire ceux où les dépenses per capita sont supérieures ou égales à zéro. C'est pourquoi, pour pallier à cette indétermination, devront être ajoutés d'autres éléments d'information plus quantitatifs.

En théorie, abstraction faite de la dispersion des populations dans les territoires, l'effet de pôle d'attraction serait nul si tous les territoires bénéficiaient du même volume de ressources per capita et

de la même dispersion de la population. Or, les dépenses moyennes per capita varient considérablement non seulement entre les divers territoires administratifs, mais également entre les divers types ou regroupements particuliers de territoires administratifs. Ainsi, comme il a déjà été signalé, nous verrons qu'un très grand nombre de municipalités - en milieu rural principalement - ont des moyennes de dépenses per capita égales à zéro, alors que la moyenne de chaque district de CLSC, de chaque région, variera de façon très considérable par rapport à la moyenne provinciale (725 \$). Ces écarts au niveau des moyennes signifient en fait que tous les territoires sont susceptibles d'exercer une influence les uns sur les autres et qui se traduira dans certains par des effets d'attraction et, par conséquent, par des effets contraires, soit des effets de "répulsion" dans d'autres territoires.

Or, ce sont précisément ces effets d'attraction et de répulsion que vérifient les écarts entre les milieux ruraux et les milieux urbains en matière d'emplois disponibles (voir le taux d'inoccupation et de croissance ou de décroissance démographique).

6.2.2 Les résultats généraux des analyses sur la répartition des ressources

6.2.2.1 Les disparités entre les municipalités constitutives des districts de CLSC

A un premier niveau géographique, intra-districts de CLSC, l'analyse de la répartition des ressources met en exergue les disparités entre les municipalités dotées et les municipalités non dotées d'établissements de santé et de services sociaux, celles qui ont des ressources par opposition à celles qui n'en ont pas. Alors qu'à un autre niveau, une autre forme d'inégalité oppose les communautés qui ont plus de ressources à celles qui en ont moins. Les analyses relatives à ce second niveau seront rapportées au paragraphe 6.2.2.2 qui suit.

Les disparités entre les municipalités constitutives des districts varient selon les régions et de façon générale, elles sont très considérables. Pour s'en rendre compte, il suffit de décrire les tableaux et les cartes par région, reproduits à l'annexe 2.

A titre d'exemple, le tableau qui suit reproduit la situation qui prévaut dans les districts de CLSC de la région du Bas Saint-Laurent - Gaspésie (région 01). On peut y observer que sur un total de 191 localités¹¹ qui subdivisent cette région, à peine 13 % (25) disposaient d'au moins un établissement de santé et de services sociaux sur leur territoire; donc 166 localités n'en avaient aucun.

A titre d'exemple plus spécifique, le district de Rimouski ne comptait que deux municipalités sur 17 dotées d'établissements; sachant que

11. Incluant les subdivisions des municipalités de Gaspé et Percé.

TABLEAU 3

DISPARITÉS ENTRE LES COMMUNAUTÉS (LOCALITÉS) DOTÉES ET NON DOTÉES D'ÉTABLISSEMENTS PAR DISTRICT DE CLSC

Région 01: Bas St-Laurent - Gaspésie - Îles de la Madeleine (1)

District de CLSC	Localités dotées et non dotées		Pourcentage de population dans les localités dotées et non dotées		Dépenses moyennes par habitant dans les localités dotées	Dépenses moyennes par habitant dans le district
	NB de localités dotées d'établissement(s)	NB de localités non dotées d'établissement(s)	% de la population du district dans les localités dotées	% de la population du district dans les localités non dotées		
RIROUSKI (01101)	2	15	64,2	35,8	1 470,36 \$	943,23 \$
MONT-JOLI (01102)	2	21	33,9	60,1	2 778,82 \$	942,48 \$
NATANE (01103)	1	19	53,2	46,8	963,78 \$	513,28 \$
STE-ANNE-DES-MONTS-MONT-LOUIS (01104)	3	9	71,1	28,9	1 147,56 \$	815,14 \$
ANQUI - SAYABEC (01105)	3	25	35,4	64,6	1 357,70 \$	481,39 \$
MAIAPEDIA (01106)	2	15	20,1	79,9	3 900,77 \$	784,47 \$
NEW-CARLISLE - PASPEBIAC (01201)	2	15	22,5	77,5	580,96 \$	130,89 \$
CHANDLER (01203)	1	19	17,1	82,9	2 896,17 \$	495,28 \$
GASPE - GRANDE-VALLÉE (01204)	6	22	35,0	65,0	3 783,61 \$	1 325,50 \$
CAP-AUX-NEULES (01206)	2	6	30,8	69,2	2 606,75 \$	802,68 \$
MURDOCHVILLE (01207)	1	0	100,0	0,0	391,48 \$	391,48 \$
TOTAL	25	166	42,2	57,8	1 724,25 \$	728,40 \$

ces deux municipalités regroupent à elles seules 64 % de la population du district, on peut donc en déduire que 64 % de la population du district bénéficiaient des effets économiques directs de la totalité (100 %) des retombées fiscales imputables au financement des établissements de santé et de services sociaux localisés sur leur territoire.

Ce financement représentait en 1982-1983 une entrée moyenne de 1 470 \$ par personne dans ces deux municipalités et par conséquent, une entrée de 0 \$ par personne dans les 15 autres municipalités. En comparaison, la moyenne des retombées dans le district s'établissait à 943 \$ par habitant, alors que les retombées moyennes pour l'ensemble de la population du Québec se chiffrent à 725 \$ par habitant.

Concernant maintenant la relation entre les populations en besoin et la localisation des ressources, on pourra facilement observer à l'aide du dossier cartographique et statistique de chaque région - voir l'annexe 2 - que la localisation des ressources de santé et de services sociaux dans les territoires est associée à la localisation des populations en besoin, caractérisées à la fois par une baisse de population et un taux d'inoccupation élevé; cependant, cette association est fort particulière puisqu'elle varie selon les milieux.

Cette association est caractérisée de façon générale par une absence de ressources en milieu rural et par la présence de ressources en milieu urbain; de façon plus spécifique en milieu urbain, elle est caractérisée par une très forte concentration de ressources dans les centres-villes et une faible concentration de ressources dans les banlieues.

On pourra alors visualiser les principaux éléments descriptifs de cette relation entre les ressources et des besoins de la façon suivante à l'aide des cartes en annexe :

- a) la surconcentration des ressources en milieu urbain contribue à amplifier un déplacement des emplois disponibles des milieux ruraux vers les milieux urbains; ce déplacement des emplois est à l'origine de l'exode des populations en âge de se reproduire, des milieux ruraux vers les milieux urbains; cet exode de population est lui-même à l'origine de la concentration très anormale des populations en besoin qu'on peut observer dans les milieux ruraux. Ce mouvement est illustré sur les cartes et les graphiques de l'annexe 2 par une absence de ressources, et une baisse démographique (ou une faible augmentation démographique) en milieu rural, où on retrouve un taux d'inoccupation plus élevé;
- b) en milieu urbain, la surconcentration des ressources dans les centres-villes, et qui plus est, dans des zones résidentielles de très faible superficie, a pour effet de contribuer à l'éjection hors du territoire des populations occupées, contribuant ainsi, et par ricochet, à amplifier à la fois la densité de personnes en besoin et la baisse démographique. Sur la problématique générale des populations en besoin, l'effet est identique à celui qu'on observe en milieu rural;
- c) la croissance démographique en banlieue qui résulte de ce double mouvement - exode rural-urbain et exode des centres-villes vers des banlieues - est si importante que la croissance des ressources ne peut s'y adapter et par conséquent, en banlieue, la population s'accroît beaucoup plus rapidement que les ressources disponibles; il en résulte que le volume de ressources per capita est très faible en banlieue;

d) en conséquence :

- . on retrouve les populations sans ressources en milieu rural et dans les banlieues;
- . on retrouve les populations en besoin en milieu rural et dans les centres-villes.

Pour compléter l'interprétation, on se souviendra que le taux d'occupation était associé à l'incidence des diverses caractéristiques d'un état de sous-développement social des populations.

Ainsi, en consultant le dossier cartographique de chaque région, on pourra alors facilement observer que les disparités en ressources sont aussi dommageables pour les populations qui ont trop de ressources, que pour celles qui n'en ont pas ou pas assez. Ainsi, on peut constater que les moyennes nationales, régionales ou autres, ne traduisent aucunement les disparités extrêmes entre les ressources et les effets qui en résultent sur les besoins des populations dans les centres-villes et dans les milieux ruraux.

A une échelle géographique fine, la séquence des centres-villes - banlieues - milieux ruraux peut être illustrée grâce au matériel cartographique des annexes; par exemple dans le district de Mégantic (région de l'Estrie). Dans ce district, en particulier, la configuration de la distribution spatiale des populations en besoin et des ressources épouse nettement la forme d'un cratère ayant en son centre un "centre-ville" - Lac Mégantic doté d'établissement mais en diminution de population; ce centre est entouré d'une "périphérie" en

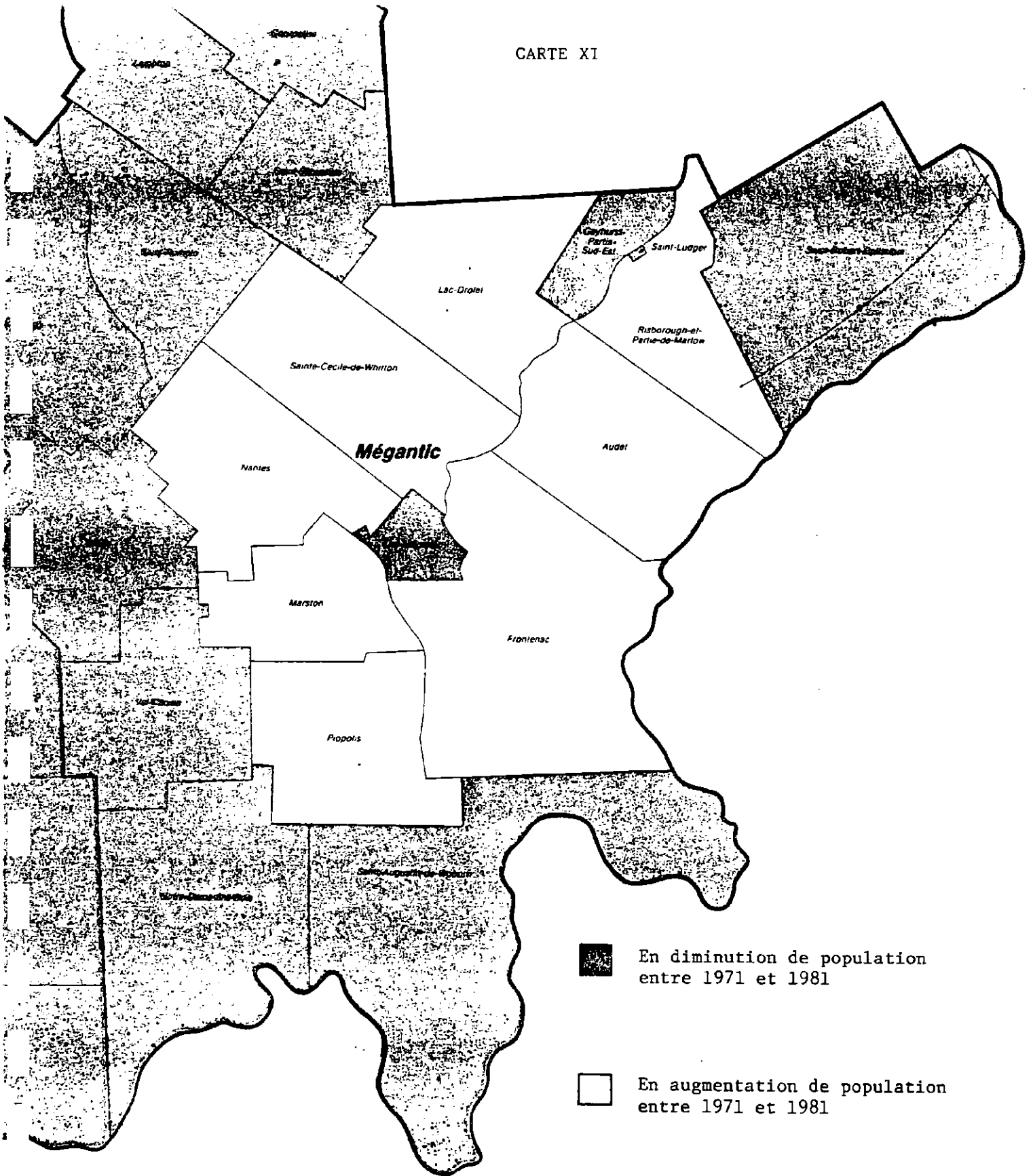
augmentation, à peu près dénué d'établissements, laquelle est elle-même circonscrite de plusieurs municipalités rurales en diminution de population et sans établissement. Une perspective plus exacte concernant ce district est d'ailleurs obtenue en juxtaposant les cartes de la région de Québec (03) et celle de l'Estrie (05). La même séquence est observable dans d'autres districts comme Mont-Joli et plusieurs autres centres de la région du Bas Saint-Laurent - Gaspésie.

6.2.2.2 Les disparités entre les districts de CLSC

C'est cependant à l'échelle plus globale des moyennes par district de CLSC que peuvent être le plus facilement illustrés l'importance et les effets des disparités en matière de ressources disponibles, même si à cette échelle géographique l'effet des moyennes atténue déjà considérablement l'ampleur réelle de ces disparités. En effet, les moyennes par district mesurent des écarts entre des populations qui ont plus de ressources par opposition à d'autres qui en ont moins alors que, comme il vient d'être illustré, il existe à l'échelle qui se situe à l'intérieur des districts de CLSC, d'autres disparités plus importantes encore entre les localités - municipalités qui ont des ressources et d'autres qui n'en ont pas.

Le sujet des disparités de ressources par district sera illustré ici en deux étapes, dont la première a pour objet de mettre en évidence l'importance des disparités et la seconde d'en illustrer les effets sur la croissance économique et démographique des territoires.

CARTE XI



En diminution de population
entre 1971 et 1981



En augmentation de population
entre 1971 et 1981

6.2.2.2.1 L'importance des disparités entre les districts de CLSC

Une première observation générale : 116 districts sur 167, soit 69,5 % des districts de CLSC, enregistrent sur leur territoire des dépenses per capita qui se situent au-dessous de la moyenne provinciale (725 \$). Théoriquement, la proportion devrait être située autour de la médiane, soit 50 % de la distribution des districts de CLSC.

De façon plus détaillée, le tableau de la page suivante reproduit la distribution de fréquence des districts de CLSC selon l'importance des dépenses gouvernementales qui y sont effectuées et qui sont imputables à la présence d'établissements de santé et de services sociaux sur ces territoires.

On peut lire, par exemple, à la première ligne que 11 districts de CLSC sur 167 (colonne C) cumulent des dépenses absolues d'établissements se situant entre 90 et 280 millions de dollars, que ce volume de dépenses représentait 35,4 % de l'ensemble des dépenses totales des établissements en 1982-83 (colonne E), alors que la population de ces districts représentait à peine 8,9 % de la population du Québec (colonne D).

Or, abstraction faite de toute considération pour l'incidence des besoins et leur distribution dans ces territoires, on devrait observer théoriquement que 10 % de la population devrait disposer de 10 % des ressources, que 20 % de la population devrait disposer de 20 % des ressources, et ainsi de suite jusqu'à 100 %.

Ainsi, les colonnes G et H du tableau permettent d'illustrer graphiquement ces écarts entre la répartition réelle et la répartition théorique des dépenses.

TABLEAU 4

Comparaison des écarts relatifs entre le volume des dépenses et les volumes de population par district de CLSC

Classe		Valeurs brutes			Pourcentages bruts			Pourcentages cumulatifs		
en 000 000 \$ en 1982-83	symbole cartographique	Population	Dépenses en 000 000 \$	NR districts de CLSC	Population	Dépenses	Districts	Population	Dépenses	Districts
		A	B	C	D	E	F	G	H	I
90 @ 280		571 625	1 644,6	11	8,9	35,4	6,6	8,9	35,4	6,6
60 @ 90		667 268	790,6	11	10,4	17,0	6,5	19,3	52,4	13,1
40 @ 60		663 290	513,1	11	10,3	11,0	6,6	29,6	63,4	19,7
30 @ 40		686 188	444,8	13	10,6	9,6	7,8	40,3	73,0	27,5
20 @ 30		785 026	487,9	20	12,2	10,5	12,0	52,5	83,5	39,5
10 @ 20		1 225 840	453,8	33	19,0	9,8	19,7	71,6	93,3	59,2
0 @ 10		1 827 256	316,1	68	28,6	6,7	40,8	100,0	100,0	100,0
Total du Québec sans la région 10		6 426 493	4 650,9	167	100,0	100,0	100,0	-	-	-

Aire sous la courbe de Lorenz

- % de dépenses/% de population = 2128
- % de dépenses/% des districts = 2940

Cette illustration est reproduite au graphique qui suit où la distribution théorique est représentée par une diagonale (droite A), alors que la distribution réelle est représentée par une courbe (courbe B), la courbe de Lorenz. Cette courbe illustre de façon graphique l'importance des disparités exprimées aux colonnes G et H où on retrouve que 8,9 % de la population cumulent 35,4 % des dépenses (au lieu de 8,9 %), 19,3 % de la population cumulent 52,4 % des dépenses (au lieu de 19,3 %), et ainsi de suite.

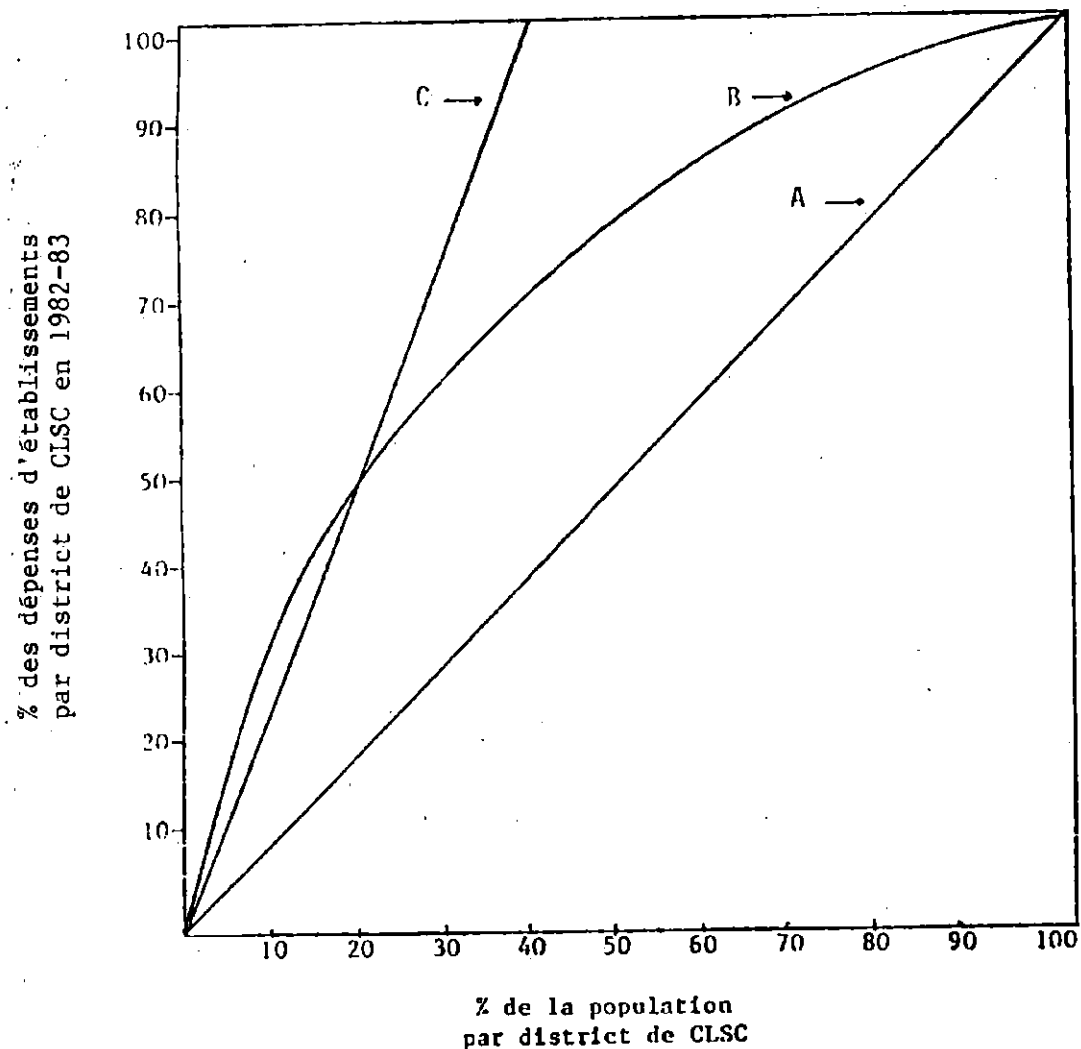
Pour obtenir un ordre de comparaison de l'importance des disparités par district de CLSC, on pourra comparer cette courbe à celle qui aurait été obtenue, par hypothèse, si la totalité des établissements, donc des dépenses, avaient été répartis équitablement dans la région 06A et sur le territoire de la CUO seulement. Alors 38,4 % de la population du Québec aurait bénéficié de 100 % des dépenses, ce qu'exprime la droite "C" du graphique.

On pourra alors observer que les disparités mises en évidence par l'une et l'autre de ces deux courbes sont du même ordre de grandeur.

Un autre aspect général soulignant l'importance des disparités de ressources entre les districts de CLSC, concerne la relation statistique qui existe entre les districts de CLSC distribués selon le volume de dépenses par habitant d'une part, et selon le volume de dépenses brutes d'autre part.

Courbe de Lorenz : Pourcentage de dépenses de santé et de services sociaux correspondant au pourcentage de la population dans les districts où sont situés les établissements déclarant avoir réalisé ces dépenses en 1982-83

GRAPHIQUE XXVI



Si 100 % des ressources étaient concentrées dans la CUO et dans la région 06A, 38,4 % de la population du Québec aurait 100 % des ressources; alors "A" serait égal à 3080; en réalité 54,2 % des ressources y sont concentrées

Surfaces A = 2 328,15
 B = 5 000,00
 C = 2 671,85

Total 10 000,00

Théoriquement, une telle relation ne devrait pas exister en principe, puisque le volume absolu de dépenses dans les territoires n'est pas en soi un critère justifiant d'affirmer qu'il existe des inégalités comme il a été affirmé au paragraphe traitant des questions méthodologiques et théoriques; en effet, lorsque la population est assez importante numériquement pour absorber de forts volumes de dépenses gouvernementales, alors les dépenses per capita ne varieront pas entre les territoires bien que le volume absolu de dépenses puisse varier.

Or, cette hypothèse est fautive comme l'illustre le tableau qui suit. En effet, il existe une relation évidente entre le volume absolu des dépenses d'établissements par district de CLSC et l'importance des dépenses per capita.

On notera en outre que dans ce tableau, l'importance des inégalités observées est d'autant plus considérable que l'échelle des dépenses per capita de même que l'échelle des volumes absolus de dépenses sont toutes deux logarithmiques.

Or, comme on verra au paragraphe qui suit traitant des effets des ressources sur la croissance économique des territoires, ces disparités sont directement reliées, et de façon explicative, à l'incidence des besoins dans la population à la fois dans les centres-villes et dans les milieux ruraux.

Ce constat met donc en exergue une insuffisance en matière de planification de la distribution des ressources financières entre les territoires : la répartition ne tient compte ni des découpages territo-

TABLEAU 5

Distribution des districts de CLSC

		Dépenses per capita en dollars							Somme des districts
		0 @ 249	250 @ 799	800 @ 999	1000 @ 1799	1800 @ 2999	3000 @ 4999	5000 et plus	
Volume absolu de dépenses en million de \$.	0 - 9.9	40	25	2	1				68
	10 - 19.9	9	21	3					33
	20 - 29.9		11	5	4				20
	30 - 39.9		8	3	2				13
	40 - 59.9		5	4	2				11
	60 - 89.9		2	1	7		1		11
	90 - 280				2	3	4	2	11
Somme des districts		49	72	18	18	3	5	2	167

riaux ni des volumes ni de la densité ni de la dispersion des populations dans les regroupements géographiques ainsi constitués, ni de l'évolution exacte de ces populations. L'application de ces critères est non seulement une condition préalable pour répartir équitablement les ressources par habitant entre les districts de CLSC et à fortiori entre les municipalités, mais elle constitue en plus un prérequis pour réaliser une répartition équitable en fonction de la localisation des populations en besoin qui, elle, varie de façon très considérable entre les territoires.

En replaçant maintenant ce constat dans le contexte des observations qui ont été effectuées dans la région de l'Outaouais sur la répartition des ressources et des besoins, on peut alors avancer une autre hypothèse : celle-ci serait à l'effet que la répartition des ressources de façon indépendante de la répartition des populations en besoin résulte d'un choix délibéré. Il faudrait alors interpréter les disparités observées comme la résultante de ce choix. En tel cas, ce choix impliquerait que la répartition des ressources entre les territoires urbains et ruraux est effectuée de façon inversement proportionnelle à la répartition des populations en besoin entre les territoires; et ceci en dépit du fait que cette manière de répartir les ressources est elle-même génératrice de besoins dans la population, comme le démontre l'étude de l'Outaouais. Il serait dès lors avantageux de reconsidérer ces pratiques d'organisation et de financement en fonction des impacts politiques et financiers qu'elle pourrait susciter dans l'ensemble de la population du Québec. Cette question qui n'est pas du ressort du réseau de services, interroge spécifiquement le rôle de l'État. En effet, ces pratiques mettent en cause les moyens utilisés pour donner suite à des choix de société et, par voie de conséquence, elles influencent les choix de société eux-mêmes.

Pour s'en rendre compte, il suffira d'illustrer ci-après la relation entre la désintégration des communautés et les disparités dans la répartition des ressources entre les territoires.

A cet effet, les propos qui suivent ont pour objet d'illustrer le processus par lequel la concentration de ressources dans certains districts de CLSC ou dans certaines municipalités des districts crée un effet de pôle d'attraction entraînant une chute du niveau d'emploi disponible dans d'autres territoires moins bien pourvus et plus spécifiquement en milieu rural. Mais avant d'aborder ce sujet, nous devons illustrer qu'en milieu urbain, une trop forte concentration des ressources contribue à créer dans les centres-villes un effet inverse à celui des pôles d'attraction en incitant les populations résidentes à émigrer vers les banlieues.

6.2.2.2 Les effets des disparités de ressources sur la croissance économique et démographique des territoires par district de CLSC

Pour les fins de ces illustrations, il sera donc indispensable d'en référer au matériel cartographique reproduit en annexe et, en particulier, à la carte synthèse par district de CLSC. Ici en effet, les unités administratives conventionnelles - régions, DSC et CLSC - ont moins de pertinence que les regroupements de plusieurs territoires partageant des caractéristiques communes telles par exemple : être situé au centre ou en périphérie d'une agglomération, avoir des frontières communes avec d'autres territoires comparables au plan des ressources, etc.

En effet, les deux processus à illustrer - centres-villes-banlieues et rural-urbain - se développent dans des configurations territoriales épousant la forme de cercles concentriques et correspondant à des regroupements "naturels" de districts de CLSC.

Les disparités de ressources entre les centres-villes et les ban-
lieues

Au tableau de la page 166, à la colonne "C", on aura pu observer qu'au Québec 11 districts de CLSC cumulaient chacun un volume de dépenses d'établissement se situant entre 90 et 280 millions de dollars. Après les avoir localisés sur une carte géographique, on a pu constater que neuf d'entre eux sont situés dans deux centres-villes, soit à Québec et à Montréal; c'est-à-dire dans des territoires très limités en superficie. Si maintenant on regroupe ces districts avec d'autres districts voisins où sont effectués des niveaux de dépenses comparables - sur la base des dépenses per capita par exemple - nous obtenons ainsi deux zones territoriales ayant en commun des niveaux de dépenses d'établissement extrêmement considérables, bien qu'elles ne correspondent pas à un zonage administratif reconnu.

A Québec, le regroupement territorial obtenu correspond à un ensemble constitué du regroupement de trois villes ayant des limites communes soit Québec, Sainte-Foy, Sillery et faisant partie du territoire de la CUO. L'ensemble correspond au regroupement des quatre districts de CLSC suivants : D'Assise-Maizerets, Vieux-Québec, Basse-ville et Sainte-Foy.

A Montréal, le regroupement obtenu correspond à la superficie couverte par les districts de Villeray, Hochelaga-Maisonneuve, Métro-Westmount, Côte-des-Neiges Est, Côte-des-Neiges Ouest, Centre-ville, Centre-Sud, Saint-Louis du Parc, Lafontaine Nord, Rosemont et Mercier Ouest, en tout 11 districts de CLSC parmi les 39 qui subdivisent la région de Montréal Métropolitain (voir la carte qui suit).

Voyons maintenant les caractéristiques de chacune de ces deux zones territoriales :

en consultant la carte synthèse en annexe, on peut réaliser que le territoire de la CUQ de même que celui de la région 06A occupent des superficies négligeables lorsque comparées à l'échelle du territoire habité au Québec.

Néanmoins, les deux zones qui ont été délimitées ci-haut recouvrent elles-mêmes des superficies négligeables à l'intérieur de la CUQ et de la région 06A respectivement. Par exemple, la superficie couverte par les 11 districts de la zone montréalaise équivaut à environ 10 % de la superficie de la région 06A, soit environ 72 km².

Dans cette zone territoriale très restreinte en superficie, 509 203 personnes y habitaient en permanence en 1981, soit 7,9 % de la population du Québec. On y retrouvait de plus 68 établissements de santé et de services sociaux sans compter les installations qui en dépendent.

Le financement de ces établissements a impliqué en 1982-1983 la concentration d'un volume de ressources financières de 1,188 millions de dollars, ce qui représente 25,4 % de la totalité des dépenses des établissements de santé et de services sociaux au Québec.

Ces quelques données permettent de calculer que dans cette zone très restreinte en superficie et densément peuplée (7 077 hab./km² en moyenne), la concentration de ressources financières consacrées au financement des établissements représente en moyenne plus de 16,5 millions de dollars par kilomètre carré et des dépenses moyennes per capita se chiffrant à 2 333 \$. Pour l'ensemble de la zone, le surplus

de dépenses en excédant par rapport au niveau provincial moyen par habitant (725 \$) représente 819 millions de dollars, soit 17,5 % de la totalité des dépenses d'établissements du Québec. Sachant maintenant que l'activité économique secondaire générée indirectement par les volumes de dépenses peut être plusieurs fois supérieure au volume de dépenses lui-même - à cause de l'effet multiplicateur - alors on peut imaginer sans peine comment cette concentration des ressources peut contribuer à l'exode des populations des centres-villes vers les banlieues. En effet, l'activité économique directe et indirecte générée par cet influx monétaire se traduit à, entre autres, par l'implantation de commerces de toutes sortes, restaurants, espaces de stationnements, etc., soit par la création d'autant de lieux de travail qui à leur tour exerceront sur les lieux résidentiels une concurrence pour l'occupation de l'espace disponible. D'ailleurs, en situant ces 11 districts de CLSC sur la carte synthèse des districts en diminution de population, on pourra constater qu'ils sont localisés dans la branche transversale du T inversé de la pauvreté, en diminution de population.

Ces diverses caractéristiques de la zone montréalaise étant en tout point comparables à celles de la zone correspondante à Québec¹² - mis à part le nombre de districts de CLSC impliqués - il ne sera pas nécessaire de refaire la même illustration pour la zone de Québec. Qu'il suffise seulement de mentionner que parmi les neuf districts de la CUQ, les quatre districts qui diminuent de population correspondent à la zone délimitée.

En guise de synthèse, les deux zones montréalaise et québécoise représentent ensemble des superficies si petites à l'échelle du territoire habité du Québec, qu'elles seraient à peine décelables sur la carte

12. Mis à part la carte de Sainte-Foy - Sillery qui constitue une "exception à la règle".

synthèse de l'annexe; néanmoins, on y retrouve concentrés 98 établissements, 34,7 % des dépenses des établissements du Québec pour à peine 10,9 % de la population du Québec.

En outre, d'autres vérifications qui ne seront pas illustrées ici ont permis de constater que les territoires se situant en périphérie de ces centres urbains enregistrent des augmentations de population très rapides, d'autant plus rapides d'ailleurs que l'on s'éloigne du centre densément peuplé et surdoté en ressources. En contrepartie, plus on s'éloigne du centre, plus le volume des dépenses per capita diminue, si bien qu'à la limite de la périphérie, très peu de districts de CLSC enregistrent des volumes de dépenses per capita supérieurs à 250 \$.

Dans la région de Québec, ce phénomène a été observé en comparant dans un premier temps les quatre districts du centre de la CUQ constituant la zone de forte concentration de ressources aux 5 autres districts de la CUQ puis, dans un second temps, ces 5 derniers districts à ceux qui sont situés immédiatement en périphérie du territoire de la CUQ, soit au nord-ouest, Saint-Marc-des-Carrières, Donnacona; au nord-est, Côte de Beaupré; au sud, Charny, Arthur-Caux, Sainte-Marie et Beauceville.

Le même exercice a été effectué à Montréal en comparant dans un premier temps les 11 districts de la zone du centre aux 24 autres districts de l'île de Montréal, puis ces derniers à ceux de Laval et Laurentides - Lanaudière au nord et enfin à ceux de la Montérégie au sud. Cette région d'ailleurs présente un phénomène intéressant puisqu'elle est subdivisée en deux parties distinctes : une première située en bordure de la région 06A où tous les districts de CLSC enregistrent des dépenses per capita inférieurs à 250 \$ et une autre

partie plus au sud et s'étendant en arc de cercle où tous les districts enregistrent des dépenses per capita se situant entre 250 \$ et 800 \$.

On peut ainsi situer approximativement les limites des zones centrales et les zones de banlieues faisant partie intégrante de ce qu'on peut appeler des "pôles d'attraction". D'ailleurs, des vérifications portant sur d'autres parties du territoire habité et qui ne pourront être illustrées dans cet ouvrage ont permis de constater que plusieurs autres centres de moindre importance au plan démographique présentent les même configurations que celles qui viennent d'être décrites, comme par exemple, Sherbrooke, Trois-Rivières, Chicoutimi, Hull, chacun flanqué de leur district de banlieue respectif, puis à un autre niveau : Amos en Abitibi occupant un point central par rapport à Rouyn-Noranda, Val d'Or - Senneterre, La Sarre, Matagami et Lebel-sur-Ouévillon, puis à un niveau encore plus restreint, Montmagny flanqué de Saint-Anselme et L'Islet, ou encore Rivière-du-Loup entouré de Kamouraska, Des Frontières - Témiscouata et Trois-Pistoles. Mis à part le cas d'Amos, tous ces territoires présentent la même configuration : au centre un district de CLSC plus urbanisé et où la population est concentrée dans une municipalité plus importante au plan démographique, généralement entourée de banlieues et où les dépenses per capita sont plus élevées que dans les territoires situés en périphérie, municipalités et autres districts de CLSC. Enfin, à un niveau géographique plus restreint encore, soit à l'intérieur même des districts de CLSC, la même configuration peut être observée entre les municipalités dotées et non dotées de ressources. Ainsi, les municipalités des districts de Mont-Joli et de Mégantic qui ont déjà été mentionnées, en sont des exemples explicites et qui se répètent dans plusieurs autres districts de CLSC.

Comme on vient de voir, les disparités de ressources entre les banlieues et les centres-villes sont si importantes qu'elles estompent presque celles qui affectent les milieux ruraux et les milieux urbains, c'est-à-dire les territoires qui s'opposent de façon quasi absolue au sens où les premiers n'ont pas de ressources alors que les seconds en ont. D'ailleurs, est-ce un hasard si la majorité des 42 % de la population du Québec qui habite une communauté en désintégration démographique provient de territoires situés au centre des zones très urbanisées que constitue la région 06A (Montréal métropolitain) et la Communauté urbaine de Québec (CUQ)?

De telles disparités par ailleurs impliquent que le mot "équité" dans la répartition des ressources n'a plus beaucoup de signification. Pour s'en rendre compte, définissons un intervalle de 10 % autour de la moyenne du Québec de 725 \$ par personne et faisons le décompte des districts de CLSC où les dépenses per capita se situent entre 761 \$, soit 5 % de plus que la moyenne du Québec, et 688 \$, soit 5 % de moins que cette moyenne; le nombre que nous obtiendrons alors est de 4 sur 167, et ceci ne tient même pas compte des disparités entre les municipalités constitutives de ces districts... Ces quatre districts sont Lac Etchemin, La Sarre, Notre-Dame-de-Grâce - Montréal-Ouest, et Sainte-Agathe - Saint-Jovite.

Les disparités de ressources entre les milieux ruraux et les milieux urbains

Comme il a été affirmé précédemment, les moyennes par district de CLSC ne sont que peu d'utilité pour apprécier l'ampleur des disparités entre les milieux ruraux et les milieux urbains.

Les découpages de ces territoires - qui n'ont d'utilité qu'à des fins administratives - regroupent dans la majorité des cas, des zones urbaines et des zones rurales annulant ainsi les différences entre les municipalités qui les constituent.

Pour pallier à cette difficulté, l'annexe 2 contient un dossier détaillé pour chaque région du Québec grâce auquel il sera facile d'en illustrer quelques-uns des principaux aspects :

Un premier aspect concerne la réalité factuelle des disparités. Nous avons déjà vu à l'aide de ce dossier, que la répartition des ressources dans chaque district est décrite comme dans l'exemple du district de Rimouski, dans lequel on retrouvait à peine deux municipalités dotées en établissements sur un total de 17 municipalités. Aux tableaux d'où on peut extraire ces exemples, apparaissent les données permettant de comparer les municipalités dotées d'établissements aux moyennes des districts où elles sont situées. Puis, en utilisant les cartes géographiques disponibles dans chaque dossier, il a été facile de comparer la localisation des localités dotées d'établissements à celles des localités rurales en diminution de population.

Cette comparaison a permis d'illustrer de façon générale que, d'une part, les localités peu dotées d'établissements ou éloignées des autres municipalités dotées, sont en diminution de population, et que, d'autre part, plusieurs localités correspondant à des centres-villes et davantage dotées en ressources étaient elles aussi en diminution de population.

En fait, comme pour la relation entre le taux d'inoccupation et de variation démographique, les disparités de ressources et de besoins que l'on peut observer entre les municipalités constitutives des districts de CLSC se reproduisent à d'autres échelles géographiques, soit celles des districts de CLSC eux-mêmes. En comparant alors les moyennes des districts de CLSC, il sera possible de réaliser que le processus des pôles d'attraction qui se vérifie dans le cas des villes, s'applique de la même manière à de plus grands ensembles de population, tels, par exemple, des sous-régions constituées du regroupement de plusieurs districts de CLSC.

Ici cependant, on doit mentionner une variante. Bien que ce processus s'applique partout et de la même manière, il est impossible de l'illustrer dans toutes les régions; en effet, la théorie des pôles implique que le développement économique dans certains territoires exerce une influence sur la population d'autres territoires. Dès lors, tous les territoires peuvent théoriquement exercer une influence réciproque les uns sur les autres, peu importe les distances géographiques qui les séparent. Ainsi, l'étude des villes met en exergue les influences qu'exercent les uns sur les autres des territoires relativement limitrophes; dans ce contexte, la situation des centres-villes et des banlieues a été analysée comme si chaque milieu urbain constituait un cas particulier et indépendant des autres territoires; en outre, la situation des milieux ruraux des mêmes districts de CLSC a été analysée en fonction de l'influence exercée par le milieu urbain le plus proche seulement, la plupart du temps, situé dans le district lui-même.

Cette façon d'illustrer le processus des pôles a cependant le désavantage d'être incomplète puisqu'elle passe sous silence les influences supplémentaires que subissent les territoires en provenance de toutes les autres municipalités situées à l'extérieur du district.

A titre d'exemple pour illustrer le point de vue, prenons une municipalité hasard, disons Saint-François-Xavier-des-Hauteurs dans le district de Mont-Joli.

Cette localité subit une première attraction qui s'exerce par le biais du pôle local que constitue la ville de Mont-Joli et les paroisses environnantes. Or, tout l'ensemble que constitue le district de Mont-Joli peut lui-même subir l'attraction d'un pôle régional comme le district de Rimouski, situé juste à côté, alors que toute la région du Bas Saint-Laurent - Gaspésie, peut elle-même subir l'attraction de la CUO qui elle-même pourra subir l'attraction de la région de Montréal métropolitain, etc. Donc, en théorie, la municipalité de Saint-François-Xavier-des-Hauteurs pourra subir de façon cumulative l'ensemble de ces effets potentiels, dans la mesure où il est permis de croire que les effets d'attraction s'exercent tous à sens unique, soit sur un axe géographique s'étendant d'est en ouest. Cependant, la présence de plusieurs pôles intermédiaires situés entre disons la CUO et Saint-François-Xavier-des-Hauteurs rend particulièrement complexe l'illustration de l'influence nette que ces territoires exercent les uns sur les autres. De plus, la présence de barrières géographiques ajoute à la difficulté : par exemple, des jeux d'influence pourraient théoriquement s'exercer suivant un axe nord-sud, entre la Côte Nord et la Gaspésie; mais, puisque la distance géographique qui sépare ces deux régions soit de faible importance, par contre, la barrière imposée par la présence du fleuve Saint-Laurent entre les deux régions

réduira considérablement les rapports qu'elles peuvent avoir entre elles, de sorte qu'il pourra être impossible de comparer l'influence "nord-sud" à l'influence "est-ouest" qui pourra s'exercer sur la municipalité de Saint-François-Xavier, ou l'ensemble du district de Mont-Joli auquel cette municipalité appartient.

Pour pallier à ces difficultés d'illustration, il sera donc nécessaire de sélectionner des territoires où le jeu séquentiel des influences pourra être révélé. En l'occurrence, il s'agit de territoires où les districts de CLSC sont situés les uns par rapport aux autres sur une bande de terrain continue et bornée de part et d'autre par des frontières naturelles ou politiques, tels, par exemple, un cours d'eau, une forêt, la frontière américaine ou ontarienne.

Quelques territoires répondent à cette description : les régions du Bas Saint-Laurent - Gaspésie, la Côte-Nord, le nord de la région de Trois-Rivières, la côte nord et la côte sud de la région de Québec situées à l'est de la ville de Québec et du district de Lévis.

De plus, une seule des deux extrémités de cette bande de terrain doit être occupée par un pôle d'attraction dont l'importance est suffisamment grande pour exercer une influence sur toute la bande de terrain en même temps, alors que l'autre extrémité de la bande de terrain, n'est pas soumise à l'influence d'un pôle suffisamment puissant pour freiner l'influence du premier pôle.

Cette contrainte supplémentaire élimine la région de la Gaspésie soumise à la double influence de Gaspé et de Rimouski, situés de part et d'autre de la région, Côte-Nord où le pôle est situé au centre de la région, la rive nord de la région de Québec où on ne retrouve que deux districts de CLSC.

Reste la partie nord de la région de Trois-Rivières et la partie Sud-est de la région de Québec. C'est cette deuxième sous-région qui sera illustrée ici, parce qu'elle contient un nombre suffisant de districts de CLSC (7 en tout) et disposés les uns par rapport aux autres de telle façon que les effets cumulatifs qui s'exercent d'est en ouest y sont particulièrement visibles. Voyons-en d'abord les principaux aspects :

en premier lieu, ce territoire est situé à l'est de la CUO et du district de Lévis qui, tous deux - le premier en particulier - sont caractérisés par des dépenses absolues et per capita très considérables, beaucoup plus importantes que la moyenne provinciale; ce qui en fait des pôles d'attraction. De plus ces deux agglomérations urbaines sont caractérisés par des volumes et des densités de population considérables, signifiant par le fait même que l'activité économique qui y est générée est très importante : dans ce contexte, même un faible excédent de dépenses per capita dans ces pôles par rapport à la moyenne provinciale peut exercer une forte pression sur d'autres populations moins considérables au plan démographique.

En second lieu, le territoire considéré semble se diviser en deux segments. Le premier segment regroupe les quatre districts de CLSC les plus à l'est de la région, soit les districts de Trois-Pistoles, Des Frontières Témiscouata - Rivière-du-Loup et Saint-Pascal. Le second segment regroupe les districts de Saint-Pamphile - Trois-Saumons, Montmagny et Saint-Anselme.

Pourquoi peut-on parler de deux segments comme appartenant à une même sous-région? Parce que chacun des deux ensembles présente la même configuration dans la répartition géographique des dépenses per capita par district : le premier et le second segment sont occupés en leur centre par deux districts de CLSC où les dépenses moyennes per capita sont plus importantes que celles qui caractérisent les autres districts qui les entourent; ces deux districts sont respectivement Rivière-du-Loup et, pour le segment le plus rapproché de Québec, le district de Montmagny; ces deux districts en effet cumulent des dépenses per capita qui se situent au-delà de 800 \$ par habitant, alors que tous les autres districts enregistrent des dépenses inférieures à ce niveau. Par conséquent, ces deux districts sont susceptibles d'exercer une attraction sur les territoires qui les entourent.

Voyons maintenant comment se manifeste l'attraction exercée par le premier :

la population du district de Rivière-du-Loup a augmenté globalement de 9,9 % entre 1971 et 1981, en dépit du fait que plusieurs municipalités qui appartiennent à ce district aient diminué de population au cours de la même période.

Or dans ce segment, deux districts en particulier sont exposés à subir de façon cumulative tous les effets d'attraction en provenance de l'ouest du Québec, soit l'attraction de Montréal conjuguée à celle de Québec, puis à celle de Lévis et enfin de Rivière-du-Loup en même temps; ce sont Trois-Pistoles où aucune municipalité n'a augmenté de population entre 1971 et 1981 et qui globalement a enregistré une diminution démographique de 11,5 %. Ce district est situé immédiatement à l'est de Rivière-du-Loup.

Ensuite, le district de Des Frontières - Témiscouata, situé au sud de Rivière-du-Loup où globalement, la chute de population a été de 7,4 %. A noter que dans ce district, les municipalités qui ont enregistré une croissance démographique sont celles qui sont situées sur le tracé de l'autoroute qui relie le Québec à la province du Nouveau-Brunswick, et qui, comme coïncidence, contiennent des établissements de santé et de services sociaux.

Maintenant à l'ouest de Rivière-du-Loup, on retrouve Saint-Pascal qui lui a augmenté de 1,8 %. Comment dès lors interpréter cette faible croissance démographique?

Serait-ce à cause de l'influence de Rivière-du-Loup - un petit pôle - mais dont l'attraction pourrait être suffisante pour contrebalancer toutes les autres influences qui sont susceptibles d'attirer la population du district de Saint-Pascal vers l'ouest?

Dans ce contexte donc, Rivière-du-Loup exercerait une influence déstabilisatrice sur les population des districts situés au sud et à l'est parce que sa position géographique, compte tenu du volume de dépenses per capita qui le caractérise, amplifie une attraction qui s'exerce déjà sur eux.

Par contre, cette influence apparaît stabilisatrice dans le cas du district de Saint-Pascal parce que l'attraction exercée par l'ouest est compensée par une autre attraction qui attire vers l'est.

A l'appui de cette interprétation, deux indications supplémentaires : la première renseigne sur le volume d'activité économique lié directement à l'injection de masse monétaire.

Les interprétations fondées sur la théorie des pôles sont fondées sur les disparités géographiques des dépenses per capita. Or, en terme de volume absolu de dépenses, on peut remarquer que les deux premiers districts, Trois-Pistoles et Des Frontières, ont des volumes inférieurs à 10 millions de dollars, que Saint-Pascal a un volume qui se situe entre 10 et 20 millions de dollars et Rivière-du-Loup, un volume entre 20 et 30 millions de dollars. Or, il semble exister une corrélation entre le volume d'activité économique générée, et les taux de croissance démographique puisque les deux premiers districts diminuent de population, que le troisième augmente faiblement, et que le dernier augmente encore plus rapidement.

Une seconde indication met en cause les tendances : il y a lieu de remarquer que si dans un district les dépenses demeurent stables ou augmentent entre deux périodes, alors que la population diminue, le niveau de dépenses per capita devra s'accroître nécessairement. Dès lors, on ne devrait pas observer de disparités de ressources entre les deux premiers districts et les deux derniers puisque dans le cas des deux premiers, la population diminue. Or, c'est le contraire qui se vérifie puisque les districts de Trois-Pistoles et de Des Frontières ont des niveaux de dépenses per capita plus faibles que les autres districts, bien que leur population ait diminué : dès lors, dans ces deux districts, on peut présumer que les niveaux de dépenses per capita étaient encore bien plus faibles avant 1982-83 ...à moins que les transferts fiscaux n'y aient été coupés pour les maintenir au niveau de 1982-1983; qui sait? Quoi qu'il en soit, il s'agit des deux districts qui affichent une des caractéristiques de population les plus révélatrices d'un niveau de besoin élevé, bien que le niveau de dépenses per capita et le niveau de dépenses absolues soient plus faible que dans les autres districts limitrophes.

Au chapitre des dépenses et des tendances démographiques correspondantes, les trois districts qui constituent le second segment de territoire présentent la même configuration que ceux du premier segment :

le district le plus à l'est - Saint-Pamphile - Trois-Saumons - enregistre la plus forte diminution démographique (4,9 %) et le plus faible niveau de dépenses, soit moins de 10 millions de dollars. En comparaison, ce district est au second segment, ce que Trois-Pistoles et Des Frontières sont au premier.

Plus près de Québec, vient ensuite Montmagny. Ce district enregistre un niveau de dépenses plus élevé - 20 à 30 millions de dollars - et des dépenses per capita se situant légèrement au-delà de la moyenne provinciale, soit entre 800 et 1 000 \$.

Contrairement à Rivière-du-Loup, on enregistre dans ce pôle une légère baisse de population (2,2 %) moins importante cependant que celle qui caractérise le district de Saint-Pamphile - Trois-Saumons situé plus à l'est. Pourquoi alors, en situation comparable au plan des ressources, le district de Montmagny diminue de population alors que Rivière-du-Loup augmente? En fait, plusieurs facteurs exogènes qui favorisent Rivière-du-Loup, ne s'appliquent pas dans le cas de Montmagny.

Brièvement, Rivière-du-Loup est en effet un carrefour géographique où doivent transiter un grand nombre de rapports commerciaux provenant de l'est, du sud et du nord de la province : d'abord l'autoroute 20 qui unit le Québec d'ouest en est se termine à Rivière-du-Loup. Ainsi, Rivière-du-Loup est situé sur la route de passage qui unit

la région de la Gaspésie à l'est à tout l'ouest du Québec; en outre, le district est situé à la jonction de la principale autoroute qui unit les provinces maritimes au sud, au sud-est, à l'ouest du pays; enfin, la ville de Rivière-du-Loup est un port fluvial qui accueille l'un des seuls traversiers qui permet de relier la rive sud à la rive nord du fleuve, précisément à un autre carrefour où peut être établie la liaison entre trois autres régions du Québec et les provinces maritimes : la Côte-Nord, le nord-ouest de la région de Québec et enfin la région du Saguenay - Lac-Saint-Jean plus au nord.

Mais, outre les avantages comparatifs que présente le district de Rivière-du-Loup de sa position stratégique par rapport à Montmagny, il existe une autre particularité amusante qui met en cause les ressources et qui pourrait contribuer à expliquer l'accroissement démographique du premier district et la décroissance démographique du second.

Le district de Rivière-du-Loup se situe en effet à proximité d'un autre pôle d'attraction situé plus à l'est, soit Rimouski, à la frontière entre les régions de Québec et du Bas-Saint-Laurent - Gaspésie. Ce pôle, plus important que Rivière-du-Loup, pourrait très bien contribuer à contrebalancer, comme dans le cas du district de Saint-Pascal, l'influence qu'exerce l'ouest de la province sur l'est, et ainsi, favoriser dans une certaine mesure, l'expansion de ce district de CLSC. Or, dans l'environnement du district de Montmagny, il n'existe pas de pôle suffisamment puissant pour contrebalancer l'influence qu'exerce l'ouest sur l'est.

En fait, même comme pôle d'attraction, Montmagny occupe entre Rivière-du-Loup et Rimouski d'une part et Québec d'autre part, une position identique à celle qu'occupe le district de Trois-Pistoles, "pris en sandwich" entre l'ouest du Québec et Rimouski et dont il subit la double influence.

Reste enfin, dans le second segment, le cas du district de Saint-Anselme situé à l'ouest de Rivière-du-Loup. Ce district ne dispose que d'un faible volume de dépenses per capita, un volume de dépenses qui se situe entre 10 et 20 millions de dollars, et enregistre enfin une croissance démographique de 5 %.

En ce qui a trait aux ressources, la situation de ce district par rapport à Montmagny est analogue à celle qui caractérise le district de Saint-Pascal par rapport à Rivière-du-Loup; ceci peut expliquer en partie la croissance démographique qu'on peut y observer.

Mais le facteur de croissance le plus important dans ce district semble être lié à sa proximité du district de Lévis et de la région métropolitaine de Québec, faisant du district de Saint-Anselme un territoire où on peut observer les caractéristiques des districts de banlieue en augmentation de population.

En résumé donc, il semble exister deux genres d'influence que peuvent exercer des pôles d'attraction les uns sur les autres : dans certains cas, les influences qu'exercent plusieurs territoires sur un même s'additionnent, alors que dans d'autres cas, elles se compensent ou s'annulent mutuellement : d'abord, l'analyse des districts situés au sud-est de la région de Québec illustre que de façon générale, des pôles d'attraction qui sont coïncés entre d'autres pôles plus puissants qu'eux ne peuvent compenser l'attraction qui s'exerce sur eux de l'extérieur. On y observe alors une faible croissance ou carrément une hausse démographique malgré un plus fort volume de ressources. Ici, les influences s'additionnent.

A cet effet, un parallèle peut être effectué entre les districts de Trois-Pistoles et de Montmagny et la situation de plusieurs districts de CLSC du Québec situés au confluent de plusieurs pôles d'attraction, au sud-ouest de Québec; on retrouve ainsi plusieurs districts qui subissent l'influence conjuguée de Trois-Rivières au nord, de Sherbrooke au sud, de Montréal à l'ouest et de Québec à l'est, et qui présentent ces symptômes.

Une variante de ce processus : l'influence additive et cumulative que peuvent exercer des territoires les uns sur les autres peut être séquentielle lorsque l'influence de plusieurs pôles agit de la même manière et dans la même direction. Ceci pourrait expliquer le fait que le district de Trois-Pistoles et de Des Frontières - Témiscouata, situés plus à l'est, a diminué plus rapidement que Saint-Pamphile - Trois-Saumons : outre l'attraction en provenance de l'ouest du Québec, les deux premiers en effet subissent, par surcroît, l'attraction de Rivière-du-Loup. On peut alors facilement établir un parallèle avec tous les districts situés au nord de la région de Trois-Rivières.

Enfin, l'influence que subissent certains territoires dans une direction peut être compensée par l'influence qu'exercent d'autres territoires dans une direction contraire, comme cela semble s'appliquer dans le cas du district de Saint-Pascal.

LES CONCLUSIONS

1. Les mises au point

Avant d'aborder les conclusions de ce travail, il y a d'abord lieu de faire quelques mises au point concernant l'interprétation des constats qui viennent d'être rapportés. Rappelons que dans les limites imposées par le mandat, nous devons illustrer un certain nombre de phénomènes et non les démontrer. Or, entre ces deux termes, il existe une nuance importante : illustrer signifie ici "montrer l'existence d'une coïncidence entre la réalité empirique et une certaine interprétation que l'on peut faire de l'interaction de divers phénomènes les uns sur les autres", alors que démontrer signifie "établir la preuve que ce sont véritablement ces interactions entre ces phénomènes précis qui expliquent la réalité empirique observable.

Cette distinction permettra de lever une ambiguïté qui n'a été éclaircie à aucun endroit dans ce travail et ceci, volontairement. En effet, nous avons présenté la réalité sociale démographique et économique des communautés du Québec comme si son évolution était entièrement soumise à l'influence des seules ressources de santé et de services sociaux et qui plus est, des établissements seulement; comme si l'influence de l'entreprise privée, des autres ressources gouvernementales tant du côté fédéral, provincial que municipal n'avait aucune influence sur le destin économique, démographique et social des populations. Or, nous croyons effectivement qu'il en est ainsi, mais cependant, ces divers sujets appartiennent à un autre ordre de préoccupation concernant spécifiquement la démonstration; par conséquent, ces sujets ne faisaient pas partie de notre mandat.

A titre d'exemple, il aurait été possible d'illustrer empiriquement les mécanismes par lesquels les ressources de santé et de services sociaux finissent par exercer à moyen et à long terme une attraction sur les autres ressources gouvernementales, en particulier celles de l'éducation via la démographie, puis les mécanismes par lesquels l'ensemble des ressources gouvernementales finiront à leur tour par exercer une influence sur la concentration géographique de l'entreprise privée en attirant les investissements et la consommation; de plus, on a à peine mentionné, en milieu urbain l'existence d'un effet multiplicateur des retombées fiscales favorisant une croissance exponentielle des pôles d'attraction économique.

Néanmoins, les traces de ces divers jeux d'influence, non mentionnés ou à peine effleurés dans ce document, sont visibles à travers les illustrations reproduites pour les différents territoires : en effet, il ressort de ces illustrations que la réalité économique démographique et sociale évolue comme si elle était entièrement soumise à l'influence des seuls établissements de santé et de services sociaux; ceci peut être mis en doute si on se base uniquement sur les quelques illustrations rapportées dans ce document; cependant, cette interprétation devient très plausible si on tient compte des principaux impacts pouvant découler d'une répartition inadéquate de ces ressources en particulier, et surtout si les effets d'attraction, directs et indirects, et si les effets d'entraînement qui en découlent se répètent invariablement de la même manière sur une longue période.

2. Les conclusions qui se situent dans les limites du mandat reçu

Un premier genre de conclusion établit le rapport entre le mandat reçu et les constats qui viennent d'être rapportés.

A cet effet, ce mandat portait sur trois questions principales :

La première question : Existe-t-il d'autres régions où on peut observer le même genre de relations que celles qui furent établies dans la région du Bas Saint-Laurent - Gaspésie entre les trois facteurs explicatifs qui suivent, les ressources, la population occupée, la démographie et l'effet qui en résulte sur un état du développement social des populations incluant leur état de santé?

En réponse à cette question, les constats rapportés sur les disparités entre les territoires ruraux et urbains dans la région de l'Outaouais concordent en tout point avec les éléments du processus mis en évidence dans la région du Bas Saint-Laurent - Gaspésie. On y remarque la même association entre les disparités de ressources, la répartition géographique de la population occupée, entre cette variable et l'évolution démographique de la population et, enfin, entre cette dernière variable et les autres éléments descriptifs d'un état de développement ou de sous-développement social.

De plus, les tendances observées dans la région de l'Outaouais font apparaître une détérioration de l'état de santé qui évolue de façon concomitante avec un des facteurs explicatifs, soit la démographie : l'état de santé des hommes se détériore dans des zones qui ont cessé de s'accroître au plan démographique.

Dans les autres territoires du Québec, les disparités entre les territoires ruraux et urbains mettent en cause les mêmes facteurs explicatifs, associés de la même manière que dans la région de l'Outaouais et en Gaspésie.

D'autre part, les études réalisées dans ces deux régions s'attardent spécifiquement aux disparités entre le milieu rural et le milieu urbain. Or, l'étude sur les facteurs explicatifs ajoute une autre dimension qui met en évidence les disparités entre les centres-villes et les banlieues, en milieu urbain. On y remarque le même genre d'association que ci-haut entre la démographie et la population occupée, et ceci implique donc le même genre d'association entre ces deux premiers facteurs - ou indicateurs - et les autres éléments du développement social.

Dans ce cas cependant, les véritables différences avec ci-haut mettent en cause les ressources :

en milieu rural, les populations en état de sous-développement social étaient des populations privées de ressources, alors que dans les centres-villes les populations en état de sous-développement social sont celles qui habitent dans un territoire où les ressources sont surconcentrées.

Or, il y a lieu d'insister ici de façon particulière sur l'importance de ce constat : il met en exergue le fait que l'état de sous-développement n'est pas lié seulement à une absence de ressources, mais aux disparités dans la répartition des ressources. Ceci implique que la désintégration démographique et le sous-développement social qui en résulte, sont deux conséquences qui affectent de la même

autant les populations qui ont trop de ressources que celles qui n'en ont pas : le mot "disparité" en effet implique de façon nécessaire l'existence d'un déséquilibre; il implique que si certains n'en ont pas assez, c'est alors que d'autres en ont trop. La chute démographique et le sous-développement social affectent donc les populations qui se situent aux deux extrémités de la distribution des écarts impliquant la répartition des ressources entre les territoires.

La seconde question : Où sont les populations qui sont susceptibles de ne pas avoir accès géographiquement aux ressources?

Les illustrations qui précèdent ne permettent pas de répondre de façon formelle à la question posée, mais elles fournissent toutefois des indications de réponse :

en effet, pour répondre à la question, il aurait fallu montrer que les professionnels de la santé et des services sociaux de même que l'ensemble des installations du réseau sont implantés aux mêmes endroits que l'ensemble des établissements, et ceci partout au Québec. Or, ceci n'a pas été fait dans ce document. D'abord, le lien entre le lieu d'implantation des établissements et celui des autres installations du réseau n'est mis en évidence que dans la région de l'Outaouais; de plus, aucun des résultats rapportés dans cet ouvrage ne mentionne la relation entre le lieu d'implantation des ressources immobilières et le lieu de pratique des professionnels non affiliés au réseau d'établissement du réseau.

Cependant, toutes les études réalisées sur la répartition des ressources ont montré que la localisation des établissements et autres installations étaient indicatrices de la localisation des autres ressources¹³.

Par conséquent, il faudra interpréter prudemment les cartes concernant la localisation des établissements, comme indicatrices des populations desservies et non desservies : elles mettent en évidence des populations susceptibles d'être moins bien desservies en ressources de toutes sortes et non des populations dont on peut affirmer formellement qu'elles ne sont pas desservies en ressources.

Enfin, **la troisième question** concernait l'illustration des faits à l'appui du mémoire du Conseil des affaires sociales et de la famille à la Commission sur l'avenir des municipalités.

A cet effet, l'étude montre que partout au Québec, les inégalités de ressources susceptibles d'engendrer des écarts dans la répartition de la population occupée, la décroissance démographique et le sous-développement social des populations sont présentes.

Il s'agit d'un phénomène de sous-développement économique dont les effets mettent en danger, au bout d'un long processus, l'état de santé même des populations. Or, les gestes à poser qui pourraient permettre de freiner l'évolution de ce processus échappent au contrôle du ministère de la Santé et des Services sociaux et de son réseau : ils demanderaient une réévaluation du rôle de l'État à travers l'intervention du ministère de la Santé et des Services sociaux. En effet, pour pouvoir agir sur l'évolution de ce processus, il faudrait que les

13. Voir études citées au bas de la page 1.

ressources financières soient réparties plus équitablement entre les territoires, alors que la loi ne prévoit pas de normes particulières pour répartir les établissements entre les territoires, malgré le fait que le financement des territoires passe par le financement des établissements.

Cette source de disparités fait en sorte que les ressources sont actuellement réparties de telle façon qu'elles contribuent de façon générale à la détérioration du tissu social de la population du Québec; de façon plus spécifique, elles font en sorte que certaines populations financent par le biais de leurs taxes et de leurs impôts leur propre sous-développement économique et social, ainsi que celui des autres populations et ceci, par le biais de procédures administratives sur lesquelles elles n'ont aucune emprise.

3. Une conclusion qui dépasse l'objet du mandat

En fait, à un autre niveau de préoccupation, la principale conclusion qui se dégage des illustrations qui précèdent, ne concerne pas véritablement l'existence de mécanismes par lesquels s'amplifient les disparités entre les ressources et les besoins dans la population.

En effet, ces mécanismes avaient été mis en évidence avant la mise en place des institutions et des règles administratives qui ont été créées dans la foulée de la réforme sur la santé et les services sociaux¹⁴. En outre, depuis cette époque, de très nombreuses études réalisées autant dans le réseau qu'au ministère de la Santé et des Services sociaux ont constamment dénoncé l'existence de disparités, comme celles qui ont été mises en évidence dans ce document, de même que leurs conséquences. De plus, les systèmes d'information existants n'ont jamais fait défaut pour pouvoir repérer ces disparités et y donner suite par une planification appropriée de la répartition des ressources.

Enfin, il y a toujours eu, depuis la mise en place des grandes réformes, des unités administratives ayant pour fonction explicite, d'élaborer des systèmes d'information, de réaliser des recherches, de concevoir, de planifier et d'évaluer les programmes et politiques gouvernementales - et en particulier dans les secteurs de la santé et des services sociaux.

Alors, comment expliquer les observations qui précèdent malgré l'existence d'une telle panoplie de moyens disponibles?

14. Voir entre autres le volume 3 du rapport de la Commission Castonguay-Nepveu qui porte sur le développement social.

Allons un peu plus loin : à un niveau de préoccupation plus immédiat, on aura pu remarquer que les constats qui précèdent font apparaître les problèmes de financement et l'organisation des services non pas comme des causes des difficultés qui affectent actuellement le réseau, mais plutôt comme des conséquences : en effet, le processus qui génère et amplifie les besoins dans la population, n'affecte pas la qualité des services de façon directe, mais plutôt indirectement, par le biais de la quantité de personnes à qui on doit dispenser des services.

En effet, il saute aux yeux qu'en période de restriction budgétaire, une augmentation de la quantité de personnes à desservir devra tôt ou tard entraîner une réduction de la qualité des services et, qu'à la limite, on ne peut contingenter la quantité des personnes à desservir, sans sacrifier par le fait même le principe de l'universalité des services.

Dès lors, dans un tel contexte, les problèmes de financement et d'organisation des services apparaissent comme les effets du processus par lequel les besoins sont générés dans la population.

D'autre part, à un niveau de préoccupation plus global, on aura pu réaliser aussi que le financement des territoires, à l'origine du processus de génération des besoins, interroge directement la fonction de l'État : il ne s'agit plus seulement d'une fonction qui met en cause une responsabilité ministérielle à l'endroit des personnes en besoin de services, mais plutôt la fonction gouvernementale en ce qui a trait à la redistribution de la richesse collective et de ses conséquences sur le développement économique et social des populations.

BIBLIOGRAPHIE

ABLESON, J.; PADDON, P. et STROMENGER, C. Perspectives sur la santé, Ottawa, Statistique Canada, février 1983, 117 p. (No 82-540F au catalogue).

BUY, S., Démographie canadienne : Interprétation des structures par sexe et âge et des rapports de masculinité, Études régionales pour le ministère de la Santé et du Bien-être social, septembre 1986.

CANADA, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE SOCIAL ET STATISTIQUE CANADA, Répartition géographique de la mortalité au Canada, 2 vol., Hull, Approvisionnement et Services Canada, 1980.

CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA FAMILLE, Objectif: santé, Québec, le Conseil, 1984, 217 p.

CONSEIL RÉGIONAL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS, Description et analyse de l'évolution spatio-temporelle de la mortalité dans l'Outaouais de 1969 à 1983, No A-2 de la série Portrait-santé, région 07, Outaouais, Hull, 1986.

CONSEIL RÉGIONAL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS, Illustration du profil de mortalité sous forme de figures, tableaux et graphiques, Hull, Département de santé communautaire du Centre hospitalier régional de l'Outaouais, No B-8 de la série Portrait-santé, région 07, Outaouais, 1986.

CONSEIL RÉGIONAL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS, Série B : Portrait de santé de la région 07, Outaouais (documents de références statistiques), Hull, Département de santé communautaire du Centre hospitalier régional de l'Outaouais, 1985.

DÉPARTEMENT DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE DU CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE L'HOTEL-DIEU DE GASPÉ. Série : Portrait de santé de la région 01 (5 volumes), Gaspé, septembre 1984.

EMOND, Lise, La natalité en Outaouais, analyse sommaire, Hull, Département de santé communautaire du Centre hospitalier régional de l'Outaouais, 1986.

NAGNUR, D., Longévité et tables de mortalité chronologiques (abrégées), 1921-1981, Ottawa, Statistique Canada, juillet 1986.

PAMPALON, R., Géographie de la santé au Québec, Publications du Québec, Québec, 1985, 392 p.

PERRON, Y., STROMENGER, C. Indices démographiques et indicateurs de santé des populations, Ottawa, Statistique Canada, novembre 1985, 265 p.

WIGLE, D.T., "Indicateurs de l'état de santé" dans Maladies chroniques au Canada, juin 1986 7, 1 : 6-9.

ANNEXES

ANNEXE 1

MÉMOIRE

A LA COMMISSION D'ÉTUDE SUR L'AVENIR DES MUNICIPALITÉS

**Conseil des affaires sociales
et de la famille
10 juin 1986.**

Monsieur le Président,
Madame,
Messieurs les Commissaires,

Le Conseil des affaires sociales et de la famille est un organisme d'étude et de réflexion créé en 1971 pour conseiller le Ministre des Affaires sociales et de la Sécurité du revenu sur tout sujet qui concerne la santé et le bien-être de nos concitoyens et de nos concitoyennes. Depuis sa création, le Conseil a toujours placé la responsabilité, l'autonomie et en un sens, la liberté de la personne humaine, au coeur de ses réflexions et de son action.

A sa séance du 14 février dernier, le Conseil décidait de faire connaître à votre commission d'étude le fruit de certains travaux menés au cours des dernières années au Conseil et au ministère de la Santé et des Services sociaux. Ces travaux concernent la distribution de la population sur le territoire habité du Québec, la localisation précise des populations qui vivent des problèmes chroniques dans les milieux ruraux aussi bien que dans les milieux urbains et enfin, leur évolution de 1971 à 1981.

Pour parvenir à une identification aussi précise de la population du Québec, le Conseil a d'abord rejeté tout procédé d'échantillonnage pour ne s'appuyer que sur les faits

observables dans les 10 500 secteurs de dénombrement des recensements de 1971, 1976 et 1981. Les milliers de renseignements fournis par les recensements ont été sélectionnés et regroupés d'abord en 97 indicateurs dont la majorité se trouve réunie dans les cinq grands indicateurs suivants :

- **l'activité économique** : ex. catégorie industrielle des emplois, taux de chômage, taux d'inoccupation;
- **le niveau d'instruction** : ex. la proportion de personnes qui ont cessé de fréquenter l'école sans avoir terminé la 9e année de scolarité;
- **le niveau de revenu** : ex. la proportion de personnes ou des ménages dont le revenu se situe sous le seuil de pauvreté;
- **la qualité du logement** : ex. la proportion de logements sans bain ni douche, sans eau chaude ou eau froide, sans toilettes;
- **la sédentarité** : ex. la proportion de personnes qui résident au même endroit depuis au moins 5 ans;

Pour compléter ces cinq grands indicateurs, le Conseil en a ajouté quatre autres, forgés à partir des nombreuses études sectorielles publiées par les ministères et organismes depuis 1970. Ces quatre indicateurs viennent tous confirmer la rigueur scientifique de la méthodologie et appuyer le diagnostic révélé par les cinq premiers. Ce sont :

- la qualité de l'éducation et de la culture : ex. la proportion d'enfants dont les résultats en français et en mathématique sont faibles;
- la criminalité : ex. la proportion d'adultes condamnés en vertu du code criminel, des lois fédérales ou provinciales;
- la mésadaptation sociale : ex. la proportion d'enfants pris en charge par le réseau des affaires sociales reliée à la délinquance ou à la protection;
- l'état de santé : ex. l'espérance de vie à la naissance.

Cette méthode permet une lecture spatiale et chronologique de la population du Québec. De plus, pour le bénéfice de votre commission, nous pouvons vous fournir les

données agglomérées sur la base des territoires des municipalités et villes ainsi que sur la base des territoires de municipalités régionales de comtés. Et enfin, puisque de très nombreuses municipalités et villes ont modifié leurs limites territoriales au cours de la période étudiée, la méthodologie utilisée rend compte d'une équivalence territoriale, pour fins d'analyse des mouvements réels de population, entre 1971 et 1981.

ANALYSE ET CONSTATATIONS

L'analyse de ces données, l'interaction des neuf (9) indicateurs et la transcription des résultats sur une carte des territoires habités du Québec permet d'identifier et de localiser deux types de population : celle qui est en croissance, d'une part, et celle qui connaît des problèmes de sous-développement économique et social, d'autre part. N'est-il pas étonnant d'apprendre, par exemple, que les mauvais résultats en mathématique et en français, qu'un nombre anormalement élevé d'arrestations pour conduite affaiblie, que les logements insalubres, que le nombre d'adultes condamnés, qu'une plus faible espérance de vie à la naissance, qu'une plus grande proportion des prises en charge pour délinquance et protection sociale, qu'un plus faible niveau de scolarité, qu'un revenu qui se situe sous le seuil de la pauvreté etc. se trouvent toujours concentrés dans les mêmes territoires! Et cette liste pourrait être beaucoup plus longue.

Autre fait étonnant : un seul de ces indicateurs suffit pour repérer géographiquement les populations en développement et celles qui sont en sous-développement. Tout se passe un peu comme si chacun des indicateurs n'était en réalité que le reflet du même problème localisé chez les mêmes populations. Nous pouvons alors partager la population du Québec en deux (2) groupes de citoyens et de citoyennes : ceux et celles qui vivent dans des municipalités et quartiers de ville en voie de désintégration ou dans un état de sous-développement économique et social et ceux et celles qui vivent dans des municipalités et quartiers de ville en croissance démographique et en développement.

Autre constatation d'ordre méthodologique qui pourrait intéresser votre commission. La précision de l'identification d'une zone de sous-développement social varie selon la taille de l'unité géographique de référence. L'observation empirique nous démontre, par exemple, que toutes les villes et municipalités d'une même MRC ne sont pas d'une égale richesse de même que les quartiers d'une ville de moyenne importance n'ont pas tous le même niveau de développement.

Ce que nous savons maintenant avec certitude, c'est que le problème du sous-développement social doit être analysé à l'échelle locale car autrement, il perd beaucoup de sa signification. Ainsi, il faut se rappeler que le problème du sous-développement social défini par nos indicateurs

affecte d'abord des pâtés de maisons plutôt que des quartiers de ville ou des municipalités mais affecte aussi des quartiers de ville ou des municipalités davantage que les districts de CLSC ou les MRC et enfin, affecte les MRC bien plus que les régions. Cette sorte de grand jeu de dominos géographiques n'exclut cependant pas un autre fait, observé lui aussi, révélant que ces unités géographiques peuvent toutes être affectées en même temps et de façon cumulative.

Plus globalement, l'analyse du jeu des indicateurs nous révèle que la population cible de la plupart des ministères du gouvernement se trouve concentrée géographiquement aux mêmes endroits. Les communautés de l'arrière-pays en milieu rural sont en état de désintégration démographique et économique alors que les centres-villes, principalement ceux des grands centres urbains de Québec et de Montréal sont en désintégration démographique. Seuls les banlieues et les centres urbains de moyenne importance au plan démographique ne subissent pas, du moins pas encore, les effets de ce processus.

Le gouvernement du Québec et dans une certaine mesure celui d'Ottawa drainent des sommes considérables vers ces populations mais avec des résultats mitigés car la relation d'aide et de prise en charge doit se situer au niveau où se situent les problèmes, c'est-à-dire au niveau local. Vérifions maintenant cette affirmation.

FACTEURS EXPLICATIFS :

Pour comprendre les raisons qui ont amené le Conseil à énoncer cette affirmation, nous allons emprunter la démarche qui part du fait observable pour remonter vers la cause du phénomène. Dans cet ordre, nous observerons les mouvements démographiques, ensuite, le niveau des emplois disponibles et le taux d'inoccupation et enfin, les transferts fiscaux qui s'avèrent la cause la plus importante du phénomène d'aggravation du sous-développement social.

La démographie

De 1971 à 1981, la population du Québec a augmenté en moyenne de 6,8 %. Dans la réalité cependant, 42 % de la population habitait en 1981 dans une communauté ayant subi depuis 1971, une perte nette de population.

Au cours de cette même période, le nombre de jeunes âgés de 0 à 15 ans a diminué de façon absolue de 21 % au Québec. Dans la réalité, cette diminution a été en moyenne de 43 % dans les communautés en désintégration et de 1 % à peine dans les communautés en développement.

Toujours durant cette même période, la population âgée de 65 ans et plus s'est accrue au Québec de 37 % en nombre absolu. Cette croissance considérable n'a cependant pas eu de conséquence sur le vieillissement des communautés en augmentation démographique : ainsi en 1971, la structure démographique de ces communautés révélait qu'en moyenne sur 100 personnes, 6 % d'entre elles étaient âgées de 65 ans et

plus, alors que dix ans plus tard, cette moyenne s'établissait à 6,7 %. Par contre dans les communautés en désintégration, le pourcentage de personnes âgées parmi la population s'est accru de façon considérable, passant de 8 % à 12 %. Selon les standards établis, il s'agit de populations qui étaient déjà vieilles en 1981, car les prévisions du ministère de la Santé et des Services sociaux prévoient, pour l'an 2000, un taux de 12 % de personnes âgées de 65 ans et plus pour l'ensemble du Québec, moyenne qui s'établit aujourd'hui à environ 9 %.

Trois (3) constatations découlent de ces données. Tout d'abord, le vieillissement de la population du Québec est en réalité un phénomène particulier à certaines communautés qui sont les seules à en subir les effets réels malgré le fait que ces communautés ne représentent que 42 % de la population.

Ensuite, le phénomène du vieillissement comporte deux aspects fondamentaux et étroitement reliés. En premier lieu, tout le monde sait que les Québécoises et les Québécois ont de moins en moins d'enfants et que le nombre de personnes âgées augmente. L'autre aspect, beaucoup moins connu, révèle que les mouvements de population entre les territoires ont pour résultat que dans les communautés en désintégration, spécifiquement, on retrouve de moins en moins de parents potentiels ou réels, donc encore beaucoup moins d'enfants qu'ailleurs. De ceci résulte un vieillissement accéléré, accompagné d'une perte de la capacité de remplacement naturel. Par conséquent, la relocalisation géographique de la population en âge de se reproduire apparaît donc comme le facteur explicatif le plus immédiat de la désintégration démographique des communautés.

Et enfin, ce mouvement démographique a déjà conduit à une stratification géographique de la population sur la base de la structure d'âge : les personnes âgées sont de plus en plus concentrées dans une partie du territoire et les jeunes dans l'autre partie. Sur le plan démographique, on peut presque affirmer que nous sommes déjà en présence de deux pays dans un et que cette situation pourrait graduellement se détériorer si aucun correctif n'y était apporté!

Les emplois

Les constatations d'ordre démographique qui précèdent ont amené les chercheurs du Conseil à s'interroger sur les causes de ces migrations intra et interrégionales. Pourquoi les populations en âge de se reproduire, ces parents potentiels ou réels, quittent-ils de façon aussi systématique les communautés en désintégration?

La réponse se trouve dans le fait que la population en âge de se reproduire correspond exactement à la population en âge de travailler. Il s'agit donc du mouvement de relocalisation géographique de la main-d'oeuvre, scénario bien connu.

Ce mouvement prend cependant un relief particulier lorsqu'on sait qu'il est stimulé et amplifié par une augmentation continue des disparités relatives d'emplois disponibles entre les territoires en croissance et les territoires en décroissance de population, depuis 1971. Il faut bien préciser ici qu'il s'agit de disparités relatives car bien que le volume global des emplois disponibles augmente, les écarts entre les territoires où ces emplois sont disponibles augmentent eux aussi.

Force est donc de constater que l'augmentation des emplois offerts est frappée, au niveau local, de contraintes qui attirent les emplois vers tel territoire plutôt que tel autre.

Ainsi, au recensement de 1971, 52 % de la population de 15 ans et plus habitant le Québec était inoccupée contre 45 % en 1981. Ces chiffres affichent donc une augmentation réelle du volume d'emplois disponibles dans l'ensemble de la population. De quoi crier victoire!?

Pas tout à fait. Cette augmentation d'emplois disponibles s'est accompagnée d'un accroissement des disparités entre les territoires du Québec. L'évolution de ces disparités, reportée sur une courbe de Lorenz indiquait qu'en 1971, 50 % des personnes de 15 ans et plus vivant dans l'ensemble des municipalités et villes du Québec regroupaient 54,9 % des inoccupés alors qu'en 1981, ce pourcentage s'était accru à 56,4 %. Cette évolution de 4,9 à 6,4 au-delà du seuil de 50 % révèle que l'ampleur des disparités a augmenté, non pas de 1,5 % seulement mais de 30 % entre 1971 et 1981.

En clair, cela signifie que pendant que le nombre de personnes inoccupées diminuait de 7 % entre 1971 et 1981, à l'échelle du Québec, les disparités relatives entre les municipalités du Québec n'ont cessé d'augmenter.

Avant de passer à la cause principale de l'augmentation de ces disparités, il est important de définir l'unité de mesure utilisée par le Conseil pour estimer le niveau de l'emploi dans les territoires, c'est-à-dire le taux d'inoccupation, masculin et féminin.

Il s'agit de la somme des personnes inactives (au sens du recensement) et des chômeurs d'une population donnée divisée par le nombre de personnes âgées de 15 ans et plus qui y habitent. En d'autres termes, plus le taux d'inoccupation est faible, plus le nombre d'emplois disponibles est élevé et vice-versa.

Pour le Conseil des affaires sociales et de la famille qui se situe dans une perspective de développement social, le taux d'inoccupation comporte une autre dimension, plus dramatique encore, celle de la dépendance. Cette unité de mesure permet, en effet, d'estimer l'importance relative de ceux qui, bien qu'étant âgés de 15 ans et plus, dépendent d'un tiers pour l'acquisition des biens de première nécessité.

Le taux d'inoccupation est une unité de mesure dont la validité et le niveau de fiabilité ont été maintes fois éprouvés avec succès et que le Conseil sera heureux de mettre à la disposition de votre commission, si besoin est.

Ceci dit, revenons aux causes des disparités entre les territoires du Québec.

Les transferts fiscaux

On se rappelle que l'analyse démographique des territoires du Québec, au moyen des neufs grands indicateurs sociaux, fait apparaître des mouvements migratoires intra et interrégionaux importants causés par la disparité relative des emplois d'un territoire à l'autre. La croissance des

écarts en matière d'emplois disponibles entre les territoires et la baisse démographique de certains territoires établissent, comme dans une équation, un rapport entre sous-développement économique et sous-développement social.

Déjà, au tournant des années '70, la commission d'enquête sur la santé et le bien-être social rapportait qu'environ 30% de la population du Québec vivait au-dessous du seuil de la pauvreté et déclarait : "la conjoncture économique actuelle du Québec nous oblige à opter d'abord pour une action concertée dans les milieux défavorisés" (1)

Et depuis lors, globalement, il y a eu croissance économique réelle puisque le nombre d'emplois disponibles a augmenté.

Pourquoi alors certains quartiers de ville et certaines municipalités se sont-ils appauvris malgré tous les outils mis en place depuis la révolution tranquille pour enrayer la pauvreté et la misère? Se pourrait-il que certains instruments, créés dans les brisées des grands idéaux des années '60, aient entraîné des effets inattendus qui ont aggravé la situation qui prévalait en 1971?

(1) Rapport de la commission d'enquête sur la santé et le bien-être social, Vol III, Tome II, Le Développement.

C'est par une analyse systématique des mouvements de populations et des dépenses de transferts que l'on a découvert que l'augmentation des disparités était étroitement reliée à la localisation géographique des ressources immobilières et humaines de santé et de services sociaux. Dans les villes de Québec et de Montréal, en raison de l'existence d'établissements d'envergure nationale, le processus ne joue pas de la même manière : le mouvement se fait du centre-ville vers les banlieues. Rappelons que la loi sur les services de santé et services sociaux et la loi sur l'administration financière accréditent les établissements dans leur rôle de distributeurs locaux et régionaux de services à la population.

En somme, les centres hospitaliers, les CLSC, les centres de services sociaux, les centres de réadaptation, les centres d'accueil pour personnes âgées ainsi que le personnel soignant qui s'y rattache ne seraient-ils que des organismes et du personnel qui dispensent des services? Ne seraient-ils pas également des véhicules de transferts fiscaux entre les territoires?

Prenons le cas d'une municipalité qui ne dispose d'aucun équipement du ministère de la Santé et des Services sociaux et qui n'héberge aucun professionnel de la santé. Même si cette municipalité a un taux d'inoccupation relativement élevé à 60 %, cela signifie que 40 % de citoyennes et de citoyens de cette localité paieront des impôts qui feront un crochet par Québec et Ottawa mais qui ne reviendront jamais dans cette municipalité. Ces impôts s'établiront peut-être dans la municipalité voisine ou sûrement dans la capitale régionale.

Ces écarts dans la circulation de l'argent entre la contribution sous la forme d'impôt et la redistribution sous la forme de subventions vers les territoires peuvent sembler représenter bien peu dans le produit intérieur brut d'une année. Pourtant, pour l'année financière 1982-83, par exemple, 4,6 milliards étaient engagés dans les dépenses de fonctionnement des établissements de santé et de services sociaux et l'autre milliard en honoraires pour les professionnels de la santé. Le produit intérieur brut totalisait, cette année-là, environ 80 milliards. L'exode récurrent de masses monétaires en circulation hors des communautés en désintégration paraît bien suffisant pour affaiblir, à la longue, l'économie de ces localités.

Au surplus, lorsqu'on ajoute à cet exode de capitaux liés aux ressources immobilières et humaines de la santé et des services sociaux celui qui résulte au départ des populations en âge de se reproduire qui quittent pour ne plus revenir, on aboutit à un effet d'entraînement considérable! Il ne faut jamais perdre de vue que sur chaque dollar dépensé sur le territoire du Québec, environ 51 cents sont dépensées par les gouvernements. En d'autres mots, le financement public de ressources immobilières et humaines mal réparties entre les territoires, contraint une grande partie de la population à financer son propre sous-développement économique et social.

CONCLUSION

On sait depuis longtemps qu'il existe une association étroite entre le sous-développement économique et le sous-développement social.

On sait également que la fiscalité n'est pas neutre et joue un rôle important dans l'aggravation des disparités entre les municipalités, les MRC et les régions du Québec en créant des pôles de développement.

On sait enfin que l'emploi et les transferts fiscaux ont contribué à dépeupler certaines parties du territoire. On y trouve une population plus vieille, moins d'enfants et moins de parents en âge de se reproduire. C'est là qu'on rencontre les plus grandes concentrations de citoyennes et de citoyens parmi les plus démunis et les plus fragiles de notre société.

Le mérite principal de notre étude est de localiser géographiquement ces phénomènes.

Par son témoignage, le Conseil a voulu attirer votre attention et celle des membres de votre commission sur les effets qu'entraînent sur le développement économique et social certains effets imprévus de l'administration nationale même si les paiements de transfert aux individus, comme les allocations familiales ou les pensions de vieillesse, échappent à cette règle. Notre recherche tend à démontrer que les

populations des territoires du Québec se comportent face aux structures nationales et même régionales, comme devant un gros fromage de Gruyère : certaines se nourrissent de la substance alors que les autres doivent se contenter des trous.

C'est notre conviction que la réponse à plusieurs de ces problèmes d'aménagement du territoire passe par le niveau politique situé le plus près des citoyens et des citoyennes. Si cette réponse devait prendre appui et favoriser la prise en charge, l'autonomie et la liberté de la personne humaine, vous pourrez compter sur notre collaboration empressée.

C'est notre conviction également que la Révolution tranquille reste inachevée, qu'une nouvelle étape est en gestation et qu'elle pourrait bien naître du niveau politique local parce qu'il est situé près de ses commettants.

Le 10 juin 1986.

ANNEXE II

**TABLEAUX ILLUSTRANT LES VARIATIONS DÉMOGRAPHIQUES
LE TAUX D'INOCCUPATION ET LES DISPARITÉS DE RESSOURCES**

Charles Côté
Conseil des affaires sociales
et de la famille

Claude Barriault
Conseil régional de la santé
et des services sociaux de
l'Outaouais

Juin 1987

Liste des tableaux et graphiques par région

Pour chaque région, trois tableaux et graphiques sont disponibles.

A- Un premier tableau présente la relation entre le taux d'inoccupation et le taux de variation démographique, dans les localités en diminution de population et les localités en augmentation de population, par district de CLSC.

Cette relation est exprimée sous forme d'histogrammes. En principe, le taux d'inoccupation des localités en diminution est supérieur à celui qui caractérise les localités en augmentation.

B- Un graphique exprime la même relation, pour tous les districts de CLSC de chaque région. La relation mesurée par ce graphique fait abstraction de celle qui vient d'être décrite, fondée des variations que l'on peut observer entre les localités qui subdivisent les districts de CLSC. On observera alors que les deux relations se vérifient indépendamment l'une de l'autre aux deux échelles géographiques emboîtées : on peut alors voir que la relation est à effet cumulatif.

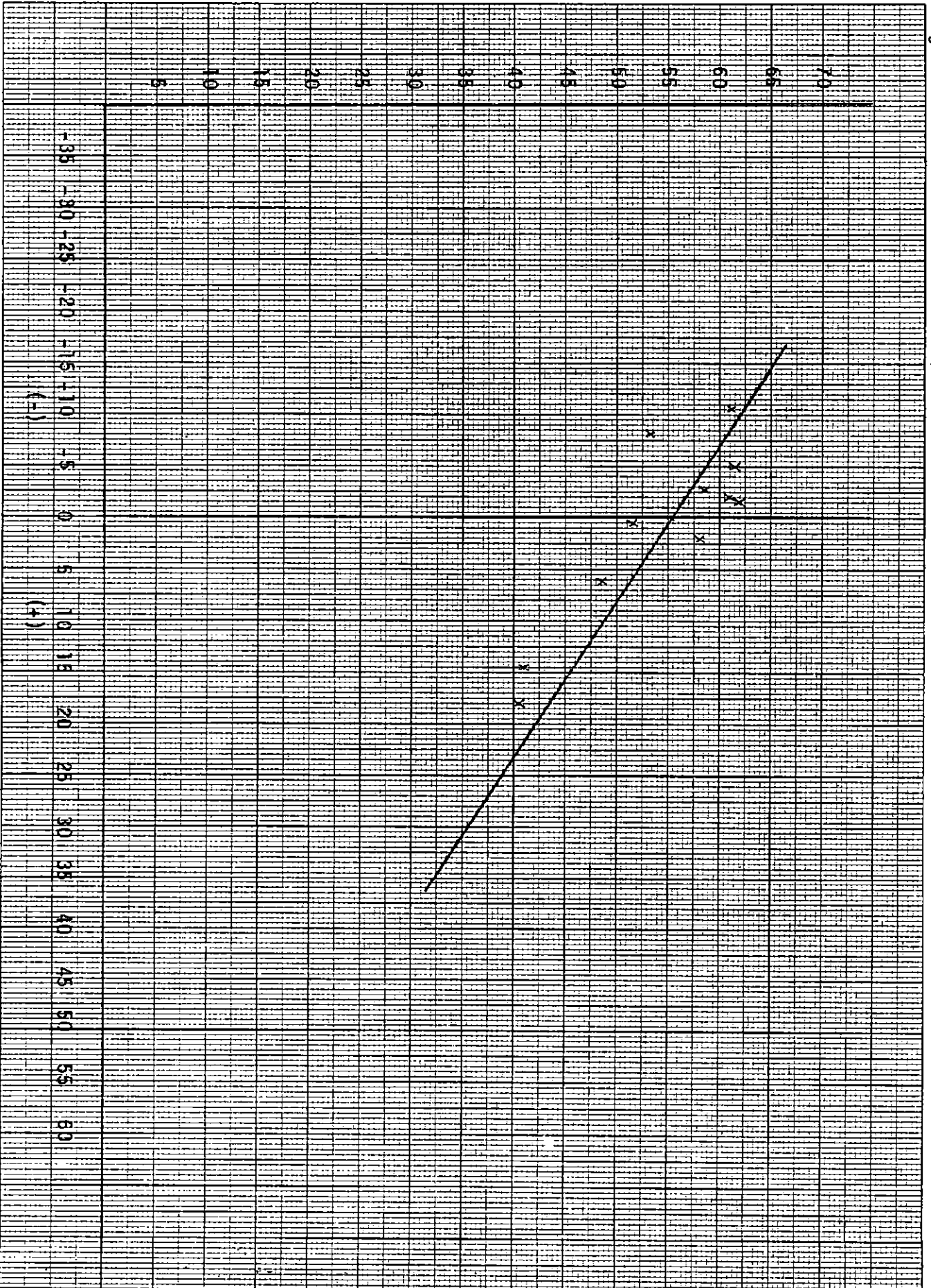
C- Enfin, un troisième tableau reproduit l'état de situation concernant la répartition des établissements par territoire.

Les disparités sont illustrées selon le nombre de localités dotées et non dotées d'établissements, le pourcentage de la population du district habitant dans les localités dotées et non dotées, ainsi que le volume de transferts par personne, impliquées par le financement des établissements.

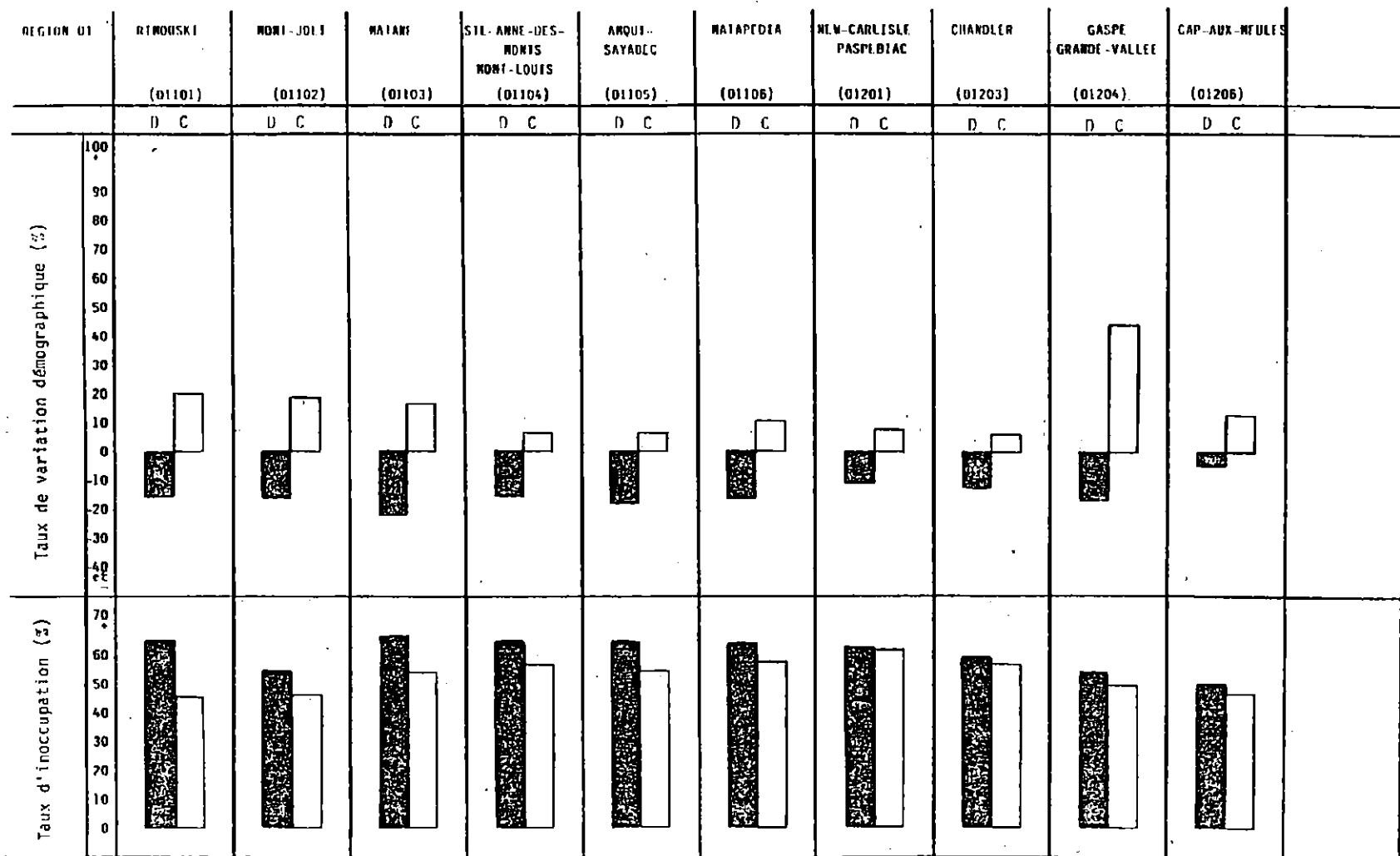
Les notes explicatives à cet effet sont reproduites dans le texte principal.

RÉGION 01 - BAS SAINT-LAURENT-GASPÉSIE

TAUX D'INOCCUPATION (%)



TAUX DE VARIATION DEMOGRAPHIQUE (%)



D: Municipalité en déclin démographique entre 1971 et 1981

C: Municipalité en croissance démographique entre 1971 et 1981

DISPARITÉS ENTRE LES COMMUNAUTÉS (LOCALITÉS) DOTÉES ET NON DOTÉES D'ÉTABLISSEMENTS PAR DISTRICT DE CLSC

Région 01: Bas St-Laurent - Gaspésie - Îles de la Madeleine (1)

District de CLSC	Localités dotées et non dotées		Pourcentage de population dans les localités dotées et non dotées		Dépenses moyennes par habitant dans les localités dotées	Dépenses moyennes par habitant dans le district
	NB de localités dotées d'établissement(s)	NB de localités non dotées d'établissement(s)	% de la population du district dans les localités dotées	% de la population du district dans les localités non dotées		
RIMOUSKI (01101)	2	15	64,2	35,8	1 470,36 \$	943,23 \$
MONI-JOLI (01102)	2	21	33,9	60,1	2 778,82 \$	942,48 \$
MAIANE (01103)	1	19	53,2	46,8	963,78 \$	513,28 \$
STE-ANNE-DES-MONTS-MONT-LOUIS (01104)	3	9	71,1	28,9	1 147,56 \$	815,14 \$
AMQUI - SAYABEC (01105)	3	25	35,4	64,6	1 357,70 \$	481,39 \$
MATAPEDIA (01106)	2	15	20,1	79,9	3 900,77 \$	784,47 \$
NEW-CARLISLE - PASPEBIAC (01201)	2	15	22,5	77,5	580,96 \$	130,89 \$
CHANDLER (01203)	1	19	17,1	82,9	2 896,17 \$	495,28 \$
GASPE - GRANDE-VALLÉE (01204)	6	22	35,0	65,0	3 783,61 \$	1 325,50 \$
CAP-AUX-NEULES (01206)	2	6	30,8	69,2	2 606,75 \$	802,68 \$

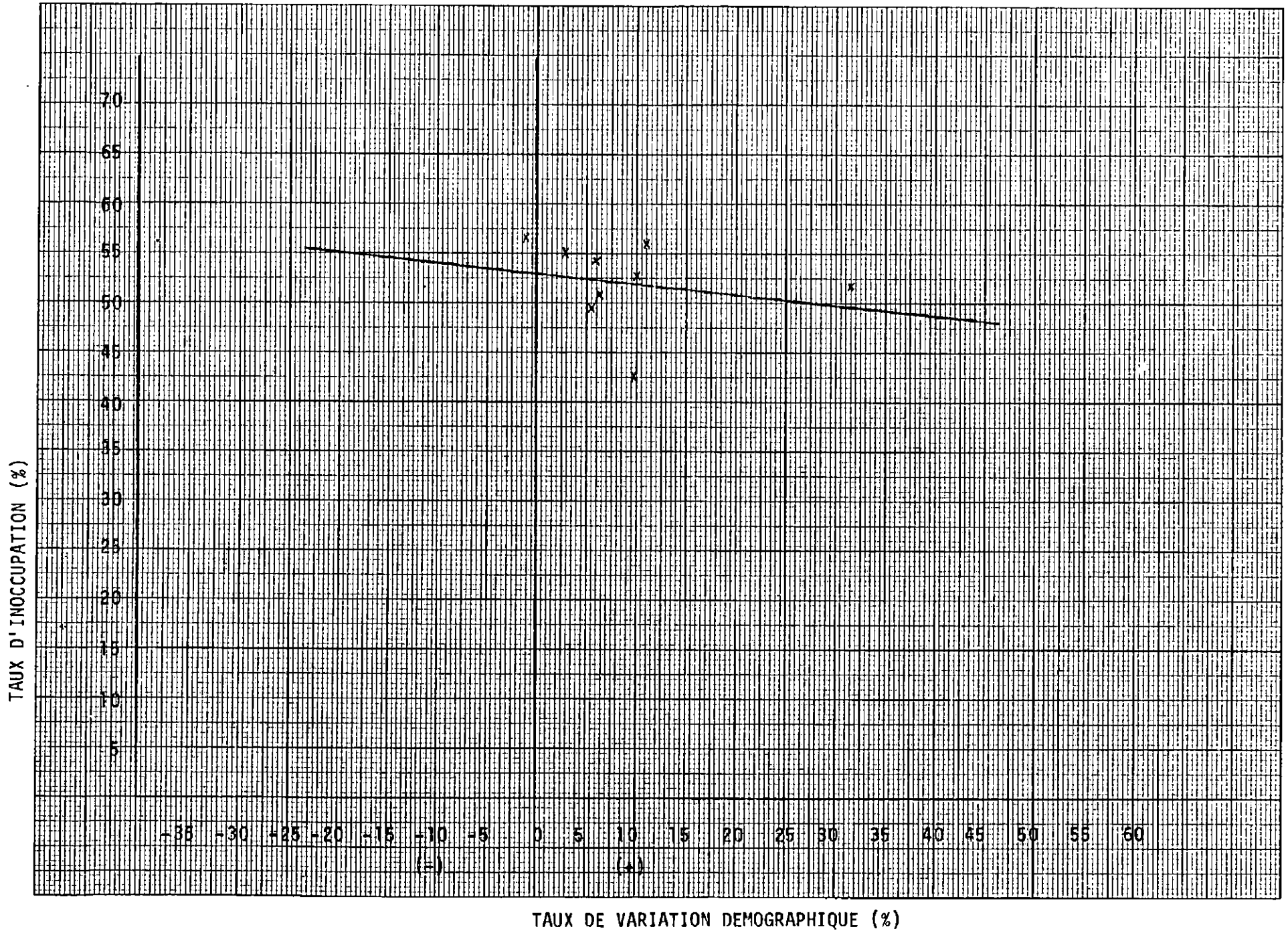
DISPARITÉS ENTRE LES COMMUNAUTÉS (LOCALITÉS) DOTÉES ET NON DOTÉES D'ÉTABLISSEMENTS PAR DISTRICT DE CLSC

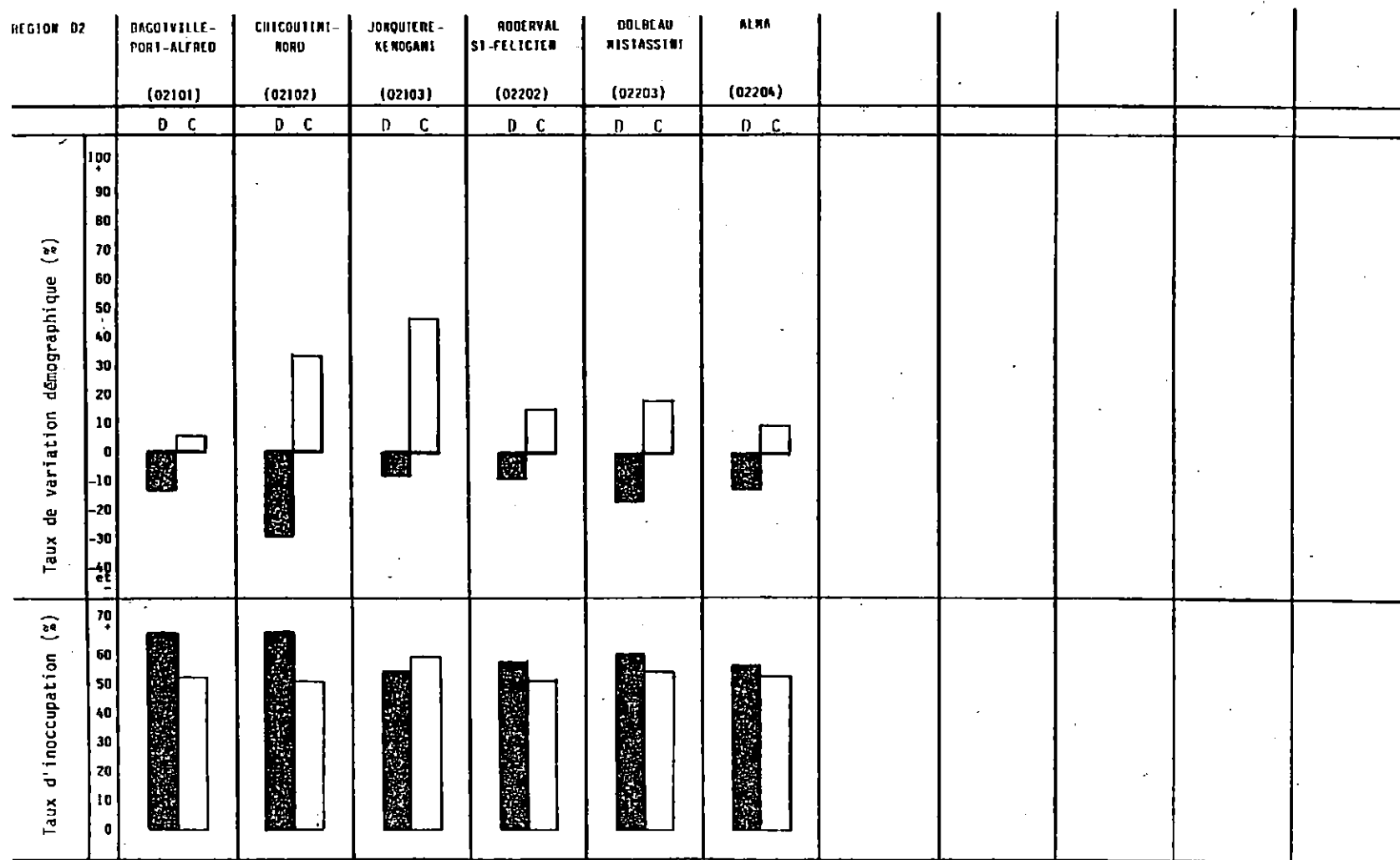
Région 01: Bas-St-Laurent - Gaspésie - Îles de la Madeleine (2)

District de CLSC	Localités dotées et non dotées		Pourcentage de population dans les localités dotées et non dotées		Dépenses moyennes par habitant dans les localités dotées	Dépenses moyennes par habitant dans le district
	NB de localités dotées d'établissement(s)	NB de localités non dotées d'établissement(s)	% de la population du district dans les localités dotées	% de la population du district dans les localités non dotées		
MURDOCHVILLE (01207)	1	0	100,0	0,0	391,48 \$	391,48 \$
TOTAL	25	166	42,2	57,8	1 724,25 \$	728,40 \$

RÉGION 02 - SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Région 02 : Saguenay - Lac St-Jean





D: Municipalit  en d clin d mographique entre 1971 et 1981

C: Municipalit  en croissance d mographique entre 1971 et 1981

DISPARITÉS ENTRE LES COMMUNAUTÉS (LOCALITÉS) DOTÉES ET NON DOTÉES D'ÉTABLISSEMENTS PAR DISTRICT DE CLSC

Région 02: Saguenay - Lac St-Jean (1)

District de CLSC	Localités dotées et non dotées		Pourcentage de population dans les localités dotées et non dotées		Dépenses moyennes par habitant dans les localités dotées	Dépenses moyennes par habitant dans le district
	NB de localités dotées d'établissement(s)	NB de localités non dotées d'établissement(s)	% de la population du district dans les localités dotées	% de la population du district dans les localités non dotées		
BAGOTVILLE - PORT-ALFRED (02101)	1	7	81,8	18,2	360,12 \$	294,46 \$
CHICOUTIMI-NORD (02102)	1	6	61,6	38,4	607,07 \$	374,14 \$
JONQUIERE - KENOGAMI (02103)	1	7	80,8	19,2	519,76 \$	420,15 \$
ARVIDA (02104)	1	0	100,0	0,0	66,92 \$	66,92 \$
CHICOUTIMI (02106)	1	2	91,5	8,5	1 676,52 \$	1 534,81 \$
CHIBOUGANAU - CHAPAIS (02201)	2	0	100,0	0,0	506,88 \$	506,88 \$
ROBERVAL - ST-FELICIEW (02202)	4	8	72,8	27,2	1 645,07 \$	1 197,00 \$
DOLBEAU - MISTASSINI (02203)	4	12	70,4	29,6	464,75 \$	327,22 \$

Région 04. 712

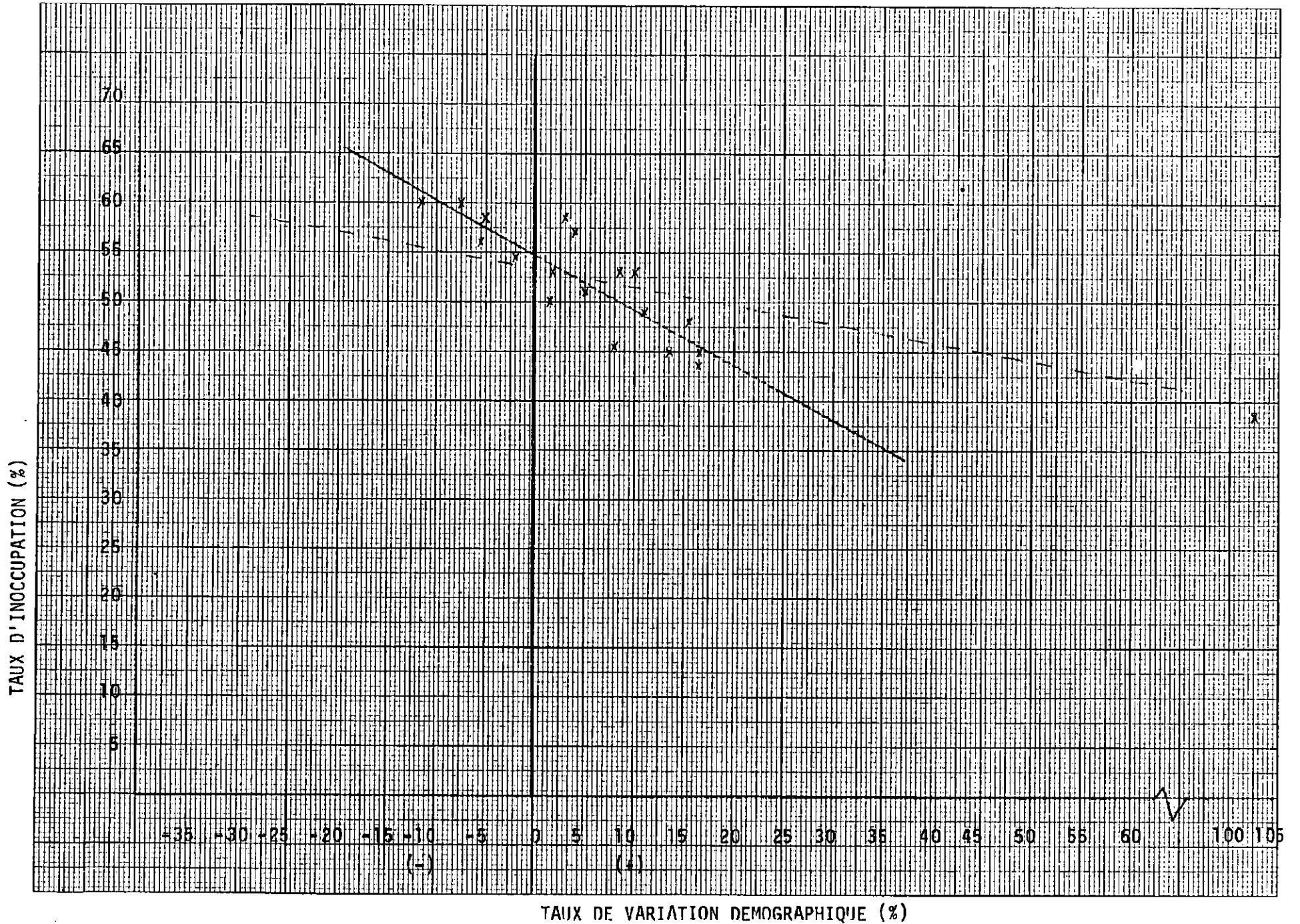
DISPARITÉS ENTRE LES COMMUNAUTÉS (LOCALITÉS) DOTÉES ET NON DOTÉES D'ÉTABLISSEMENTS PAR DISTRICT DE CLSC

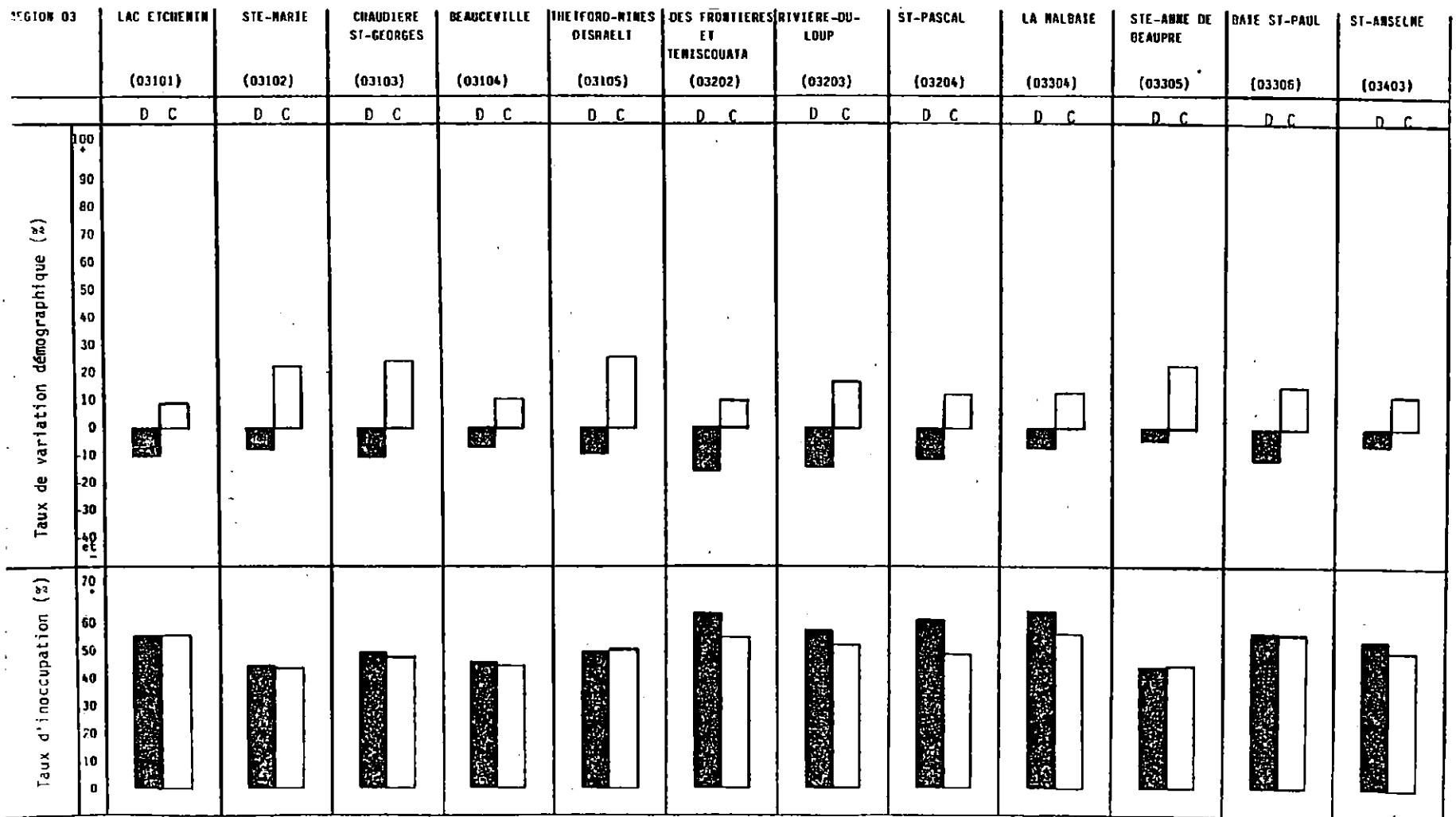
Région 02: Saguenay - Lac St-Jean (2)

District de CLSC	Localités dotées et non dotées		Pourcentage de population dans les localités dotées et non dotées		Dépenses moyennes par habitant dans les localités dotées	Dépenses moyennes par habitant dans le district
	NB de localités dotées d'établissement(s)	NB de localités non dotées d'établissement(s)	% de la population du district dans les localités dotées	% de la population du district dans les localités non dotées		
ALMA (02204)	4	14	69,1	30,9	796,35 \$	549,96 \$
TOTAL	19	56	78,9	21,1	834,41 \$	658,32 \$

RÉGION 03 - QUÉBEC

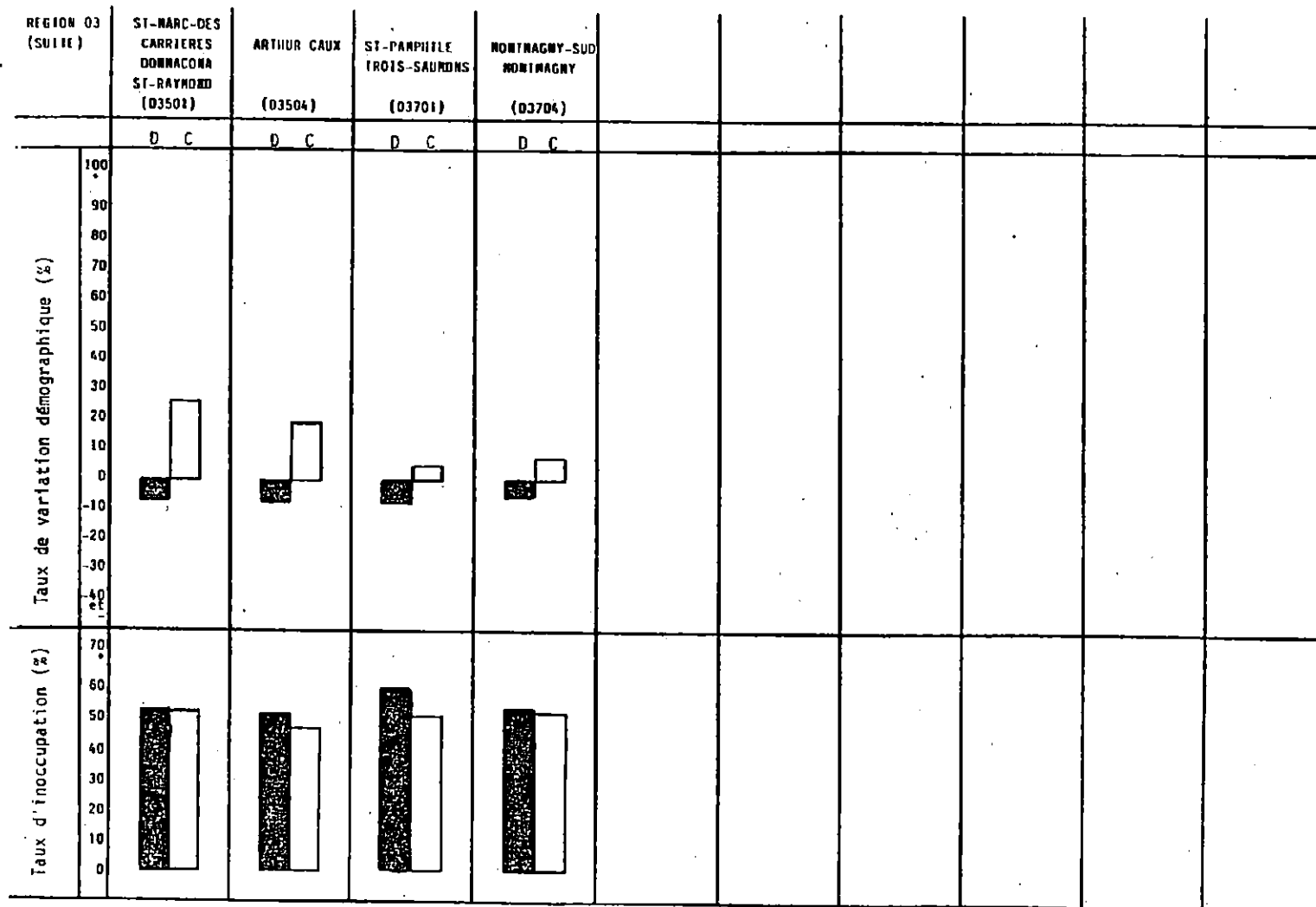
Région 03 : Québec (1) : A l'extérieur de la Communauté urbaine (CUQ)





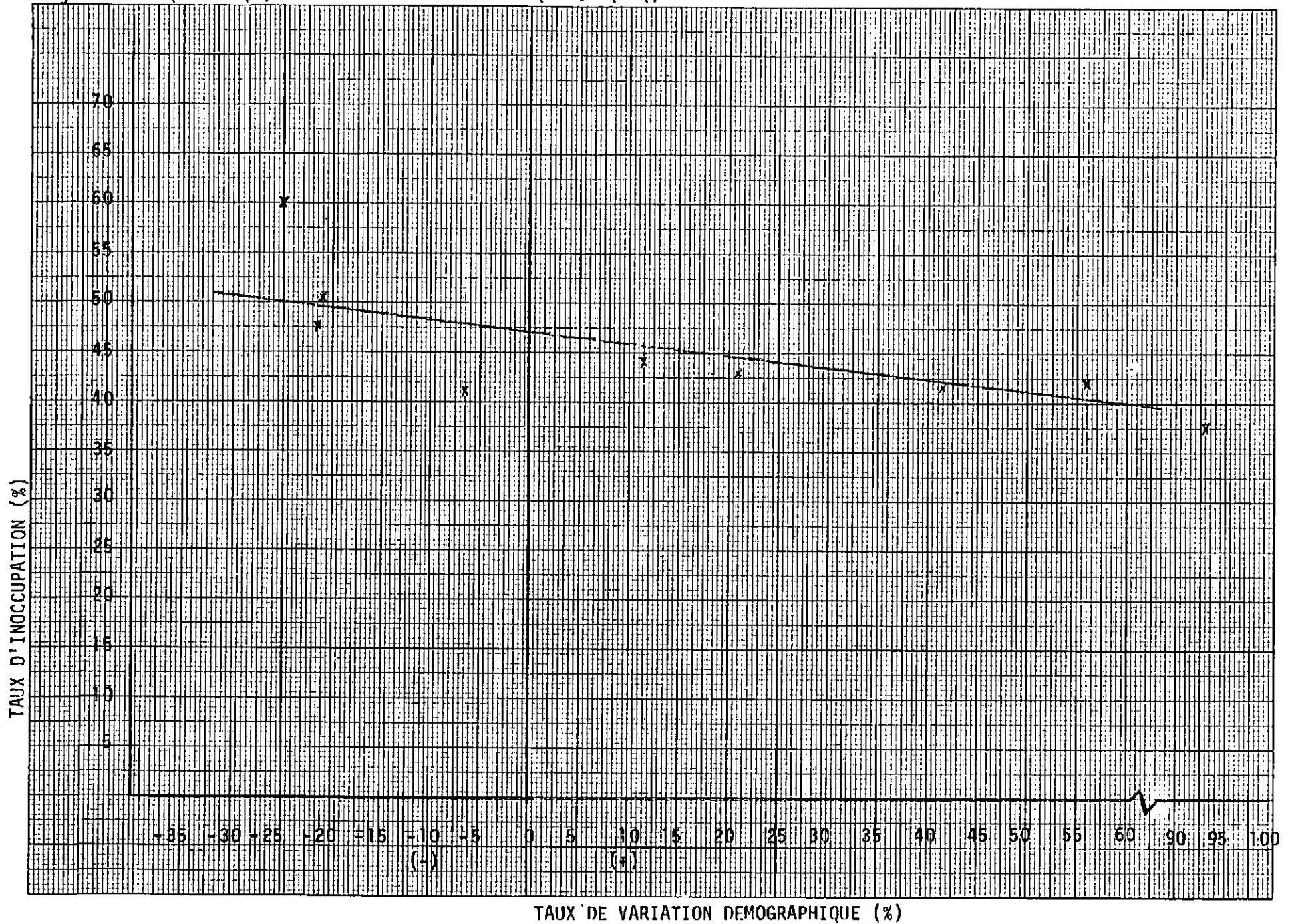
D: Municipalité en déclin démographique entre 1971 et 1981

C: Municipalité en croissance démographique entre 1971 et 1981

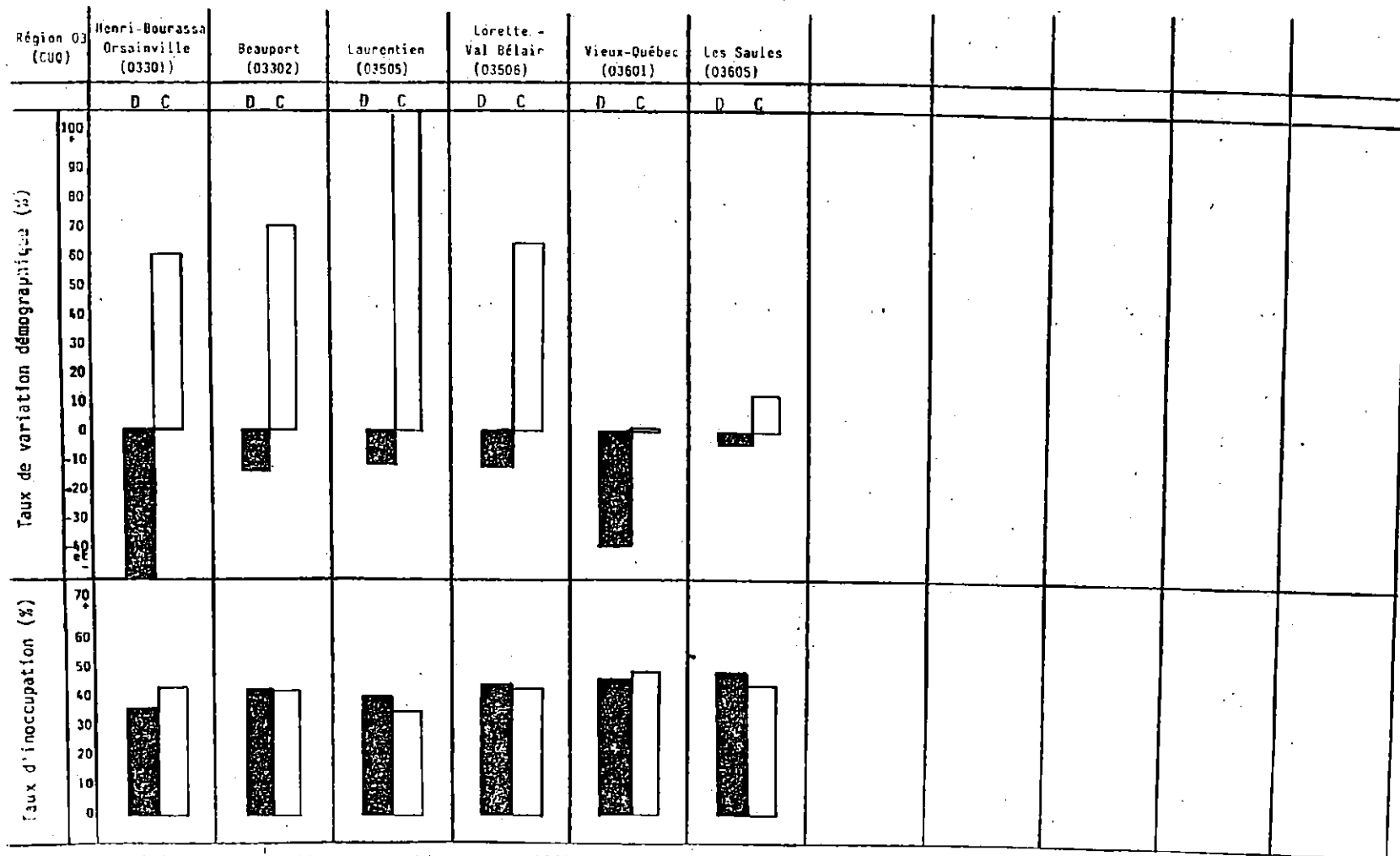


D: Municipalité en déclin démographique entre 1971 et 1981
 C: Municipalité en croissance démographique entre 1971 et 1981

Région 03 : Québec (2) : Communauté urbaine de Québec (CUQ)



(x)



D: Municipalité en déclin démographique entre 1971 et 1981
 C: Municipalité en croissance démographique entre 1971 et 1981

DISPARITÉS ENTRE LES COMMUNAUTÉS (LOCALITÉS) DOTÉES ET NON DOTÉES D'ÉTABLISSEMENTS PAR DISTRICT DE CLSC

Région 03: Québec (1)

District de CLSC	Localités dotées et non dotées		Pourcentage de population dans les localités dotées et non dotées		Dépenses moyennes par habitant dans les localités dotées	Dépenses moyennes par habitant dans le district
	NB de localités dotées d'établissement(s)	NB de localités non dotées d'établissement(s)	% de la population du district dans les localités dotées	% de la population du district dans les localités non dotées		
LAC ETCHENIN (03101)	4	11	46,8	53,2	1 570,58 \$	735,41 \$
STÉ-MARIE (03102)	5	10	60,8	39,2	318,49 \$	193,82 \$
CHAUDIÈRE - ST-GEORGES (03103)	7	18	61,0	39,0	1 376,44 \$	840,32 \$
BEAUCEVILLE (03104)	3	11	48,4	51,6	742,67 \$	359,75 \$
HEIFORD-MINES - DISRAËL (03105)	6	22	62,3	37,7	772,35 \$	481,24 \$
TROIS-PISTOLES (03201)	2	10	55,2	44,8	830,28 \$	458,43 \$
DES FRONTIÈRES ET TENISQUATA (03202)	6	18	55,2	44,8	707,34 \$	390,37 \$
RIVIÈRE-DU-LOUP (03203)	3	14	57,1	42,9	1 464,07 \$	836,53 \$
ST-PASCAL (03204)	6	16	53,2	46,8	1 283,66 \$	682,36 \$

DISPARITÉS ENTRE LES COMMUNAUTÉS (LOCALITÉS) DOTÉES ET NON DOTÉES D'ÉTABLISSEMENTS PAR DISTRICT DE CLSC

Région 03: Québec (2)

District de CLSC	Localités dotées et non dotées		Pourcentage de population dans les localités dotées et non dotées		Dépenses moyennes par habitant dans les localités dotées	Dépenses moyennes par habitant dans le district
	NB de localités dotées d'établissement(s)	NB de localités non dotées d'établissement(s)	% de la population du district dans les localités dotées	% de la population du district dans les localités non dotées		
HENRI-BOURASSA - ORSATVILLE (03301)	3	13	65,8	34,2	757,97 \$	498,72 \$
BEAUPORT (03302)	2	2	84,6	15,4	602,35 \$	509,41 \$
LA HALBATE (03304)	3	12	48,4	51,6	733,80 \$	355,59 \$
STE-ANNE-DE-BEAUPRE (03305)	4	12	34,5	65,5	513,43 \$	176,77 \$
BATE ST-PAUL (03306)	2	10	42,3	57,7	3 604,65 \$	1 523,55 \$
LEVIS (03401)	2	4	69,9	30,1	1 494,61 \$	1 045,37 \$
CHARMY (03402)	2	7	36,6	63,4	214,45 \$	78,50 \$
ST-ANSELME (03403)	7	17	42,3	57,7	803,15 \$	339,66 \$
ST-MARC-DES-CARRIERES - DONNACONA - ST-RAYMOND (03501)	3	32	26,7	73,3	832,88 \$	222,03 \$

DISPARITÉS ENTRE LES COMMUNAUTÉS (LOCALITÉS) DOTÉES ET NON DOTÉES D'ÉTABLISSEMENTS PAR DISTRICT DE CLSC

Région 03: Québec (3)

District de CLSC	Localités dotées et non dotées		Pourcentage de population dans les localités dotées et non dotées		Dépenses moyennes par habitant dans les localités dotées	Dépenses moyennes par habitant dans le district
	NB de localités dotées d'établissement(s)	NB de localités non dotées d'établissement(s)	% de la population du district dans les localités dotées	% de la population du district dans les localités non dotées		
ARTHUR CAUX (03504)	6	19	32,8	67,2	627,88 \$	205,66 \$
LAURENTIEN (03505)	3	3	51,1	48,9	372,45 \$	190,33 \$
LORETTE - VAL BELAIR (03506)	1	9	24,6	75,4	719,11 \$	176,71 \$
STE-FOY (03508)	3	2	72,2	27,8	1 897,00 \$	1 370,32 \$
VIEUX-QUEBEC (03601)	2	0	100,0	0,0	3 358,64 \$	3 358,64 \$
BASSE-VILLE (03602)	2	0	100,0	0,0	970,15 \$	970,15 \$
D'ASSISE - MAIZERETS (03603)	2	0	100,0	0,0	3 421,87 \$	3 421,87 \$
LES SAULES (03605)	2	2	44,0	56,0	1 999,94 \$	879,26 \$
ST-PARPHILE - TROIS-SAUNONS (03701)	5	12	50,7	49,3	545,23 \$	276,64 \$

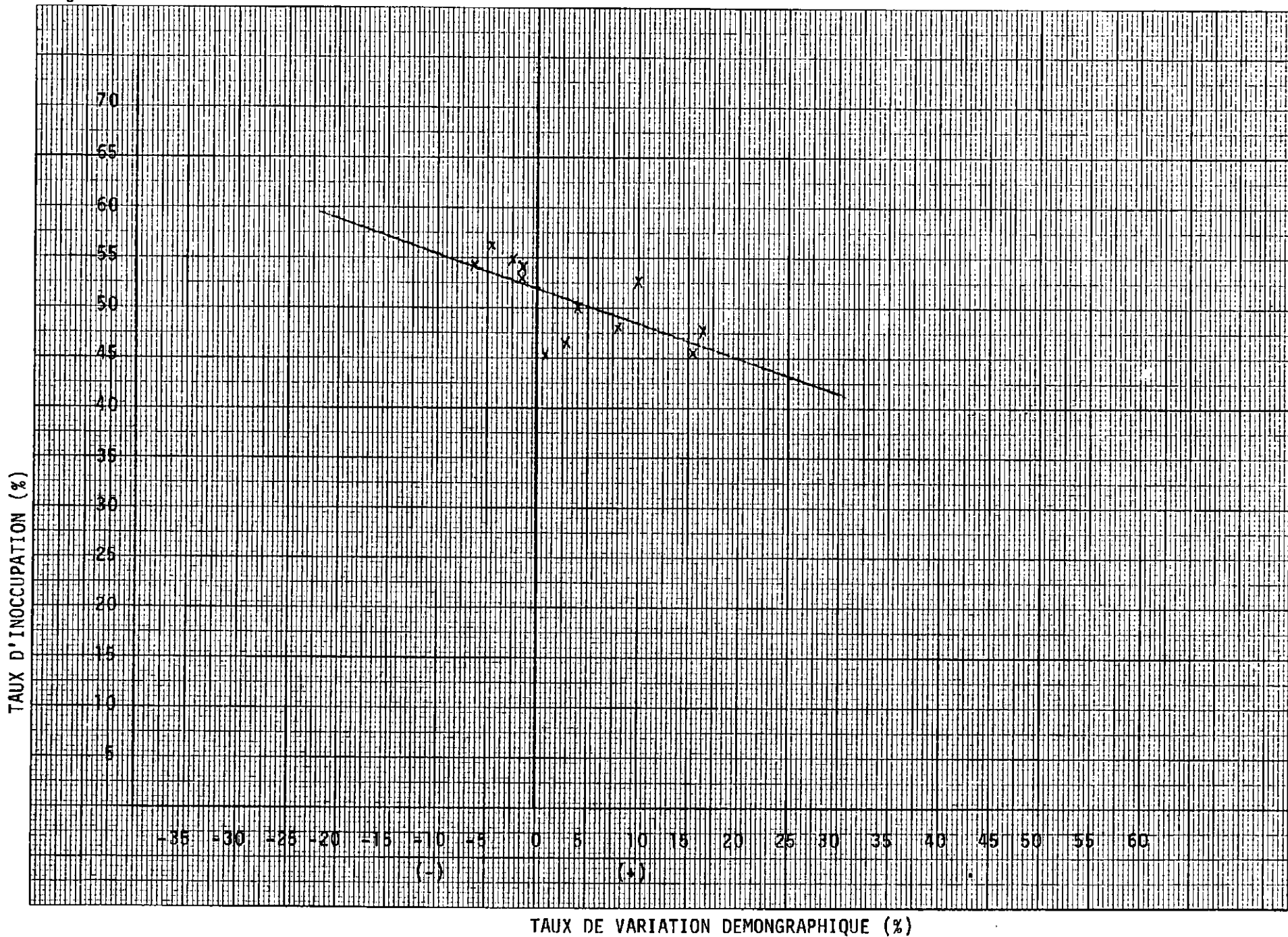
DISPARITÉS ENTRE LES COMMUNAUTÉS (LOCALITÉS) DOTÉES ET NON DOTÉES D'ÉTABLISSEMENTS PAR DISTRICT DE CLSC

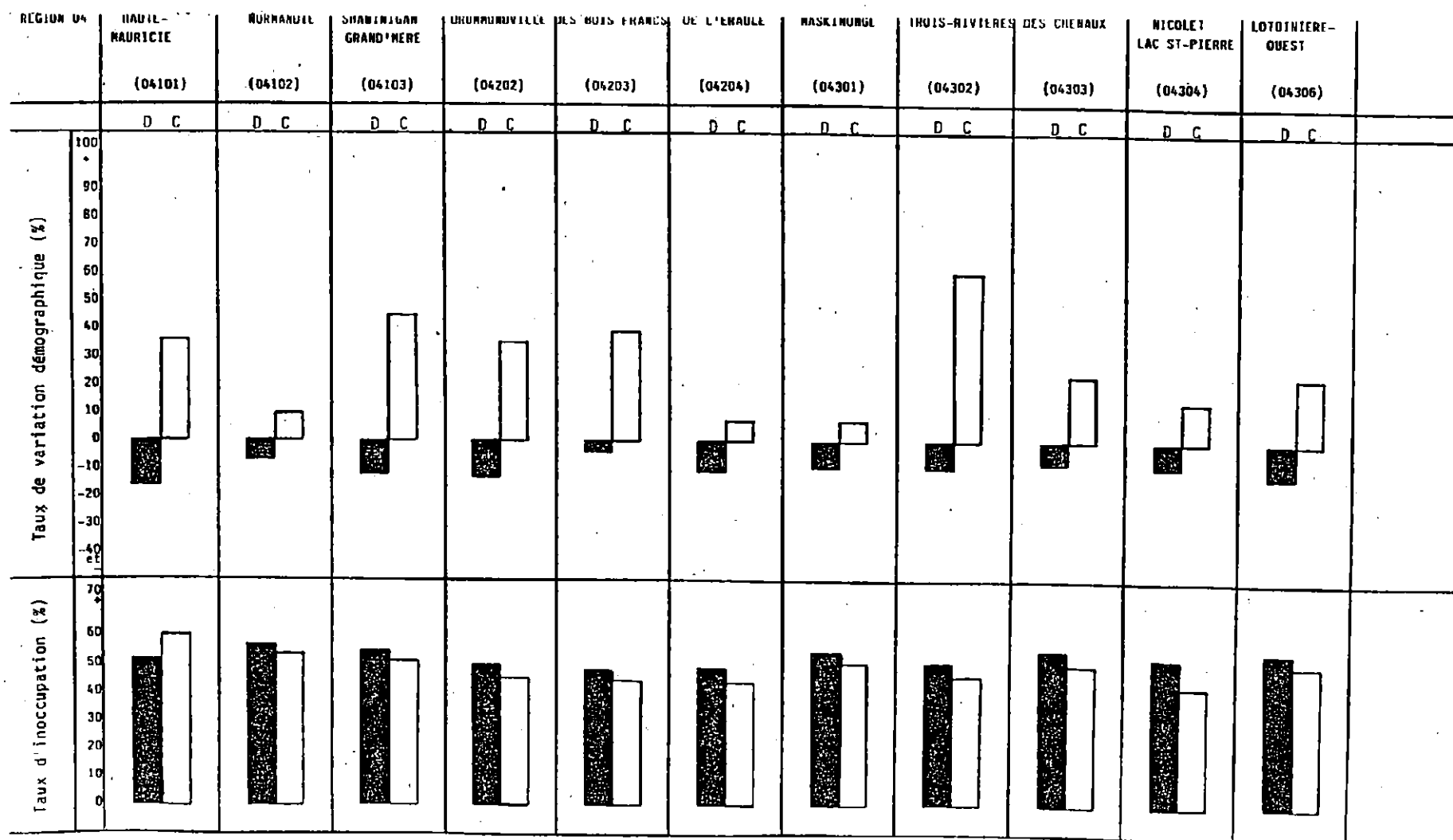
Région 03: Québec (4)

District de CLSC	Localités dotées et non dotées		Pourcentage de population dans les localités dotées et non dotées		Dépenses moyennes par habitant dans les localités dotées	Dépenses moyennes par habitant dans le district
	NB de localités dotées d'établissement(s)	NB de localités non dotées d'établissement(s)	% de la population du district dans les localités dotées	% de la population du district dans les localités non dotées		
MONTMAGNY-SUD - MONTMAGNY (03704)	3	12	65,2	34,8	1 251,09 \$	815,90 \$
TOTAL	99	298	59,2	40,8	1 372,56 \$	813,06 \$

RÉGION 04 - TROIS-RIVIÈRES

Région 04 : Trois-Rivières





D: Municipalité en déclin démographique entre 1971 et 1981
 C: Municipalité en croissance démographique entre 1971 et 1981

DISPARITÉS ENTRE LES COMMUNAUTÉS (LOCALITÉS) DOTÉES ET NON DOTÉES D'ÉTABLISSEMENTS PAR DISTRICT DE CLSC

Région 04: Trois-Rivières (1)

District de CLSC	Localités dotées et non dotées		Pourcentage de population dans les localités dotées et non dotées		Dépenses moyennes par habitant dans les localités dotées	Dépenses moyennes par habitant dans le district
	NB de localités dotées d'établissement(s)	NB de localités non dotées d'établissement(s)	% de la population du district dans les localités dotées	% de la population du district dans les localités non dotées		
HAUTE-AURICIE (04101)	1	10	68,6	31,4	1 175,02 \$	805,85 \$
NORMANDIE (04102)	4	11	43,8	56,2	558,90 \$	244,86 \$
SHAWINIGAN - GRAND-MÈRE (04103)	3	11	73,3	26,7	905,57 \$	663,67 \$
DRUMMONDVILLE (04202)	3	23	51,5	48,5	981,75 \$	505,54 \$
DES BOIS-FRANCS (04203)	6	27	59,7	40,3	1 047,84 \$	625,62 \$
DE L'ÉRABLE (04204)	4	13	59,3	40,7	1 435,17 \$	851,14 \$
MASKINONGE (04301)	2	16	21,0	79,0	1 684,70 \$	354,49 \$
TROIS-RIVIÈRES (04302)	2	2	77,6	22,4	1 589,18 \$	1 233,24 \$
DES CHENAUx (04303)	4	7	43,1	56,9	512,99 \$	221,35 \$
BICOLET - LAC ST-PIERRE (04304)	4	24	32,1	67,9	1 912,12 \$	614,60 \$

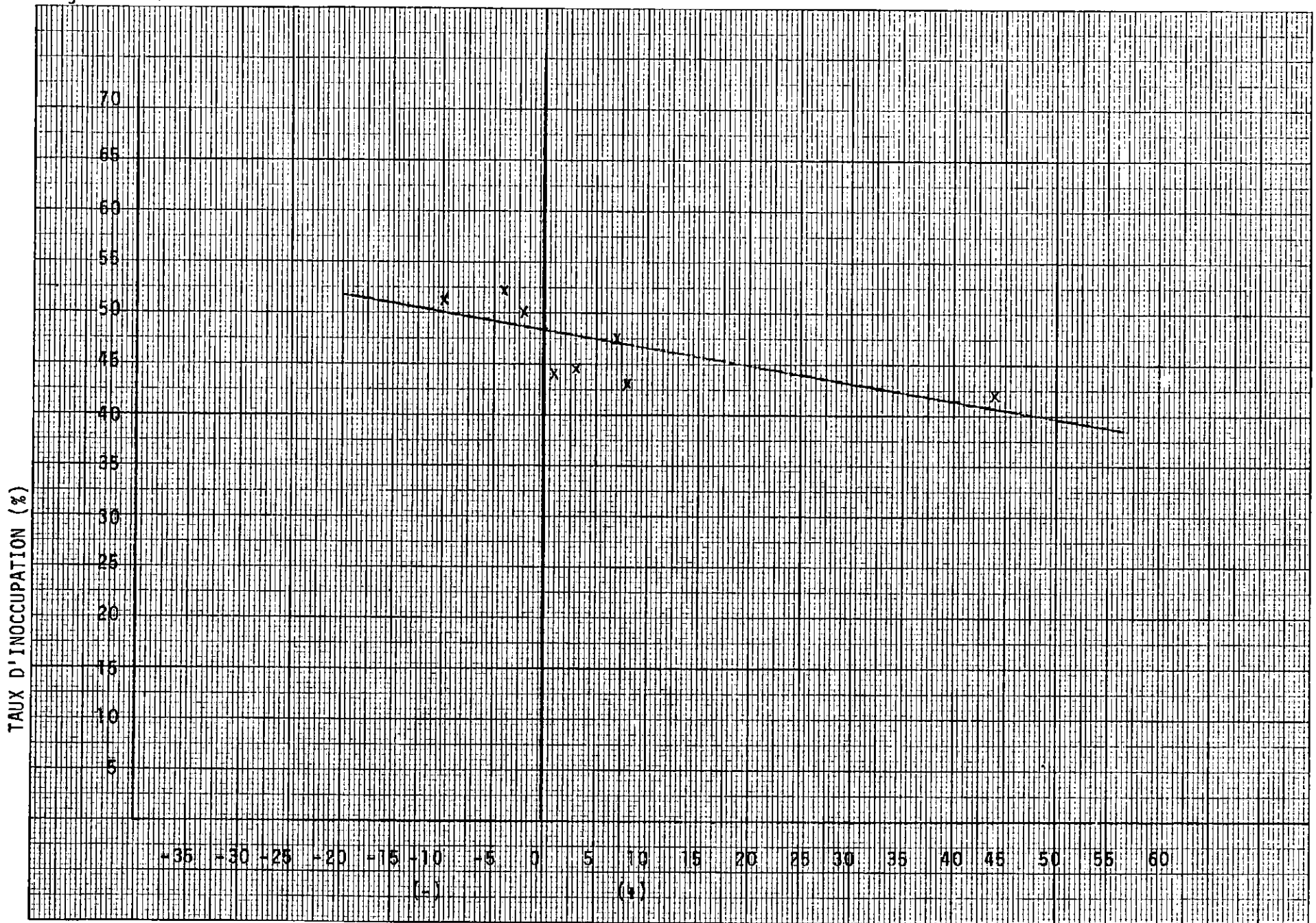
DISPARITÉS ENTRE LES COMMUNAUTÉS (LOCALITÉS) DOTÉES ET NON DOTÉES D'ÉTABLISSEMENTS PAR DISTRICT DE CLSC

Région 04: Trois-Rivières (2)

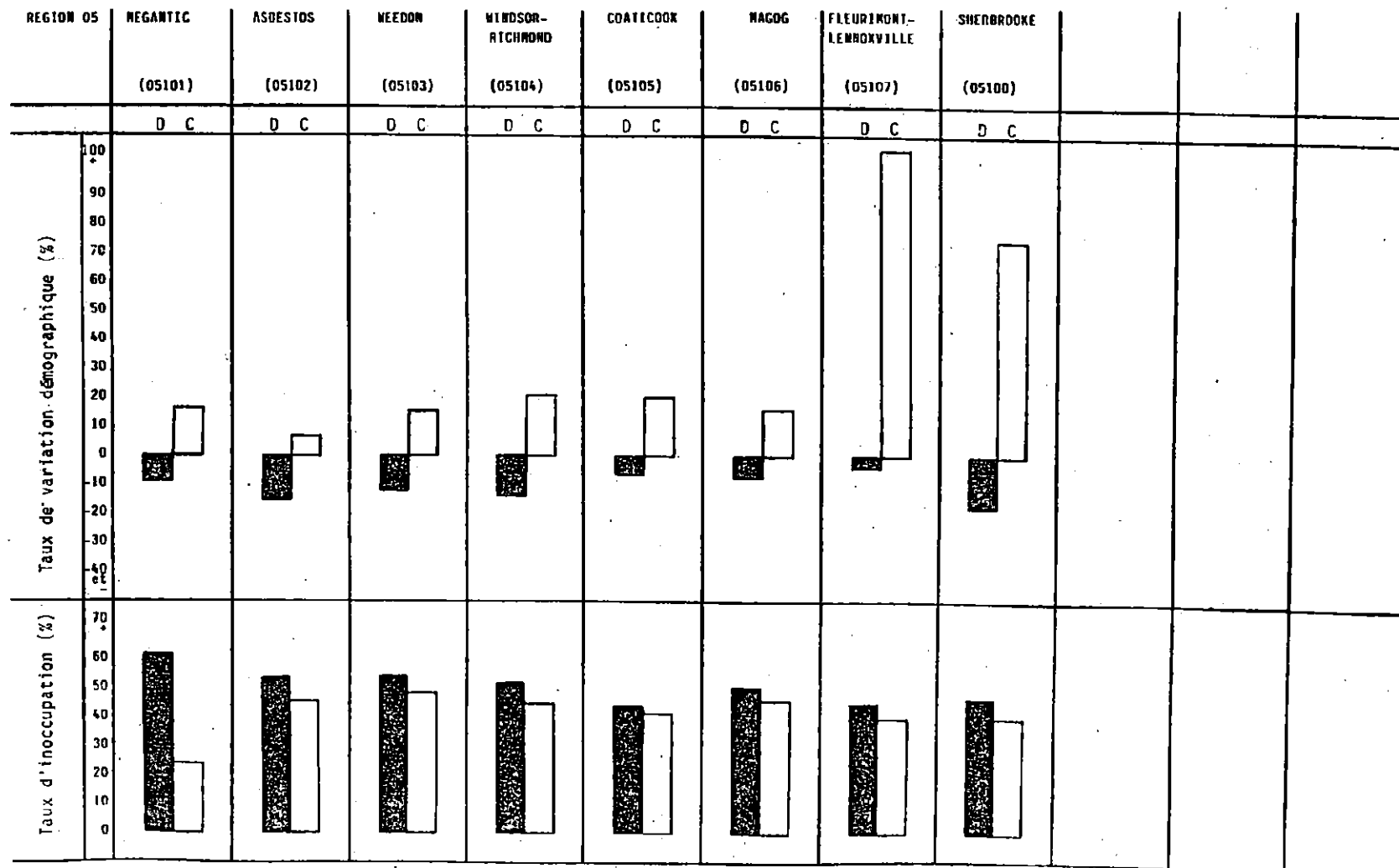
District de CLSC	Localités dotées et non dotées		Pourcentage de population dans les localités dotées et non dotées		Dépenses moyennes par habitant dans les localités dotées	Dépenses moyennes par habitant dans le district
	NB de localités dotées d'établissement(s)	NB de localités non dotées d'établissement(s)	% de la population du district dans les localités dotées	% de la population du district dans les localités non dotées		
CAP-DE-LA-MADELEINE (04305)	2	1	88,1	11,9	492,14 \$	433,37 \$
LOTBIÈRE-OUEST (04306)	3	14	7,0	93,0	2 519,52 \$	175,73 \$
TOTAL	38	159	59,5	40,5	1 096,60 \$	652,81 \$

RÉGION 05 - ESTRIE

Région 05 : Estrie



TAUX DE VARIATION DEMOGRAPHIQUE (%)



D: Municipalité en déclin démographique entre 1971 et 1981
 C: Municipalité en croissance économique entre 1971 et 1981

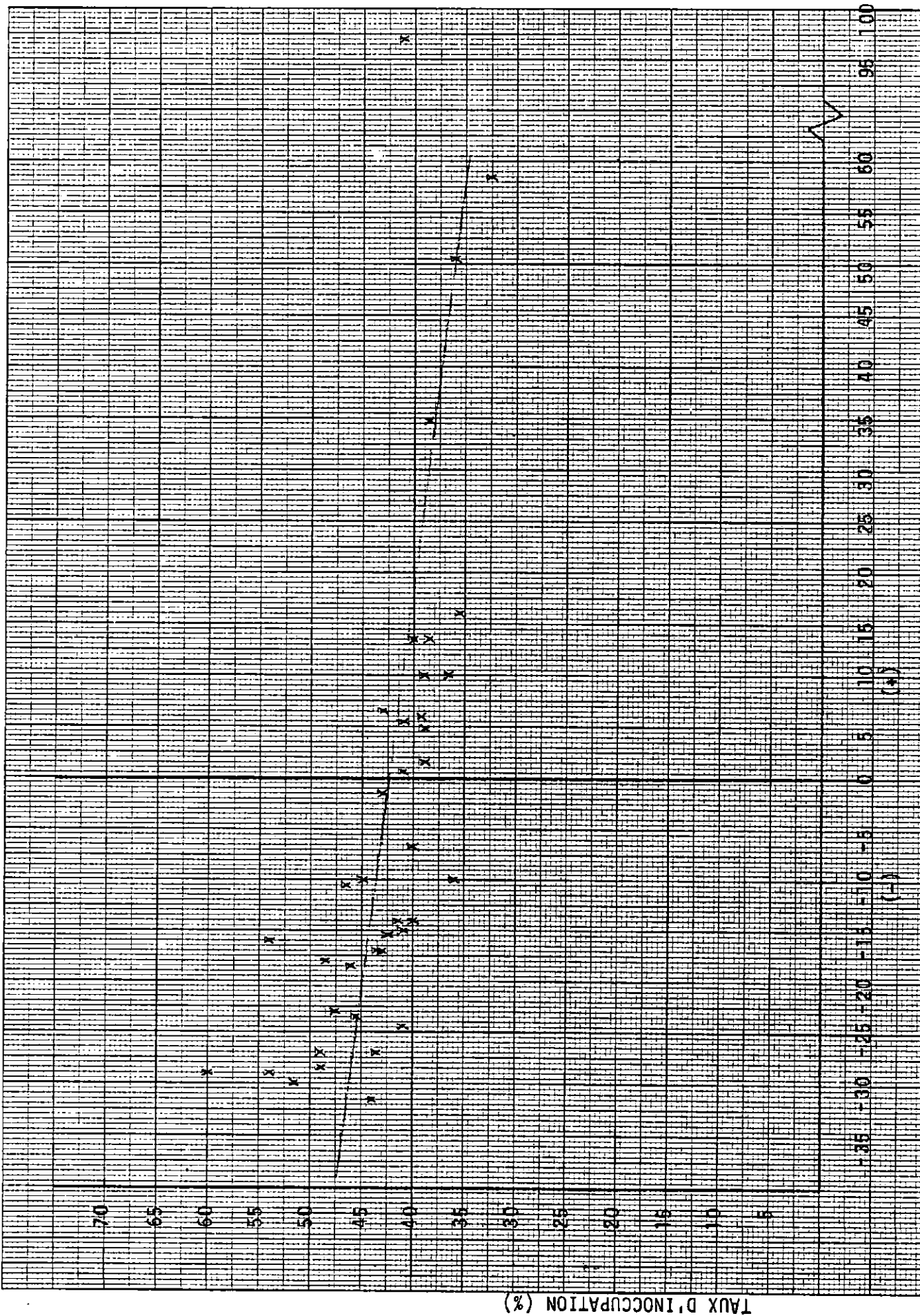
DISPARITÉS ENTRE LES COMMUNAUTÉS (LOCALITÉS) DOTÉES ET NON DOTÉES D'ÉTABLISSEMENTS PAR DISTRICT DE CLSC

Région 05: Estrie

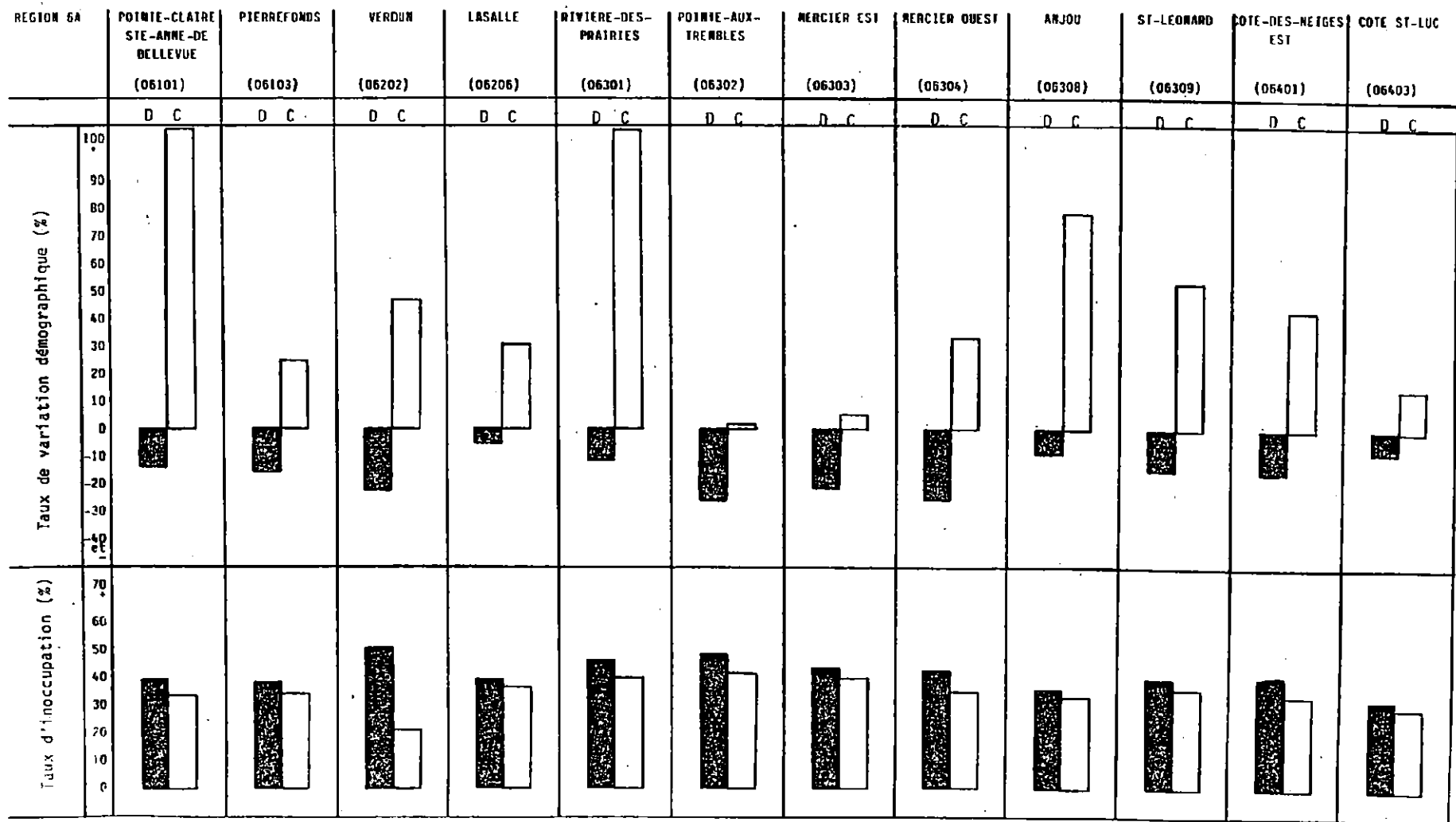
District de CLSC	Localités dotées et non dotées		Pourcentage de population dans les localités dotées et non dotées		Dépenses moyennes par habitant dans les localités dotées	Dépenses moyennes par habitant dans le district
	NB de localités dotées d'établissement(s)	NB de localités non dotées d'établissement(s)	% de la population du district dans les localités dotées	% de la population du district dans les localités non dotées		
• MEGANTIC (05101)	3	19	37,2	62,8	1 231,36 \$	458,33 \$
ASBESTOS (05102)	3	8	59,8	40,2	652,77 \$	390,16 \$
NEEDON (05103)	3	21	26,8	73,2	523,42 \$	140,22 \$
WINDSOR - RICHMOND (05104)	5	17	45,5	54,5	374,04 \$	170,14 \$
COATICOOK (05105)	2	14	44,8	55,2	977,67 \$	437,79 \$
MAGOG (05106)	3	20	46,1	53,9	1 070,22 \$	493,75 \$
FLEURIMONT - LENNOXVILLE (05107)	3	2	66,3	33,7	2 011,49 \$	1 333,39 \$
SHERBROOKE (05108)	5	2	84,3	15,7	1 718,22 \$	1 447,97 \$
TOTAL	27	103	59,0	41,0	1 387,02 \$	819,06 \$

RÉGION 06A - MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

Région 06A : Montréal Métropolitain

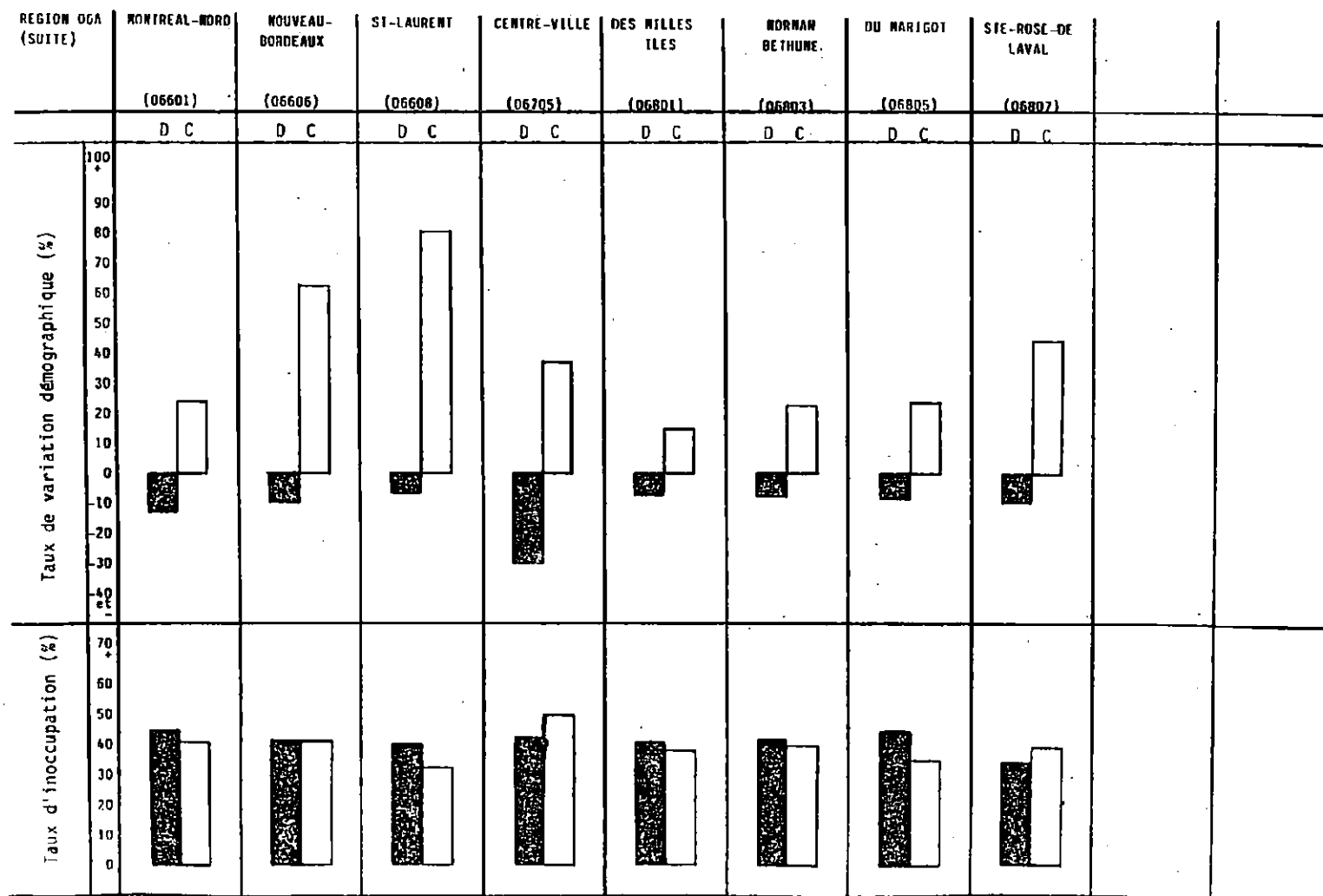


TAUX DE VARIATION DEMOGRAPHIQUE (%)



D: Municipalité en déclin démographique entre 1971 et 1981

C: Municipalité en croissance démographique entre 1971 et 1981



D: Municipalité en déclin démographique entre 1971 et 1981
 C: Municipalité en croissance démographique entre 1971 et 1981

DISPARITÉS ENTRE LES COMMUNAUTÉS (LOCALITÉS) DOTÉES ET NON DOTÉES D'ÉTABLISSEMENTS PAR DISTRICT DE CLSC

Région 06A: Montréal-Métropolitain (1)

District de CLSC	Localités dotées et non dotées		Pourcentage de population dans les localités dotées et non dotées		Dépenses moyennes par habitant dans les localités dotées	Dépenses moyennes par habitant dans le district
	NB de localités dotées d'établissement(s)	NB de localités non dotées d'établissement(s)	% de la population du district dans les localités dotées	% de la population du district dans les localités non dotées		
POINTE-CLAIRE - STE-ANNE-DE- BELLEVUE (06101)	3	3	75,8	24,2	1 533,96 \$	1 162,85 \$
PIERREFONDS (06103)	1	3	71,3	28,7	123,04 \$	87,77 \$
DOLLARD-DES- ORMEAUX (06104)	0	1	0,0	100,0	0,00 \$	0,00 \$
LACHINE (06105)	4	1	100,0 *	0,0 *	813,06 \$	812,86 \$
POINTE ST-CHARLES (06201)	1	0	100,0	0,0	246,06 \$	246,06 \$
VERDUN (06202)	2	1	90,6	9,4	1 532,98 \$	1 388,17 \$
ST-PAUL (06204)	1	0	100,0	0,0	41,90 \$	41,90 \$
LASALLE (06206)	2	1	67,7	32,3	327,53 \$	221,77 \$
RIVIERE-DES- PRAIRIES (06301)	2	0	100,0	0,0	3 239,06 \$	3 239,06 \$
	* avec arrondissement 60548 contre 15.					

DISPARITÉS ENTRE LES COMMUNAUTÉS (LOCALITÉS) DOTÉES ET NON DOTÉES D'ÉTABLISSEMENTS PAR DISTRICT DE CLSC

Région 06A: Montréal-Métropolitain (2)

District de CLSC	Localités dotées et non dotées		Pourcentage de population dans les localités dotées et non dotées		Dépenses moyennes par habitant dans les localités dotées	Dépenses moyennes par habitant dans le district
	NB de localités dotées d'établissement(s)	NB de localités non dotées d'établissement(s)	% de la population du district dans les localités dotées	% de la population du district dans les localités non dotées		
POINTE-AUX-TREMBLES (06302)	2	0	100,0	0,0	468,59 \$	468,59 \$
MERCIER EST (06303)	2	0	100,0	0,0	682,33 \$	682,33 \$
MERCIER OUEST (06304)	2	1	55,3	44,7	3 527,63 \$	1 951,45 \$
ROCHELAGA-WATSONNEUVE (06305)	2	0	100,0	0,0	639,96 \$	639,96 \$
ROSENAU (06306)	3	0	100,0	0,0	2 217,21 \$	2 217,21 \$
ANJOU (06308)	1	2	20,1	79,9	167,39 \$	33,64 \$
ST-LEONARD (06309)	0	5	0,0	100,0	0,00 \$	0,00 \$
COTE-DES-NEIGES EST (06401)	2	3	88,2	11,8	4 742,37 \$	4 182,92 \$
COTE-DES-NEIGES OUEST (06402)	1	0	100,0	0,0	1 037,59 \$	1 037,59 \$

DISPARITÉS ENTRE LES COMMUNAUTÉS (LOCALITÉS) DOTÉES ET NON DOTÉES D'ÉTABLISSEMENTS PAR DISTRICT DE CLSC

Région 05A: Montréal-Métropolitain (3)

District de CLSC	Localités dotées et non dotées		Pourcentage de population dans les localités dotées et non dotées		Dépenses moyennes par habitant dans les localités dotées	Dépenses moyennes par habitant dans le district
	NB de localités dotées d'établissement(s)	NB de localités non dotées d'établissement(s)	% de la population du district dans les localités dotées	% de la population du district dans les localités non dotées		
COTE ST-LUC (06403)	1	5	42,0	58,0	187,04 \$	187,04 \$
MONI-ROYAL - OUTREMONT (06404)	0	5	0,0	100,0	0,00 \$	0,00 \$
NOTRE-DAME-DE-GRACE - MONTREAL OUEST (06501)	3	1	91,0	9,0	805,64 \$	733,17 \$
RETRO - WESTMOUNT (06503)	4	1	97,3	2,7	6 163,15 \$	5 997,65 \$
ST-LOUIS DU PARC (06504)	2	1	79,8	20,2	2 052,36 \$	1 636,79 \$
ST-HENRI (06505)	2	2	97,1	2,9	524,01 \$	508,79 \$
MONTREAL-NORD (06601)	2	0	100,0	0,0	405,67 \$	405,67 \$
ST-NICHEL (06603)	2	0	100,0	0,0	331,22 \$	331,22 \$
ANUNTSIC - SAULT-AUX-RECOLLETS (06605)	4	1	91,0	9,0	980,11 \$	892,35 \$

DISPARITÉS ENTRE LES COMMUNAUTÉS (LOCALITÉS) DOTÉES ET NON DOTÉES D'ÉTABLISSEMENTS PAR DISTRICT DE CLSC

Région 06A: Montréal-Métropolitain (4)

District de CLSC	Localités dotées et non dotées		Pourcentage de population dans les localités dotées et non dotées		Dépenses moyennes par habitant dans les localités dotées	Dépenses moyennes par habitant dans le district
	NB de localités dotées d'établissement(s)	NB de localités non dotées d'établissement(s)	% de la population du district dans les localités dotées	% de la population du district dans les localités non dotées		
NOUVEAU-BORDEAUX (06606)	2	2	77,0	23,0	2 868,50 \$	2 209,31 \$
ST-LAURENT (06608)	2	6	66,8	33,2	352,55 \$	235,33 \$
CENTRE-SUD (06701)	2	0	100,0	0,0	3 356,58 \$	3 356,58 \$
LAFONTAINE (06702)	1	1	36,5	63,5	887,77 \$	323,90 \$
PARC-EXTENSION (06704)	1	0	100,0	0,0	29,73 \$	29,73 \$
CENTRE-VILLE (06705)	3	1	99,2	0,8	6 024,03 \$	5 977,97 \$
VILLERAY - ST-EDOUARD (06706)	3	0	100,0	0,0	622,15 \$	622,15 \$
VILLERAY (06707)	1	1	44,7	55,3	154,25 \$	68,92 \$
DES MILLES ILES (06801)	3	2	70,8	29,2	238,37 \$	168,85 \$
NORMAN BETHUNE (06803)	4	2	86,1	13,9	279,38 \$	240,61 \$

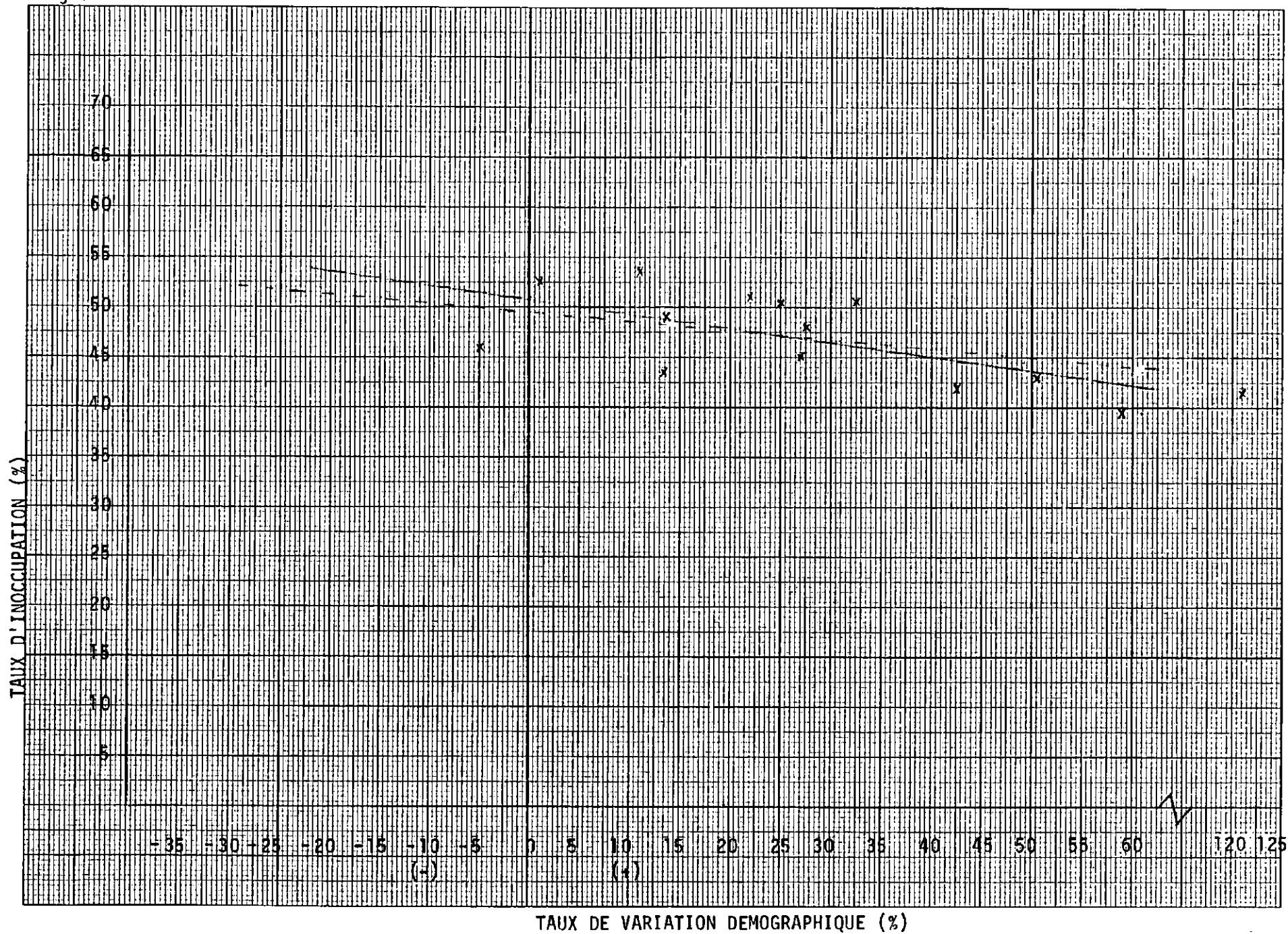
DISPARITÉS ENTRE LES COMMUNAUTÉS (LOCALITÉS) DOTÉES ET NON DOTÉES D'ÉTABLISSEMENTS PAR DISTRICT DE CLSC

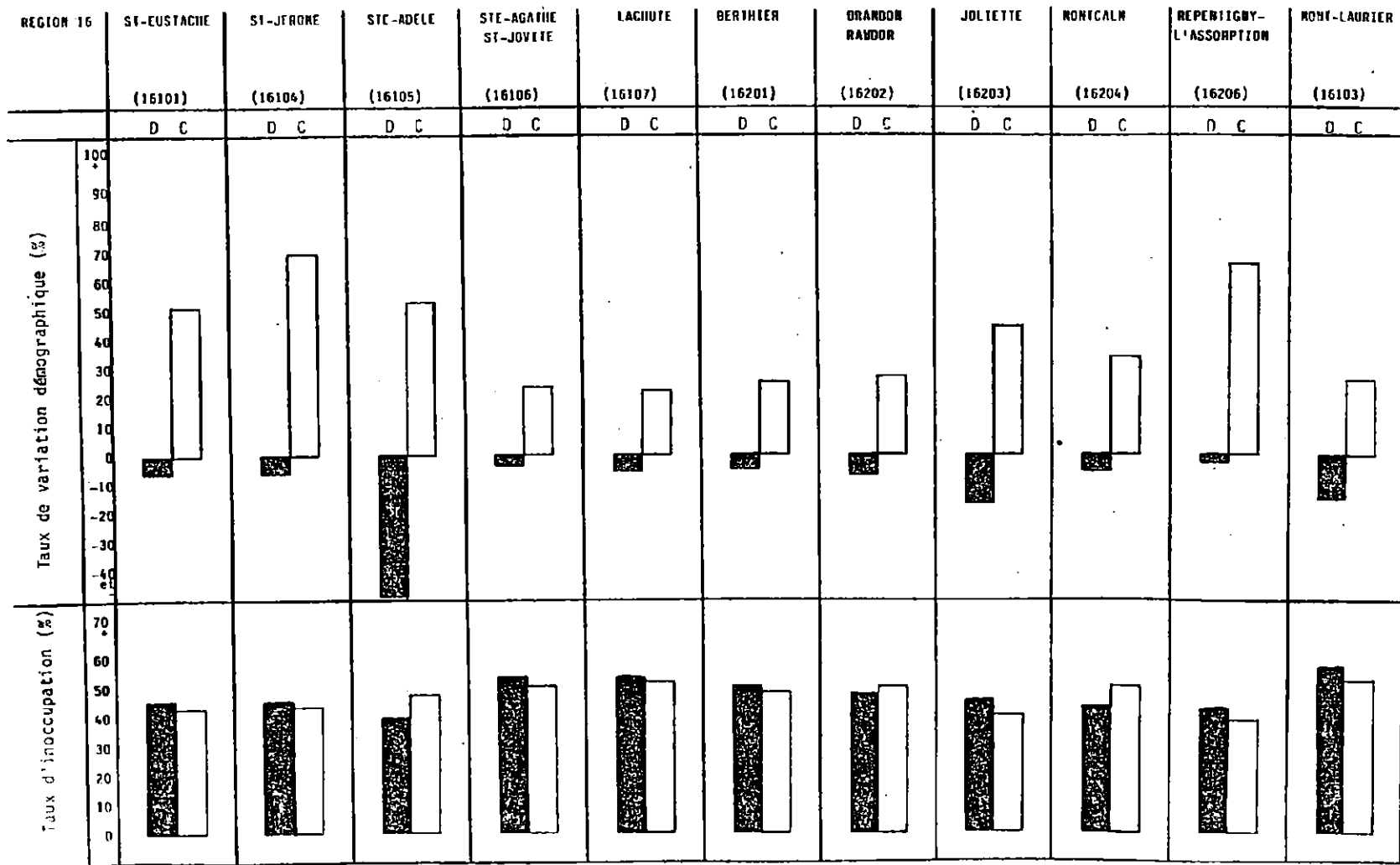
Région 06A: Montréal-Métropolitain (5)

District de CLSC	Localités dotées et non dotées		Pourcentage de population dans les localités dotées et non dotées		Dépenses moyennes par habitant dans les localités dotées	Dépenses moyennes par habitant dans le district
	NB de localités dotées d'établissement(s)	NB de localités non dotées d'établissement(s)	% de la population du district dans les localités dotées	% de la population du district dans les localités non dotées		
DU MARIGOT (06805)	3	0	100,0	0,0	796,32 \$	796,32 \$
STE-ROSE-DE-LAVAL (06807)	2	3	41,4	58,6	168,88 \$	69,95 \$
TOTAL	78	55	75,8	24,2	1 287,44 \$	976,56 \$

RÉGION 06B - LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

Région 16 : Laurentides-Lanaudière





D: Municipalité en déclin démographique entre 1971 et 1981

C: Municipalité en croissance démographique entre 1971 et 1981

DISPARITÉS ENTRE LES COMMUNAUTÉS (LOCALITÉS) DOTÉES ET NON DOTÉES D'ÉTABLISSEMENTS PAR DISTRICT DE CLSC

Région 16: Laurentides - Lanaudière (1)

District de CLSC	Localités dotées et non dotées		Pourcentage de population dans les localités dotées et non dotées		Dépenses moyennes par habitant dans les localités dotées	Dépenses moyennes par habitant dans le district
	NB de localités dotées d'établissement(s)	NB de localités non dotées d'établissement(s)	% de la population du district dans les localités dotées	% de la population du district dans les localités non dotées		
ST-EUSTACHE (16101)	2	9	72,2	27,8	328,36 \$	237,24 \$
STE-THERESE (16102)	2	5	35,8	64,2	888,93 \$	318,00 \$
ST-JEROME (16104)	4	5	68,2	31,8	1 306,11 \$	890,53 \$
MONT-LAURIER (16103)	2	31	34,9	65,1	3 129,81 \$	1 092,83 \$
STE-ADELE (16105)	2	12	21,6	78,4	1 026,56 \$	221,40 \$
STE-AGATHE - ST-JOVITE (16106)	5	22	48,6	51,4	1 484,26 \$	720,97 \$
LACHUTE (16107)	1	12	43,8	56,2	776,57 \$	340,38 \$
MIRABEL (16199)	1	0	100,0	0,0	90,95 \$	90,95 \$
BERTHIER (16201)	4	15	33,4	66,6	733,65 \$	244,97 \$
BRANDON - RAWDON (16202)	4	18	33,0	67,0	626,92 \$	206,84 \$
JOLIETTE (16203)	2	8	56,9	43,1	2 537,18 \$	1 442,85 \$

Région 6B. hL

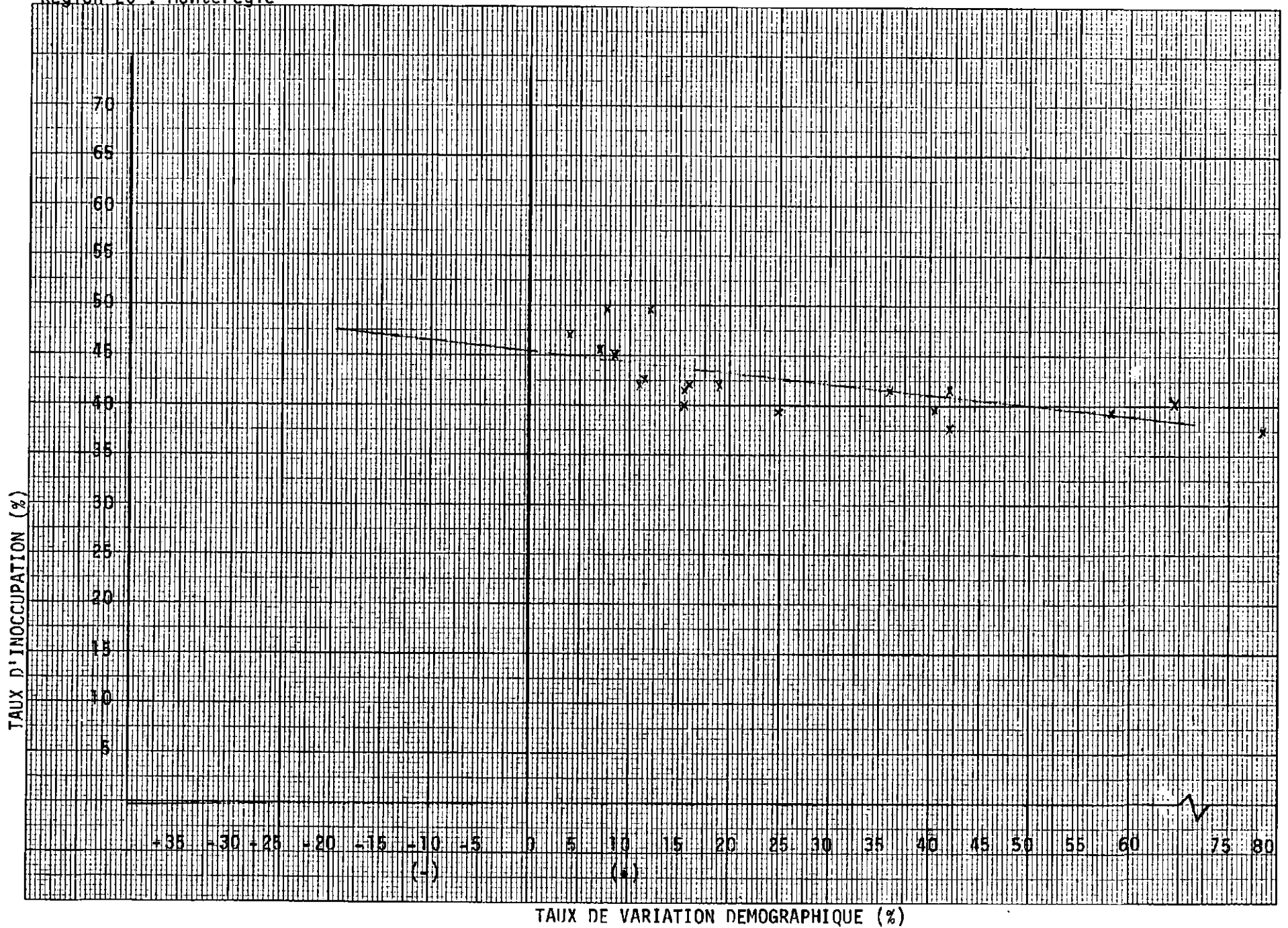
DISPARITÉS ENTRE LES COMMUNAUTÉS (LOCALITÉS) DOTÉES ET NON DOTÉES D'ÉTABLISSEMENTS PAR DISTRICT DE CLSC

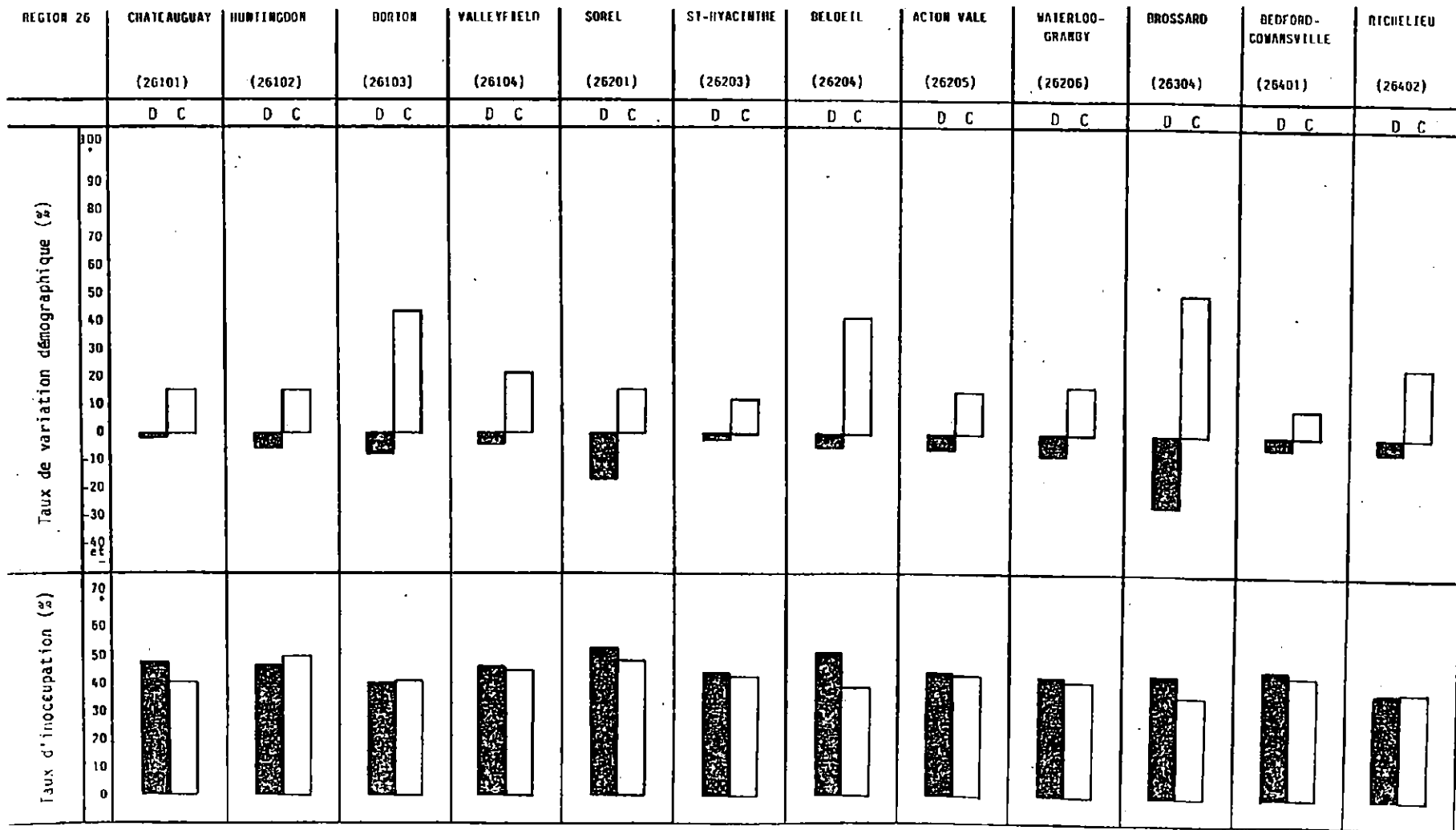
Région 16: Laurentides - Lanaudière (2)

District de CLSC	Localités dotées et non dotées		Pourcentage de population dans les localités dotées et non dotées		Dépenses moyennes par habitant dans les localités dotées	Dépenses moyennes par habitant dans le district
	NB de localités dotées d'établissement(s)	NB de localités non dotées d'établissement(s)	% de la population du district dans les localités dotées	% de la population du district dans les localités non dotées		
MONICALM (16204)	3	10	19,8	80,2	643,05 \$	127,47 \$
TERREBONNE (16205)	2	3	43,4	56,6	391,29 \$	169,82 \$
REPENTIGNY - L'ASSOMPTION (16206)	2	7	60,3	39,7	397,46 \$	239,53 \$
TOTAL	36	157	49,1	50,9	953,96 \$	468,29 \$

RÉGION 06C - MONTÉRÉGIE

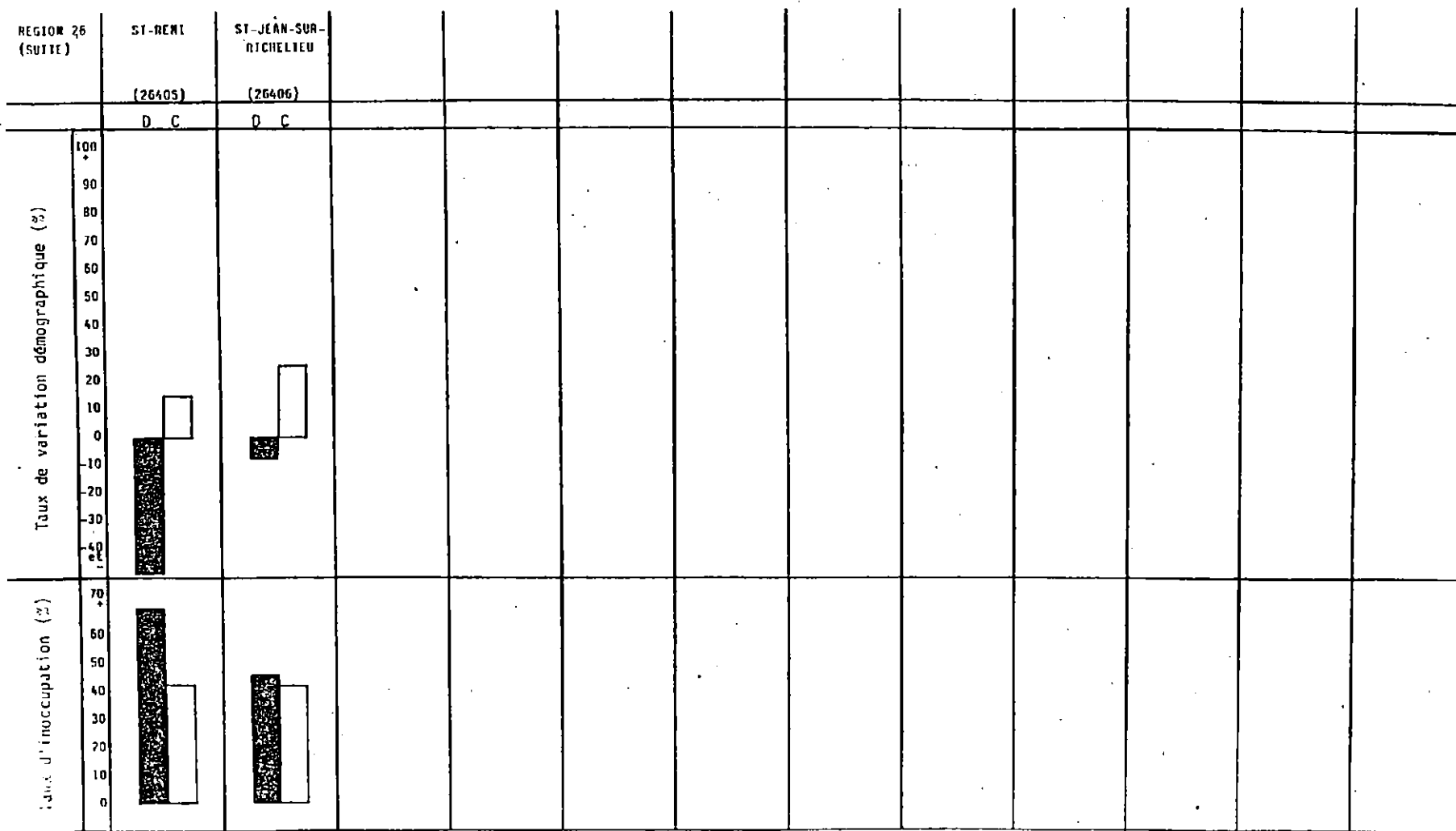
Région 26 : Montérégie





D: Municipalité en déclin démographique entre 1971 et 1981

C: Municipalité en croissance démographique entre 1971 et 1981



D: Municipalité en déclin démographique entre 1971 et 1981

C: Municipalité en croissance démographique entre 1971 et 1981

DISPARITÉS ENTRE LES COMMUNAUTÉS (LOCALITÉS) DOTÉES ET NON DOTÉES D'ÉTABLISSEMENTS PAR DISTRICT DE CLSC

Région 26: Montérégie (1)

District de CLSC	Localités dotées et non dotées		Pourcentage de population dans les localités dotées et non dotées		Dépenses moyennes par habitant dans les localités dotées	Dépenses moyennes par habitant dans le district
	NB de localités dotées d'établissement(s)	NB de localités non dotées d'établissement(s)	% de la population du district dans les localités dotées	% de la population du district dans les localités non dotées		
CHATEAUGUAY (26101)	2	3	70,6	20,4	159,95 \$	127,26 \$
HUNTINGDON (26102)	3	13	28,0	72,0	2 106,19 \$	590,54 \$
DORION (26103)	4	27	26,3	73,7	298,37 \$	78,41 \$
VALLEYFIELD (26104)	2	11	62,3	37,7	964,07 \$	600,97 \$
SOREL (26201)	2	15	60,6	39,4	933,02 \$	565,00 \$
ST-HYACINTHE (26203)	1	21	57,5	42,5	1 398,27 \$	803,51 \$
BELOEIL (26204)	5	11	70,0	30,0	224,64 \$	157,36 \$
ACTON VALE (26205)	2	12	29,9	70,1	2 108,46 \$	629,89 \$
WATERLOO - GRANBY (26206)	2	9	69,6	30,4	495,04 \$	344,69 \$

Région 06C - Montérégie

DISPARITÉS ENTRE LES COMMUNAUTÉS (LOCALITÉS) DOTÉES ET NON DOTÉES D'ÉTABLISSEMENTS PAR DISTRICT DE CLSC

Région 26: Montérégie (2)

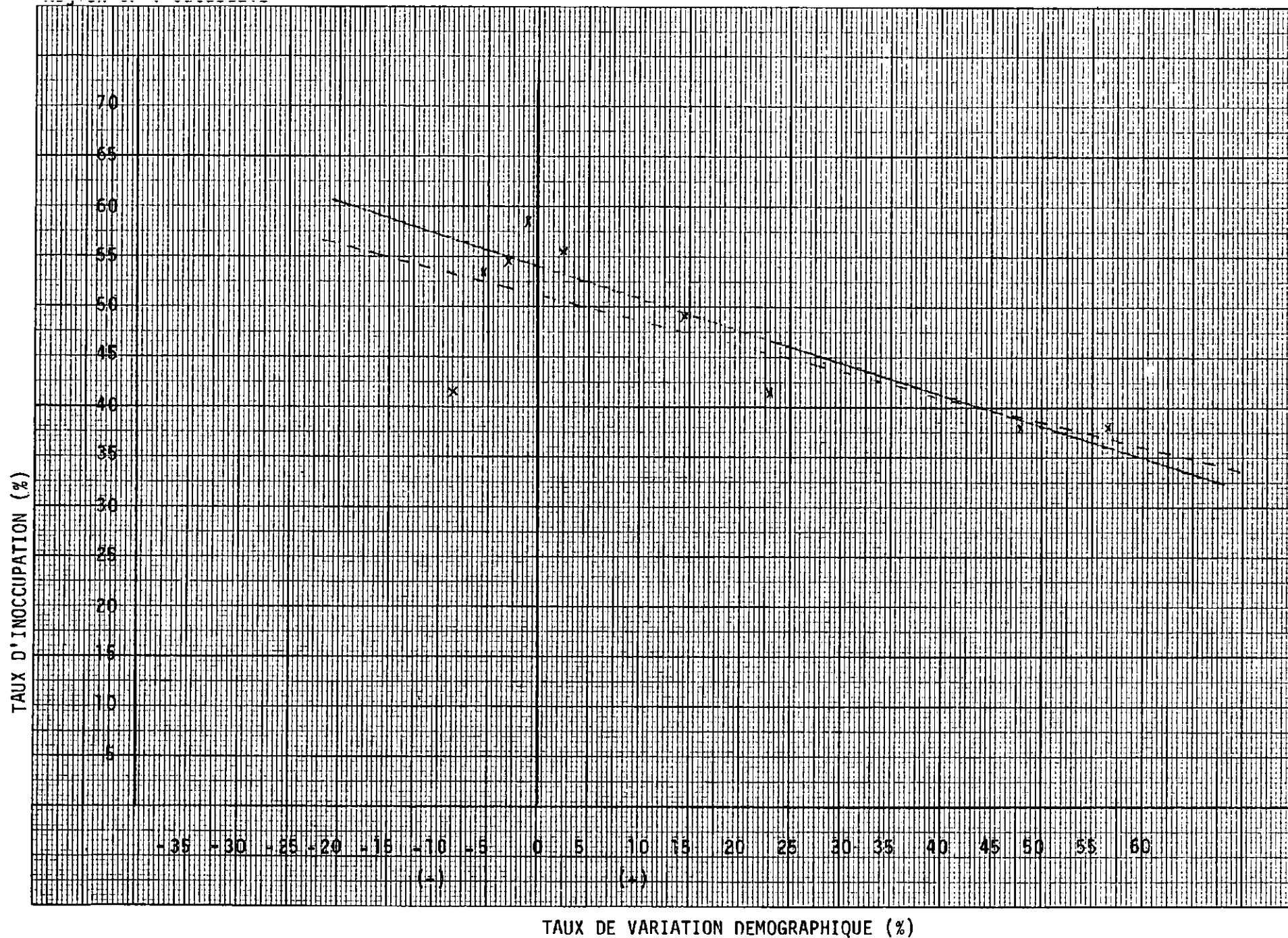
District de CLSC	Localités dotées et non dotées		Pourcentage de population dans les localités dotées et non dotées		Dépenses moyennes par habitant dans les localités dotées	Dépenses moyennes par habitant dans le district
	NB de localités dotées d'établissement(s)	NB de localités non dotées d'établissement(s)	% de la population du district dans les localités dotées	% de la population du district dans les localités non dotées		
VARENNES - BOUCHERVILLE (26301)	3	4	65,2	34,8	124,80 \$	81,39 \$
DROSSARD (26304)	3	1	93,7	6,3	703,99 \$	659,65 \$
LA PRAIRIE (26305)	3	4	44,7	55,3	232,56 \$	104,05 \$
ST-HUBERT (26306)	1	0	100,0	0,0	94,37 \$	94,37 \$
LONGUEUIL EST (26307)	4	1	98,4	1,6	455,24 \$	447,90 \$
LONGUEUIL OUEST (26308)	1	1	55,1	44,9	991,77 \$	546,38 \$
BEDFORD - COMANSVILLE (26401)	5	19	56,2	43,8	488,38 \$	274,67 \$
RICHELIEU (26402)	2	12	23,9	76,1	1 165,13 \$	278,60 \$
ST-REMI (26405)	2	9	33,0	67,0	483,03 \$	159,26 \$

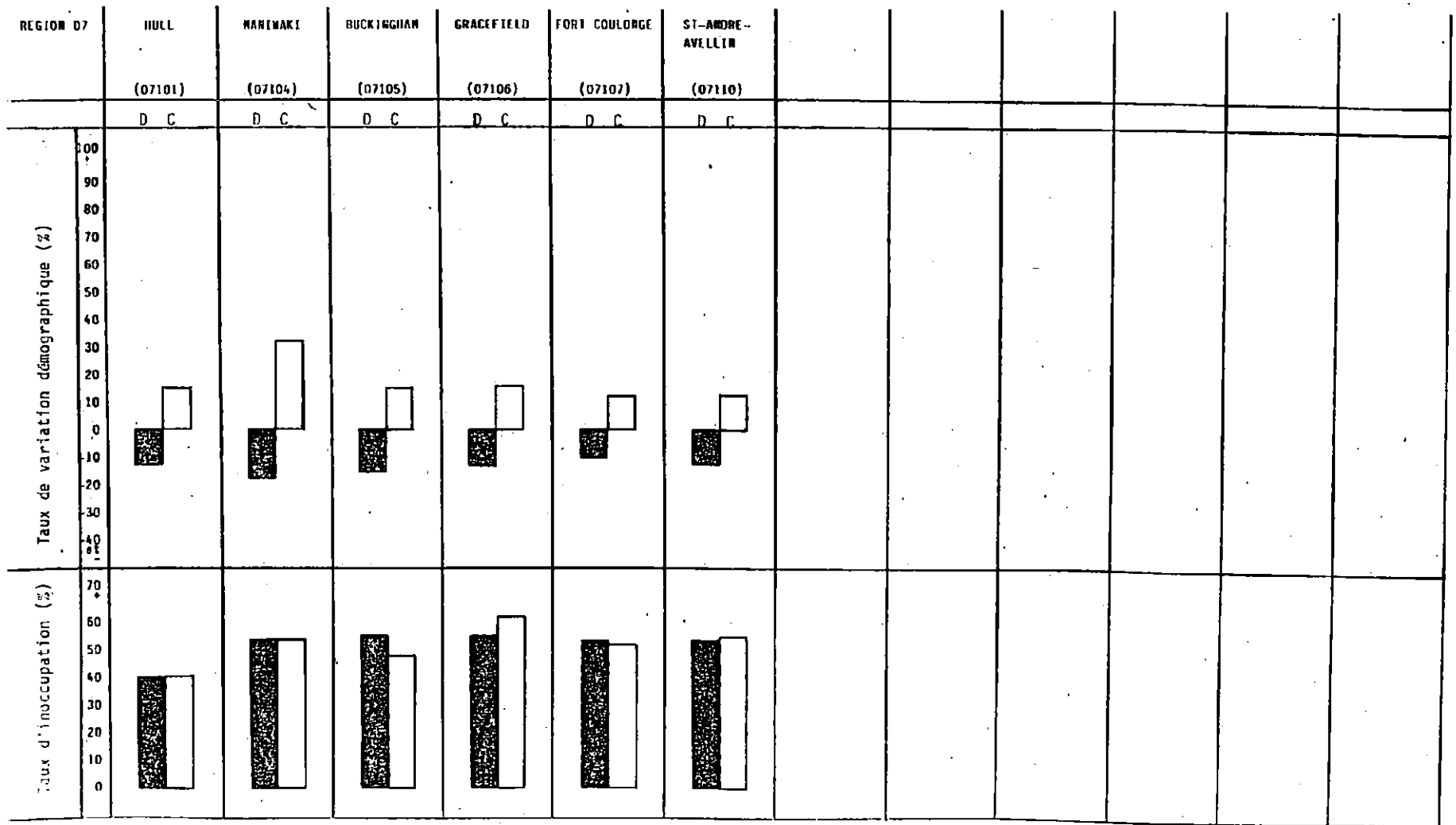
DISPARITÉS ENTRE LES COMMUNAUTÉS (LOCALITÉS) DOTÉES ET NON DOTÉES D'ÉTABLISSEMENTS PAR DISTRICT DE CLSC

Région 26: Montérégie (3)

District de CLSC	Localités dotées et non dotées		Pourcentage de population dans les localités dotées et non dotées		Dépenses moyennes par habitant dans les localités dotées	Dépenses moyennes par habitant dans le district
	NB de localités dotées d'établissement(s)	NB de localités non dotées d'établissement(s)	% de la population du district dans les localités dotées	% de la population du district dans les localités non dotées		
SI-JEAN-SUR-RICHELIEU (26406)	4	19	68,7	31,3	732,97 \$	503,36 \$
TOTAL	51	192	65,2	34,8	575,88 \$	375,28 \$

RÉGION 07 - OUTAOUAIS





D: Municipalité en déclin démographique entre 1971 et 1981
 C: Municipalité en croissance démographique entre 1971 et 1981

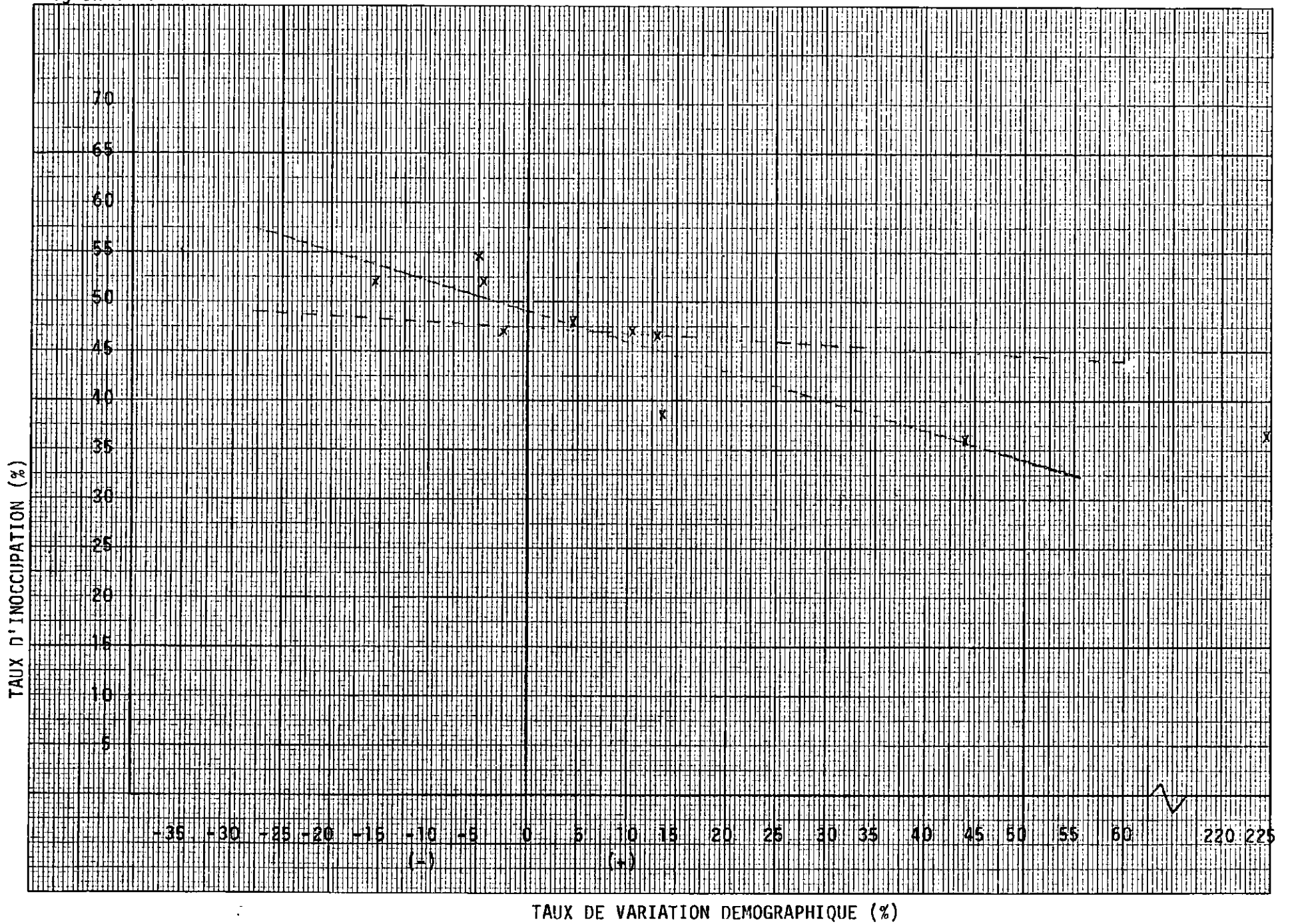
DISPARITÉS ENTRE LES COMMUNAUTÉS (LOCALITÉS) DOTÉES ET NON DOTÉES D'ÉTABLISSEMENTS PAR DISTRICT DE CLSC

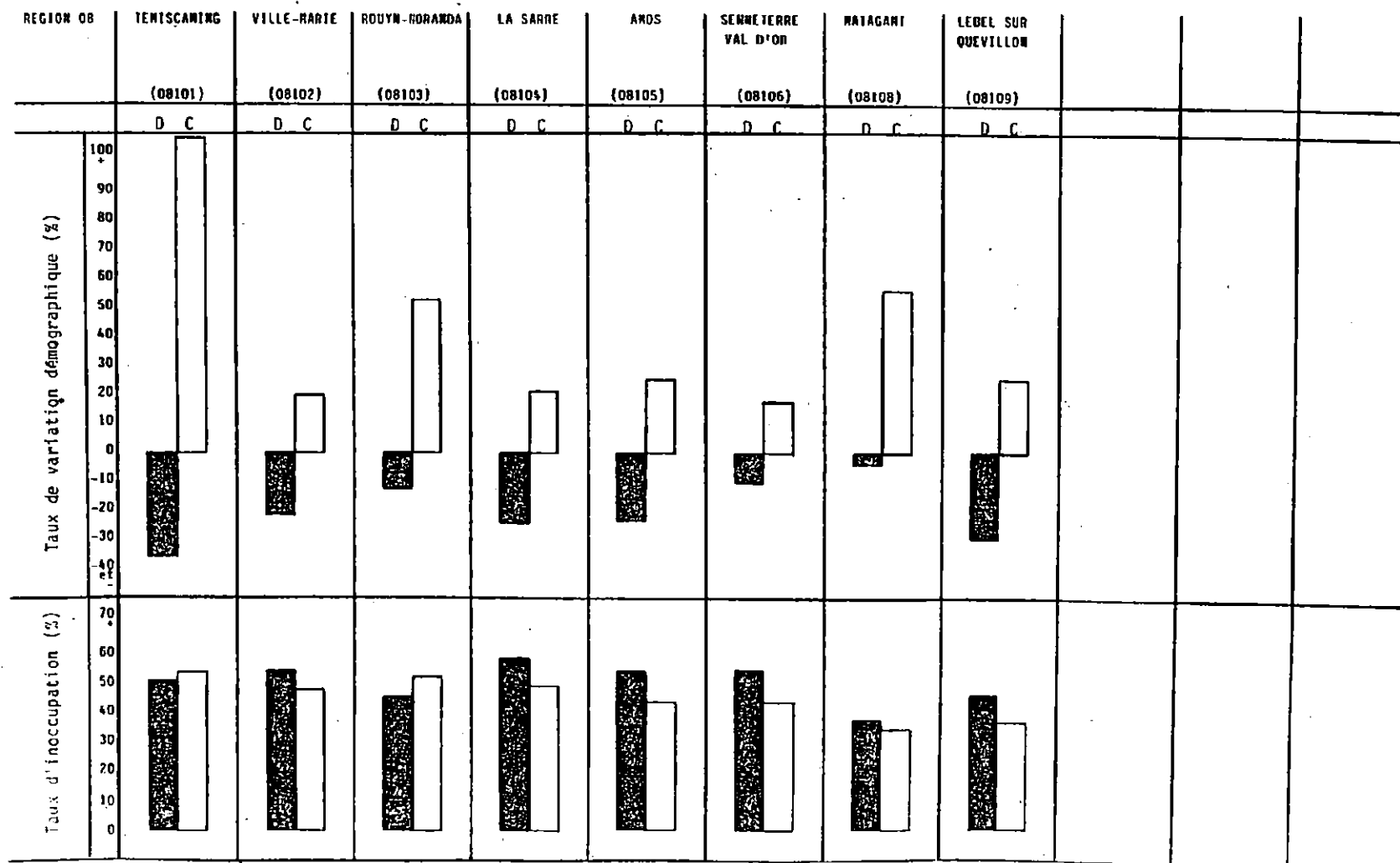
Région 07: Outaouais

District de CLSC	Localités dotées et non dotées		Pourcentage de population dans les localités dotées et non dotées		Dépenses moyennes par habitant dans les localités dotées	Dépenses moyennes par habitant dans le district
	NB de localités dotées d'établissement(s)	NB de localités non dotées d'établissement(s)	% de la population du district dans les localités dotées	% de la population du district dans les localités non dotées		
HULL (07101)	3	0	100,0	0,0	1 173,41 \$	1 173,41 \$
AYLMER - LUCERNE (07102)	2	1	87,9	12,1	384,76 \$	338,39 \$
POINTE-GATINEAU (07103)	1	0	100,0	0,0	31,56 \$	31,56 \$
HARIVARD (07104)	1	12	40,3	59,7	1 663,16 \$	670,35 \$
BUCKINGHAM (07105)	3	1	96,2	3,8	737,37 \$	709,00 \$
GRACEFIELD (07106)	1	9	13,9	86,1	688,88 \$	95,49 \$
FORT COULONCE (07107)	4	17	39,6	60,4	1 125,07 \$	445,60 \$
GATINEAU (07109)	1	1	89,1	10,9	189,27 \$	168,58 \$
ST-ANDRÉ-AVELLIN (07110)	2	27	10,5	89,5	1 806,41 \$	190,21 \$
TOTAL	18	68	80,3	19,7	638,41 \$	512,88 \$

RÉGION 08 - NORD-OUEST

Région 08 : Nord-Ouest





D: Municipalité en déclin démographique entre 1971 et 1981

C: Municipalité en croissance démographique entre 1971 et 1981

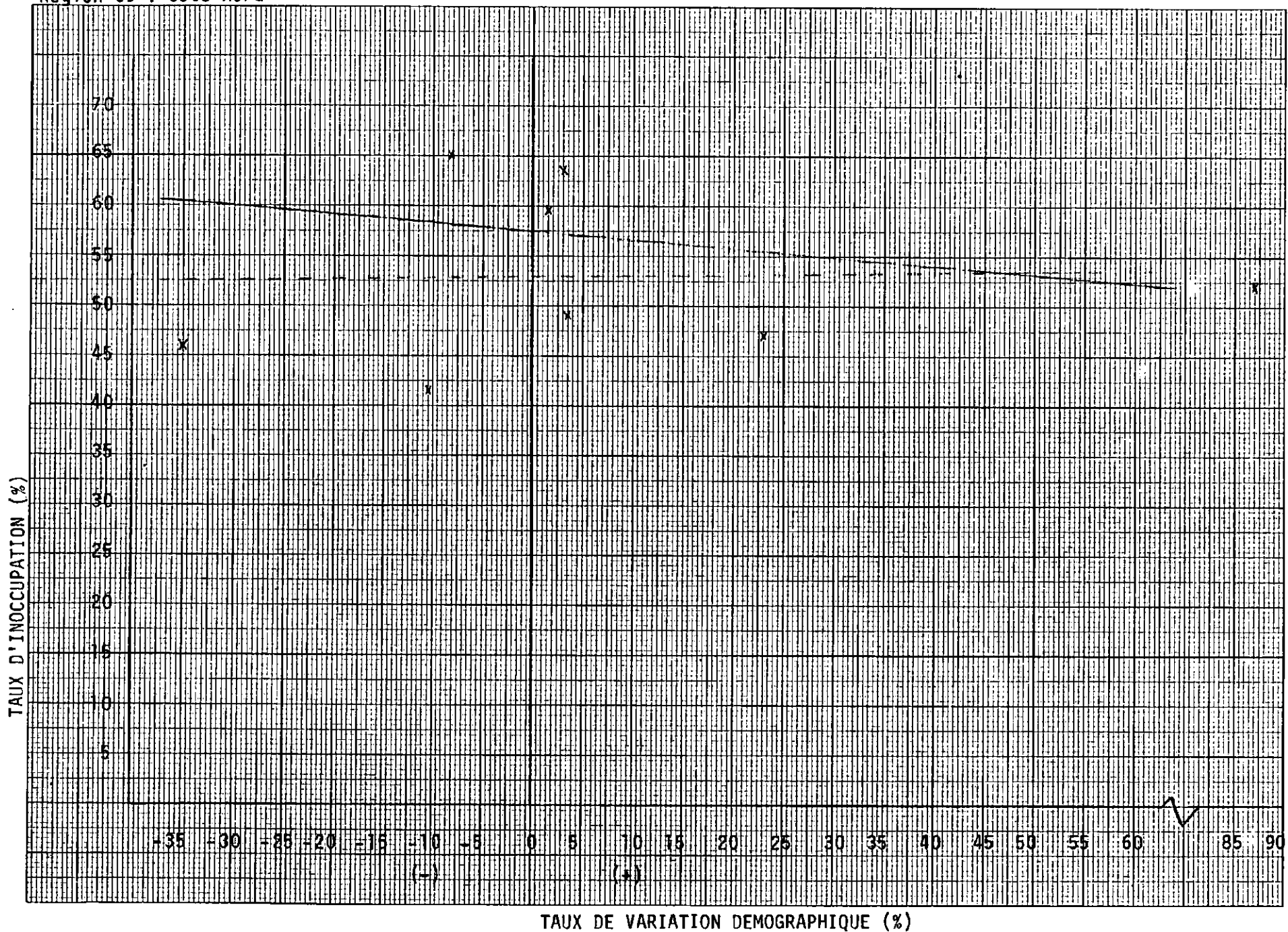
DISPARITÉS ENTRE LES COMMUNAUTÉS (LOCALITÉS) DOTÉES ET NON DOTÉES D'ÉTABLISSEMENTS PAR DISTRICT DE CLSC

Région 08: Nord-Ouest

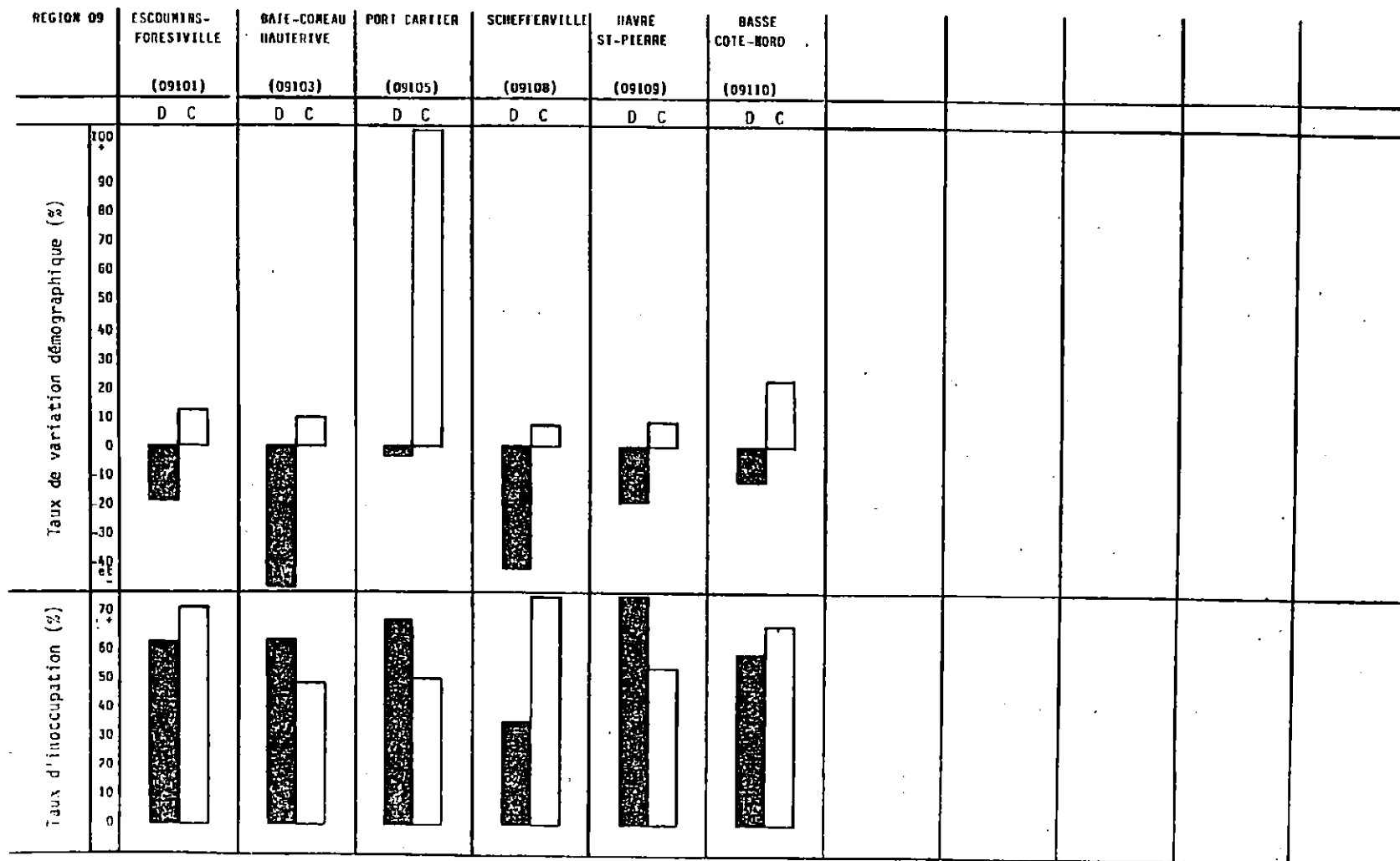
District de CLSC	Localités dotées et non dotées		Pourcentage de population dans les localités dotées et non dotées		Dépenses moyennes par habitant dans les localités dotées	Dépenses moyennes par habitant dans le district
	NB de localités dotées d'établissement(s)	NB de localités non dotées d'établissement(s)	% de la population du district dans les localités dotées	% de la population du district dans les localités non dotées		
TENISCANING (08101)	1	3	63,5	36,5	825,04 \$	523,64 \$
VILLE-MARIE (08102)	1	23	18,3	81,7	3 147,94 \$	575,05 \$
ROUYN-NORANDA (08103)	2	19	67,4	32,6	1 041,08 \$	701,86 \$
LA SARRE (08104)	4	22	50,8	49,2	1 482,66 \$	753,77 \$
AMOS (08105)	1	18	37,7	62,3	2 779,21 \$	1 046,81 \$
SENNETERRE - VAL D'OR (08106)	3	11	78,5	21,5	756,37 \$	594,12 \$
MAIAGANI (08108)	1	1	85,6	14,4	448,18 \$	383,49 \$
LEBEL SUR QUEVILLON (08109)	1	1	90,2	9,8	474,38 \$	427,67 \$
BATE-JANES (08110)	0	1	0,0	100,0	0,00 \$	0,00 \$
TOTAL	14	99	58,1	41,9	1 197,82 \$	695,87 \$

RÉGION 09 - COTE-NORD

Région 09 : Côte-Nord



TAUX DE VARIATION DEMOGRAPHIQUE (%)



D: Municipalité en déclin démographique entre 1971 et 1981
 C: Municipalité en croissance démographique entre 1971 et 1981

DISPARITÉS ENTRE LES COMMUNAUTÉS (LOCALITÉS) DOTÉES ET NON DOTÉES D'ÉTABLISSEMENTS PAR DISTRICT DE CLSC

Région 09: Côte-Nord

District de CLSC	Localités dotées et non dotées		Pourcentage de population dans les localités dotées et non dotées		Dépenses moyennes par habitant dans les localités dotées	Dépenses moyennes par habitant dans le district
	NB de localités dotées d'établissement(s)	NB de localités non dotées d'établissement(s)	% de la population du district dans les localités dotées	% de la population du district dans les localités non dotées		
ESCOUNTS - FORESTVILLE (09101)	3	10	49,2	50,8	698,91 \$	344,11 \$
BAIE-COMEAU - HAUTERIVE (09103)	1	10	37,6	62,4	2 254,59 \$	847,28 \$
PORT CARTIER (09105)	1	3	83,4	16,6	367,46 \$	306,37 \$
SEPI-ILES (09106)	1	6	89,7	10,3	585,11 \$	524,83 \$
FERRONT (09107)	1	1	100,0	0,0	352,92 \$	352,92 \$
SCHEFFERVILLE (09108)	1	2	63,0	37,0	1 524,98 \$	960,99 \$
HAVRE ST-PIERRE (09109)	1	11	45,4	54,6	1 934,57 \$	878,97 \$
BASSE COTE-NORD (09110)	1	7	20,4	79,6	5 451,62 \$	1 111,34 \$
GAGNON (09111)	1	0	100,0	0,0	543,63 \$	543,63 \$
TOTAL	11	50	61,6	38,4	1 041,03 \$	640,90 \$

Les disparités entre les

populations en besoin et la répartition géographique des ressources disponibles

DATE

NOM

21-01-91

Genevieve Laquerre

O 876
Ex. 2